DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE · N° 13283 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 14 OCTOBRE 1987

Fin de trêve à Sri-Lanka

La paix sri-lankaise a vécu. Deux mois et demi après l'« accord historique » censé ramener le calme dans l'ancienne Ceylan, déchirée depuis quatorze ans par un conflit ethno-politique entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule, la bataille fait de nouveau rage dans le nord du pays. Débarqué pour y « maintenir la paix », le contingent indien – fort de quinze mille hommes, dont cinq mille directement engagés dans les combats – mène depuis quelques jours une guerre sans merci contre des insurgés tamouls apparemment résolus à se battre jusqu'au dernier.

« Pas de quartier pour les Tigres » : le mot d'ordre désormais à l'honneur dans la capitale sri-lankaise donne une idée de la détermination indienne. Loin des regards indiscrets des journalistes, confinés contre leur gré dans leurs hôtels de Colombo, les troupes de choc de New-Delhi semblent décidées à écraser la rébellion, accomplissant une « sale besogne » trop rude pour la petite armée sri-lankaise : opérations de commando, combats de rue à l'artillerie lourde, perquisitions « au porte-à-porte ». Le coût humain – notamment chez les civils – de cette nouvelle « bataille de Jaffna » risque d'être très lourd. Mais – les sikhs d'Amritsar en savent quelque chose – l'armée indienne n'hésite pas à employer les grands moyens lorsqu'elle juge n'avoir aucun autre choix, quitte à faire payer un fort tribut à la population civile.

Le naufrage de la fragile trêve sri-lankaise n'aura surpris que les plus optimistes, car aucune paix « imposée » ne survit longtemps. Les Tigres tamouls n'ont jamais caché qu'ils avaient déposé leurs fusils à contrecœur et gardé en tête l'objectif politique d'un Etat tamoul indépendant qui les poussa à la guérilla. A côté de ce rêve resté intact, les concessions politiques faites en juillet par le gouvernement de Colombo paraissaient bien pâles. Dès lors, l'« adieu aux armes » des rebelles ne pouvait être que provisoire.

L'armée indienne, dans son « assaut final », parviendra-t-elle à « nettoyer » rapidement la péninsule de sa rébellion ? Ce serait surprenant. Les Tigres conservent l'avantage du terrain, dans une jungle qu'ils connaissent à fond. En revanche, leur crédit politique en pays tamoul semble s'être érodé. Déjà connu pour son âpreté au combat et son intransigeance politique, nourrie d'une idéologie marxiste élémentaire, le mouvement séparatiste a récemment commis des excès qu'il risque de payer cher. En massacrant la semaine dernière cent quarante civils cinghalais, les rebelles n'ont pas seulement ruiné la pacification et donné à l'armée indienne un prétexte à intervenir. Ils ont surtout entamé le capital de sympathie qui constituait jusqu'à présent leur meilleur atout politique. Si les Tigres règnent encore sur les cœurs, c'est de plus en plus par la peur.

L'engagement des soldats indiens, même s'il donne un répit au régime de Colombo, ne règle pas pour autant le problème tamoul. Certes, l'échec de la paix comblera d'aise les nationalistes cinghalais hostiles à un accord qui faisait à leurs yeux la part trop belle à la minorité du Nord. Mais, en devenant « étrangère », la guerre consacre un abandon de souveraineté de Sri-Lanka au profit de son grand allié du nord.

Pour M. Rajiv Gandhi, le premier ministre indien, l'aventure est encore plus périlleuse. En ordonnant à son armée d'anéantir des centaines de rebelles, il risque, à terme, de susciter le réveil, parmi sa propre minorité tamoule – quelque cinquante-cinq millions d'Indiens – d'un nationalisme endormi depuis une vingtaine d'années.

(Lire, page 5, l'article de LAURENT ZECCHINI.)

Les efforts pour un règlement en Amérique centrale

Le président du Costa-Rica prix Nobel de la paix

Le prix Nobel de la paix 1987 a été attribué, le mardi 13 octobre, au président du Costa-Rica, M. Oscar Arias Sanchez.

Agé de quarante-six ans, dirigeant du Parti de libération nationale du Costa-Rica, de tendance social-démocrate, M. Arias a été élu chef de l'Etat en février 1986. C'est son action courageuse et déterminée en faveur de la paix et de la réconciliation en Amérique centrale que le jury du prix Nobel de la paix a voulu récompenser.

Le jeune et dynamique président costaricien n'a cessé depuis le début de cette année de multiplier les voyages et les entretiens pour plaider la cause de son plan qui prévoit un cessez-le-feu général dans la région, un processus de démocratisation dans tous les Etats concernés, une amnistie et le retrait des « forces étrangères ».

Personne, au début de cette année, ne croyait aux chances réelles de ce plan, mais M. Oscar Arias ne s'est pas découragé. Et il a remporté une première victoire importante le 7 août lorsque cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale ont signé au Guatemala un document commun qui a, depuis, déclenché une réelle dynamique de paix en Amérique centrale. Bien des obstacles, cependant, demeurent, à commencer par les réticences du gouvernement Reagan que M. Arias s'est efforcé de convaincre en septembre.

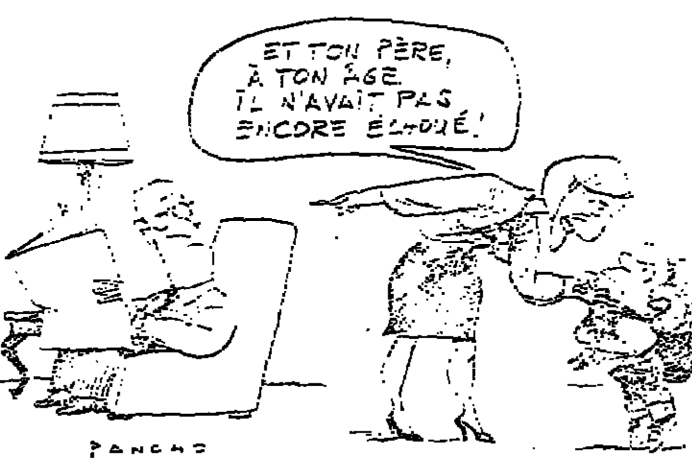
La distinction du Nobel rejaillit bien entendu sur le modeste Costa-Rica, dont le prédécesseur de M. Arias à la présidence, M. Luis Alberto Monge, avait proclamé la « neutralité ». Sans réel succès. Car le Costa-Rica ne peut pas être réellement neutre dans les conflits de la région. Une évidence que M. Arias a admise et a retournée à son avantage.

(Lire page 44 le portrait de M. Arias.)

Un rapport du Conseil économique et social

L'échec scolaire coûte 100 milliards de francs par an

100 milliards de francs sur 300 : le mauvais fonctionnement de l'école coûte chaque année aux Français le tiers des sommes qu'ils consacrent à la formation des jeunes. Tel est le constat dressé par M. Jean Andrieu, dans un rapport au Conseil économique et social, en tenant compte des redoublements, des sorties sans diplôme et des réorientations... Le Conseil préconise une plus grande ouverture sur le monde économique et une meilleure adaptation aux capacités de chaque élève.



Lire page 36 l'article de Philippe Bernard

Les relations entre le ministre de la justice et Chaumet

Les étranges explications de M. Chalandon

M. Albin Chalandon a confirmé, le lundi 12 octobre, l'information du *Monde* selon laquelle il possédait un compte courant rémunéré chez Chaumet, tandis que la chancellerie annonçait, dans un communiqué, l'intention du ministre de la justice de poursuivre *le Monde* en diffamation.

D'autre part, le juge d'instruction a décidé, lundi, de prolonger pour deux mois la détention des frères Chaumet.

« *Je me suis amplement expliqué. Ça suffit !* » Telle était l'unique réponse que M. Albin Chalandon faisait parvenir au *Monde*, le dimanche 11 octobre au soir, à la lecture des huit questions que nous lui avions transmises à la mi-journée. Lundi, quelques heures après la parution de l'enquête du *Monde* révélant l'existence d'un compte courant rémunéré à son nom chez Chaumet, le garde des sceaux multipliait les interviews – au *Figaro*, à *Libération* et à *France-Soir* – et s'expliquait sur ses relations avec les joailliers de la place Vendôme plus longuement qu'il ne l'avait jamais fait en quatre mois de débat public sur cette affaire.

Ce brusque changement d'attitude surprend : *le Monde*, aux différents stades de l'enquête sur l'affaire Chaumet, a toujours sollicité de M. Chalandon et de ses collaborateurs leurs commentaires et explications. Ce retournement s'est, de plus, accompagné d'un communiqué diffusé, lundi à 18 heures, par le ministère de la justice et annonçant l'intention du garde des sceaux de poursuivre *le Monde*.

Or, dans ses nouvelles déclarations, M. Chalandon reconnaît l'essentiel : il confirme avoir eu chez Chaumet « *depuis 1972* » *(France-Soir)* un compte courant qu'il créditait « *lorsqu'*[il] *avait des liquidités* » *(Libération)*, sur lequel il touchait des intérêts de « *10 000 francs à 15 000 francs selon les années, sauf peut-être une* » *(Libération)* et qui « *n'ont jamais dépassé 40 000 francs par an* » *(France-Soir)*.

Ces précisions ajoutent à la perplexité. Le paradoxe de la situation pourrait ainsi être résumé : M. Chalandon confirme l'information publiée à la « une » du *Monde* mais poursuit notre journal en diffamation pour l'avoir révélée... Plus sérieusement, dans sa riposte, M. Chalandon se trompe de cible. Il se place sur le terrain de la légalité de ses opérations avec les frères Chaumet, alors que notre enquête portait essentiellement sur la cohérence de ses déclarations publiques avec les faits établis par l'instruction judiciaire et les investigations policières.

Jusqu'à présent, le ministre de la justice avait toujours affirmé qu'il n'était concerné par la faillite de Chaumet qu'en tant que client ayant déposé un « *patrimoine familial de bijoux et pierres précieuses* » en 1982, qu'il avait demandé en 1985 aux joailliers de vendre en partie. Cette première version est contredite par le procès-verbal du 29 juin dernier, signé par l'inspecteur divisionnaire André Queffelec et faisant état de la remise par M. Jean Bordiol, chef comptable chez Chaumet, d'une liste intitulée « *comptes courants de tiers* », placée sous le scellé « B 13 ».

BERTRAND LE GENDRE, GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 35.)

POINT DE VUE

Un budget pour le court terme

Les députés ont commencé le 13 octobre l'examen du projet de budget pour 1988.

par Michel Rocard

En présentant son budget au Parlement, le gouvernement signe le premier acte manifeste de la campagne électorale. Le dispositif est habile qui consiste à concentrer des mesures favorables dans les mois qui viennent et à tirer profit d'une amélioration temporaire des indices. En laissant croire que les problèmes graves auxquels est confronté notre pays sont en voie d'être résolus, le gouvernement abuse les Français et retarde la mise en œuvre de véritables solutions.

Les mois prochains pourraient, peut-être nous réserver une courte embellie : la demande extérieure un peu plus active, la consommation soutenue par le crédit, l'impact des cadeaux fiscaux peuvent prolonger le redressement de l'activité intervenu en début d'année 1987. Par ailleurs, le rythme d'inflation – aujourd'hui proche de 3,5 % – se réduira à partir de janvier 1988 lorsque les mauvais indices provoqués par la libéralisation des prix en début d'année sortiront de la moyenne annuelle, alors que les mesures d'allégement de la TVA feront au contraire sentir leurs effets. Est-il raisonnable d'extrapoler ces tendances ? Ce n'est pas impossible en ce qui concerne l'inflation, grâce, il faut le dire, à une évolution très lente des prix et des salaires industriels, soumis à une forte concurrence étrangère, et malgré l'évolution plus laxiste enregistrée dans les secteurs abrités. Mais cela signifie que nos prix relatifs ne sont pas de nature à orienter les ressources du pays vers les secteurs exposés.

Quant à l'activité réelle, rien ne permet de partager l'optimisme de la prévision officielle, en particulier parce que les faiblesses structurelles de notre industrie ne rendent pas crédible une croissance tirée par l'exportation. Comment croire que les ventes à l'étranger, qui ont augmenté de moins de 1 % en 1987, pourraient progresser de 4,5 % l'an prochain ?

(Lire la suite page 41.)

Le manuscrit de « J'accuse » vendu aux enchères

Zola à l'encan

Le manuscrit de « J'accuse », de Zola, l'un des documents essentiels du dix-neuvième siècle, sera vendu aux enchères publiques par la firme anglaise Sotheby's au Sporting d'hiver de Monaco, le mardi 8 décembre prochain, à 14 h 30. D'autres documents autographes de l'écrivain seront dispersés ce jour-là.

Trente-neuf feuillets vont être la vedette de la vente organisée par Sotheby's. Trente-neuf petits feuillets, recouverts d'une grosse écriture ferme qui va se précipitant, à peine raturés, rédigés, *semble-t-il*, d'un seul jet et clos par la signature en coup de sabre d'Emile Zola. Le manuscrit de « J'accuse » est estimé entre 3 et 5 millions de francs. Les amateurs intéressés auront intérêt à venir avec des carnets de chèques amplement garnis. A moins que la France ne décide de préempter tout ou partie de la vente de ces volumes, qui appartiennent tous au docteur Brigitte Emile-Zola, arrière-petite-fille de l'écrivain.

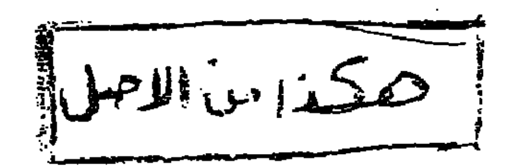
Car « J'accuse », « *le plus grand acte révolutionnaire du siècle* », disait Jaurès, est accompagné d'une quinzaine de volumes, reliés de maroquin vert, rouge ou bleu, qui renferment un ensemble exceptionnel de documents rédigés par l'auteur de *Germinal*.

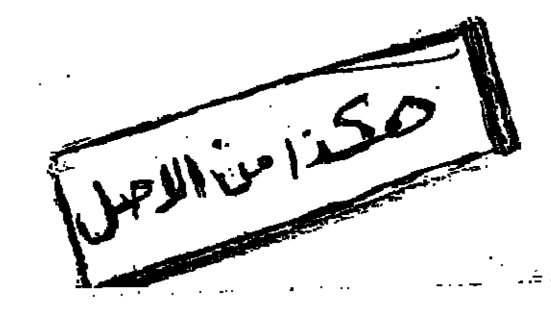
Tous, ou presque, concernent l'« affaire ». Que ce soit le texte original de sa « Lettre à la France », les notes prises au cours de son propre procès, la déclaration qu'il fit devant les jurés de la Seine, ou les bouts de papier disparates, griffonnés parfois au crayon.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

Heidegger était-il nazi ?

Une minutieuse enquête de Victor Farias révèle les liens entre le philosophe, mort en 1976, et le national-socialisme

par ROGER-POL DROIT

La question des liens entre Heidegger et le nazisme a déjà suscité bien des débats. Question multiple, elle concerne les compromissions effectives de l'homme avec le régime hitlérien, leur étendue et leur interprétation. Elle inclut aussi le lien éventuel entre des thèmes constants de son œuvre et l'idéologie national-socialiste. Elle bute enfin sur l'énigme du silence du philosophe : après guerre, il ne désavoua *jamais* clairement le passé et n'eut pas un mot sur le génocide juif. Question embarrassante : l'emprise sur notre époque de la pensée heideggerienne est devenue si puissante – *singulièrement en France* – que beaucoup semblent ne pouvoir regarder ces problèmes en face.

Au fil des ans, une réponse habituelle s'est construite. Heidegger n'aurait eu avec le nazisme qu'une relation accidentelle, temporaire et tout extérieure. Animé par le seul désir de régénérer l'Université allemande, *il aurait cru, fugitivement,* qu'une révolution nationale en marche pouvait permettre cette renaissance. Elu recteur de l'université de Fribourg par ses collègues le 21 avril *1933*, il démissionne *le 23 avril* 1934. Durant ces douze mois de coopération purement « administrative » avec un pouvoir récent, Heidegger se serait borné à prononcer quelques discours, sûrement malheureux, mais de circonstance. Après *sa démission, au long de quelque* dix années de silence politique, il aurait vécu en butte à la surveillance des autorités, à la censure de ses publications et aux tracasseries d'un pouvoir le tenant dans une disgrâce croissante. Telle est, en gros, la version « *officielle* », fondée sur les indications fournies par Heidegger lui-même en 1945 et 1976, et constamment soutenue par ses fidèles disciples (1).

Cette version n'est plus tenable pour qui a lu la minutieuse enquête de Victor Farias. Durant plusieurs années, cet universitaire chilien de quarante-sept ans, *qui fut* l'élève de Heidegger, a fouillé toutes les archives accessibles, épluché la presse du *Reich, scruté les revues du* Parti nazi et des associations affiliées, examiné les rapports internes de l'Université et des ministères, recueilli des témoignages. Sa conclusion est simple, peut-être trop simple : Heidegger fut par toutes ses *fibres – ses actes,* ses textes, sa pensée – un membre éminent et résolu du Parti nazi, dont il n'aurait jamais abandonné les convictions fondamentales. Implacablement documenté, ce livre est une bombe.

La traduction française, qui est aussi la première publication de l'ouvrage (Editions Verdier), *devrait permettre* de poser quelques vrais problèmes. Car, à moins d'imaginer une mystification, à moins d'accuser l'auteur d'inventer des textes et de se livrer à de grossiers trucages, il y a des questions difficiles auxquelles on ne saurait plus échapper. *Mais voyons* d'abord *les* faits. Ils sont nombreux.

L'investigation de Victor Farias commence bien avant 1933. Il a retrouvé le premier écrit publié par Heidegger, à vingt et un ans, en un temps où il poursuivait des études de théologie au séminaire de Fribourg. Ce texte figure dans un numéro de 1910 de l'*Allgemeine Rundschau*, revue marquée par des tendances antilibérales et antisémites. Heidegger célèbre la figure d'un prédica*teur augustinien de la fin du dix*-huitième siècle, Abraham a Sancta Clara, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à sa mémoire. Ce moine fanatique est, par ailleurs, connu pour son nationalisme virulent et son intransigeance. Ecrivain *prolixe et grand amateur de* pogroms, il écrivait par exemple (Heidegger n'en dit rien) : « *Hormis Satan, les hommes n'ont pas de plus grand ennemi que le juif* [...]. *Pour leurs croyances, ils méritent non seulement la potence, mais aussi le bûcher.* » Texte du jeune Heidegger : « *La santé du peuple, dans son âme et dans son corps, voilà ce qu'a cherché ce prédicateur vraiment apostolique.* »

Peut-être le séminariste ignorait-il les zones d'ombre de cette « *tête de génie* », comme il dit. Peut-être feignait-il de n'en rien savoir. Erreur de jeunesse ? Rien n'est moins sûr. Le 2 mai 1964, à soixante-quinze ans, dans sa bonne ville natale de Messkirch, le philosophe, célébrissime, donne une conférence... sur le Père Abraham a Sancta Clara. *Cette fois, il le cite : « Un chef militaire a frappé de plein fouet la tête des Turcs ; têtes et chevelures roulèrent comme des casseroles.* » Et le vieil Heidegger voit toujours, dans l'homme qui a écrit cela, « *un maître pour notre vie et un maître pour notre langue* ».

Un classique du national-socialisme

Entre ces deux pôles immobiles, la position politique de Heidegger n'aurait pas varié. En 1923, déjà, alors qu'il enseigne la théologie à Marbourg, l'association étudiante *Akademische Vereinigung* – « apolitique »... mais excluant de ses rangs « *tout élément juif ou de couleur* » – recommande chaleureusement de suivre ses cours. En 1930, c'est au cours d'une fête de la « Patrie badoise » que Heidegger prononce la première version (non publiée) de la conférence intitulée « L'essence de la vérité ». Le président d'honneur est Eugen Fischer, fondateur et dirigeant, depuis 1927, de l'Institut d'hygiène raciale. Le *rôle bien connu de cet organisme* dans les expériences conduites par les SS dans les camps de la mort n'empêchera par Heidegger d'adresser, en 1960, un de ses livres à Eugen Fischer, avec ses « *cordiales salutations de Noël et ses vœux de Nouvel An* ».

Le rectorat ne serait donc ni un épisode ni une parenthèse. Au printemps 1933, le pays de Bade est mis au pas : les sociaux-démocrates sont en camp, les syndicats muselés, les juifs molestés. Le 1er mai, Heidegger adhère au Parti nazi. Les archives révèlent qu'il en resta membre jusqu'en 1945, payant ponctuellement ses cotisations. De l'année d'activité du recteur de Fribourg, Victor Farias dresse un tableau consternant. Il y a le fameux discours du 27 mai 1933, que l'on connaît déjà. *On sait moins*, en revanche, qu'il devint une sorte de classique du nazisme, très prisé des organisations étudiantes. Il fut réédité par trois fois, dont la dernière, à cinq mille exemplaires, en 1937, en un temps où la censure exigeait du solide.

Au cours de sa gestion, Heidegger en fait trop. Il s'engage à fond dans des mesures destinées à révolution*ner l'Université, à changer la vie des* étudiants dans le sens de la conception national-socialiste du monde. S'il démissionne aussi brusquement, ce n'est pas saisi d'un repentir soudain, ou pour manifester une tardive résistance, mais parce que sa frac*tion a été battue*. Sa *désillusion*, selon Victor Farias, fut de voir Rudolf Hess remplacer Röhm, c'est-à-dire une ligne SS de gestion du pouvoir et de compromis efficaces l'emporter sur le courant populiste et radical des SA. Ainsi, *par la suite, les dirigeants nazis se* seraient-ils méfiés, non pas d'un possible adversaire, mais d'un « révolutionnariste » trop impétueux.

Méfiance toute relative. En 1945, Heidegger dira qu'après le 30 juin *1934 (la « nuit des longs couteaux* », l'élimination des SA), ceux qui acceptaient des fonctions officielles à l'Université savaient avec quel pouvoir ils travaillaient. Or lui-même participe, en septembre 1934, à l'élaboration d'un projet d'« *Académie des professeurs du Reich* », sorte d'institut d'élite destiné à former les maîtres de l'avenir. A la demande du secrétaire d'Etat Wilhelm Stukart (un des auteurs des lois raciales de 1935, qui participera à la conférence de Wannsee mettant en route la « solution finale » et sera jugé à Nuremberg comme criminel de guerre), Heidegger soumet un projet détaillé. Il y est notamment question de « *repenser la science traditionnelle à partir des interrogations et des forces du national-socialisme* ».

Un dossier accablant

Enfin, selon Victor Farias, le régime n'a jamais réduit au silence *ni maltraité Heidegger. Des articles* du philosophe paraissent dans des recueils très contrôlés ou y font l'objet de remarques élogieuses. Le pouvoir admet encore que Kurt Schelling, nommé à une chaire dans Prague occupée, fasse, en mars 1940, des références appuyées aux concepts heideggeriens – à un moment où la guerre idéologique ne tolère pas de faille. En janvier 1944, en pleine pénurie de papier, le ministère *accorde une livraison aux* éditions Klostermann pour publier les œuvres de Heidegger.

Certes, le philosophe n'avait pas que des amis chez les SS, et Rosenberg, par exemple, lui était ouvertement hostile. Mais pour transformer quelques croche-pieds en persécution, il faut un orgueil démesuré – et quelque indécence, si l'on songe à ce que « persécution » désignait, sous la botte de la Gestapo, pour ceux qui ont sauvé l'honneur du peuple allemand.

En somme, on peut bien imaginer que Heidegger n'a pas du tout été nazi. Mais toute une *série* de gens, assez pointilleux sur la sélection, l'ont considéré comme tel, du début à la fin. Ils l'ont jugé « sûr », et l'ont sollicité. Lui-même n'a pas dit un mot, pas fait un geste pour dissiper ce malentendu. Bref, le dossier de Victor Farias est accablant.

Dr Jekyll et Mr. Hyde

Ce jugement ne résout rien. Car il faut *se demander : qui, ou quoi*, ce dossier accable-t-il ? L'homme Heidegger, dans la part politique de sa vie ? Indiscutablement. La pensée de Heidegger, dans la portée philosophique de toute son œuvre ? C'est là qu'il ne faut pas se hâter – pas autant que l'auteur, qui a tôt fait de confondre un homme et une œuvre philosophique.

Il est, en effet, totalement impossible de réduire toute la démarche de cette œuvre considérable à son environnement idéologique ou aux agissements cachés de son auteur. Vouloir jeter à la poubelle les œuvres complètes du philosophe avec les saletés du militant serait un geste aussi dérisoire qu'absurde. Ce n'est pas ainsi qu'on échappera, en philosophie, à Heidegger. Les changements de perspective qu'il a introduits dans la pensée en reposant la question de l'être ne se peuvent balayer au nom de quelque crapulerie, même bien attestée. On ne saurait vouloir faire l'économie pure et simple de ses méditations sur l'existence, l'histoire, ou le devenir de la technique – entre autres. Que l'on *veuille penser avec ou contre* Heidegger, ses positions politiques ne sont pas, en tant que telles, fondatrices d'arguments philosophiquement pertinents.

Ce qui précède est encore trop simple. Car il est, aussi, totalement impossible de faire comme si cette boue n'existait pas, comme si elle *demeurait purement externe* à sa pensée. Le cours de l'histoire ne glisse pas sur les philosophes comme l'eau sur les canards. Depuis quand pourrait-on philosopher d'un côté et agir de *l'autre*, sans que jamais la pure abstraction et l'activité infâme soient rapprochées ? Comment pourrait-on désormais lire Heidegger-Dr Jekyll en se débarrassant totalement de Heidegger-Mr. Hyde ? Il n'y a pas de solution *finale : les voilà indissolublement* liés.

La tâche qui attend sera de penser le lien obscur qui les unit. Le mérite de l'enquête de Victor Farias est d'y contraindre. Tâche philosophique – difficile et longue. Pour faire image, il faut désormais tenter de se représenter, conjointement, le berger de l'être *dans le châlet* de Todtnauberg et l'homme sombre qui dactylographie, le soir, une lettre dénonçant un ami. Tant que nous n'y parviendrons pas et que nous trouverons refuge sur un seul des deux versants, il est à craindre que *l'essentiel de l'époque, et de nous-mêmes*, ne nous file entre les doigts.

★ **HEIDEGGER ET LE NAZISME, de Victor Farias. Traduit de l'espagnol et de l'allemand par Jean-Baptiste Grasset et Myriam Benarroch. *Préface de Christian Jambet. Editions* Verdier, 336 p., 125 F.**

(1) Heidegger a publié en 1945 un texte intitulé *Die Rektorat 1933-1934*, et il revient sur ces faits dans un entre*tien accordé en 1966 au Spiegel*, et publié à titre posthume (*Réponses et questions sur l'histoire et la politique*, Mercure de France, 1977). On peut également se reporter à l'entretien que Jean Beaufret nous avait accordé (*Le Monde* du 27 septembre 1974), reproduit dans le recueil *De l'existentialisme à Heidegger* (Vrin, 1986).

Au Courrier du Monde

PRÉCÉDENT

Ludendorff et les juifs

M. Le Pen a assuré « *ses compatriotes juifs français* » que « *la France a le même amour pour tous ses fils, quelles que soient leur race ou leur religion* » (*le Monde* du 19 septembre).

Pendant la guerre de 1914-1918, le général (plus tard maréchal) Ludendorff, chef de l'armée allemande et plus tard un des puissants soutiens de Hitler, avait fait placarder dans toutes les villes polonaises occupées par les forces du Reich un manifeste portant sa signature, s'adressant en yiddish à « *Mes chers juifs de Pologne* » (Zu meine lieben Jiden in Poilen).

On connaît la suite.

CLAUDE K. BERLOWITZ
(Neuilly-sur-Seine).

INQUISITION

« Tuez-les tous ! »

Jean-Yves Lhomeau, dans *le Monde* du 1er octobre, cite le mot fameux : « *Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens !* » Il attribue cette belle injonction à « *un certain Dominique* », alors que la tradition la prête à l'abbé Amalric, lequel ne se prénommait pas Dominique, mais Arnaud. On dira que l'article perd un peu de sa saveur allusive ; mais que l'auteur se rassure, l'histoire confirme pour l'essentiel son analyse : « *Plusieurs historiens assurent que saint Dominique était à la tête des troupes, un crucifix de fer à la main, encourageant les croisés au carnage.* » Voltaire, *Essai sur les mœurs.*

ANDRÉ BOUVET
(Rumilly, Haute-Savoie).

[NDLR – La célèbre formule « *Tuez-les tous* » est en effet attribuée traditionnellement à Arnaud Amalric (1150-1226), abbé de Cîteaux, lors de la croisade contre les albigeois, en 1209. Mais cette citation est considérée comme apocryphe et n'a été rapportée par aucun témoin direct. Elle figure seulement dans un récit de la croisade écrit à la fin du treizième siècle par un moine allemand, Césaire de Heisterbach.]

CITATION

Kleist et nous

Je me permets de vous adresser la traduction d'un texte de Heinrich Kleist, paru dans le petit ouvrage, « *Sur le théâtre des marionnettes* », qui est d'une actualité surprenante : « *Si on se demande pourquoi on joue si rarement les œuvres de Goethe, on répond en général que ces pièces, si excellentes qu'elles soient, ne remplissent guère la caisse du théâtre selon des expériences répétées.* »

Kleist fait suivre les considérations sur la concurrence libre et écrit ensuite : « *Mais là où le théâtre détient un privilège exclusif, là il pourrait se perdre tout à fait. La direction d'une telle institution a l'obligation de tenir compte de la critique et a besoin d'un contrôle supérieur de l'Etat, ceci à cause de son penchant naturel de plaire à la foule.* »

Ce texte a été écrit avant 1817. TF1 n'existait pas.

JEAN HEINEMANN
(Roquefort-les-Pins, Alpes-Maritimes).

JARDINS

Roses, culture et communication

L'un des principaux attraits des jardins du Palais-Royal, c'est, encadrant le vert des pelouses, leurs somptueux parterres de roses odorantes, roses et rouges. Ou, pour être plus précis, c'était.

Dès leur apparition, les jeunes pousses faisaient l'objet de soins attentifs. On les recouvrait de treillis destinés à les protéger des déprédations des oiseaux. Les boutons une fois éclos, les plants, arrosés, émondés et entretenus avec amour, donnaient à partir de juin une abondante floraison qui se prolongeait très tard dans la saison : en 1985, la dernière rose s'est épanouie le 23 décembre.

Depuis le printemps 1986, plus de treillis, plus d'émondage, plus d'entretien. Laissées à l'abandon, les roses ne tardent pas à se flétrir, à s'effeuiller, à sécher sur pied, à prendre des teintes mourantes. Les rouges tout particulièrement.

M. Poher, lui (de l'autorité de qui, on le sait, dépendent le palais du Luxembourg et ses jardins), veille jalousement sur ses poires et ses parterres. Que notre ministre actuel de la culture et de la communication – sous la tutelle de qui, des écriteaux le rappellent, est placé le domaine du Palais-Royal, – n'en fait-il autant pour ses roses ? En fait de culture, les roses ont, de tout *temps, été chantées par les* poètes ; et, en fait de communication, la tradition populaire a toujours parlé d'un langage des fleurs.

Ne pourrait-on voir là un acte manqué de la part de M. Léotard ?

CLAUDE NOËL
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

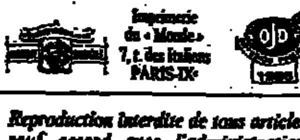
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse *définitifs* ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Au sommet de Vancouver

Les pays du Commonwealth vont débattre de la politique des sanctions à propos des îles Fidji et de l'Afrique du Sud

La reine Elizabeth II d'Angleterre, *en visite* officielle au Canada, devait inaugurer mardi 13 octobre, à Vancouver, le sommet biennal des quarante-neuf pays membres du Commonwealth. *Ce club* des nations de l'ancien empire britannique aura à *traiter du* problème des îles Fidji, théâtre d'un coup d'Etat *mené* par le colonel *Sitiveni Rabuka, le 25 septembre dernier, qui a* aboli la Constitution et proclamé la République après s'être lui-même nommé chef du gouvernement. Les pays du Commonwealth se pencheront aussi sur le dossier sud-africain, à un moment où Mme Thatcher est moins disposée que jamais à adopter de quelconques sanctions.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Viendra, viendra pas ? Le représentant de l'une des plus petites nations du Commonwealth risque d'être le grand absent de la réunion de Vancouver. En accord avec le secrétariat *général* du Commonwealth, M. Brian Mulroney, hôte du sommet, n'a envoyé qu'une seule invitation au gouverneur général de l'archipel des Fidji, Penaia Ganilau, « *seule source d'autorité reconnue* ».

Il s'agira en fait, pour le sommet, de déterminer si l'archipel peut encore faire partie du Commonwealth et, s'il y a lieu, d'adopter des sanctions pour contraindre l'auteur du coup d'État à respecter les règles de la démocratie et les droits de l'homme. Le colonel Rabuka se propose en effet d'affirmer la suprématie politique de la minorité d'origine mélanésienne de l'archipel (45 % de la population), aux dépens de la communauté d'origine indienne (49 % de la population).

Au cas où le représentant officiel de la couronne britannique choisirait par prudence de rester dans ses îles troublées, des « *personnalités fidjiennes de haut rang* » pourraient être consultées de façon informelle « *en marge du sommet* » ».

Les membres du Forum du Pacifique-sud devront notamment décider d'emboîter ou non le pas à l'Inde qui, le 10 octobre, a suspendu ses relations commerciales et sa coopération technique avec les îles Fidji, en guise de protestation contre la tentative de « *priver une majorité de citoyens de leurs droits légitimes, principalement sur la base de leur origine.* »

La nouvelle stratégie du Canada

Une mise au ban du Commonwealth assortie de sanctions serait très préjudiciable à l'économie de l'archipel, qui ne peut guère se passer ni des échanges avec ses voisins australiens et néo-Zélandais ni de l'aide au développement que les pays du Commonwealth lui accordent.

Ces derniers pourront aussi opter pour l'envoi d'un « comité de sages » susceptible d'encourager le dialogue et de ramener le colonel Rabuka à la raison. C'est du moins ce que souhaitent deux ex-ministres du gouvernement fidjien déchu, arrivés à Vancouver.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, les partisans d'un renforcement des sanctions décidées lors d'un mini-sommet organisé à Londres l'an passé sont de plus en plus isolés. Principal partenaire commercial de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth, la Grande-Bretagne a toujours exclu de telles mesures. Mme Thatcher fait actuellement valoir que celles qui ont été utilisées — par le Canada notamment — ont été totalement inefficaces et ont parfois porté préjudice à la population noire.

La valeur des importations et des exportations de l'Afrique du Sud pour les six premiers mois de cette année dépasse celle de 1986. Pretoria prévoit de plus un excédent commercial au terme de cet exercice financier.

Le Canada privilégiera cette fois une stratégie oblique en proposant *un accroissement substantiel* de l'aide aux pays de la ligne de front, afin de les soustraire à la domination économique de leur puissant voisin sud-africain, qui contrôle une grande partie de leurs moyens de transport et de leurs sources d'approvisionnement. Le Mozambique, littéralement pris en otage par Pretoria au niveau économique, a *d'ailleurs été* convié au sommet du Commonwealth, dont il n'est pas membre. Ottawa n'a pas exclu d'apporter une aide militaire qualifiée de « non meurtrière » à ce pays exsangue, pour protéger les projets de coopération devenus la cible privilégiée des guérilleros de la *Renamo. Les autorités de Pretoria* sont toujours soupçonnées de soutenir activement ce mouvement.

Les pays du Commonwealth se pencheront aussi sur les problèmes Nord-Sud. Le Canada devrait annoncer qu'il renonce à réclamer *une dette totale de quelque 260 millions* de dollars américains contractée par le Kenya, la Zambie, le Ghana, le Nigeria, le Zimbabwe et le Swaziland. Ottawa avait accordé le mois dernier une remise de 244 millions de dollars aux pays les *plus pauvres de la francophonie.*

MARTINE JACOT.

A l'UNESCO

Les «libertés académiques» dans les territoires occupés par Israël à l'ordre du jour du conseil exécutif

Le troisième tour de l'élection du directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture devait se dérouler mardi 13 octobre dans l'après-midi au sein du conseil exécutif de l'UNESCO, réuni à Paris depuis plusieurs jours. Le revirement français en faveur du directeur sortant, le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow *(le Monde* daté 11-12 octobre), arrivé en tête aux deux premiers tours (dix-huit voix sur cinquante), n'a pas fini de susciter des remous, notamment au sein des Douze.

La déclaration de M. Mitterrand au cours de son récent voyage en Amérique du Sud, selon laquelle, en cas de blocage, la candidature de M. Enrique Iglesias, ministre uruguayen des affaires étrangères, *« serait accueillie avec grande satisfaction »*, n'a fait qu'ajouter à l'incertitude.

Cependant, le conseil exécutif — organe décideur de l'UNESCO regroupant, selon le système du tourniquet, cinquante personnalités d'autant de pays — n'a pas que des occupations électorales. Parmi les rapports sur d'autres thèmes qu'il a déjà eu à examiner au cours de la présente session figure celui consacré aux universités palestiniennes que la conférence générale de l'UNESCO, réunie à Sofia en 1985, avait permis de demander au Père Edouard Boné, religieux belge, professeur à l'université catholique de Louvain-la-Neuve.

Après une enquête de quinze mois qui l'a mené notamment en Israël, dans les *territoires* arabes *occupés* de Cisjordanie et Gaza et en Jordanie, et au cours de laquelle il a entendu « *cent cinquante personnes de tous bords* », le Père Boné « *a remercié pour leur collaboration généreuse tant les autorités israéliennes que les présidents des universités* [palestiniennes] *et leurs collaborateurs à tous les échelons* ».

« *Les dix-sept universités palestiniennes* » (1) sises dans « *les territoires administrés* », selon l'euphémisme israélien, ont toutes été fondées, ou du moins érigées, au rang universitaire depuis l'invasion de l'armée israélienne en 1967. Elles comptent, en 1987, plus de dix-sept mille étudiants et sont à la disposition d'une population de un million trois cent mille habitants arabes. Des initiatives privées, approuvées par les occupants, sont à l'origine de ces établissements qui fonctionnent grâce à un mécénat drainant annuellement vers eux plus de 200 millions de francs.

Le Père Boné avait à se prononcer « *sur l'exercice des libertés académiques* » dans les territoires occupés. Il a constaté que les universitaires et étudiants palestiniens se plaignaient particulièrement de « *détentions, de perquisitions et de fermetures fréquentes* » de leurs institutions ; de « *censure* » pour certains ouvrages ou publications ; de « *taxes exorbitantes* » sur le matériel professionnel importé.

Une « autre forme de ségrégation »

Pour les fermetures, tout en admettant l'argument israélien de « *sécurité* » dans les périodes de forte tension, le rapporteur le rejette quand il est invoqué « *durant des semaines, voire des mois, à propos de telle université désertée par ses étudiants* ». Il n'a pu établir si les périodiques non parvenus aux universités étaient victimes de la censure ou des déficiences postales. Quant aux taxes, il les a, dans certains cas, qualifiées d'« *autre forme de ségrégation* ».

Parmi les mesures préconisées par le religieux belge figurent : le renforcement du conseil privé palestinien pour l'éducation supérieure, créé en 1977 « *afin de coordonner le travail des dix-sept universités, mais dont le pouvoir ne laisse pas d'être limité* » ; le soutien « *aux projets académiques des universités* » ; « *la sensibilisation du monde académique international* » auxdits projets.

Si l'autorisation de fonder ces universités illustre « *la philosophie d'une occupation intelligente* », en revanche, estime le Père Boné, « *la simple « répression » jugée nécessaire pour motif de « sécurité » constitue en elle-même un détonateur permanent et détermine l'escalade du processus* [de violence] ».

« *Catalyseurs de la conservation de l'identité culturelle palestinienne, les universités des territoires arabes ne sauraient éviter d'apparaître comme des forces non violentes de résistance à l'occupation. Des personnalités israéliennes de premier plan nous ont confié que la cause profonde de l'agitation des étudiants* [palestiniens] *était l'occupation elle-même, source d'humiliation permanente et de frustration profonde.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il s'agit des cinq universités de Cisjordanie et Gaza et de collèges d'enseignement supérieur.

Une conférence sur les relations Est-Ouest

Comment l'Occident doit-il réagir au gorbatchévisme ?

SAINT-PAUL (Minnesota)
de notre envoyé spécial

Faut-il aider le chef du PC soviétique dans sa politique de réformes et comment ? Celle-ci est-elle un « *défi* » pour l'Amérique ? Ces questions et bien d'autres ont été au centre de la conférence qui a réuni pendant trois jours, à Saint-Paul, l'une des deux villes « jumelles » du Minnesota, cent cinquante participants, ministres, professeurs, hommes d'affaires, de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique, y compris une petite minorité de représentants de l'Europe de l'Est.

L'une des originalités de l'Institut pour les études de sécurité Est-Ouest, organisateur de ce rassemblement, est, en effet, d'associer à ses activités les petits pays du pacte de Varsovie. C'est ainsi que l'ambassadeur de la RDA à l'ONU, M. Ott, a succédé à quelques heures de distance à la tribune de la conférence, à M. Genscher, vice-chancelier du gouvernement de Bonn.

En fait, ces deux discours furent peut-être les moins divergents de tous. Développant les idées de son allocution de Davos, au début de cette année, au cours de laquelle il avait appelé l'Occident à « *prendre M. Gorbatchev au mot* », M. Genscher s'est lancé dans un panégyrique ému de l'évolution en cours à Moscou. Selon lui, ce serait « *une erreur de dimension historique* » de « *manquer l'occasion* » offerte par ces changements que l'Occident doit encourager « *par ses actions et par ses réactions* » : il convient de « *surmonter toute timidité* » et « *ne pas se laisser arrêter par des pensées démodées et des antipathies profondes* » afin d'établir au plus vite un « *nouvel ordre des relations Est-Ouest avec les dirigeants soviétiques* ».

Vingt-trois négociations

Pas si vite, répondirent plusieurs participants, notamment français, anglais et américains. Pour ces sceptiques, la « *nouvelle pensée* » soviétique n'est après tout que « *le début de la pensée* » tout court, une conversion des dirigeants soviétiques au bon sens, après des décennies d'aveuglement : ce n'est pas parce que M. Gorbatchev enfonce des portes ouvertes depuis longtemps en Occident que ce dernier doit s'extasier, encore moins y voir un « *défi* ».

M. Whitehead, numéro deux du département d'Etat américain, préféra parler, pour sa part, de « *défi de l'Amérique à M. Gorbatchev* ». Les changements à Moscou, dont « *nous sommes loin de comprendre les raisons* » et qui restent « *arbitrairement réversibles* » doivent, selon lui, inciter à réfléchir « *non pas sur la nouveauté de ce qui se passe en URSS* » mais sur « *la distance qui reste encore à parcourir* » pour passer à un Etat de droit.

Tous sont bien d'accord cependant pour apprécier les concessions de M. Gorbatchev en matière de désarmement et pour relever des changements prometteurs du langage soviétique en politique étrangère : la notion chère à Brejnev de « *changement du rapport des forces en faveur du socialisme* » a fait place à celle de « *suffisance militaire* » (une idée de l'ancien président Nixon dans les années 70) et d'une sécurité assurée par le dialogue politique plus que par les arsenaux.

La reconnaissance de l'interdépendance des nations se traduit, dans les dernières proclamations de Moscou, par l'acceptation d'un arbitrage international des conflits et d'un rôle accru pour les efforts de paix multilatérale. M. Whitehead a révélé que Soviétiques et Américains communiquent en ce moment par pas moins de vingt-trois canaux de négociation simultanés sur toute sorte de sujets, « *un record historique* ».

Un test : l'Afghanistan

Pour une majorité des Américains, en tout cas pour les représentants du gouvernement Reagan, il est possible d'aider M. Gorbatchev à remettre sur pied son économie, mais en lui faisant payer le prix sur les droits de l'homme, l'Afghanistan, le Nicaragua, etc. Le sénateur démocrate Bradley pense, lui aussi, que, tout comme le FMI exige certaines politiques économiques de ses *débiteurs du tiers-monde*, de même les prêts occidentaux à l'URSS devraient être liés à des réformes de la gestion à Moscou.

Tel n'est pas l'avis des hommes d'affaires. M. Kendall, président de Pepsi-Cola, qui venait de rentrer de Moscou, a estimé que M. Gorbatchev va au-devant de très sérieuses difficultés d'ici deux à trois ans. Il convient donc de l'aider à faire sortir son pays de sa condition de « *nain économique* », une situation qui « *n'est pas de notre intérêt* ».

De même, l'ancien vice-président Walter Mondale, venu en voisin, a rappelé que Washington avait, en son temps, « *soutenu et encouragé M. Deng Xiaoping à promouvoir ses réformes en répondant à ses initiatives et en passant une série d'accords avec la Chine* ». Il a souhaité une attitude analogue à l'égard de M. Gorbatchev aujourd'hui.

Un rapport préparé avant la rencontre par un groupe de travail dirigé par M. Joseph Nye, de l'université Harvard, ne va pas aussi loin. Tout en souhaitant une entrée de Moscou au GATT et au FMI, ainsi que la levée de l'amendement Jackson liant les crédits à l'émigration des juifs soviétiques, il fait valoir que le test de la « *nouvelle pensée* » soviétique sera l'autodétermination de l'Afghanistan. Une majorité de participants ont ajouté à ce test la situation en Europe de l'Est, à la fois point faible et banc d'essai du gorbatchévisme.

MICHEL TATU.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Plusieurs Blancs poignardés à Johannesburg

La police sud-africaine a mis en *garde*, le lundi 12 octobre, les Blancs contre la formation de groupes d'autodéfense après les violences *raciales qui ont fait deux morts* et au moins neuf blessés, samedi, dans les parcs des banlieues blanches de Johannesburg. *De tels groupes* auraient été formés pour lutter contre les Noirs qui utilisent les équipements publics des banlieues blanches. « *Ils ne seront pas tolérés* », a déclaré le porte-parole de la police.

Samedi, deux Blancs, supporters de rugby, ont été tués à *coups de* poignard à la sortie du stade Ellis Park, situé au centre de Johannesburg. Six autres personnes ont été *blessées à coups* de poignard dans le parc de la vallée de Bezuidenhout, dans les quartiers est de la ville, où *les policiers ont dispersé* au gaz lacrymogène une foule de Noirs qui les attaquaient à coups de pierres et de bouteilles.

Selon le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Volk, ces meurtres ont été commis « *de sang-froid* » et leurs responsables sont pour la plupart des jeunes Noirs « *saouls* ».

Le ministre a *mis en cause* le Comité de soutien des parents de détenus (DPSC), groupe de défense des droits civils qui a lancé une campagne pour la *libération* d'enfants détenus. « *Le DPSC, qui plaide constamment l'innocence de tels jeunes, devrait s'informer des horribles incidents du week-end* », a-t-il déclaré. — *(AFP.)*

Luxembourg

Progrès importants des Verts aux municipales

Les deux partis écologiques *luxembourgeois ont réalisé une percée* significative au premier tour des élections municipales qui se sont déroulées dimanche 11 octobre au *Grand-Duché*.

Malgré une lutte fratricide, le Parti vert alternatif et le Parti écologiste, qui présentaient pour la première fois des candidats à un scrutin municipal, *ont* obtenu au moins un mandat là où ils sollicitaient les suffrages des électeurs. Les Verts ont ainsi recueilli 10,4 % *des voix dans la seule ville de Luxembourg*, prises pour l'essentiel à l'électorat chrétien-social et socialiste.

Le Parti socialiste, actuellement *au pouvoir dans la coalition* gouvernementale, perd 2 points, mais reste la principale formation politique luxembourgeoise avec 36,17 % des voix. Son *partenaire* de coalition, le Parti chrétien-social, se maintient avec 34,65 % des voix (+ 0,14 point). *De leur côté*, les libéraux (Parti démocrate), avec 21,8 % des voix (+ 0,5 point), consolident leur position.

La catastrophe de Tchernobyl et *l'opposition à la mise en service de* la centrale nucléaire française de Cattenom, située à quelques kilomètres à vol d'oiseau de la frontière franco-luxembourgeoise, ont *profité aux* Verts, *qui ont* doublé leur pourcentage de voix par rapport aux élections législatives de 1984. — *(AFP.)*

Pologne

Solidarité juge les projets de réforme de l'équipe Jaruzelski

Dans sa première réaction à l'annonce de l'organisation, le 29 novembre prochain, d'un *référendum sur la réforme* économique, M. Lech Walesa a annoncé, lundi 12 octobre, que son organisation allait faire parvenir au Sejm (Parlement) des *propositions précises pour* la formulation de la ou des questions qui seront posées à la population. Interrogé par l'Agence France-Presse, le président de Solidarité a également indiqué qu'il ne jugeait pas « *satisfaisants* » les projets de réformes proposés par l'équipe du *général* Jaruzelski, et qui n'ont, a-t-il dit, « *aucune chance* » de devenir réalité sans un « *véritable pluralisme économique, syndical et politique* » *et sans la mise en place de* « *véritables structures d'autogestion dans les entreprises* ».

Dans le cas où les suggestions du syndicat dissous ne seraient pas prises en compte par le Sejm, *M. Walesa demanderait à ses partisans*, a-t-il affirmé, de *simplement* inscrire le nom de Solidarité sur les bulletins de vote. Cette position semble relever essentiellement d'une *tentative de pression sur le pouvoir* afin que les réformes politiques promises par le général Jaruzelski aient une réelle ampleur.

Yougoslavie

Limogeage du directeur du quotidien « Politika »

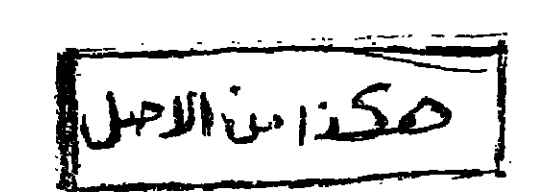
M. Ivan Stojanovic, directeur de Politika, le plus influent des quotidiens de Belgrade, a été démis de ses fonctions le lundi 12 octobre à *l'issue d'une réunion de la présidence* de l'Alliance socialiste de Serbie.

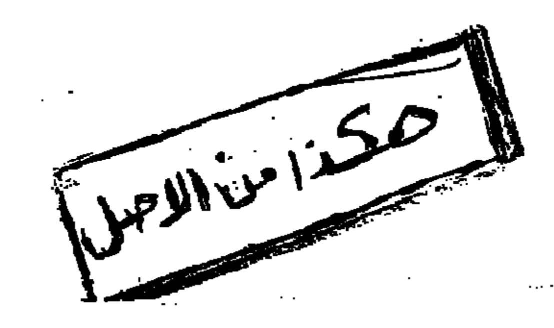
M. Stojanovic ainsi que le chef du parti de Belgrade, M. Dragisa Pavlovic, avaient été *critiqués* au mois de septembre lors d'un *plénum* houleux retransmis en direct par la télévision yougoslave. Le plénum avait vu la *victoire des « durs »* — partisans d'une action énergique contre le nationalisme albanais au Kosovo, dirigés par M. Slobodan Milosevic, *président du parti serbe* — sur les modérés favorables au dialogue et opposés à la résurgence du nationalisme serbe.

Par ailleurs, la Cour suprême de Serbie a ordonné le 13 octobre la mise en liberté provisoire du journaliste indépendant Milovan Brkic *jusqu'à l'examen* de l'appel interjeté par ses avocats.

Spécialisé dans les affaires de corruption, Milovan Brkic, trente *et un ans, avait été appréhendé* le 29 septembre, et condamné à cinquante jours de prison.

Il lui était reproché d'avoir publié en juin dernier un article « *offensant* » pour certains dirigeants de la Ligue des communistes de Serbie et susceptible de « *troubler l'opinion publique* ». L'article, publié dans la revue *slovène Katedra*, n'avait jamais vu le jour, le numéro en question ayant été interdit avant sa distribution.




هكذا من الأصل

Asie

SRI-LANKA : la bataille de Jaffna entre l'armée indienne et les rebelles tamouls

« Pas de quartier pour les Tigres »

COLOMBO
de notre envoyé spécial

« Bonnes nouvelles du front » : « Pas de quartier pour les Tigres » (tamouls) : le titre et la conclusion de l'éditorial de l'officieux *Daily News* du mardi 13 octobre, résume de façon laconique l'appréciation que porte la majorité cinghalaise de Sri-Lanka sur une guerre que l'on préfère ici baptiser de lutte « anti-terroriste », un « front » un peu irréel, situé à 400 kilomètres au nord et isolé par un cordon sanitaire indien.

Sous les dernières et violentes pluies de mousson, Colombo offre son visage habituel de capitale hybride, moitié Amérique industrieuse moitié ville asiatique au charme colonial désuet. A contempler la vue superbe du bord de mer et les gamins qui s'entraînent au cricket sur des terrains rudimentaires, l'impression se confirme que cette guerre est étrangère. Elle l'est en partie.

Six mille soldats indiens bouclent la région nord et poursuivent dans la péninsule de Jaffna des opérations meurtrières, en quête d'une paix impossible. Dernier bilan officiel : cent soixante-trois morts dans les rangs des Tigres tamouls, dix-huit tués parmi le contingent militaire indien, qui déplore également soixante-dix-neuf blessés.

Troupes d'élite indiennes

New-Delhi poursuit ici la guerre à la demande des autorités sri-lankaises, qui se sont dépossédées de toutes prérogatives sur leur propre sol, au moins s'agissant de la partie nord du pays. Un porte-parole de l'ambassade indienne à Colombo a confirmé lundi soir que le *« nettoyage »* du bastion tamoul de Jaffna était l'affaire *« exclusive »* des troupes d'élite indiennes composées notamment du régiment de la « Maharatta Light Infantery », qui, en d'autres temps, s'est illustré sur des champs de bataille prestigieux, les Flandres, la Mésopotamie, El Alamein, Cassino.

Colombo à l'évidence n'est pas mécontente que cette « besogne » soit accomplie par un pays, l'Inde, dont elle admet aujourd'hui le rôle de puissance régionale. Le gouvernemenet de M. Jayawardene, le président sri-lankais, se débrouillera ensuite avec son opposition pour colmater les brèches de la « souveraineté nationale », à charge pour New-Delhi de trouver une explication satisfaisante à offrir aux quelque cinquante-cinq millions de Tamouls indiens préoccupés malgré tout du sort de leurs « cousins » sri-lankais, même s'il s'agit de « Tigres déchaînés ».

De la bataille de Jaffna, on ne recueille ici que des échos sous la forme de communiqués rendus publics par l'ambassade indienne et qui s'étalent, sans autres commentaires, en première page des journaux sri-lankais. Dans leur sécheresse toute militaire, les voici : la force indienne de maintien de la paix poursuit ses opérations de ratissage dans toute la péninsule et se heurte à une forte résistance, comme paraît le démontrer l'engagement de troupes parachutistes qui sont héliportées en différents endroits de Jaffna.

Des armes lourdes sont utilisées des deux côtés mais les affrontements prennent parfois l'allure de combats de rue qui, inévitablement et en dépit du mutisme officiel indien sur ce sujet, doivent faire des victimes parmi la population civile. L'armée indienne n'a curieusement identifié que treize corps de combattants des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), les autres, si l'on comprend bien, étant des morts anonymes. Le haut commandement indien n'a aucune estimation sur le nombre des victimes parmi les « terroristes », le chiffre de cent soixante-trois morts (deux cent cinquante de source sri-lankaise) résultant de l'interception de liaisons radio entre les Tigres de Jaffna et leurs bases arrière situées dans la région indienne de Madras.

Selon les écoutes radio, le chef des Tigres, M. Velupillai Prabhakaran a envoyé de nombreux messages à ses commandants régionaux pour leur demander des renforts. Afin d'empêcher tout ravitaillement par mer en provenance de l'Etat indien du Tamil-Nadu, les marines indienne et sri-lankaise multiplient d'autre part les patrouilles communes dans le détroit de Palk qui sépare le sud de l'Inde de l'ancienne Ceylan et l'aéronavale effectue de nombreuses reconnaissances aériennes. Dans le Tamil-Nadu, les forces paramilitaires indiennes se livrent également à des opérations de ratissage pour démanteler la résistance tamoule, espérant de surcroît mettre la main sur M. Prabhakaran. Les autorités indiennes n'ont donné lundi aucun détail sur le sort qui sera réservé à leurs prisonniers dont le nombre atteint officiellement deux cent soixante.

Sur le « front » oriental, c'est-à-dire dans les zones de Baticaloa et Trincomalee, quelque cinq mille soldats indiens sont déployés dans la région et ne rencontrent actuellement qu'une résistance sporadique de la part des militants séparatistes. Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, il ne semble pas qu'il y ait d'opérations communes aux deux armées : les soldats sri-lankais patrouillent essentiellement dans les secteurs cinghalais et protègent les réfugiés dont le nombre, selon des estimations partielles, atteindrait vingt mille personnes alors que l'armée indienne tente de réduire les dernières poches de guérilla dans les zones à majorité tamoule.

Dans la région est, près de soixante-dix militants Tigres ont été faits prisonniers depuis le 9 octobre. Le porte-parole de l'ambassade indienne a d'autre part annoncé que New-Delhi allait acheminer des vivres, dans les prochains jours, pour les réfugiés. Enfin, lorsque ce sera « matériellement et physiquement » possible, la presse sri-lankaise et internationale sera autorisée à se rendre à Jaffna pour vérifier par elle-même les effets de la « pax indiana ».

LAURENT ZECCHINI.

CORÉE DU SUD : après le vote de l'Assemblée nationale

La nouvelle Constitution sera soumise à référendum le 27 octobre

L'Assemblée nationale coréenne a voté, le lundi 12 octobre, à la quasi-unanimité, l'approbation d'une nouvelle Constitution qui doit permettre d'introduire des réformes démocratiques et réinstitue l'élection du président de la République au suffrage direct. Il s'agit de la première Loi fondamentale à bénéficier de l'adhésion de toutes les forces politiques depuis que la Corée a obtenu l'indépendance à la fin de la deuxième guerre mondiale.

TOKYO
de notre correspondant

Depuis 1945, la Corée a connu huit régimes constitutionnels. La dernière Constitution date de la prise de pouvoir par M. Chun Too Whon en 1980. Le nouveau texte devra être soumis à référendum le 27 octobre et il entrera en vigueur le 25 février 1988, au lendemain de l'expiration du mandat de M. Chun.

La nouvelle Loi fondamentale stipule que la durée du mandat du chef de l'Etat est de cinq ans (et non plus sept, comme c'est le cas actuellement) et qu'il ne peut être renouvelé. Elle tend, en outre, à réduire les pouvoirs de l'exécutif et à renforcer le rôle du Parlement : les pouvoirs d'exception du président ont été limités et ils doivent faire l'objet d'une décision prise en conseil de cabinet.

Neutralité de l'armée

Le chef de l'Etat ne dispose plus du droit de dissoudre l'Assemblée. Celle-ci peut, en revanche, enquêter sur les actes des administrations et notamment sur l'utilisation des fonds publics. Les parlementaires n'ont pas le pouvoir de demander un vote de confiance, mais ils peuvent *« recommander »* au président la démission du premier ministre.

En ce qui concerne les libertés, le principe de la neutralité politique de l'armée (demandée par l'opposition) est inscrit dans la nouvelle Constitution. La compétence des cours martiales a, d'autre part, été restreinte. l'*habeas corpus*, déjà inscrit dans la Constitution précédente, a été réaffirmé. La censure et les autorisations préalables, d'autre part, ont été abolies et le droit de grève a été reconnu (les restrictions concernant les industries liées à la défense).

Le nouveau texte ne contient pas de réformes drastiques en matière de liberté : le législateur a considéré que l'individu bénéficie de l'expansion des droits prévus au titre de la collectivité ; en outre, l'arsenal judiciaire coréen est déjà assez sophistiqué et, en théorie du moins, il garantit les libertés essentielles. Jusqu'à présent, le grand problème a été l'application de ces principes, les pratiques répressives du pouvoir s'étant aisément et souvent largement écartées de la lettre du code pénal.

Dès que le nouveau texte sera approuvé par référendum, certaines de ses dispositions entreront en vigueur : notamment celle qui concerne l'élection du chef de l'Etat au suffrage direct. La majorité et l'opposition sont convenues que cette élection devrait avoir lieu avant le 20 décembre. D'ores et déjà, deux candidats se sont déclarés : M. Roh Tae Woo, président du Parti pour la justice (majoritaire) et dauphin désigné de M. Chon, mais qui, à la suite des manifestations de juin dernier, fut l'artisan du processus de démocratisation en cours, et M. Kim Youg Sam, président du Parti pour la réunification démocratique (opposition).

Deux autres candidats devraient annoncer incessamment leur intention de se présenter : M. Kim Dae Jung, la grande figure de l'opposition depuis le début des années 70, et un revenant sur la scène politique, M. Kim Jong Pil, ancien premier ministre de Park Chung Hee. M. Kim Dae Jung a pratiquement annoncé sa candidature, dimanche, confirmant une division de l'opposition, qui risque de compromettre ses chances dans la course à la présidence.

PHILIPPE PONS.

JAPON

La maladie de l'empereur Hirohito pose le problème de sa succession

TOKYO
de notre correspondant

La presse japonaise vient de révéler qu'à la suite de son opération, le 22 septembre dernier, l'empereur Hirohito a été dans un état très grave et a risqué une crise cardiaque et une paralysie des reins. Ces révélations, faites notamment à l'*Asahi* par le chirurgien, le docteur Morioka, qui a procédé à l'intervention, sont en contradiction avec les bulletins de santé rassurants de la maison impériale qui n'avaient fait état que de deux accès de fièvre.

L'empereur, qui a quitté l'hôpital le 7 octobre, a regagné son palais, où il est en convalescence. Si, pour l'instant, le monarque semble récupérer de manière satisfaisante son état de santé (la rumeur court qu'il pourrait souffrir d'un cancer du pancréas bien que la maison impériale ait affirmé le contraire) et son affaiblissement probable après une opération délicate à son âge (quatre-vingt-six ans) soulèvent la difficile question de sa succession ou de l'instauration d'une régence s'il est dans l'incapacité d'exercer ses fonctions.

Aux termes de la Constitution, certes, l'empereur n'a qu'un rôle symbolique. Ses fonctions n'en sont pas moins lourdes même si la maison impériale a cherché ces dernières années à les alléger : il doit notamment apposer son sceau sur 2 763 documents, assister à 57 cérémonies officielles et recevoir les hôtes étrangers. Jusqu'à présent, l'empereur a toujours refusé de renoncer à ses activités. Selon un sondage réalisé l'année dernière par le quotidien *Yomiuri*, 39 % des personnes interrogées souhaitent que les fonctions officielles de l'empereur soient assumées par son fils.

Le code de la maison impériale, réformé en 1947, ne comporte aucune disposition concernant l'abdication mais il prévoit l'institution d'une régence dans le cas d'une maladie grave du monarque. Il revient à un conseil de la maison impériale, composé du premier ministre, des présidents des deux Chambres et de membres de la famille impériale, de décider s'il y a lieu ou non d'instituer une régence. Actuellement, le prince héritier Akihito, âgé de cinquante-trois ans, exerce les fonctions de son père, mais à titre temporaire seulement.

Ph. P.

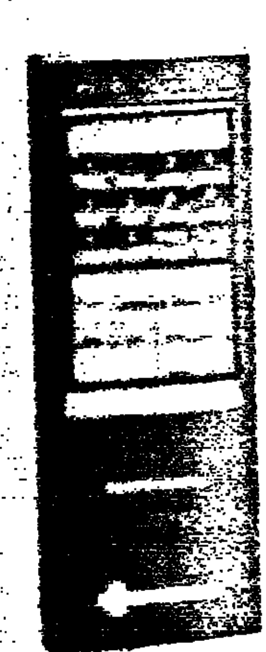
PHILIPPINES

Grève générale diversement suivie

Une grève générale d'une semaine pour revendiquer des augmentations de salaires de 10 pesos (3 F) a commencé, le lundi 12 octobre aux Philippines, à l'appel du Mouvement du 1er mai (KMU) et a été qualifiée de « succès » par le président de ce syndicat, M. Crispin Beltran. Le mouvement semble toutefois être diversement suivi.

Plus de quatre cents usines comportant environ deux cent cinquante mille membres du KMU (proche du Parti communiste clandestin) ont été touchées, a indiqué M. Beltran. Deux grévistes ont été blessés par des coups de feu tirés par l'armée à Manille, a-t-il précisé. La police a affirmé, de son côté, que les coups de feu avaient été tirés en l'air.

D'importantes forces de sécurité ont été mises en place à Manille, notamment autour du palais présidentiel, pour prévenir des troubles. Les observateurs ont noté que la grève avait été peu suivie dans les transports. Au palais présidentiel, des responsables ont estimé que la grève était un échec. Les syndicats conservateurs, qui ne s'associent pas au mot d'ordre, ont indiqué qu'ils appelleraient à la grève de leur côté pour vendredi. – *(AFP, Reuter.)*







Amériques

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture présidentielle

George Bush candidat : de l'expérience mais pas de relief...

WASHINGTON
de notre correspondant

M. George Bush, qui, si l'on en croit la plupart des analystes politiques, devrait être le prochain président des Etats-Unis, a fait officiellement acte de candidature, lundi 12 octobre. Cinquième candidat à l'investiture du Parti républicain dans l'ordre chronologique, à se déclarer, il est en fait, et de loin, le premier : 41 % des électeurs républicains en font leur favori – selon le dernier sondage publié par *Newsweek*.

Son principal rival, le sénateur Robert Dole, suit à distance respectueuse avec 24 % des sympathisants républicains. Les quatre autres se contentent de broutilles : Jack Kemp, *qui se veut plus à droite que* les autres et semble en perte de *vitesse* : Pat Robertson, le téléévangéliste, qui a du plomb dans son aile d'ange depuis la révélation de ses menues fredaines prénuptiales ; l'ancien secrétaire d'Etat, Alexander Haig, qui souffre d'avoir paru trop avide de pouvoir lorsque Ronald Reagan fut victime d'un attentat, et, pour mémoire, l'ancien gouverneur du Delaware, Pete Du Pont, qui a une très grosse fortune, mais sur lequel personne ne miserait un cent.

Comme on en est toujours à chercher un candidat démocrate sérieux, la cause, logiquement, devrait être entendue. Après *huit ans d'attente* et d'abnégation au poste frustrant de *vice-président* des Etats-Unis, George Bush, ancien ambassadeur auprès des Nations Unies et en Chine, ancien directeur de la CIA, sera le successeur de Ronald Reagan.

« Vous allez voir un tigre »

Et pourtant, outre que rien naturellement n'est jamais joué, une ombre, une incertitude s'étendent sur cette haute silhouette distinguée, un peu perdue dans le grand cirque électoral, sur cet introverti qui fait des efforts touchants pour paraître *décontracté, naturel, plein d'humour* et de « peps » : avec au bout du *compte des gaffes monumentales*, des plaisanteries qui tombent à plat. Avoir trop lontemps été – est-ce par loyauté à l'égard du président en titre ? – en retrait dans son rôle de représentation lui a donné une réputation d'homme sans éclat et sans convictions bien à lui. Une étiquette, un adjectif infâmant lui collent à la peau : il serait un mollasson, une mauviette.

Pas facile de lutter contre un pareil handicap, même quand on a fait une belle carrière. Lui, le jeune homme de bonne *famille à qui* sa mère avait appris à ne jamais se vanter, est *aujourd'hui obligé de se* vendre, d'en rajouter, avec des formules du genre : *« A présent vous allez voir un tigre lâché* [de sa cage]. »

Dans sa déclaration de candidature, lundi à Houston, sa ville d'adoption, il a néanmoins joué un personnage un peu moins forcé en affirmant sa fidélité à certaines idées reaganiennes de base : aide aux *« combattants de la liberté »* en Afghanistan comme au Nicaragua, scepticisme prudent devant les Soviétiques et refus de nouveaux impôts ; mais aussi en esquissant certaines différences ; il a souhaité une *« plus grande tolérance »* dans les *relations inter-raciales, et a* manifesté un certain intérêt pour les *préoccupations des défenseurs* de l'environnement.

George Bush a d'autres arguments à faire valoir : son expérience, sa *compétence*, sa connaissance des pays et des dirigeants étrangers. La machine républicaine devrait logiquement se mettre à son service, et c'est lui qui a réussi à obtenir le plus d'argent pour sa campagne : 13 millions de dollars.

Jesse Jackson : un cas à part

Mais il a aussi un très sérieux rival en la personne du chef de la minorité républicaine au Sénat, Robert Dole, qui semble avoir l'énergie instinctive, le besoin de vaincre, qui manquent au vice-président. M. *Dole, dit-on*, n'a pas d'idées très arrêtées sur nombre de problèmes, *mais il a du caractère* et infiniment plus d'aisance en public *que M. Bush. Aussi la lutte entre* ces deux poids lourds promet d'être *sévère*, et les coups qu'ils seront fatalement amenés à se porter pourraient profiter, *une fois* passé le stade des primaires, à leur concurrent démocrate.

Car il y aura forcément un candidat démocrate, même si tout le monde s'accorde aujourd'hui à dire qu'aucun des prétendants actuels ne paraît avoir l'étoffe d'un président. Le dernier à s'être déclaré, samedi 10 octobre, Jesse Jackson, constitue un cas à part : il surclasse tous ses rivaux dans les sondages, mais seulement *grâce aux Noirs, qui lui accor*dent massivement leur préférence.

Certes, un nombre appréciable d'électeurs blancs le considèrent *comme le meilleur* candidat démocrate, mais on imagine mal qu'ils puissent aller bien au-delà des quelque 23 % qu'on lui accorde actuellement. Pas seulement parce que, c'est une évidence, les Etats-Unis ne sont pas encore « prêts » à élire un Noir à la présidence, mais aussi parce que, même si cela était le cas, Jesse Jackson ne serait pas forcément le meilleur candidat.

Il a certes mis un peu d'eau dans son tiers-mondisme, proclame très haut son amour de *l'Amérique*, et passe pour plus à gauche que ses rivaux. *Mais M. Jackson a aussi* une réputation de poseur qui a toujours *eu un peu tendance* à tirer la couverture à lui. Et, tout récemment, il a eu la *curieuse maladresse* de prêter son nom à une opération publicitaire moyennant rémunération, avant d'annuler en catastrophe le projet devant les remous suscités par l'affaire.

Jesse Jackson, quels que soient ses handicaps, pourrait tout de même peser lourd dans la balance si lors de la convention démocrate aucun candidat ne parvient à dégager une majorité sur son nom. Il pourrait alors arbitrer le débat au profit de l'un ou de l'autre. Une telle hypothèse n'est pas exclue. Les favoris *Gary Hart et Joseph Biden* ont chaviré par leur propre maladresse, et le gouverneur *de l'Etat de New-York*, Michaël Dukakis, s'emploie à couper les *paquets de mer* embarqués.

La dernière semaine a été un peu *plus favorable à deux personnages* jusque-là très modestement placés, *mais* qui sont sans doute les plus typés : Albert Gore, le sénateur du Tennessee au physique avenant de jeune homme sportif, semble avoir trouvé un créneau en cultivant son image de démocrate sudiste conservateur.

Quant au sénateur Paul Simon, de l'Illinois – lunettes d'écaille, teint blanchâtre, longues oreilles et nœud papillon obligé, il est « rétro » au physique, et tout autant dans ses idées puisqu'il professe tranquillement des thèses très classiquement démocrates : défense sociale, création d'emplois par l'Etat, extension des droits civiques. *« Je ne suis pas un néo-quelque chose, je suis un démocrate »*, dit-il volontiers. Ses *partisans affirment que cette convic*tion éclatante rappelle celle qu'affichait il y a huit ans, et dans un registre tout différent, un candidat qui a fort bien réussi : Ronald Reagan.

JAN KRAUZE.

Décès d'Alf Landon figure centenaire du Parti républicain

Alf Landon, considéré aux États-Unis comme le symbole du parti républicain en dépit de la cuisante défaite contre Franklin Roosevelt en 1936, est mort le lundi 12 octobre à Topéka au Kansas. Il venait de célébrer, le mois dernier, son centième *anniversaire en présence de* Ronald Reagan. Evénement auquel, en cette période de pré-électorale les télévisions n'avaient pas manqué d'accorder une place de choix.

Fils d'un homme politique connu du parti républicain, Alf Landon fut longtemps dénigré par les démocrates comme *« un petit homme du Midwest sans relief »*, largement en raison de sa défaite lors du raz de marée qui porta Roosevelt à la présidence en 1936 (Roosevelt obtint cinq cent vingt-huit voix votes du collège électoral contre huit seulement *à Landon). Il fut pourtant* à l'origine de la lente remontée du parti républicain ou plutôt de sa résurgence après le désarroi de la grande dépression. Résurgence à laquelle il œuvra pour que le GOP (Grand Old Party) plus ouvert que par le passé puisse aborder les nouveaux phénomènes de gouvernement avec réalisme, de l'aide à l'agriculture à la sécurité sociale en passant par la place grandissante de l'administration centrale.

Gouverneur du Kansas de 1933 à 1937, il s'était rendu populaire et célèbre en renonçant, pendant la crise des années 30, *au quart de* son salaire de gouverneur pour se mon*trer solidaire de ses concitoyens* les plus touchés.

Homme politique mais aussi homme d'affaires avisé, il travaillait dans le pétrole et possédait plusieurs stations de radio, ce qui lui a permis en dépit de son éloignement de la scène politique de continuer à faire entendre son point de vue. Ainsi avait il demandé au président Nixon de ne pas se soustraire à ses responsabilités, en démissionnant, au moment du scandale de Watergate. *En 1967, dans une sortie restée* célèbre il avait exhorté le président Johnson de ne pas continuer à enliser l'Amérique dans le bourbier vietnamien. Ronald Reagan devait, mardi, rendre hommage à *« cette âme vivante du Kansas »* et à *« la force tranquille de l'Amérique »*.

Landon avait trois enfants issus de deux mariages. Sa fille Nancy Landon Kassebaum a suivi la tradi*tion familiale en devenant*, en 1978, sénateur du Kansas. – *(AFP, AP)*

Afrique

● **TCHAD : un démenti du ministère français de la coopération.** – Le ministère français de la *coopération a démenti, lundi* 12 octobre, la capture d'un expert militaire français au Tchad, *annoncée* la veille par l'agence libyenne Jana. Celle-ci avait affirmé, sans plus de précisions, que des « rebelles tchadiens » avaient capturé un Français au cours d'une attaque contre une base militaire au Tchad, le 30 septembre.

● **GUINÉE-BISSAU : médicaments français pour combattre** *une épidémie de choléra.* – *La* France a envoyé 10 tonnes de médicaments à la *Guinée-Bissau pour* l'aider à combattre l'épidémie de choléra qui s'est déclarée dans le pays en septembre, a-t-on appris lundi 12 octobre. Cette aide, transportée samedi par un Transall de l'armée de l'air française, avait été demandée par le président Joao Bernado Vieira. Au total, six cent cin*quante cas de choléra ont été* recensés en Guinée-Bissau et soixante personnes sont mortes de cette maladie. – *(AFP.)*

Europe

RFA : le scandale du Schleswig-Holstein

L'affaire Barschel empoisonne le climat politique

Les circonstances de la mort de l'ex-ministre-président du Schleswig-Holstein, Uwe Barschel, retrouvé mort dimanche dans la baignoire de sa chambre d'hôtel à Genève, étaient encore mystérieuses ce mardi 13 octobre. En attendant les résultats définitifs de l'autopsie, la justice genevoise ne confirme pour le moment aucune thèse, ni celle du suicide ni celle de la crise cardiaque, avancée lundi, à Kiel, par le gouvernement du Land de Schleswig-Holstein. La famille a, en revanche, estimé qu'il ne pouvait s'agir que d'un assassinat. L'enquête de la police se poursuit pour reconstituer l'emploi du temps d'Uwe Barschel, qui aurait rencontré à Genève un mystérieux informateur. Cette affaire empoisonne la vie politique en RFA, où tous les partis s'efforcent de prendre leurs distances.

BONN
de notre correspondant

Les incertitudes sur les circonstances exactes de la mort d'Uwe Barschel, les accusations lancées par sa famille, reprochant au Parti chrétien-démocrate son manque de solidarité avec l'ancien ministre président du Schleswig-Holstein, les diverses rumeurs qui courent à Kiel comme à Bonn contribuent à créer un climat délétère.

Après le temps des condoléances attristées, voici venu celui où chacun cherche à se dégager d'une éventuelle responsabilité pour préserver son avenir politique, régional ou national. Le chancelier Kohl, très brièvement, a rendu un hommage posthume à Uwe Barschel, un homme, selon lui, *« capable de beaucoup de passion »*. M. Gehrard Stoltenberg, ministre fédéral des finances et président de la CDU au Schleswig-Holstein, dont il avait été ministre-président jusqu'en 1982, s'est défendu d'avoir laissé tomber son successeur en déclarant qu'il avait toujours fait preuve du plus grand fair-play à son égard. Les porte-parole du Parti libéral et du Parti social-démocrate voient dans cette pénible affaire une incitation à repenser les méthodes et le style de la vie politique ouest-allemande.

La commission parlementaire d'*enquête réunie à Kiel a ajourné* ses travaux jusqu'aux obsèques. Un conflit se développe entre la CDU et le SPD sur son avenir. Les sociaux-démocrates proposent que la commission mette un terme définitivement à ses travaux et que l'on passe sans tarder à de nouvelles élections, alors que les chrétiens-démocrates sont partisans de la poursuite de l'enquête. Ils espèrent ainsi mettre en difficulté M. Engholm, le chef du SPD du Schleswig-Holstein, dont le porte-parole a reconnu avoir été informé l'été dernier des agissements de la chancellerie de Kiel par M. Reiner Pfeiffer, le principal accusateur de U. Barschel.

La première réunion du Parlement de Kiel, au cours de laquelle on doit procéder à l'élection du nouveau ministre-président est fixée au 22 octobre. On ne voit pas ce qui pourrait empêcher le blocage de la situation : les deux candidats à ce poste, M. Klaus Kribben pour la coalition CDU-FDP, et M. Björn Engholm pour le SPD, disposent chacun, en théorie, de trente-sept suffrages. Mais le vote étant secret, des surprises ne sont pas à exclure. Certains députés peuvent être tentés de régler de cette manière des comptes sans étaler le linge sale sur la place publique.

LUC ROSENZWEIG.

La mort de l'ancien ministre-président reste entourée de mystère

GENÈVE
de notre correspondante

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans un premier temps par la police genevoise, Uwe Barschel n'a pas été trouvé mort dans sa chambre mais bien dans sa baignoire, tout habillé, sans ses chaussures. Il était allongé sur le dos dans une position normale, et sa tête était hors de l'eau. Les robinets de la baignoire étaient fermés mais la porte de la chambre ne l'était pas.

Selon les précisions fournies le lundi 12 octobre à Genève par le juge d'instruction, Mme Claude-Nicole Nardin, et le porte-parole de la police genevoise, M. Jean-Claude Ducrot, le décès d'Uwe Barschel n'a pas été provoqué par une noyade, et aucune trace, ni de balle ni même de violences, n'a été relevée. Rien ne peut laisser supposer qu'il y aurait eu agression ou une lutte quelconque et aucun indice pouvant accréditer la thèse du suicide n'a été relevé. Toutes les conclusions de l'autopsie ne sont pas encore connues. Il faudra attendre pour cela le résultat des analyses chimiques et toxicologiques.

Deux jours après la découverte du cadavre d'Uwe Barschel, il faut bien se rendre à l'évidence : le mystère, que la presse genevoise appelle déjà *« l'énigme de la baignoire »*, demeure entier. L'éventualité d'une mort naturelle due à une crise cardiaque ou celle du suicide ne sont pas écartées par la justice genevoise. Selon la Faculté, l'homme politique ouest-allemand souffrait de troubles cardiaques, ce qu'a contesté sa famille.

Cette dernière a évoqué, en revanche, la thèse de l'assassinat. Au cours d'une conférence de presse puis lors de différentes interviews télévisées, la veuve d'Uwe Barschel et son frère, M. Eike Barschel, qui réside près de Genève, ont catégoriquement affirmé, lundi, que l'ancien ministre-président a été victime d'un complot après être tombé dans un piège. Ils ont en outre reproché à la CDU de ne pas avoir assisté Uwe Barschel dans l'épreuve.

M. Eike Barschel affirme avoir parlé samedi soir avec son frère au téléphone et l'avoir trouvé *« énergique et combatif »*. Il refuse de croire à l'éventualité d'un suicide. Il a déclaré notamment : *« Mon frère s'est rendu à Genève pour rencontrer un homme, Robert Roloff, qui affirmait détenir un document photographique montrant Reiner Pfeiffer au côté d'une importante personnalité. »*

M. Pfeiffer est l'homme par qui le scandale est arrivé, celui qui se trouvait à l'origine des révélations de *Der Spiegel*. M. Eike Barschel a ajouté : *« Uwe a pris trop de risques, il a payé... Son parti et l'environnement politique doivent payer aussi. »*

Si l'ancien ministre-président du Land de Schleswig-Holstein avait pris la décision de se rendre à Genève, c'est précisément, selon sa famille, pour récupérer ces photos et d'autres documents pouvant le disculper. Il en aurait informé M. Kribben, désigné pour assurer sa succession dans le Schleswig-Holstein. M. Eike Barschel a également affirmé que son frère avait eu un premier contact d'une dizaine de minutes à l'aéroport de Genève avec un informateur et que, s'il avait choisi un endroit public pour ce rendez-vous, c'est parce qu'il avait sans doute de bonnes raisons de se méfier.

ISABELLE VICHNIAC.

● **TURQUIE : décès de Fahri Koruturk, ancien chef de l'Etat.** – L'ancien président de la République turque, Fahri Koruturk, est mort le lundi 12 octobre à Istambul des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ancien amiral de la flotte turque, Fahri Koruturk, sixième président de la République, avait exercé ses fonctions de 1973 à 1980. Son mandat s'était achevé le 6 avril 1980, cinq mois avant le coup d'Etat militaire. – *(AFP.)*

UNION SOVIÉTIQUE

M. Gorbatchev appelle le pays à « tenir ferme dans les difficultés »

M. Gorbatchev a une nouvelle fois exhorté ses compatriotes lundi 12 octobre, à *« tenir ferme »* dans les *« difficultés »* que provoque la mise en place de ses réformes. Pour s'adresser au pays par le biais des reportages de la télévision, le secrétaire général avait cette fois-ci choisi – à la demande du bureau politique, précise l'agence Tass – de se rendre à Leningrad, la ville où fut déclenchée la révolution d'Octobre et qui incarne donc à la fois la légitimité et le retour aux sources.

« De nouveaux problèmes, y a déclaré M. Gorbatchev, *surgiront, dus à la restructuration, au développement de la démocratie, et à la mise en œuvre du nouveau mécanisme économique. Je veux que vous entendiez ma réponse et la transmettiez : le sort de notre génération ressemble beaucoup à celui de nombreuses générations de Léningradiens qui ont combattu ici et tenu ferme. »*

« Aujourd'hui aussi, a-t-il poursuivi, *il nous faut tenir ferme* [car] *la restructuration causera bon nombre de problèmes. Il ne faut pourtant pas se laisser déconcerter.* [Il faut] *régler tous ces problèmes dans un esprit démocratique, avec la direction, les membres du parti et avec le monde socialiste. Tout ce que nous avons tracé est dans l'intérêt du pays »*, a conclu M. Gorbatchev avant d'appeler à *« tenir tête »*.

Au passage, le secrétaire général a semblé vouloir rassurer la nomenklatura de l'industrie en affirmant qu'il *« n'appelait pas à un combat contre les cadres »*. Parallèlement, il a toutefois donné son approbation au contenu d'une lettre de lecteur publiée le même jour par la *Pravda* et dans laquelle il était incité à *« ne pas augmenter les salaires »* et à poursuivre la *« démocratisation »* de la vie sociale. Autrement dit, M. Gorbatchev a laissé entendre que la compensation aux prochaines augmentations des prix à la consommation devrait être politique plutôt que salariale.

Il s'agit là de l'analyse faite par les plus audacieux des réformateurs dans les pays alliés de l'URSS, et plusieurs autres lettres publiées lundi par la *Pravda* dénonçaient avec vigueur la force d'inertie opposée par de nombreux fonctionnaires de tous niveaux aux nouvelles directives du bureau politique.

Autre signe de l'intensité de la bataille idéologique qui commence à s'emparer de l'ensemble du bloc de l'Est : l'hebdomadaire *Temps nouveaux* vient d'ouvrir ses colonnes à l'une des figures de l'intelligentsia libérale, le journaliste Sergueï Barouzdine, *qui s'en prend avec* virulence au *« sabotage »* des réformes par les échelons intermédiaires de l'appareil. *« Nous parlons avec une extrême franchise,* conclut M. Barouzdine, *des revers et désastres que nous nous sommes infligés, mais il y a peu de changements réels. »*

B. G.

GRANDE-BRETAGNE

Ouverture du procès d'un électricien qui aurait fabriqué des bombes pour l'IRA

LONDRES
de notre correspondant

Le procès d'un électricien catholique d'Irlande du Nord, qui aurait *fabriqué de 1982 à 1984* plusieurs engins meurtriers, dont celui qui tua quatre membres de la garde à cheval de la reine en juillet 1982 à Hyde-Park, a commencé lundi 12 octobre devant le tribunal londonien de l'Old Bailey. Les empreintes digitales de M. George McNamee ont été trouvées en 1984 sur des détonateurs et des bombes découvertes dans les caches de l'IRA à *Londres et* dans différentes forêts anglaises.

*M. McNamee se défend en expli*quant que son métier l'amène à *manipuler du matériel électrique*, lequel peut ensuite être utilisé par *n'importe qui... Il* a cependant du mal à justifier la présence de ses *empreintes sur du papier adhésif* situé à l'intérieur d'un poste récepteur très *sophistiqué destiné* à recevoir le signal d'un appareil émetteur et à *déclencher ainsi, à distance*, l'explosion d'une bombe. Ce matériel avait été *enterré* et *n'a jamais* été utilisé.

Le ministère public estime avoir la preuve absolue que la bombe qui a tué quatre cavaliers de la reine et sept chevaux en 1982 à Hyde-Park a été construite par M. McNamee. Un circuit électrique artisanal retrouvé sur place après l'attentat présenterait vingt-quatre points communs avec celui, *enterré dans une forêt*, qui porte les empreintes de M. McNamee.

La peur des attentats de l'IRA est latente en Grande-Bretagne, les mesures de sécurité exceptionnelles prises lors des congrès annuels des partis politiques en septembre et en octobre, de même qu'au procès de l'Old Bailey, sont là pour le rappeler. Il n'y a pourtant plus eu d'attentat important en dehors de l'Irlande du Nord depuis celui dont Mme *Thatcher a failli* être victime en 1984 à Brighton.

M. McNamee, âgé de vingt-six ans, risque la prison à vie. Il n'est cependant pas accusé d'avoir été lui-même présent lors de l'attentat de Hyde Park. *Trois de ses complices* supposés, MM. Tomas Quigley, Paul Kavanagh et *Natalino Vella*, ont déjà été condamnés pour leur part à *trente-cinq ans de détention*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Culture

MUSIQUES

De Montréal à Nancy

Otello rêvé et désenchanté

Vitez au Canada. Maguy Marin en Lorraine. Deux mises en scène attendues – et inattendues – du chef-d'œuvre de Verdi. Respect jaloux d'un côté. De l'autre, pari sur l'infidélité.

Verdi n'a rien écrit de plus beau qu'*Otello*. Le romantisme italien n'a peut-être rien produit de plus parfait. Comment s'étonner que directeurs d'opéras et metteurs en scène désirent le monter ? A ceci près : s'il existait aujourd'hui beaucoup de chanteurs capables de le chanter, leur tâche serait facilitée. Mais d'Otello, point. Pas, en tout cas, dans les moyens d'un établissement à budget modéré comme l'Opéra de Montréal et celui de Nancy, où l'ouvrage est, ce mois-ci, presque simultanément représenté.

Le rôle du Maure constitue l'un des plus écrasants qu'un ténor ait à affronter. Quelle en est la difficulté ? Vocalement, une gravité barytonale alliée à des aigus de ténor léger. Dramatiquement, une épaisseur héroïque et tragique qu'égalent très peu de rôles lyriques, Tristan et Boris exceptés. Pour ne rien dire de la carrure, de la stature, de l'ascendant exigés.

Toutes les scènes du monde s'arrachent donc les deux uniques successeurs de Del Monaco et de Vickers que sont Domingo (l'Otello du film de Zeffirelli) et Svetlanov, sachant que Pavarotti considère la partie trop difficile dans sa continuité bien qu'il en chante au concert des extraits.

Alors faut-il monter *Otello* sans Otello ? C'est la question que posent à égalité la mise en scène d'Antoine Vitez au Canada français et celle de Maguy Marin en Lorraine. Autre façon de la formuler : est-il raisonnable de corser une affiche par un grand nom du théâtre parlé ou du théâtre chorégraphié sans s'assurer au préalable d'un plateau complet ? Un nouvel Otello ne devrait pas manquer un jour de se révéler. Que le visuel, alors, se déchaîne. Mais peut-être, seulement après.

En fait, on est bien content que Vitez se soit arraché quatre semaines au torrent du *Soulier de satin* pour aller fabriquer de l'autre côté de l'océan, dans un établissement où règnent l'enthousiasme et la rigueur professionnelle, accompagné de ses acolytes habituels (Yannis Kokkos pour le décor et les costumes, Patrice Trottier pour les éclairages) un objet rayonnant et plastiquement parfait – une grande mise en scène en vérité – mais dont le clacissisme sourcilleux semble avoir quelque peu décontenancé les Montréalais : le représentant du Vieux Pays était précédé d'une réputation autrement sulfureuse.

Ce qu'on voit, comme souvent chez Vitez, donne un sentiment d'éternité. Tout sur scène paraît à sa place, accordé à la partition, dessiné dans l'espace avec audace et sûreté, reflet de ce qui, dans l'œuvre, existait. Le fond du décor – trois ogives en triptyque, une colonne corinthienne en surimpression, mélange d'italianisme et d'antiquité – semble dissocié des protagonistes comme chez les peintres de la Renaissance italienne. Apposées sur cet édifice démesuré et intangible, les passions humaines, leur agitation extrême, semblent plus petites, plus vaines, plus temporelles. Les amants s'étreignent sur les marches du palais terrassés par le désir avec brutalité. Le meurtre final est une scène de grand gignol cruel, qui arrache à *Desdémone* des mimiques emphatiques de tragédienne fin dix-neuvième. Car *Otello* selon Vitez est *« un drame étouffé, ignoble, dans une atmosphère de garnison, d'hôtel réquisitionné ; la mise à mort d'une femme en blanc dans un univers d'hommes, d'occupants, d'officiers. Shakespeare est traité par Verdi comme un mythe préalable. A l'exemple de* Macbeth *et de* Falstaff. Otello *n'est pas une tragédie vécue mais rêvée. Pourtant, cette femme promise à la mort a encore le pouvoir de nous faire pleurer. »*

« Déployer les corps avec les voix »

C'est vrai. La belle Adriana Vanelli se hausse par sa beauté, sa majesté, son innocence abandonnée, au diapason shakespearien et sa voix ne le dément jamais : en l'absence d'un *Otello* à diriger – le pauvre Maurice Stern était bien trop occupé à chanter, – Vitez s'est trouvé en Desdémone une alliée. Une seule au milieu de chanteurs pourtant éprouvés (surtout Lalos Miller en Iago) mais une fois de plus imperméables à une véritable direction d'acteurs. De *l'Otello* de Vitez – pièce qu'il n'a jamais montée au théâtre, – on pouvait du moins commencer à rêver !

Ce travail de mise en scène mériterait à lui seul d'être édité. Investigations du contexte historique, toutes disciplines mêlées, analyse sensible du livret, écoute de la langue, appropriation du style et, en toile de fond, passion pour une époque, une civilisation : Vitez aborde l'opéra, comme le théâtre, en homme de culture, lui qui se dit – c'est une boutade – *« si peu cultivé »*.

Maguy Marin, invitée au Grand Théâtre de Nancy par Antoine Bourseiller, s'est à l'inverse faite ignorante, bien plus ignorante qu'elle ne doit l'être en réalité, pour ramener *Otello*, en passant par Walt Disney et *Alice au pays des merveilles*, à son univers d'éternelle petite fille que les passions adultes ne font même pas rêver. L'ancienne danseuse de Béjart partage avec son formateur la tentation de l'ubiquité. Chorégraphe, la voilà qui se met à la mise en scène. *« Amoureuse des voix »*, la voici bientôt qui décidera de chanter (1).

« Faire de la musique avec les corps, déployer les corps avec les voix » : tel était, pour *Otello*, son désir proclamé. Mais les corps des chanteurs sont rétifs, comme on sait. Et bêtement enclins à l'obésité. On n'aura pas la cruauté de décrire le couple formé par Marianna Angelo, qui a dû bien chanter avec le considérable Jeffrey Lawton, l'Otello de Peter Stein, qu'un voyage en avion inopiné – il remplaçait Daniel Tomaselli au débotté – devait en fin de course laisser aphone. L'opéra, temple de l'annulation, a ses raisons que la danse ne connaît pas. Maguy Marin et son équipe (le décorateur Christophe Valloux, la costumière Monserat Casanova) en ont cette fois fait les frais.

ANNE REY.

★ *Otello*, au Grand Théâtre de Nancy, ce mardi 13 et les 16, 18 (en matinée) et 20 octobre.

(1) Dans *les Sept Péchés capitaux*, de Brecht-Weill, qu'elle monte à Lyon.

Audace et entraide

Otello, le 3 octobre à Montréal, marquait la deux centième représentation de cet établissement francophone. La salle Wilfrid-Pelletier avait presque fait le plein de ses 2 964 places, et la loge d'honneur accueillait Mme Jeanne Sauvé, gouverneur général.

Cette maison dont on parle peu de ce côté-ci de l'Atlantique a la particularité, pour nous faramineuse, de consacrer 78 % de son budget à la production (cette année, outre *Otello*, *Cenerantola*, *Don Giovanni* et *Carmen* dirigée par Jean Fournet). Elle est conduite par un ancien chanteur, Jean-Paul Jeannotte, et administrée par Michel Noël, petit génie de la gestion culturelle formé aux méthodes de Michel Saint-Denis (fondateur du Centre dramatique de l'Est, futur TNS, et de la Juilliard School de New-York). Les costumes et les décors sont généralement réalisés par des pigistes, l'accueil par un bataillon de bénévoles officiels, avocats, notaires ou architectes. Manifestation symbolique de cette « culture d'entraide » dont le passé de la ville est imprégné.

L'Opéra du Québec, dont est issu l'établissement montréalais, a été fondé par une poignée d'hommes d'affaires, abonnés de Salzbourg et de Bayreuth, qui ont ensuite su transmettre leur passion à l'Etat et à la municipalité ; l'Orchestre symphonique de Montréal, dont le chef attitré est Charles Dutoit, a lui aussi été fondé par un mécène, Pierre Beiqne. Il est administré par Sarin Mehta, frère de Zubin, que Beique avait découvert tout jeune lors d'un voyage à Tel-Aviv, avant de favoriser sa découverte à San-Francisco.

Les 22 000 abonnés de l'Opéra de Montréal constituent avant même le début de saison 72 % de ses rentrées : le moyen d'assurer – le coup d'éclat d'*Otello* l'a démontré – une politique artistique digne de ce nom.

A. R.

Terence Trent d'Arby à La Cigale

Calife à la place du calife

Terence Trent d'Arby est intelligent. Autant commencer par là car le reste est évidence. Les cheveux soigneusement tressés, des yeux de chat, des traits féminins parfaitement dessinés, une élégance naturelle, il est beau comme un ange.

Terence Trent d'Arby est la nouvelle coqueluche en Angleterre. Il a vingt-cinq ans. Ses deux premiers 45 tours (*Wishing Well* et *If You Let me Stay*) ont gagné le sommet des hit-parades britanniques et son premier album (*Introducing the Hardline According To*) est entré directement en première place des classements la semaine de sa sortie. Si la voix est séduisante, les compositions ne sont pas encore au diapason. Ce premier album sonne, à la manière d'une carte de visite, comme si le chanteur avait voulu faire la démonstration de l'éventail de ses possibilités, d'un style à l'autre : soul, rhythm'n blues, reggae, funk, jazz, gospel. *« Si cela avait été mon intention*, objecte *l'intéressé, j'aurais enregistré un double album. »*

Terence Trent d'Arby a tout pour lui et l'arrogance en prime, semant à tout vent des déclarations à l'emporte-pièce qui font la graine des stars : *« Aux USA, si un Noir vend plus de 2 millions de disques, on lui fait refaire le nez »*, ou encore *« si Prince est Dieu, alors moi, qu'est-ce que je suis ? »* D'entrée le jeune vizir qui veut être calife à la place du calife a marqué son territoire et désigné les hommes à abattre. *« C'est un jeu*, dit-il, *et j'en connais les règles pour avoir été moi-même journaliste. Pour les médias, qui sont contrôlés par les Blancs – et d'ailleurs, c'est pareil quand ils le sont par des Noirs, – il ne peut apparaître qu'un artiste noir majeur tous les cinq ans. Il y a Michael Jackson, Prince, donc Terence Trent d'Arby les copie. Soyons clair, pour moi Prince est un génie mais qu'on me laisse neuf albums et une dizaine d'années d'expérience. Avec un seul album, on voudrait que je sois aussi novateur que lui. »*

Pense-t-il qu'il est encore possible d'innover aujourd'hui ? *« C'est possible et à la fois tout à fait impossible. On peut créer une forme de musique inédite mais personne ne l'acceptera parce que personne ne la comprendra. On dira : c'est de l'avant-garde et ce sera condamné à la confidence. La vraie question, c'est : peut-on innover en maintenant un niveau de popularité. On peut toujours aller plus loin mais l'important est d'emmener les gens avec soi. Ils ont besoin de repères et ils ont raison. La seule chose possible, c'est de prendre des risques. C'est ce à quoi s'applique Prince : des idées de production, une présentation, un son différent. Pour le reste, il n'a rien inventé. Hendrix, James Brown, les Beatles, Sly Stone : il est facile de reconnaître ses influences mais l'important c'est le résultat. On est ce que l'on mange, tôt ou tard, ça finit par ressortir. La musique est un tout formé de plusieurs morceaux, ce qui compte c'est d'en recoller certains avec sa propre sensibilité. Voilà ce qui différencie Prince de Hendrix et Terence Trent d'Arby de Prince »*.

Né aux Etats-Unis, Terence Trent d'Arby s'est installé depuis six ans en Angleterre. Il ne cache pas son mépris pour son pays natal : *« Les Américains sont les gens les plus obtus, les plus racistes et les plus hermétiques à ce qui ne les touche pas directement. Aux Etats-Unis, les artistes noirs doivent être émasculés pour plaire au public blanc et donner au public noir l'impression d'être intégré. Il y a toujours ce mythe de la sexualité noire qui veut que dès qu'un Noir montre le moindre signe d'assurance, on se sente mal à l'aise face à lui. Qui a peur de Lionel Richie ? Il est incolore et sécurisant. Michael Jackson est gommé. Hendrix a souffert et il est mort de ne pas avoir joué le jeu. Seul, Prince a rué dans les brancards. Lorsque les Beatles ont légitimé la pop musique, les Stones sont arrivés pour rétablir la balance avec le danger, la colère et la rébellion adolescentes. J'ai envie de faire renaître cet esprit, celui de Jim Morrison aussi. Je ne veux pas être un gentil Noir de plus »*.

ALAIN WAIS.

★ Le mardi 13 octobre à 20 h à La Cigale. Disque chez CBS.

« Rodage » ou vices techniques au Théâtre des Champs-Elysées ?

Le Théâtre des Champs-Elysées rénové ouvre officiellement, le mercredi 14 octobre, avec *la Flûte enchantée*, de Mozart, mise en scène par Jean-Pierre Ponnelle et dirigée par Daniel Barenboïm. Le 6 octobre, une dépêche AFP faisait état d'incidents techniques et d'un report possible de la soirée d'inauguration. M. Georges Hirsch, directeur du théâtre, démentait l'information et rappelait qu'un dispositif technique aussi sophistiqué qu'un plateau mobile multifonctionnel et qu'une fosse modulable équipée de plates-formes élévatrices, gros morceaux de la rénovation scénographique, supposait à l'évidence une « période de rodage ».

La fosse mobile se révélerait un outil difficilement maîtrisable, comme le plateau mobile géré par ordinateur. Le déplacement du fond de scène utilisé pour les concerts se serait révélé, lui aussi, en raison de l'énormité des poutrelles métalliques à manœuvrer, plus difficile que par le passé.

(*Le Monde* consacrera dans ses éditions du 15 octobre, un supplément à la rénovation du Théâtre des Champs-Elysées.)



Communication

Conseil d'administration décisif pour la 5

L'échec de M. Hersant

Un conseil d'administration – le premier depuis la constitution de la société – devait réunir le 13 octobre les actionnaires de la 5. Il s'agit officiellement de souscrire le capital de 1 milliard de francs de la chaîne. Mais la 5, qui affiche de lourdes pertes, doit aussi redéfinir sa stratégie. Son président, M. Robert Hersant, doit faire face aux critiques des actionnaires qui mettent en cause sa gestion.

M. Robert Hersant a commis la première erreur de sa longue carrière. Une erreur lourde de conséquences puisqu'elle risque de lui coûter à terme sa présence sur le marché de la télévision ou le contrôle de son groupe. Au mois de mars, le patron de la SOCPRESSE *affirmait crânement devant la Commission nationale de la communication et des libertés qu'il ferait de la 5* « *une grande chaîne européenne* ». Sept mois plus tard, il doit annoncer à ses banquiers un déficit prévisible de 750 millions de francs, soit pratiquement le double de ce qui était *prévu.*

Cette fois, les banques, qui ont si souvent aidé la SOCPRESSE, se font tirer l'oreille : les ventes du *Figaro* se tassent, le coûteux lancement du magazine de radio-télévision n'a pas tenu ses promesses et, surtout, M. Hersant ne peut espérer redresser la situation de la 5 avant de longs mois.

Dès septembre, le verdict des chiffres est *incontournable* : *entre* 1 % et 6 % d'audience nationale : 8 % à 12 % sur les zones desservies par la chaîne. On est très loin des 25 % d'audience promis aux publicitaires. Au moment même où le directeur commercial de la 5, M. Antoine Verdier, s'emploie à rassurer annonceurs et agences, M. Hersant fait marche arrière et renonce à la garantie d'audience. Cette fausse manœuvre *achève de dissiper la* confiance des publicitaires : les budgets s'envolent vers TF1 ou A2, et M. Hersant doit rembourser le trop perçu du mois de septembre (plus de 4 millions de francs par jour).

Une Cadillac sur un chemin vicinal

Les dirigeants de la chaîne peuvent mettre en cause la fiabilité des sondages, *affirmer que la télévision* ne se fait pas en un jour et que les Sabatier, Collaro, Sébastien fidéliseront peu à peu une audience plus importante. Mais dans l'état-major de M. Hersant, on sait bien que le *déficit de la 5 a une cause beaucoup* plus structurelle. Tout l'équilibre de l'entreprise était calculé sur un réseau couvrant à la fin de l'année la quasi-totalité du territoire. Or la 5 ne touche pas la moitié des Français, et avec une qualité technique souvent peu satisfaisante. « *On ne fait pas rouler des 2 CV sur des autoroutes* », proclamait M. Michel Drucker lorsqu'il défendait la candidature de *M 6 sur le sixième réseau.* M. Hersant, lui, vient de s'embourber avec une Cadillac sur un chemin vicinal.

Le patron du *Figaro* avait pourtant tout mis en œuvre pour étendre la couverture de sa chaîne. Dûment chapitrée, la CNCL n'a pas hésité à accorder les fréquences nécessaires, à tel point que TF 1 engage *aujourd'hui un recours pour* excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat. Sous la pression du gouvernement et des élus locaux, Télédiffusion de France et Thomson ont fait diligence pour installer les émetteurs. Les stars débauchées à prix d'or, les campagnes de publicité, ont incité *les téléspectateurs à faire modifier* leurs antennes. Qui a donc stoppé cette guerre éclair ? Pourquoi, par exemple, l'émetteur de la Tour Eiffel, installé depuis février 1986, n'arrose-t-il pas encore l'ensemble de *la population parisienne* ?

Dès que l'on interroge des techniciens, *les réponses fusent* : « *M. Hersant est sans doute un grand patron de presse,* note l'un d'eux, *mais il ne connaît pas grand-chose à l'audiovisuel. Faire de la télévision, ce n'est pas seulement assembler des programmes mais c'est aussi gérer une filière technique dont le maillon faible est la réception.* » En effet, sur les vingt-deux mille revendeurs radio-électriciens qui exercent en France, 15 % environ peuvent installer ou modifier une antenne. Mais comme ils n'effectuent en moyenne que deux interventions par jour, la liste d'attente est longue. De plus, 50 % des foyers français sont desservis par une antenne collective : dans ce cas, il faut compter de six à huit mois entre les premières réunions de colocataires et la transformation complète de l'installation.

« *Si l'on met bout à bout toutes ces contraintes,* affirme un expert, *une nouvelle chaîne ne peut espérer faire le plein de ses téléspectateurs que douze à dix-huit mois après l'installation de ces émetteurs. Le service public en a fait l'expérience avec l'installation de FR 3 ou le passage à la couleur de TF 1. Plus récemment, Télé Monte-Carlo, en changeant de fréquences, et RTL-TV, après la destruction d'un de ses émetteurs, ont rencontré le même problème.* »

C'est ce délai incompressible qui pèse aujourd'hui sur le compte d'exploitation de la 5. Pour avoir négligé le goulet d'étranglement de la réception, M. Hersant, néophyte en la matière, bute aujourd'hui sur une équation délicate. Il ne peut espérer avant un an un redressement spectaculaire de son audience et de ses recettes publicitaires, d'autant que le recours de TF 1 risque de freiner un peu plus l'installation du réseau. Mais pendant ce temps, le salaire des stars et des journalistes, le coût des productions et des achats de programmes, continuent à peser sur les charges.

L'intérêt de M. Ambroise Roux

M. Hersant peut décider de faire marche arrière. La 5 renouerait alors avec une programmation « bas de gamme » faite de séries américaines et de jeux, qui avait réussi, de février 1986 à septembre 1987, à *fidéliser au moindre* coût une audience de jeunes téléspectateurs. Mais la chaîne bafouerait alors ouvertement tous les engagements pris devant la CNCL. Si, à l'inverse, le patron de la SOCPRESSE continue sur sa lancée, il lui faudra faire face à un déficit d'environ deux milliards *en* 1988.

La somme est considérable. M. Hersant n'a pas les mêmes réserves financières que ses deux principaux partenaires dans l'aventure, MM. Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux, et menace de jeter l'éponge si les pouvoirs publics ne lui viennent pas en aide. Pour le gouvernement, le risque de voir la 5 retomber, à la veille de l'élection présidentielle, dans les mains de ses anciens propriétaires est loin d'être négligeable. *Aussi a-t-on vivement conseillé* à M. Robert Hersant de se rapprocher de M. Ambroise Roux.

Le puissant administrateur de la Compagnie générale d'électricité *s'intéresse beaucoup à la communication.* Proche de M. Edouard Balladur, il a obtenu du ministre d'Etat que la CGE combine sa récente privatisation avec une augmentation de capital. Les fonds ainsi rassemblés lui ont permis de racheter la Générale occidentale à M. Jimmy Goldsmith pour un montant estimé à 1,5 milliard de francs. Propulsé à la tête de la Générale occidentale, M. Ambroise Roux pourrait revendre rapidement les forêts, exploitations pétrolières et autres filiales de distribution du groupe pour ne garder que ses activités dans la communication : *l'Express* et les Presses de la Cité.

Avec l'argent de ces cessions, qui pourrait empêcher M. Ambroise Roux de faire un nouveau pas dans *son domaine de prédilection en* investissant dans la 5 ou directement dans la SOCPRESSE de M. Hersant ? L'hypothèse est prise fort au sérieux, depuis quelques jours, par les milieux bancaires et politiques, malgré les démentis de la CGE et de la Générale occidentale. Elle résoudrait d'un coup les *problèmes* financiers de M. Hersant et les inquiétudes du gouvernement. Encore fandrait-il faire bénir le mariage par une CNCL à l'autorité quelque peu malmenée et affronter les critiques de la gauche, très mobilisée contre la logique affairiste des privatisations.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Un cognac pour oublier le reste !

1 *Le mystère Simenon*

Vraiment *Maigret se défend* (Presses de la Cité), qui date des années 60, n'est pas le meilleur de la série, mais c'est souvent quand un roman a des défaillances que l'on voit le mieux comment il a été fait. Simenon débute par un bout de phrase du docteur Pardon, dont le commissaire se *souviendra plus tard,* mais qui sur le moment ne l'avait pas particulièrement frappé : « *Dites donc, Maigret...* » Et forcément nous prenons notre « Maigret » en patience ! Le chuchotement gêné du docteur *de la rue Popincourt, qui ne tient pas tellement* à ce que les dames à l'autre bout du salon suivant une vieille coutume entendent ce qu'il va dire, devient un gros plan. Cette coupure subite, voulue au bout du troisième mot, amplifie la banalité, la fait bourdonner à nos oreilles. Simenon, à force, sait comment s'y prendre pour réveiller son commissaire qui a toujours *tendance à s'assoupir.*

Je ne me souviens plus si Denis Tillinac, qui *a publié il* y a quelques années, chez Calmann Lévy, un *Mystère Simenon,* se sert de ce roman pour nous expliquer les mécanismes *d'un de ses romanciers favoris. S'il évoque* chez son auteur cette tranquille mise en place de la banalité quotidienne sans se soucier outre mesure de la véracité de l'intrigue. Comme si, dans un « Maigret », la solution se *moquait du bon sens. L'appartement* de la *rue* Popincourt, celui du boulevard Richard-Lenoir, le bureau de Maigret au 38 quai des Orfèvres, le garçon de la brasserie Dauphine qui apporte sur un plateau une assiette de sandwiches au jambon et les canettes de bière, ce que ces dames ont préparé ce soir, autrement dit la placidité des mots, ont une autre importance *que de savoir qui est vraiment* le coupable. La clef de l'énigme, c'est de meubler le plus confortablement, le plus simplement possible les 180 pages gros caractères qui mènent au mot fin et ce serait bien le diable si cette « fin », ne nous était pas livrée de surcroît ! En somme, pour Simenon et son commissaire, l'histoire est une faiblesse qu'il vaut mieux tenter d'oublier à l'aide de solides habitudes et de souvenirs.

Dans ce roman un tantinet poujadiste, Maigret, flic de la vieille école, celle pour qui la police c'est avant tout des indicateurs, des planques longues et souvent décevantes, de la mémoire, de la chance et un zeste d'intuition, se voit accusé par une péronnelle, *Mlle Nicole Prieur,* nièce d'un *maître* des requêtes au Conseil d'Etat, habitant au 42, boulevard de Courcelles, vous savez, en face du parc *Monceau, d'avoir tenté d'abuser* d'elle dans une chambre d'hôtel de la rue des Ecoles, après l'avoir abordée dans un café en se servant de sa réputation et l'avoir fait boire des whiskies dans des bars ou des boîtes de Saint-Germain-des-Prés. « *Il n'a pas abusé de moi. Je suppose qu'au dernier moment il a été pris de peur.* » Nous sursautons et, dans le *même temps, nous n'avons pas grande* inquiétude. Le mari de Mme Maigret se conduire comme un porc avec une vraie jeune fille, ce n'est pas dans l'ordre des choses ! Que l'on reproche à Simenon quand il avait *soixante ans passés* de telles privautés, passe encore, il est salace et volontiers porté sur le sexe, l'auteur de *Strip-tease* et des *Mémoires intimes,* mais Maigret a les pieds sur terre, il connaît la vie, mais il n'en abuse pas !

Le préfet de police qui l'a convoqué est un jeune (pas même quarante ans), un nouveau (deux ans de fonction). C'est la mode aujourd'hui. Il est passé par Normale. Il a accumulé les diplômes. Il pourrait être à la tête de n'importe quel service public ou d'une grande entreprise privée, d'ailleurs. De nos jours, M. Balladur aurait pu le choisir pour s'occuper d'un de ces noyaux durs qu'il affectionne. Voix douce, timbre agréable, visage mince. Chacun sait par les journaux que le préfet passe chaque matin par le stade Roland-Garros, où il échange quelques sets avec un camarade de promotion pour garder la forme. Vêtements de bonne coupe qui viennent *de Londres. Sourire perpétuel.* « *Son sourire, il est vrai, ne s'adressait à personne. C'était à lui-même qu'il souriait de la sorte, avec une pudique satisfaction.* »

Comme on le voit, cette convocation du préfet de police permet la rencontre de deux mondes. D'un côté Maigret, toujours bougon, au bord de la retraite, qui aurait bien besoin de desserrer sa ceinture d'un cran, qui ne se décide pas à diminuer la quantité de vin, de *bière et d'alcool qu'il ingurgite, à travailler sur* un rythme lent, à bourrer moins sa pipe, à suivre un régime alimentaire plus strict bien nécessaire s'il ne veut pas que dans son cerveau un petit vaisseau claque ; de l'autre côté *ce préfet pimpant,* pas si caricatural que ça, qui lui fait remarquer au passage que beaucoup de choses ont changé depuis l'époque de ses débuts. *Oui,* dit Maigret, superbe : « *J'ai vu défiler neuf directeurs de la PJ et onze préfets de police.* »

Et nous de ricaner, car nous sommes de tout cœur pour notre commissaire divisionnaire et nous n'aimons pas changer nos habitudes. Ce qui est stupéfiant, je le répète, c'est que, dans *Maigret se défend,* tout soit invraisemblable : l'accusation portée contre lui et sa façon d'y parer. Il y a escamotage. Le *deus ex machina de Simenon par la multiplicité de ses* interventions fait apparaître par contraste, timide, le dieu qu'utilise Molière quand il a besoin de tirer le rideau. Que ces coups de théâtre passent inaperçus comme si nous vivions l'histoire sous hypnose et que cette hypnose soit suscitée par des riens, c'est ça, le mystère Simenon. La lecture est plus forte *que l'histoire.*

2 *Une fâcheuse méprise*

Je ne sais pas où j'avais la tête lorsque je vous disais la semaine dernière avoir trouvé quelque réconfort dans la détresse des retours à la vue du *Tour du monde en 1936,* d'Alain Daniélou (Flammarion). S'il y a un petit livre *inutile et dont la réédition ne s'imposait pas,* c'est vraiment celui-là. Quant à la maison Flammarion, c'est une drôle de façon de fêter les quatre-vingts ans d'un auteur que d'exhumer les niaiseries de ses vingt-neuf ans. Ce texte plat — il est vrai que, dans son reportage, Dianiélou part en guerre à juste titre contre l'obésité — a été publié du 5 septem*bre 1936 au 9 juillet 1937 dans l'estimable Je suis partout*. Trois préfaces saluent avec beaucoup de contentement cette résurrection. La première, anonyme, nous signale qu'Alain Daniélou « *a été champion de canoë... habile conducteur de voitures rapides... Chevalier de la Légion d'honneur, officier national du Mérite et commandeur des Arts et des Lettres* ». *La deuxième est de son secrétaire* et ami, Jacques Cloarec, qui tente de nous faire accroire que ces propos frivoles d'un jeune gandin — Cloarec ne semble pas s'apercevoir que la seule défense de ce journal de voyages, *son petit charme rétro, c'est qu'il ait* été celui d'un gommeux imbu de lui-même et de sa caste — sont une prise de position « *extrêmement violente et décidée en faveur des peuples colonisés* ». La dernière introduction est d'Alain Daniélou lui-même, qui date de janvier 1987. Il s'est relu avec plaisir. « *J'ai été quelque peu surpris de retrouver* [dans ces pages écrites dans sa folle jeunesse] *des points de vue, des réflexions que je croyais le fruit de mon âge mûr et de mon expérience.* » J'y ai trouvé, ajoute-t-il, des exagérations.

Pour ma part, j'y ai trouvé un discret mais entêtant parfum d'antisémitisme. Le seul juif cité qui échappe à ses sarcasmes, c'est Gaylord Hauser qui l'a reçu ! Un goût pour les paquebots allemands, où la nourriture serait excellente. Une cordiale détestation pour les démocraties. Et quand il revient d'Asie, le seul pays européen traversé qui échappe à ses critiques, c'est l'Italie de Mussolini. « *Nous admirons la gare, le garage, les ponts gigantesques que le fascisme a fait jaillir du sol italien avec une grandeur toute romaine.* » Le fascisme s'est même occupé de la campagne « *bien rangée et toute verte* », des lacs « *pâles et lisses avec leurs îles surpeuplées de jolies maisons* ». Ah ! ce n'est pas comme la France du Front popu où l'on ne trouve plus une chambre d'hôtel à Paris. Si, « *après des gémissements, on nous accorde par bonté une petite chambre sur la cour pour 180 francs. Il est vrai que ce sont des francs Blum, mais le choc est un peu fort après quatorze mois d'absence* ».

L'auteur semble s'en être remis. Alain Daniélou, quoi qu'il en pense aujourd'hui, ne se résume pas à ce livre, Dieu merci ! Son *Histoire de l'Inde* (chez Fayard), ses livres sur les dieux de l'Inde font à juste titre autorité. Son autobiographie, *le Chemin du labyrinthe, Souvenirs d'Orient et d'Occident* (chez Robert Laffont) ne manque pas de charme, ses tra*ductions de la littérature tamoule,* dont la plus récente, comme vous le savez, est *Manimékhalaï ou le scandale de la vertu* du prince-marchand Shattan, sont précieuses. C'est banalité et, venant de ma part qui ne connaît presque rien à ces choses, outrecuidance, de dire qu'aujourd'hui Alain Daniélou est l'amateur et le savent qui a le mieux compris l'Inde. *Il a un sens délicieux de l'hospitalité, et je me* moque bien qu'il soit réactionnaire. Je me moque qu'il se soit trompé d'une façon aussi grossière en 1936 : pour un délicat, *Je suis partout,* même sous Gaxotte, qui en était le rédacteur en chef, ça n'était pas d'un dandysme échevelé ! Mais u'il ait l'air de béatifier ses opinions les plus contestables, qu'il gratte *ses fonds de tiroir, c'est désolant.*

3 *Le bonheur de Cognac.*

Georges Borgeaud vient d'obtenir *mercredi* dernier à Cognac, pour *le Soleil sur Aubiac* (Grasset, 92 F) le prix Jacques Chardonne. Je *m'en félicite d'autant plus* que c'est indiscutablement un bon livre et que j'avais voté pour lui ! Georges Borgeaud n'avait rien publié depuis *le Voyage à l'étranger,* qui date de 1974. C'est un homme qui prend son temps. Et c'est ainsi qu'il *faut lire ce voyage intime* autour du Quercy, plein de caches où les souvenirs, les réflexions ont le charme des greniers de notre enfance. L'avantage de ces prix décernés en province, c'est qu'ils durent bien deux jours, qu'on peut revoir ainsi dans des trains confortables de vieux amis dont un arrondissement, un journal, vous séparent dans la capitale. Les Cognaçais sont des personnes très civilisées. L'année 1986 a été moins bonne pour le négoce que la 85. On ne peut pas tout avoir : Chirac et le beurre de ses convictions.

M. Robert Maxwell annonce le lancement d'un quotidien européen

L'infatigable M. Robert Maxwell, président du groupe de communication britannique *Pergamon Media* Trust, était de passage à Paris, le lundi 12 octobre, pour annoncer ce qu'il qualifia modestement de « *scoop mondial* » : le lancement, au 1er janvier 1989, d'un quotidien européen, *The European Daily.*

Il arrivait, à bord de son jet privé, de Macao, Hongkong et Tokyo, où il avait mené des négociations sur l'acquisition d'une chaîne de télévision en cantonais à Macao, sur la publication de journaux en chinois à Hongkong et sur le lancement, en collaboration avec le journal nippon *Yomiuri Shimbun,* d'un quotidien en langue anglaise, *Japan Daily,* qui serait imprimé simultanément à New-York, San-Francisco, Londres et Tokyo.

Cette idée de publier des journaux en anglais aux points stratégiques du globe semble obséder le magnat de la presse britannique, puisqu'il a parlé du projet d'un *Moscow Daily,* qui profiterait du climat actuel de *glasnost,* avant d'en venir à son enfant chéri, *The European Daily.*

Ce journal, dont le lancement coïncidera avec l'année du bicentenaire de la Révolution française et préfigurera la mise en œuvre, en 1992, du marché unique communautaire, sera édité à Paris, cinq jours par semaine, et se voudrait « *la voix de l'Europe pour les anglophones* ». Avec une diffusion évaluée à 200 000 exemplaires, le quotidien visera un public populaire, sur le modèle du quotidien américain, *USA-Today.*

De format tabloïd, *The European Daily* donnera des informations synthétiques concernant les pays d'Europe, en consacrant même quelques pages aux pays de l'Est puisque, selon M. Maxwell, qui ne cache pas ses convictions socialistes, « *il n'y a qu'une seule Europe, qu'il faut construire ensemble* ». On y traitera en priorité l'actualité scientifique et médicale, étant donné que le groupe Maxwell, numéro un mondial en ce domaine, publie en Grande-Bretagne trois cent cinquante revues scientifiques.

Lancé en collaboration avec des groupes de communication européens (le groupe portugais Diario de Noticias, et le groupe espagnol Zeta), le quotidien aura pour partenaire privilégié en France l'Agence centrale de presse, dont le groupe Maxwell est propriétaire pour les deux tiers et qui est dirigée par M. Ian Maxwell (fils de Robert). Interrogé sur l'intérêt qu'il continue de porter à la télévision, M. Maxwell, qui est le plus important actionnaire de TF 1 après M. Bouygues, avec 12,5 %, a déclaré : « *MTV, qui gagne de l'argent, va se développer en Espagne et au Portugal, et j'ai toujours un projet de réseau européen avec Silvio Berlusconi. Même si notre collaboration est au point mort depuis la guerre déclenchée par la 5 contre TF 1 !* »

ALAIN WOODROW.

Dans « le Figaro-Magazine »

La cohabitation de Michel Polac et Louis Pauwels

« *Somme toute, à ta manière, tu as mis le bordel ?*

— *Oui, mais pas le même que le tien.* »

Les lecteurs du *Figaro-Magazine* auront-ils été plus surpris que les téléspectateurs de « Droit de réponse » ? Michel Polac, le banni de TF 1, trouve exceptionnellement asile dans les colonnes du magazine de M. Robert Hersant pour un dialogue avec M. Louis Pauwels. Etrange face-à-face où deux figures emblématiques des médias croisent le fer tandis que deux vieux copains cherchent ce qui les rassemble au-delà des clivages idéologiques.

« *Tu m'as périodiquement maltraité* », proteste Louis Pauwels.

« *Mais c'était le signe de l'intérêt que je te portais* », rétorque Michel Polac.

Les deux héros sont fatigués et aspirent à déposer les armes. Michel Polac n'est pas fâché de l'arrêt de « Droit de réponse » : « *Je me sentais prisonnier de mon émission, du rôle que j'y jouais.* » Louis Pauwels est revenu des grandes outrances du combat libéral : « *Finalement, je constate aujourd'hui que le taux d'idéologie de gauche a beaucoup baissé et que la droite s'est beaucoup assouplie. Que le vieux débat qui a sclérosé la France s'apaise.* » Suit un aristocratique appel au dialogue des « *intelligents des deux bords* » contre la dictature des clans et des coteries.

« *Nous sommes l'un et l'autre sans grande illusion sur la politique,* remarque Michel Polac, *mais je suis profondément attaché à la démocratie.*

— *Je le précise : moi aussi.*

— *Et s'il fallait, les armes à la main, défendre la démocratie, je le ferais.*

— *Moi aussi.* »

Touchante cohabitation.

J.-F. L.

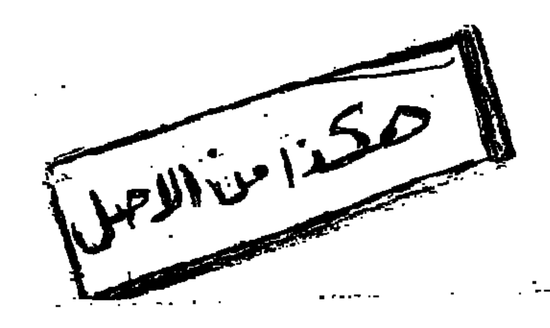
M. Robert Maxwell annonce

... d'un quotidien européen

Dans « le Figaro-Magazine »

La cohabitation de Michel Polac et Louis Pauwels

هكذا من الاصل



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

VOUS AVEZ DIT OFFENBACH, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.
CASANOVA, Comédie italienne (43-21-22-22), 20 h.
LA MISSION, Créteil, MC (48-99-94-50), 20 h 30.
FRAGMENTS, Athénée (47-42-67-27), 18 h 30.
LES ACTEURS DE BONNE FOI, Athénée (47-42-67-27), 21 h.
LE LUTIN AUX RUBANS, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 20 h 30.
ROLAND FURIEUX, Ménagerie de verre (42-06-37-44), 21 h 15.
LE RADEAU DE LA MORT, Bobigny, MC 93 (48-31-11-45).
LA SERVA AMOROSA, Nanterre, Théâtre des amandiers (47-21-18-81), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (42-42-57-50) : 19 h 30 : Magnificat.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin : 20 h , *Dialogues des Carmélites* ; à la salle Richelieu : à 20 h 30 : Monsieur Chasse ! ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle : 21 h, Autres horizons ; Petit-Montparnasse : 21 h, C'était hier.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : à 14 h 30 et 20 h 30 : Biancaneve ; Théâtre Gémier : à 20 h 30, Cenerentola, de G. Rossini ; Aïda, acte II, de Verdi. Spectacles de marionnettes italiennes.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : Genousie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.
TEP (43-64-80-80) à 20 h 30 : Entre passions et prairie.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, à 20 h 30 : Récital Barbara.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Dans la jungle des villes.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Iphigénie.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 45 : la Taupe.
ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18) 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
ARTS-HEBERTOT (48-87-23-23) 21 h : Une chambre sur la Dordogne.
ATELIER (46-06-49-24) 21 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).
ATHÉNÉE (47-42-67-27) I : 21 h : les Acteurs de bonne foi. II : 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.
BASTILLE (43-57-42-14) 20 h : l'Hypothèse 21 h : Mystère bouffe (Fest. d'automne).
BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 45 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35) 20 h : Bambino Bambino.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Galerie 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre 20 h 30 : Bérénice.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h : Casanova.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 30 : Fleur de cactus.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 15 : Cul sec. ; 22 h 15 : Maman.
EDGAR (43-20-85-11) 20 h 15 : les Babas cadres. 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Normal Heart.
ESSAION (42-78-46-42) 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu.
FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : Au secours, tout va bien : les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 21 h et 21 h 15 : l'Eloignement.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Bretayal (en anglais).
GAVEAU (45-63-20-30) 19 h : La petite chatte est morte.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : 20 h 15 : Palier de crabes : 22 h : Carmen Cru.
GRÉVIN (42-46-84-47) 21 h : les Trois Jeanne : Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 20 h 30 : le Lutin aux rubans : 22 h 15 : Egarement.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gène.
HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.
JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h : Folies au jardin 1890 (dern. le 13).
KIRON (43-73-50-25) 19 h : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : Première jeunesse.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : les Pieds dans l'eau.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.
MARIE-STUART (45-80-17-80), 20 h 15 : Lady Strass.
MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) 21 h : la Menteuse.
MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (42-06-37-44) 21 h 15 : Roland furieux.
MICHEL (42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82) 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.
MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : Autres horizons. Petite salle 21 h : C'était hier.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : Hello and goodbye.
ŒUVRE (48-74-47-36) 21 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) 20 h 30 : l'Hurluberlu.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) 19 h : Variations sur un canard ; 20 h 45 : Reine mère.
RANELAGH (42-88-64-44) 20 h 30 : Buffo ; 19 h : L'Indien cherche le Bronx.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Un jardin en désordre.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20) 20 h 30 : J. Williams.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h : Jango Edwards.
STUDIO LE REGARD DU CYGNE 210 rue de Belleville 75020 Paris : 20 h 30 : La faim.
TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82) 20 h 30 : Capitaine Fracasse.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 21 h : l'Étonnante Famille Bronte.
THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), I : 21 h : J.-J. Rousseau ; à 18 h 30 : Voix de S. Beckett ; II : 20 h 30 : Dom Juan.
THÉATRE 14 (45-45-49-77) 20 h 45 : L'hommequisavait.
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) 21 h : la Madeleine Proust à Paris.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 19 h : Violons dingues.
TOURTOUR (48-87-82-48) 19 h : Un cœur sous une soutane : 20 h 30 : Le sous-sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré : 22 h 15 : J.-P. Sèvres : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 : 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes : 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres : 21 h 30 : Derrière vous... y'a *quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de* tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux : 22 h 30 : C'est plus show à deux.
CLUB DES POÈTES (47-05-06-03). 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). 18 h 30 : Histoire du tigre.
MAG'AIRS (43-25-19-92), 20 h 30 : Spectacles en chansons.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches : 22 h 15 : Nous, on sème.

Mardi 13 octobre

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h : *P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.*
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy : 22 h 15 : le détournement d'avion le plus fou de l'année.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée...moi.

La danse

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), Forum de la danse.
18 THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : *Tristesse et chocolat* ; 22 h : Cie M. Dhallu.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysée, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.).
Gaveau, 20 h 30 : S. Ross (clavecin) (Bach, Variations Goldberg).
Sainte-Chapelle, 20 h 30 : Groupe instrumental de Paris (Brahms, Mozart).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre Calmel (Mozart, Messe du Couronnement).
Institut Hongrois, 20 h : Quatuor à cordes Keller (Beethoven, Bartok, Schubert).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.
Cortot, 12 h 30 : X. Palacios (piano) (Haydn, Brahms), T. Genkawa (soprano) (Vivaldi, Rossini, Donizetti, Debussy).
Café de la Danse, 22 h : Groupes Instantanées de musiques *contemporaines.*

Les festivals

IIe FESTIVAL MUSICAL DE MELUN-SÉNART (60-60-50-14), voir région parisienne.
FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27), Atelier, 21 h : le Récit de la servante Zerline.
BASTILLE, 21 h : Mystère Bouffe.
CHAILLOT, II. 20 h 30 : Excelsior. 20 h 30 : Cenerentola Aida. 20 h 30 : Biancaneve.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers : la Serva amorosa.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune à 20 h 30 : la Locandiera.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Chèvre d'or, de R. Barberis ; *Hommage à H. Hawks : 19 h, The Ransom* of Red Chief ; Chérie, je me sens rajeunir (v.o.) ; 21 h 15, Les hommes préfèrent les blondes (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

BEAUBOURG (salle Garance) (42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien

Relâche.

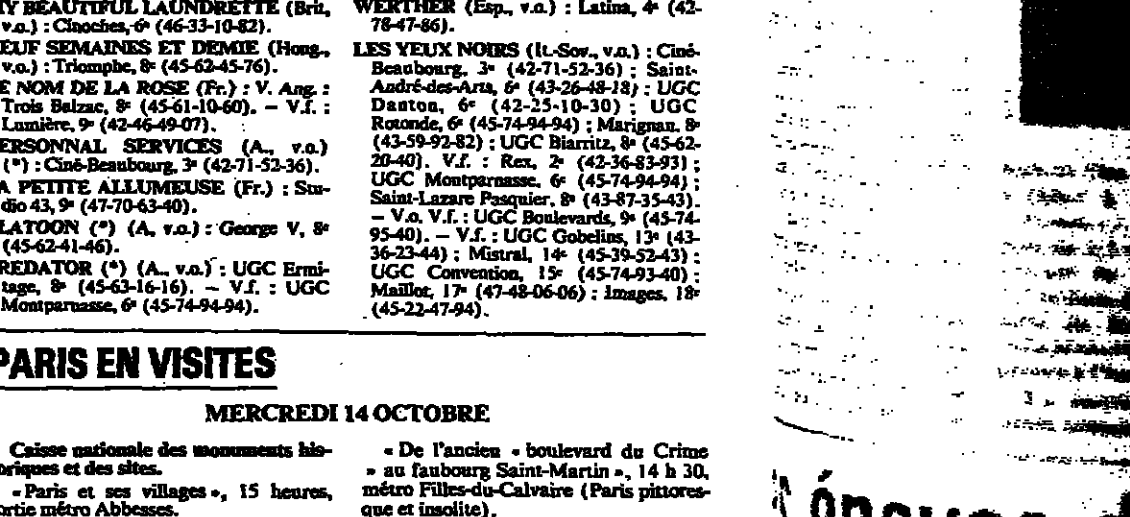
Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES FILMS NOUVEAUX

AU REVOIR LES ENFANTS. Film français de L. Malle. Gaumont *Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *14 Juillet-Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
CHARLIE DINGO. Film français de G. Béhat. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
FLAG. Film français de J. Santi. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Miramar*, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON CAS. Film français de M. de Oliveira. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME. Film français de Julius Amédée Laou. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-56).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BOIRE ET DEBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysé Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).
MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (42-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis *St-Germain*, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont-Convention*, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
MAN ON FIRE (A, v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PLATOON (*) (A, v.o.) : *George* V, 8e (45-62-41-46).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong., v.o.) : Cluny-Palace, 6e (43-54-07-76).
REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74), Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
SPIRALE : (Fr.) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.
LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.), Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). *V.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43). – V.o. V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40). – V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).



PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 OCTOBRE

Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

« Paris et ses villages », 15 heures, sortie métro Abbesses.

« Le treizième arrondissement : le nouveau visage d'un quartier de Paris », *15 heures, sortie métro* Tolbiac (côté pair avenue d'Italie).

« Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, boulevard de Ménilmontant. Rens. : tél. : 42-74-22-22.

« Le Théâtre de l'Odéon », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« Les rois maudits à Saint-Denis » (4), 14 h 30, devant la basilique (tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis : *quartier de la* noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 heures, métro Pont-Marie (Marie-Christine Lasnier).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'ancien « boulevard du Crime » au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », *15 heures*, métro *Louvre* (Christine Merle).

CONFÉRENCES

Conférence-débat : « Dieu est-il encore crédible ? ». Sur ce thème, les paroisses réformées de Plaisance et de Port-Royal ainsi que l'Animation universitaire protestante organisent, à 20 h 30, un débat avec MM. Pierre Chaunu de l'Institut et Edgar Morin, directeur au CNRS. Eglise réformée de *Port-Royal*, 18, boulevard Arago, Paris (13e).

« La Sphinx. Son message ». Hôtel Concorde Saint-Lazare, 20 heures, 108, rue Saint-Lazare, deuxième étage, tél. : 43-21-88-13 (ARCUS).



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Paléontologie : les vieilles branches de la famille

Après la découverte de nombreux fossiles, parfois presque complets, la généalogie de l'homme divise les spécialistes.

LE deuxième Congrès international de paléontologie humaine s'est réuni à Turin du 28 septembre au 3 octobre. Remarquablement organisé par le docteur Giacomo Giacobini, professeur d'anatomie à l'université de Turin (avec l'aide très efficace de nombreux étudiants), il a permis à quelque six cents spécialistes venus de trente-cinq pays de faire le point, après le premier congrès à Nice en 1982, sur les connaissances en paléontologie humaine. Le troisième congrès se réunira en 1992 en Israël.

Depuis 1982, des découvertes très importantes ont été faites, en particulier au Kenya, en Tanzanie et en Afrique du Sud, et les idées ont évolué. Mais découvertes et idées ont eu pour effet de compliquer les schémas de l'évolution humaine qui est forcément progressive. Nos nouveaux ancêtres, lointains et récents, présentent donc des caractères qui les rapprochent à la fois de deux ou de plusieurs types « idéaux ». Ce qui suscite, tout à fait normalement, des discussions passionnées entre les spécialistes qui interprètent différemment les nouvelles données et les insèrent dans des arbres généalogiques différents.

Selon le docteur Phillip Tobias, professeur d'anatomie à l'université de Witwatersrand à Johannesburg (Afrique du Sud), les nouveautés, depuis 1982, sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, on a commencé à trouver des os « postcrâniens » (1) et même parfois des squelettes presque complets. Alors que les trouvailles antérieures consistaient, sauf exceptions (dont celle de la célèbre Lucy mise au jour il y a treize ans en Ethiopie par une équipe franco-américano-éthiopienne), en crânes plus ou moins complets, en dents plus ou moins nombreuses ou en fragments d'os plus ou moins épars. Les classifications dans la lignée humaine étaient donc fondées principalement sur les crânes et les dents. Désormais, il faut tenir compte des os « postcrâniens » dans les classifications et les arbres généalogiques qui ressortent de celles-ci.

D'autre part, l'étude du cerveau de nos ancêtres ou cousins fossiles n'est plus centrée sur le volume. Certes, celui-ci garde une certaine importance, mais il faut se rappeler que les hommes actuels ont une boîte crânienne de capacité variable. Ainsi, le cerveau d'Anatole France, dont les facultés intellectuelles ne sont mises en doute par personne, n'était-il que de mille centimètres cubes, alors que le volume moyen du cerveau humain actuel est de mille cinq cents centimètres cubes. De plus en plus, les études doivent prêter attention aux moulages de l'intérieur des crânes qui permettent de retrouver la forme externe des cerveaux. Le docteur Tobias a, de cette façon, trouvé chez les *Homo habilis* (les premiers hominidés à accéder à la dignité du genre « *Homo* »), qui sont apparus il y a plus de 2,5 millions d'années pour évoluer en *Homo erectus* il y a 1,7 million d'années, les bosses des aires de Broca et de Wernicke indispensables au langage articulé propre à l'homme.

En outre, les tout premiers outils connus — de simples éclats, dont quelques-uns seulement sont « aiguisés » — découverts en Ethiopie de 1971 à 1976 par une équipe française dirigée par M. Yves Coppens, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences, pourraient avoir été fabriqués par des créatures vivant quelques centaines de milliers d'années avant les *Homo habilis*, et que le docteur Tobias appelle « *Australopithecus africanus dérivé* » (un *A. africanus* plus évolué qui, par la suite, a disparu sans descendance).

A l'ouest, la forêt à l'est, la savane

Enfin, il faut que les paléontologistes tiennent compte de plus en plus des cultures. La maîtrise de plus en plus raffinée de la taille des pierres et donc la fabrication d'outils de plus en plus perfectionnés et spécialisés ont eu certainement des répercussions sur l'anatomie de nos ancêtres. La possession des outils, en effet, a élargi l'éventail de l'alimentation. Ce qui a favorisé le développement du corps et de la pensée.

Tous ces progrès paléontologiques ont eu pour conséquence de compliquer l'élaboration de l'arbre généalogique de l'homme. Tout le monde est toujours d'accord pour situer notre origine en Afrique orientale et, grâce aux travaux des spécialistes de biologie moléculaire, pour situer entre – 8 et – 7 millions d'années la séparation de la lignée humaine et de la lignée des grands singes africains (chimpanzés et gorilles). Et beaucoup de paléontologistes, suivant l'hypothèse émise par M. Coppens en 1982, reconnaissent maintenant l'importance de l'ouverture actuelle du *rift* africain, ce grand fossé jalonné de volcans qui court de Djibouti au lac Nyassa et le long duquel l'Afrique commence à se couper en deux.

Cette ouverture a provoqué, ou tout au moins accentué, une scission climatique et environnementale. A l'ouest, l'Afrique intertropicale est restée humide ; elle a gardé ses forêts et ses singes ont pu continuer à vivre en grande partie dans les arbres. A l'est, elle est devenue beaucoup plus sèche : la savane a remplacé la forêt ; nos ancêtres vivant de plus en plus sur le sol sont devenus bipèdes ; les mains ont été libérées ; l'emmanchement du crâne sur la colonne vertébrale s'est modifié, ce qui a permis au cerveau de se développer.

Pour la période allant de – 8 à – 3,5 millions d'années, les vestiges sont rares et très fragmentaires. Mais à – 3,5 millions d'années, la bipédie parfaite est acquise, comme en témoignent les empreintes découvertes à Laetoli (Tanzanie) par Mme Mary Leakey.

C'est après que les opinions divergentes commencent. Personne ne met en doute l'existence, vers – 3 millions d'années, de l'*Australopithecus afarensis* (2) dont le spécimen le plus connu est Lucy. Lucy, certes, marchait sur ses deux pieds, mais son genou montre qu'elle était encore très douée pour grimper aux arbres et sa silhouette était un peu voûtée.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 19.)

(1) Pour les spécialistes, le squelette « postcrânien » comprend tous les os depuis les vertèbres cervicales jusqu'au bout des doigts des mains et des pieds.

(2) Quelles que soient les querelles sur la filiation humaine, il y a accord au moins partiel sur les périodes pendant lesquelles ont vécu les différents hominidés : *Australopithecus afarensis* : de – 4 à – 2,8 millions d'années ; *Australopithecus africanus* ; de – 2,8 à – 1,5 million d'années ; *Australopithecus boisei* : de – 2,5 à – 1 million d'années ; *Australopithecus robustus* : de – 2 à – 1 million d'années ; *Homo habilis* : de – 3 ou – 2,5 à – 1,7 million d'années. A partir de – 1,7 million d'année, la lignée humaine est représentée par *Homo erectus* qui n'est, sans doute, qu'un stade archaïque d'*Homo sapiens*. L'homme moderne *Homo sapiens sapiens* apparaît il y a seulement 100 000 ans. *Homo sapiens neandertalensis* (– 100 000 à – 35 000 ans) n'étant qu'une sous-espèce d'*Homo sapiens* particulière à l'Europe et au Proche-Orient.

SIPA

LA SANTÉ ROSE PALE

LA date des élections présidentielles approchant, les différents partis affûtent leur programme. Au Parti socialiste, les experts planchent depuis plusieurs mois déjà, sur les problèmes médicaux.

Plus question comme en 1981 de bouleverser de fond en comble le système de santé, mais simplement de réaménager ce qui existe actuellement, en essayant, si possible, de concilier la liberté — du choix du médecin, de la prescription — avec une meilleure maîtrise des dépenses de santé. De ce point de vue, les socialites étudient de très près le système sanitaire québécois et le système américain de l'Health Maintenance Organisation (H.M.O.).

Concernant la médecine hospitalière, les experts du PS estiment souhaitable de *« supprimer les soins privés à l'hôpital »*. Cela ne signifie pas, pour autant que s'ils revenaient au pouvoir, les socialistes supprimeraient le secteur privé hospitalier, rétabli il y a peu, par Mme Barzach. Leur raisonnement est le suivant : si les soins à l'hôpital doivent être les mêmes pour tous, pourquoi, en revanche, ne pas tolérer une « hôtellerie hospitalière » de type privée. *« Que ceux qui tiennent à avoir un oreiller rose n'en soient pas privés »*, résume M. Dominique Strauss-Kahn, secrétaire national du PS. *A condition, bien entendu que, pour l'avoir, ils payent un supplément »*. Quant aux médecins hospitaliers, ils auraient le droit de consacrer deux après-midi par semaine à des activités privées.

D'autre part, le budget global hospitalier ayant, selon les experts du PS, fait largement la preuve de son efficacité, il sera *« approfondi en accordant aux établissements hospitaliers une réelle autonomie de gestion permettant à tous les acteurs — médecins, personnel soignant, cadres hospitaliers — de participer pleinement à la gestion de leur établissement et d'être intéressé à la maîtrise des coûts »*.

Fait nouveau, les socialistes se proposent d'étendre le système du budget global au secteur hospitalier privé.

A priori, la loi hospitalière ne sera donc pas modifiée. Même le principe de la départementalisation « à la carte » ne devrait pas être remis en cause : *« aux médecins de décider des structures que devra avoir, dans le futur, leur hôpital*, dit-on au PS, où l'on se dit convaincu que *« seule une approche fonctionnelle, de type anglo-saxon, permettra à l'hôpital d'évoluer vers la départementalisation »*.

Enfin, les socialistes n'envisagent plus de supprimer le conseil de l'ordre des médecins, mais simplement de le réformer. *« Il n'est pas normal qu'une juridiction soit assurée par des non-magistrats »*, fait simplement remarquer M. Strauss-Kahn.

Cinq années passées au pouvoir ont décidément calmé bien des ardeurs « réformatrices »...

FRANCK NOUCHI.

Les épaves du ciel

Certaines zones de la banlieue terrestre sont devenues des dépotoirs. Comment nettoyer l'espace des débris de satellites ?

LE 15 septembre dernier, l'Union soviétique a mis sur orbite son 1882e satellite Cosmos. Un de plus qui vient encombrer l'espace. Depuis le début de la conquête spatiale, c'est-à-dire depuis le lancement, le 4 octobre 1957, de Spoutnik-I, le premier satellite artificiel de la Terre, plus de 3 500 engins spatiaux — vaisseaux habités, sondes automatiques, satellites civils et militaires — ont été lancés dans l'espace ! Un chiffre impressionnant mais qui n'est rien comparé au nombre réel des objets spatiaux qui ont été satellisés pendant la même période.

Car chaque mise en orbite donne lieu à la satellisation conjointe, bien que non désirée, de tout un tas de débris sans importance, constitués par des boulons, des morceaux de protection de satellite, des restes d'étage de la fusée porteuse... Et lorsque l'on fait le compte de tous ces débris, on arrive au chiffre astronomique de quelque 17 000 satellites et fragments de toute nature mis en orbite et répertoriés par le centre spatial américain Goddard entre le 4 octobre 1957 et le 30 septembre 1986.

De là à considérer que certaines zones de la proche banlieue terrestre sont des cimetières ou des décharges de l'espace, alimentés prioritairement par l'Union soviétique et les Etats-Unis, et pour une moindre part par la Chine, l'Europe et le Japon, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir. La plupart des débris satellisés finissent en effet, du fait de leur faible altitude, par se consumer dans les couches denses de l'atmosphère comme le firent en leur temps, et de façon combien spectaculaire, le laboratoire spatial américain Skylab ou le satellite soviétique Cosmos 954, équipé d'un générateur nucléaire, dont des morceaux parvinrent quand même au sol. Mais le plus souvent tout se consume, sauf ce qui est trop haut.

Sur les 17 003 objets que le centre spatial Goddard avait répertorié au 30 septembre de l'année dernière, 10 891 étaient retombés — voire pour quelques-uns d'entre eux récupérés — dont 1 887 étaient des engins spatiaux (sondes, satellites, etc.) à part entière. C'est dire que 6 112, parmi lesquels 1 636 satellites, étaient encore en orbite à cette date, ce qui est encore considérable. Car en dépit de l'« érosion naturelle » du nombre des objets en orbite, les agences spatiales du monde entier s'interrogent sur les moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour nettoyer l'espace de ses plus gros débris.

Actuellement, une cinquantaine d'objets spatiaux porteurs d'un générateur d'énergie nucléaire — pour la plupart soviétiques — gravitent autour de la Terre. De même, l'ensemble des débris — satellites compris — en orbite terrestre situés au-dessous de 2000 kilomètres d'altitude représentent 1 850 tonnes de matière. C'est dire que la moindre de ces particules dotées de vitesse de plusieurs milliers de mètres par seconde peut constituer un danger pour un vaisseau ou un satellite. Des preuves? Quatre mois après son lancement, en juin 1979, un satellite américain mis sur orbite par une fusée Titan-3C dut être déplacé pour éviter une collision avec le propre étage supérieur de son lanceur. En juin 1981, le satellite soviétique Cosmos-1275 est détruit par un débris, pense-t-on, sept semaines après son lancement.

Autre exemple : à la suite d'une collision avec une particule minuscule, il fallut changer, en 1983, un hublot avant de la navette spatiale américaine Challenger. De quoi réfléchir, à l'heure où les vols spatiaux habités, les sorties d'astronautes dans l'espace se multiplient et où l'on songe à coloniser l'espace de manière permanente en mettant en orbite des stations spatiales de grande taille.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le cœur aime le poisson

Le poisson empêche les maladies cardio-vasculaires. Faut-il en consommer, même en pilules ?

BOSTON
de notre envoyé spécial

HEUREUX Esquimaux du Groenland ! « *Les maladies cardio-vasculaires sont quasiment inconnues chez eux* », claironne un spot publicitaire diffusé sur les chaînes de télévision américaines. Invitation au voyage ? Non, simple communication d'une recette : ce visage plein de santé, sur fond de kayaks et d'eaux gelées, illustre les mérites de l'huile de poisson. Un nouveau produit, paré de toutes les vertus, auquel a été consacré un congrès médical international le 8 octobre au Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Boston.

Pour se lancer à la conquête du marché, des fabricants n'ont pas attendu que les autorités sanitaires américaines se prononcent sur ce nouvel élixir. Leurs ventes aux Etats-Unis ont été de 30 millions de dollars en 1986 et pourraient atteindre 100 millions cette année. Un accord de la Food and Drug Administration (FDA) n'est pas nécessaire, puisque ces capsules de gélatine à base d'huile de poisson ne sont ni un aliment ni un médicament, mais « *un supplément nutritionnel* ». Pour les interdire, il faudrait prouver leur nocivité.

Quatre décès sur dix

L'histoire commence donc au Groenland. Une étude publiée en 1971 démontrait que les Esquimaux de la côte nord-ouest, grands consommateurs de poisson, sont très peu atteints par les maladies coronariennes. Onze ans plus tard, une autre étude établissait que les habitants de l'île d'Okinawa, qui mangent deux fois plus de poisson que la moyenne de leurs concitoyens, connaissent le plus faible taux d'affections cardiaques du Japon.

Les pays industrialisés ne pouvaient rester indifférents à ces résultats, confirmés par d'autres enquêtes. Les maladies cardio-vasculaires représentent chez eux la première cause de mortalité. Ne sont-elles pas, aux Etats-Unis comme en France, à l'origine de quatre décès sur dix ?

Les effets du poisson ont été confirmés en 1985 par la publication des résultats d'une étude à grande échelle, conduite à Zutphen aux Pays-Bas. La population de cette commune a été suivie pendant vingt ans, de 1960 à 1980. La mortalité d'origine coronarienne y est apparue inversement proportionnelle à la consommation de poisson. Plus précisément, ceux qui consommaient l'équivalent de trente grammes de poisson par jour mouraient deux fois moins de maladie coronariennes que les autres.

Restait à démontrer pourquoi. Le poisson serait-il meilleur que la viande parce que moins gras ? Pas seulement : des recherches ont démontré que la valeur du poisson réside aussi dans sa graisse. Il contient en effet deux acides gras : l'Epa (Eicosa Pentaenoic Acid) et le DHA (Decosa Hexanoic Acid) qui appartiennent à la famille des Omega 3. Très différents des acides Omega 6 présents dans les huiles végétales, ces acides seraient utiles à la fois pour la prévention et la thérapie des maladies coronariennes.


Marché aux poissons à Tokyo.

Absorbées à faibles dose, les huiles de poisson feraient baisser le niveau des triglycérides dans l'organisme et s'attaqueraient aux plaques qui se forment sur les parois des vaisseaux. A dose moyenne, elles diminueraient le « mauvais » cholestérol (LDL) tandis qu'à forte dose elles augmenteraient le « bon » cholestérol (HDL). Mieux : certains soutiennent que les Omega 3 seraient des acides gras essentiels, nécessaires pour le développement cérébral.

Les huiles de poisson contiennent-elles autant de propriétés que le poisson lui-même ? Sans doute pas. Mais les fabricants justifient leurs productions en faisant valoir que tout le monde n'aime pas le poisson, n'a pas la possibilité d'en consommer souvent ou ne veut pas en absorber une trop grande quantité par peur des calories. D'autre part, on ne le consomme pas toujours à bon escient, car la teneur en lipides dépend de la catégorie du poisson choisi, de son âge, de son sexe et de la saison à laquelle il a été pêché.

Il n'est pas facile de commercialiser l'huile de poisson. Ni techniquement, ni psychologiquement.

D'abord, ce produit a le mauvais goût de s'oxyder à l'air libre. Mis en bouteille, il dégagerait une odeur insupportable de vernis. On le fabrique donc sous forme de gélule, en attendant des atomiseurs pour assaisonner les salades.

D'autre part, cette graisse évoque immanquablement l'huile de foie de morue, bête noire des enfants. On la prescrivait jadis pour sa teneur en vitamine D, ignorant qu'elle pouvait avoir d'autres propriétés. Pas question d'y revenir ! Des fabricants tournent la difficulté en faisant appel à un poisson « noble », le saumon. Des capsules tirées de cette huile sont en vente dans les pharmacies françaises depuis quelques mois.

Le congrès de Boston a souligné plusieurs questions en suspens. Quelle quantité d'huile de poisson est acceptable par l'organisme ? Ce produit ne risque-t-il pas de contenir des contaminants (mercure, pesticides, etc.) ? N'est-il pas susceptible de rendre excessive la fluidification du sang, donc de provoquer des hémorragies s'il est consommé à forte dose ? On manque d'études portant sur une période suffisamment longue pour pouvoir répondre à ces questions.

Les spécialistes de la nutrition font remarquer qu'en tout état de cause des pilules ne dispenseront jamais de s'alimenter sainement. Attention disent-ils, à l'alcool et au tabac. Diminuez les graisses saturées. Et, autant que possible... mangez du poisson.

ROBERT SOLÉ.

LE SIDA DES « ISLES »

RAPPORTÉ à la population, le nombre de cas de SIDA aux Antilles et à la *Guyane française* est considérablement plus *élevé qu'en France métropolitaine* et la progression de l'épidémie plus rapide. On comptait en juin 1987, dans les trois départements d'outre-mer de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, 164 cas pour 730 000 habitants. Soit un taux de 120 malades par million de personnes. Pour la seule Guyane, on comptait en septembre 326 personnes atteintes et 69 morts.

Une très forte proportion des cas – de l'ordre de 70 % – concerne les communautés immigrées originaires de la Dominique, de Sainte-Lucie. Et surtout, en Guyane, celle des ressortissants d'Haïti, puisque ce dernier pays a été contaminé trois ou quatre ans avant les Antilles et la Guyane françaises, – *où le premier cas connu* remonte à 1983. Ces communautés vivent assez repliées sur elles-mêmes et entretiennent relativement peu de relations – sexuelles ou autres – avec les populations autochtones. Moins d'un tiers des 164 malades sont de nationalité française. Pourtant, le taux parmi les populations françaises – « locaux » et « métropolitains » – est trois à quatre fois plus fort qu'en métropole.

Alors qu'en France le SIDA est longtemps resté lié à l'homosexualité, à aucun moment ce n'a été le cas aux Antilles et en Guyane. Dans ces pays, les *malades ne sont des homosexuels que dans 7 % des cas, et les toxicomanes dans 1 %.* Les homosexuels – mais non les bisexuels – sont peu nombreux aux « isles » et l'usage de stupéfiants par voie intraveineuse est peu répandu.

Dès le début, la transmission hétérosexuelle a donc été la *règle et non l'exception.* Elle est responsable de 75 % des cas. *Alors qu'en France métropolitaine* la diffusion du SIDA s'est *longtemps confinée au deux* classes à risques des homosexuels et des toxicomanes, aux Antilles et en Guyane, tout se passe comme si ce stade – ce premier pas – avait été franchi.

Premier résultat : le SIDA n'est pas, comme en France, d'abord une maladie d'hommes. En juin 1986, on comptait 42 % de femmes parmi les malades, contre 19 % en France à la même date.

Femmes et enfants

Deuxième conséquence de la *transmission principalement* hétérosexuelle : les prostituées sont très largement atteintes, et cela contribue à une expansion *rapide du mal, bien que les* revenus de la prostitution locale aient baissé de moitié en quelques mois.

Enfin, on constate plusieurs cas de SIDA chez des enfants. Un dixième des cas connus concerne des enfants de 0 à 4 ans. C'est cinq fois plus qu'en métropole. Ces enfants ont reçu la maladie de leur mère, pendant la grossesse ou lors de l'accouchement.

Le nombre des séropositifs double tous les onze à douze mois (actuellement 1 500 au moins en Martinique, département le moins touché). Chez les donneurs de sang, les tests viraux sont positifs six fois plus souvent qu'en France.

Chaque année depuis 1983, *on enregistre deux fois plus de* malades que l'année précédente.

Cette prolifération peut être due *à un état de mœurs où le changement de partenaires dans les relations hétérosexuelles* est plus généralisé.

Malgré leurs efforts, et leur système de dépistage, leurs travaux de recherche et leurs campagnes de sensibilisation, les services de la santé ne voient aucun moyen d'empêcher que, dès 1989, *le SIDA aux Antilles* et en Guyane ne tue 600 ou 700 *personnes par an, – c'est-à-dire* autant de victimes que toutes les *victimes de morts violentes* dans les trois départements.


Carnaval à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Le pourcentage de cas de SIDA à syndrome de Kaposi, qui laisse au malade une plus longue espérance de vie, est nettement plus faible qu'en Europe : le SIDA à infections opportunnistes, bien plus fréquent, tue plus sûrement et plus vite.

L'opinion locale ignore, dans l'ensemble, ces particularités, malgré une vaste campagne de sensibilisation menée au début de l'été. Elle reste attachée à *l'idée que le mal ne s'attaque guère qu'aux homosexuels hommes, selon l'image née aux* Etats-Unis lors de l'apparition du *mal.*

Dans des sociétés à la fois très libres de mœurs et encore très marquées par les interdits sexuels et l'influence des Eglises, le recours au préservatif se heurte à de puissants obstacles psychologiques.

ÉTIENNE MARIE.

« Kinés » en désarroi

Le malaise d'une profession confrontée à la dégradation progressive de ses conditions de travail.

AUX grands maux les grands remèdes. Cette devise a sans doute présidé à la confection du message envoyé aux 577 députés français par plusieurs amicales de kinésithérapeutes : un faire-part bordé de noir qui annonce laconiquement « *les 33 000 kinésithérapeutes vous remercient pour votre participation à la mise à mort de la profession. Les praticiens agonisants se promettent de ne pas vous oublier lors des prochaines élections* ».

« *C'est une façon humoristique de tirer la sonnette d'alarme,* explique en souriant l'un des pères de cette initiative, Claude Etteinger. *Les pouvoirs publics nous ignorent. Pourtant, notre profession est en crise.* »

L'amertume des kinésithérapeutes apparaît toutefois clairement dans le rapport de MM. Albert et Heuleu remis à Mme Barzach au mois de septembre (*le Monde* du 10 octobre). A la question : « *ressentez-vous un malaise de la profession ?* », 204 des 213 praticiens interrogés ont répondu par l'affirmative. Faiblesse des rémunérations, tracasseries des caisses de Sécurité sociale, inadaptation des textes, insuffisance des études, aucun domaine n'échappe au regard des « kinés ». Avec un refrain persistant : briser l'image d'une profession tranquille et bien rémunérée.

« *Croyez-moi, ce métier n'a rien d'une sinécure,* explique Alain Vessilier en brandissant un carnet de rendez-vous surchargé, *pour que mon cabinet « tourne », je dois recevoir au minimum une vingtaine de malades par jour. Lorsque j'ai débuté, en 1965, je recevais une dizaine de personnes... et je m'en sortais très bien.* »

Cette baisse de revenus est confirmée par les statistiques.

Depuis 1962, les professionnels ont perdu 62 % de leur pouvoir d'achat. L'absence de convention, en conduisant au blocage des tarifs, qui n'ont pas bougé depuis février 1986, n'a fait qu'aggraver cette évolution.

Inquiets, la plupart des kinésithérapeutes se sont lancés dans une véritable fuite en avant : pour assurer la stabilité de leurs revenus, nombre d'entre eux ont étiré leurs emplois du temps et grignoté leurs week-ends. Ces praticiens, qui effectuaient 12,7 actes par jour en 1983, assurent désormais quotidiennement 13,8 actes en moyenne. D'autres se voient parfois contraints de travailler plus vite qu'ils ne le voudraient. Quelques-uns s'improvisent également professeurs de gymnastique à leurs – rares – heures perdues.

Coup de plumeau

Les « kinés » se sentent également à l'étroit dans le costume un peu étriqué que leur a taillé l'administration. « *Les textes qui régissent notre profession sont souvent vieillots,* accuse M. Jean Boudot, vice-président de la Fédération nationale des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs (FNMKR). *Certains datent beaucoup, ce qui les rend parfois difficiles à appliquer.* » Si le décret de compétence a été remis au goût du jour en 1985, les autres textes mériteraient un bon coup de plumeau. La nomenclature, cet outil quotidien qui recense les actes remboursés par la Sécurité sociale en les affectant d'un coefficient, n'a subi aucun changement depuis 1972. Certaines techniques comme le drainage lymphatique ou la rééducation des cardiaques n'en font pas partie. Ils sont donc « théoriquement » non remboursables. L'administration a bien prévu quelques aménagements par circulaires, mais l'effort reste insuffisant. Une commission permanente de la nomenclature a bien été mise en place par Georgina Dufoix, mais elle a aujourd'hui cessé de se réunir. En attendant qu'Adrien Zeller en convoque une nouvelle, certains kinésithérapeutes ont pris les choses en main : ils ont eux-même créé une commission qui présentera ses premières conclusions dans les mois à venir.

Quant à la convention, elle a le défaut d'être... inexistante. Les négociations engagées en octobre 1986 entre les syndicats et les caisses d'assurance-maladie ont été rompues avec fracas le 12 mai dernier. Faute de mieux, le texte précédent, qui couvre les années 1983-86, a été reconduit. Au grand dam de la FNMKR, qui avait refusé en 1983 d'apposer sa signature sur ce qu'elle considérait comme « *un carcan insupportable pour la profession* ».

Le gonflement des actes

Parmi les reproches des kinésithérapeutes, le refus de la « *maîtrise concertée des dépenses de santé* » figurait alors en bonne place. Cette périphrase résume à elle seule la plupart des conflits, larvés ou non, entre les kinésithérapeutes et les médecins-conseils de la Sécurité sociale. Les caisses dénoncent, chiffres à l'appui, le gonflement régulier des actes de kinésithérapie, qui ont progressé de 13,7 % en 1985 alors que le reste des dépenses enregistrait une hausse de moins de 6 %.

Les caisses se sont donc attachées, disent-elles, à « *attirer l'attention des médecins sur leur rôle de prescripteurs là où il y a des abus* ». Dans un de ses bulletins de liaison, « Prescrire la rééducation fonctionnelle », le comité médical paritaire des Hauts-de-Seine se demande « *si l'évolution de cet important poste de dépenses va bien dans le sens du meilleur usage des soins* ». Et de présenter une série d'exemples de prescriptions allant d'une patiente de 86 ans atteinte de troubles vasculaires cérébraux à celui d'un patient de 28 ans victime d'une cervicalgie aiguë avec torticolis. Chacun de ces exemples est accompagné d'une phrase rituelle : « *dans ce cas, il faut prescrire...* »

Ces directives sont mal acceptées par les kinésithérapeutes qui y voient une suspicion tatillonne et injustifiée. « *Nous sommes accusés à tort,* rétorque M. Berline, du Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (SNMKR). *Si les prescriptions augmentent, c'est tout simplement parce que les patients y trouvent leur compte. Ils apprécient de plus en plus ce type de soins. En outre, nos séances de rééducation évitent souvent des arrêts de travail et des hospitalisations coûteuses.* »

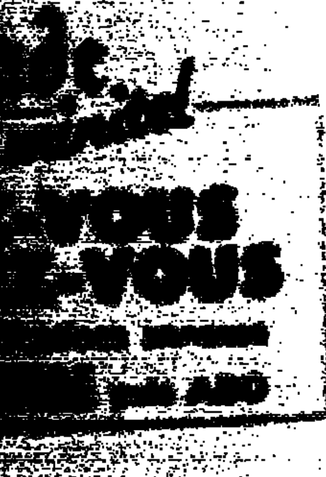
Les kinésithérapeutes salariés, qui représentent 30 % de la profession, ne sont pas toujours mieux lotis. Si leur statut leur évite les journées surchargées de leurs collègues du secteur libéral, les salaires demeurent parfois modestes. Le rapport de MM. Albert et Heuleu souhaite d'ailleurs « *valoriser leur fonction de responsabilité* » et substituer à un système de rémunération jugé « *obsolète* » une procédure plus souple.

Diagnostic de MM. Albert et Heuleu ? « *Crise d'identité* ». M. Jean Boudot leur fait écho lorsqu'il déplore « *l'inadéquation entre leur travail et leurs conditions de vie* » : « *Les kinésithérapeutes aiment leur métier et ils ont souvent des relations très riches avec leurs malades. Ils ressentent d'autant plus durement la dégradation de leurs salaires et de leur statut social.* »

ANNE CHEMIN.

[illegible]més » en désarroi

Le gonflement des actes



SCIENCES

Bibliographie

Science-fission

EDF peut se rassurer : *Tchernobyl-sur-Seine* n'est qu'un roman. Mais est-ce pour autant *du* roman ? On l'espère, sans en être tout à fait sûr. Car le scénario de ce récit d'anticipation, minuté avec précision et solidement documenté, est diablement bien ficelé du début à la fin. Hormis quelques caricatures, comme ce préfet qui passe la nuit du drame avec sa maîtresse et ses petits chiens, sans pouvoir être contacté car les piles de son « bip » sont en panne, tous les personnages de l'intrigue sont vraisemblables, certains même tout à fait reconnaissables sous des noms d'emprunt...

Le scénario, découpé comme un thriller, repose sur un accident à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, un certain 6 décembre 1990. L'habileté d'Hélène Crié, journaliste à *Libération*, et d'Yves Lenoir, ingénieur en mathématiques appliquées devenu militant de Greenpeace, est d'avoir imaginé un Tchernobyl à la française : pas de réacteur en folie qui finit par exploser, mais un simple accident de tuyauterie, rapidement maîtrisé. Aucun mort sur le coup, mais quelques victimes (trois) dans les semaines qui suivent. Bref, les auteurs ont eu le tact d'inventer un scénario-catastrophe qui commence comme un incident technique, se poursuit en guerre médiatico-administrative qui serait comique si elle ne mettait en jeu la vie des hommes, et ne s'achevait en tragédie mélodramatique : le jeune ingénieur responsable de la centrale, grâce auquel on a sans doute évité un véritable Tchernobyl, est sacrifié par la hiérarchie sur l'autel de l'opinion publique — le coup de « l'erreur humaine », — et sa femme, enceinte de deux mois, se fait avorter pour ne pas mettre au monde un enfant irradié.

Complexité

Ce roman engagé, qui évite habilement tout discours antinucléaire, est la parfaite démonstration de ce que pourrait déclencher un accident grave dans une centrale française : une administration qui ne pense qu'à minimiser, au risque d'exposer la population — y compris pompiers, policiers et militaires — à de dangereuses radiations ; une population désorientée par l'alarmisme de la presse, le mutisme ou l'ignorance des autorités, voire les consignes contradictoires (confinement chez soi ou exode massif ?) ; des organismes qui préfèrent accuser à tort plutôt que se remettre en cause ou réviser leur programme...

Tchernobyl-sur-Seine est finalement plus un livre-enquête qu'un roman, car il résulte d'une enquête poussée auprès de tous les partenaires de la sûreté nucléaire. Il est en outre truffé de détails — les randonneurs surpris en forêt de Fontainebleau, le train Paris-Bâle allant contaminer les Suisses, déjà traumatisés par la pollution du Rhin — qui soulignent la complexité et les ramifications inattendues d'un accident nucléaire où qu'il se produise. Car si l'accident de Nogent oblige à rationner l'eau des Parisiens et met les services de santé sur les dents, ses becquerels libérés se promènent, invisibles, sur une bonne partie de la France, de l'Europe du Nord et même jusqu'en Ukraine ! Les auteurs s'amusent, on le voit, mais c'est pour nous mettre en garde.

ROGER CANS.

★ TCHERNOBYL-SUR-SEINE, par Hélène Crié et Yves Lenoir, Édition Calmann-Lévy, 302 p., 85 F.

Les fureurs de la terre

UNE ville ravagée ; des sauveteurs qui fouillent des décombres ; des survivants hébétés ; des coulées de lave engloutissant des cultures et des maisons. Avec la télévision, les images des *Fureurs de la Terre* nous sont devenues familières. Elles nous émeuvent — un court moment, elles nous font peur — un peu. Les Français de la métropole ont la chance d'habiter un pays où les séismes sont rares et les volcans actifs absents. D'où l'idée de Claude Allègre d'écrire un livre expliquant simplement, mais sérieusement, les convulsions sismiques et volcaniques, un livre qui tord le cou à bien des idées reçues, un livre qui fait le point des connaissances et des limites des spécialistes.

La répartition des séismes et des volcans n'est pas, à quelques rares exceptions près, aléatoire. L'auteur explique donc, pour commencer, ce que sont les zones actives de notre planète, ces ceintures où les tremblements de terre et les éruptions volcaniques se répètent depuis des dizaines ou des centaines de millénaires. Viennent ensuite les notions concernant les mécanismes sismiques et volcaniques.

Après ces préliminaires consacrés aux rudiments des sciences de la Terre, arrive l'essentiel. Est-il possible de prévoir les tremblements de terre et les éruptions volcaniques ? Peut-on se prémunir des effets catastrophiques des *Fureurs de la Terre ?*

En l'état actuel de la science, la prévision des tremblements de terre est très imprécise. Certes, on connaît les zones sismiques et, dans certains cas, on peut même dire quelle partie de ces zones devrait trembler en priorité : par exemple, Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Mais nul ne peut dire quand le séisme se produira. Les Chinois ont bien réussi une prévision en 1975. Mais dès l'année suivante, ils n'ont pas « vu » venir le tremblement de terre de Tangshan qui a tué, probablement, 700 000 personnes.

Une surveillance permanente

Pour les volcans, les progrès sont notables. Mais chacun de ces monstres a ses particularités, son histoire, ses caprices qu'il faut reconstituer par de patientes études et qu'il faut surveiller en permanence.

La population mondiale s'accroît à un rythme sans cesse plus rapide : parallèlement augmente le nombre des personnes menacées par les séismes et les volcans. Comment alors limiter les pertes en vies humaines et les dégâts matériels engendrés par des fureurs inéluctables ?

Il faut d'abord évaluer les risques et en dresser les cartes, déclarer certaines zones inconstructibles en fonction de la géologie et de la topographie locales, mieux construire et, éventuellement, dans le cas d'un phénomène volcanique imminent, évacuer. Si Saint-Pierre de la Martinique avait été évacuée en 1902, la montagne Pelée n'y aurait pas tué 30 000 personnes. Si les abords du mont Saint-Helens n'avaient pas été évacués en 1980, l'explosion brutale du volcan aurait fait beaucoup plus de 65 morts et disparus.

La catastrophe humaine ainsi évitée aux Etats-Unis est à comparer avec les 23 000 morts du Nevado-del-Ruiz (Colombie) engloutis en 1986 par de gigantesques coulées de boue induites par l'activité volcanique, parfaitement prévisibles et même prévues. C'est là la cruelle inégalité qui sépare les Etats développés des pays en voie de développement ayant à faire face à une catastrophe naturelle...

Y. B.

★ LES FUREURS DE LA TERRE, par Claude Allègre, éditions Odile Jacob. 253 pages. Très nombreux croquis et schémas. 120 F.

Les vieilles branches de la famille

(Suite de la page 17.)

Lucy est-elle notre ancêtre ? Oui, pour le docteur Tobias qui fait d'*Australopithecus afarensis* l'ancêtre commun aux autres Australopithèques (*A. africanus, A. robustus, A. boisei*) et à l'*Homo habilis*. Non, pour M. Coppens qui pense à deux Hominidés contemporains de cette époque.

Se fondant sur les travaux sur la locomotion de Mme Christine Tardieu et de Mme Brigitte Sénut (du Muséum national d'histoire naturelle de Paris), M. Coppens suppose que, après un ancêtre commun encore inconnu, sont venus deux Hominidés, l'un doté de la parfaite bipédie, *Homo habilis* (notre arrière-grand-père), l'autre, *A. afarensis*, ayant encore une vie partiellement arboricole (Lucy, qui n'est plus que notre arrière-cousine).

Les hypothèses du docteur Donald C. Johanson, directeur de l'Institut des origines de l'homme (Berkeley, Etats-Unis) sont encore variées. Il n'y a qu'un seul *A. afarensis* d'où sont issus les autres Australopithèques et l'*Homo habilis*. Mais le docteur Johanson hésite encore sur la lignée humaine qui dériverait d'*A. afarensis*, ou bien directement, ou bien en passant par *A. africanus*.

Etant entendu que, pour tout le monde, plusieurs espèces d'Australopithèques et *Homo habilis* ont pu être contemporaines et vivre côte à côte pendant une période plus ou moins longue.

YVONNE REBEYROL.

SECTEURS DE POINTE

Le dernier cri de la « micro »

Les salons d'automne des machines et des logiciels.

AU cours de ces dernières semaines, le monde de la micro-informatique en France a pu découvrir les nouveautés de plusieurs constructeurs de machines et de logiciels : à la « Grande exposition de la micro », qui remplace le SICOB et qui s'est tenue au CNIT, à la Défense, à la mi-septembre à Apple Expo, au début d'octobre, ou lors de présentations propres à une marque. La « grande exposition » était bien restreinte en l'absence de constructeurs tels qu'IBM, Apple, Hewlett-Packard ou Bull, ainsi que de développeurs de logiciels comme Microsoft ou Lotus. Depuis plusieurs années déjà, le SICOB n'était plus le lieu privilégié où sont présentées les nouveautés. La prolifération des salons a d'ailleurs fait dire à un dirigeant de Tandy France que cette pléthore de manifestations était un moyen d'« arnaquer » les constructeurs...

L'automne 1987 aura été l'occasion de rapprochements commerciaux entre les constructeurs de machines et les développeurs de logiciels. On a ainsi noté des présentations communes à Toshiba et Lotus, Tandy et Borland, Thomson et Microsoft.

La tendance générale sur le marché des micro-ordinateurs confirme la domination des standards reconnus (IBM, Apple) face à la timide arrivée des nouveaux standards, tels que le système d'exploitation OS/2 annoncé par IBM, et Microsoft en avril, dont la version définitive ne sera prête qu'à la fin de 1988.

Les nouveaux logiciels

De nombreux constructeurs proposent donc des machines analogues à l'IBM PC-AT, tels Toshiba avec son T 3200 portatif, Tandy avec sa gamme 3000, ou encore Olivetti-Logabax avec son M 280 — sans parler de Compaq Deskpro 386-20, qui en excède largement la puissance et concurrence les stations de travail et les mini-ordinateurs. Le niveau de puissance inférieur, correspondant à l'IBM PC, garde de fervents partisans, modicité des prix oblige. Presque chaque constructeur a un modèle à moins de 10000 F et certains descendent au-dessous de 5 000 F. Côté Apple, le Macintosh étend la gamme de ses applications et mord aussi sur l'univers des stations de travail. Mais l'innovation marquante est l'Hypercard « *tellement radicale qu'il est à peu près impossible de décrire le produit* », a écrit un magazine spécialisé. On dira simplement que son ambition est de permettre de programmer sans savoir programmer.

La caractéristique dominante de cet automne 1987 n'est d'ailleurs pas tant l'apparition de nouvelles machines que la véritable explosion dans le nombre et les applications offertes par de nouveaux logiciels. Le phénomène est d'ailleurs tellement sensible que le ministre de l'éducation nationale, M. René Monory, veut en faire son cheval de bataille. Lors de sa visite inaugurale de la « grande exposition », il a déclaré vouloir « *créer un marché de logiciels en France* » en s'appuyant sur les 140 000 micros déjà présents dans les collèges et lycées, faire de la France « *l'un des premiers pays exportateurs de logiciels* ».

Pour ce qui la concerne, l'éducation nationale teste actuellement 700 logiciels, dont 22 ont été déjà sélectionnés et vont faire l'objet d'une « licence mixte » : le ministère acquiert le droit d'usage de logiciels dont l'utilité pédagogique et le coût — qui doit rester compatible avec les moyens dont disposent les établissements scolaires — justifient que soit négociée avec leurs éditeurs une licence nationale d'exploitation. Parmi ces logiciels figurent de nombreux américains (Multiplan, Word 3 et Windows de Microsoft, Turbo Pascal de Borland, Base 3 de Ashton-Tate) mais aussi avec des français (l'écrivain de Hatier ou le journaliste de CEDIC-VIFI-Nathan). Thierry Breton, le conseiller du ministre, a d'ailleurs assuré que la domination américaine n'était que transitoire, en attendant le développement de logiciels essentiellement français.

Le nouveau logiciel dont on parle le plus est probablement le Sprint de Borland, un traitement de texte : outre les fonctions classiques, Sprint possède une sauvegarde automatique en temps réel, la possibilité de simuler d'autres traitements de texte, des fonctions de publication assistée par ordinateur (PAO) et un correcteur orthographique intégré. Son prix est de 2 000 F (hors taxe). Mais il n'est pas encore disponible, et certains rivaux contre-attaquent avec force et mettent en doute la solidité de l'entreprise, fondée aux Etats-Unis par un Français, Philippe Kahn. Ainsi Bernard Vergnes, directeur de la filiale française de Microsoft, indique-t-il qu'il a versé cette année au fisc une somme supérieure au bénéfice de Borland International. Microsoft, toujours leader mondial devant Lotus sur le marché des logiciels, renouvelle sa gamme : nouveau traitement de texte Word-4, tableur Excel adapté à l'environnement Windows, etc.

Autre élément notable : le nombre croissant des applications spécialisées (dessin, enseignement, conception assistés par ordinateur). La PAO, profitant de la maîtrise technique acquise en laser, imprimante, scanner, et surtout de la convivialité propre aux intégrateurs de type Windows, permet à tout un chacun de publier des documents à domicile, court-circuitant ainsi le passage classique par le compositeur, le maquettiste, le graphiste...

Il n'est guère possible de citer ici toutes les nouveautés. La palme de l'originalité pourrait aller à « *Archimède, le micro-ordinateur le plus rapide du monde* ». Selon la firme britannique Accorn Computers, sa dernière machine, construite autour d'un microprocesseur 32 bits d'architecture RISC, serait deux à trois fois plus rapide que les ordinateurs comparables, alors que son prix, à partir de 8 000 francs, en ferait l'ordinateur RISC le moins cher du marché. Avis à Hewlett-Packard, qui a présenté de nouveaux modèles de sa gamme Specxtrum, fondée aussi sur cette technologie.

Demain

Trois mois sans escale

Une équipe sous contrat de Lockheed-Georgia a conçu un avion qui pourrait tenir l'air pendant quatre-vingt-dix jours. Sollicités, avec d'autres, par le ministère américain de l'énergie et la NASA désireux de disposer d'un poste de détection du gaz carbonique, ces chercheurs ont conçu un avion sans pilote hors du commun. D'une envergure de quarante-cinq mètres, cet appareil sera mû par un moteur électrique de 40 chevaux alimenté par des micro-ondes émises par un réseau d'antennes terrestres. Des récepteurs placés sous les ailes de l'avion transformeraient cette énergie — environ 30 kilowatts — en courant continu. Pour rester dans la zone d'émission, l'avion évoluera à 21 500 mètres au-dessus des antennes selon une trajectoire en forme de huit. Il emportera 700 kilos de matériels d'observation.

La planche « à suspension »

La concurrence est devenue telle dans l'industrie de la planche à voile qu'il est nécessaire pour les fabricants d'innover sans cesse. C'est ainsi que Mistral, la firme suisse qui se place au premier rang mondial par le chiffre d'affaires (290 millions de francs), lance sur un de ses modèles une innovation technique qui est, toutes proportions gardées, aussi importante que l'apparition des suspensions sur les automobiles.

Il s'agit d'un arrière fixe sur lequel sont attachées des plaques interchangeables où est fixé l'aileron. Ainsi on peut modifier la rigidité de la planche en fonction de l'état de la mer : plate, clapoteuse ou houleuse.

Mais l'arrière flexible, qui n'équipe pour l'instant que le « Challenge », le modèle le plus extrême de la gamme Mistral, devrait faciliter dans l'avenir la pratique de ce sport à tous les niveaux. Agissant comme une suspension et un amortisseur, l'arrière flexible évite à la planche de rebondir de façon désordonnée de vague en vague. Il sera donc plus aisé d'en contrôler le cap.

Ce système, inventé il y a quelques années par des pratiquants de funboard de très haut niveau établis à Hawaï, équipe déjà quelques planches fabriquées de façon artisanale.

Acide contre bile

L'acide ursodésoxycholique (UDCA) utilisé habituellement pour la dissolution des calculs biliaires pourrait bientôt devenir la base d'un nouveau traitement de la cirrhose biliaire primitive, un type de cirrhose non lié aux abus d'alcool, ni à une hépatite. Atteignant surtout les femmes de quarante à cinquante ans (5 000 cas par an), elle est due à la destruction progressive des petits canaux biliaires intra-hépatiques.

Pour l'équipe d'hépatologie du Pr Poupon (Hôpital Saint-Antoine ; INSERM U.21), les manifestations de la maladie seraient dues non pas à un désordre immunologique, mais à la toxicité des acides biliaires synthétisés par le foie, qui participent à la digestion des lipides. Ces acides subissent un cycle métabolique en circuit fermé (élimination par la bile, réabsorption par l'intestin). Partant de ce concept, les chercheurs ont administré de l'UDCA — produit qui se substitue physiologiquement à ces acides et permet leur élimination de l'organisme — à quinze malades pendant deux ans, obtenant une amélioration des tests hépatiques de 36 à 78 %. Un essai clinique contrôlé est en cours sur le plan national.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 13 octobre

TF 1

20.30 Ciné-star : le Professionnel ■ Film français de Georges Lautner (1981). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Desailly, Robert Hossein, Michel Beaune, Cyrielle Claire. *22.30 Ciné-star (suite). De Michel Denisot. Invités : Jean-Pierre Marielle et Jean Carmet pour les Deux Crocodiles ; Fiona Gélin pour Tant qu'il y aura des femmes.* **23.40 Journal. 23.55 La Bourse. 0.00 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Mardi cinéma : le Mariage du siècle □ Film français de Philippe Galland (1985). Avec Anémone, Thierry Lhermitte, Jean-Claude Brialy, Michel Aumont, Dominique Lavanant, Martin Lamotte. **22.10 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Jacques Rouland, Daniel Ceccaldi et Ghislaine Otteinheimer. Invités : Richard Bohringer, Roland Giraud. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.** Témoin à charge (rediff.).

FR 3

▶ **20.35 Cinéma : Mon nom est personne ■** Film italo-français de Tonino Valerii (1973). Avec Henry Fonda, Terence Hill, Jean Martin, Piero Lulli. **22.30 Journal. 22.55 Magazine : Décibels.** Avec Little Bob Story, Motorhead, Des Leppard, Catch 22, Staff, The Wild Ones. **23.45 Sports Loisirs.** Hockey sur glace à Bercy : Français Volants-Amiens (première rencontre du Championnat de France).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Nuit d'ivresse □ Film français de Bernard Nauer (1986). Avec Thierry Lhermitte, Josiane Balasko, France Roche, Marc Dudicourt, Jean-Michel Dupuis, Jean-Claude Dauphin. *21.55 Flash d'informations.* **22.00 Cinéma : Un été pourri □** Film américain de Philip Borsos (1984). Avec Kurt Russel, Mariel Hemingway, Richard Jordan. **23.40 Cinéma : l'Arnaqueur ■■■** Film américain de Robert Rossen (1961). Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Lauri, George C. Scott (v.o.). **1.55 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Cinéma : le Grand Restaurant ■ Film français de Jacques Besnard (1966). Avec Louis de Funès, Bernard Blier, Falco Lulli, Rosa-Maria Rodriguez, Venentino Venentini, Noël Roquevert. **22.00 Série : Spenser.** Qui est qui ? **22.55 Série : Baretta.** Le livre (rediff.). **23.45 Série : Max la menace.** Servez chaud (rediff.). **0.10 Série : Les chevaliers du ciel. 0.35 Feuilleton : Le temps des copains.** *1.00 Série : Les cinq dernières minutes : Un parfum d'angélique* (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : Sergent Klems ■ Film italien de Sergio Grieco (1976). Avec Peter Strauss, Tina Aumont, Pier Paolo Capponi, Massimo Serato. **22.05 Série : Maîtres et valets.** Changement de décor (rediff.). **22.55 Journal.** *23.05 Météo. 23.10 Magazine : Club 6.* De Pierre Bouteiller. Avec Brigitte Engerer (pianiste), Annie Girardot, Odette Joyeux. **23.55 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Jeanne Mas.

FRANCE-CULTURE

20.30 Musique : Mode d'emploi. Le théâtre des Champs-Elysées, ou la vie passionné d'un jeune homme de soixante-quinze ans. 2. *Ceux par qui le scandale...* **20.30 Le journal du corps.** Le corps de la vieillesse, par Ruth Stegassy. **21.30 *Nouveaux mardis de la chanson.*** Ecoute la nuit. En direct du Magnetic Terrace. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Littérature ; Les infirmières. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Symphonie nº 2 en ut majeur, op. 20 ; Symphonie nº 4 en sol mineur, op. 32, de Vierne, par Yves Devernay, *orgue* ; à 22.30, *L'univers non tempéré : Benkoi sur* bâteau, Théâtre nô, Ecole kanzé. **0.00 Club d'archives.** Un orchestre de luxe : l'Orchestre Walter Straram.

Mercredi 14 octobre

TF 1

13.30 La Bourse. 13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Club Dorothée. Les aventures de Dorothée : Tant qu'on a un ami ; Bioman ; Goldorak ; Le mot mystérieux ; Le top junior ; GI Joe ; Les Minipous. **17.30 Variétés : Jacky Show.** *Emission animée* par Jacky. Avec Steve Allen, Nacash, Marie, Blues Trottoir, Robert Farel. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix.** Des dettes et des jeux. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal et météo. 20.28 Tirage du Loto. 20.30 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Becaud, Carlos, Terence Trent d'Arby, Laurent Voulzy, France Gall, Roland Giraud, le groupe Léopold Nord et vous, Blues Trottoir et Gino Vanelli. **22.00 Magazine : Super Sexy.** De Pascale Breugnot. Sommaire : Bronzage ; Test-speakerines ; Taxi de nuit ; Sondage Sexpress ; Astrosex ; Les hommes sont-ils des mufles ; jeu ; strip-tease. **23.15 Boxe.** Championnat d'Europe des poids coq en direct de Cagliari (Sardaigne). Louis Gomis (FR) contre *Maurizio Lupino (It.) Commentaire* : Thierry Roland. **...Journal. ...La Bourse. ...Permission de minuit.** *Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.*

A 2

13.45 Feuilleton : L'aigle et le vautour (4e épisode). **14.40 Récré A 2.** Tchaou et Grodo ; Les Poupies ; Zorro ; Quick et Flupke ; L'empire des cinq ; La comédie de Récré A 2 : Rio Pueblo (2e partie) ; Heidi ; Les mystérieuses cités d'or ; Les Papous ; Galaxy Rangers. **17.30 Magazine : Mambo satin.** *De Billy Bourne. Au sommaire :* Lettre de Chine ; Sympa l'école ; Rencontre avec Xenakis ; Le roller *branché ; Rubrique rock concert.* **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.** L'ambitieux Jean-Pierre. **18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 5e grand tournoi, demi-finale, en direct de Nîmes. **19.15 Jeux : Le bon mot d'A 2. 19.25 Journal. 19.55 Football : Championnat d'Europe.** France-Norvège (1re mi-temps). **20.45 INC.** Qu'est-ce qu'un consommateur ? **21.00 Football : France-Norvège.** (2e mi-temps). **21.50 Documentaire : Parlez-moi d'histoire.** Jean d'Ormesson raconte l'histoire à travers les femmes. 1. Juliette Recamier : La belle des belles. ***23.00 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.30 Histoires courtes :*** Pas ce soir, je suis attaché au radiateur, de Brigitte Delpech.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. Présenté par Pierre Nicolas. **14.00 Magazine : Décibels** (rediff.). **14.30 Feuilleton : Les naufragés de l'île perdue.** (6e épisode). **15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.** *17.00 Flash d'informations. 17.05* **Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites.** 3e épisode : La caravane. **17.30 Dessin animé : *Croc-note show.*** L'harmonica. **17.35 Magazine : Ciné-hit.** Présenté par Vincent Perrot et Caroline Tresca. Invité : Richard Bohringer. **18.00 Dessin animé : David le gnome.** La petite sorcière. **18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** (3e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les petites plaquettes. **20.05 Jeux : La classe.** Invité : Pompon. **20.35 Théâtre : l'Avare.** Comédie en cinq actes de Molière ; mise en scène de Jean Vilar. Avec Jean Vilar, Rosy Varte, Jean-Pierre Cassel, Christiane Minazzoli, Jean-Paul Moulinot, J.-F. Rémy. **22.40 Journal. 23.00 Magazine : Océaniques.** Laurence Olivier : une vie, de Bob Bee (2e partie). Cette émission a obtenu en 1982 le Prix du meilleur documentaire de télévision au British Academy Awards. **0.25 Musiques, musique.** Prélude : Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir, de Debussy, par Pascal Roge, piano.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Série : Le retour de Mike Hammer. Des diams et des dégats. **15.10 Documentaire : Les allumés du sport.** Le marathon des sables. **15.45 Téléfilm : La vengeance de Tony Cimo. 17.15 Série : Max Headroom. 17.40 Série : Les épées de feu.** (2e épisode.) **18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-Folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.50 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Isabelle Aubret, Jacques Faizant, Claude Brasseur. **19.20 Dessin animé : Le piaf. 19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Thierry Lhermitte. **20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Du sang sur la Tamise ■** *Film américain de John Mackenzie (1979).* Avec Bob Hoskins, Helen Mirren, Eddie Constantine, Dave King, Bryan Marshall. *Le patron du milieu londonien veut transformer le quartier des docks en quartier du jeu. Des terroristes irlandais contrarient ses plans. Cela fait boum et il y a de l'humour. Anglais, bien sûr.* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : la Conquête de la Terre □** *Film américain de Sidney Hayers (1980).* Avec Kent McCord, Barry Van Dycke, Robyn Douglas. **0.35 Cinéma : Zelig ■■** Film américain de Woody Allen. (1983). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Sol Lomita, Stéphanie Farrow, Will Holt. **1.50 Magazine : Vidéoplaisir. 2.20 Série : Les monstres.**

LA 5

13.30 Série : Insiders. Chantage. **14.20 Série : Shérif, fais-moi peur.** Miss Tisdale en cavale. **15.15 Série : Jaimie.** Sauvetage à Costa-Brava. **16.10 Série : Buck Rogers.** La planète des Amazones. **17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs.** *17.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette.* **17.40 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.05 Série : Hôtel.** Les ombres du passé (1re partie). ***19.00 Jeu : La porte magique.*** **19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. ***20.00 Journal.*** **20.30 Variétés : *Collaricocoshow.*** *Emission* de Stéphane Collaro. Avec Julien Clerc, Philippe Lavil, Jocelyne Beroard, Jean-Louis Aubert et Co. **21.45 Série : La loi de Los Angeles. 22.35 Série : Arabesque.** Mission non accomplie. **23.30 Série : Le renard.** Coupe sombre. **0.40 Série : Max la menace. 1.10 Série : Les chevaliers du ciel. 1.40 Feuilleton : Le temps des copains. 2.05 Série : La cloche tibétaine.** Les chevaux de fer (rediff.).

M 6

13.00 Série : Cher oncle Bill. La vie d'artiste (rediff.). **13.30 Série : Le frelon vert.** Double meurtre. **14.00 Magazine :** *Ciné 6 première. L'actualité des films de la semaine.* **14.30 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Magazine : Starter.** *Magazine musical. 15.50 Hit, hit, hit, hourra !* **17.05 Série : Les espions.** La boîte mystérieuse. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Un bon gros. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** La vedette. **19.30 Série : Daktari.** Le rapt du lionceau royal. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** La peur du passé. **21.20 Série : Falcon Crest.** Promesse manquée. **22.10 Journal.** 22.20 Météo. **22.25 Série : Les espions.** Cuisine à la turque. **23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Avec Augustin Dumay (violoncelliste), Denise Tual (écrivain), Roland Giraud et Fiona Gélin. **0.00 Série : Les têtes brûlées.** *Stratagème. 0.50 Musique : Boulevard des* **clips. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Jeanne Mas.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Quatrième Festival international des francophonies à Limoges. **21.30 Musique : Meredith Monk.** Concert enregistré le 24 octobre 1986 au Théâtre de Gennevilliers. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les infirmières. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : Les vêpres de la Vierge, de Charpentier, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset.

Audience TV du 12 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR 3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.0	Santa Barbara 22.9	Actual. région. 6.9	Actual. région. 4.3	Nulle part 3.2	Porte magique 9.0	Oncle Bill 3.7
19 h 45	54.8	Roue fortune 29.2	Bon mot A2 4.6	Actual. région. 5.9	Nulle part 4.3	5, rue Théâtre 10.6	Daktari 2.7
20 h 16	64.9	Journal 34.4	Journal 13.3	La classe 9.0	Nulle part 3.2	Journal 4.8	Daktari 3.2
20 h 55	72.9	On aura tout... 32.4	Opér. Ypsilon 11.2	Carambolages 4.3	La conquête 3.7	Cercle rouge 20.2	Les vieux... 3.2
22 h 08	64.9	On aura tout... 36.2	Opér. Ypsilon 10.6	Journal 0.0	Flash info 0.5	Cercle rouge 17.0	Pub 1.1
22 h 44	44.1	Alain Decaux 10.6	30 ans de TV 9.6	Océaniques 0.5	Les KO 0.0	Cercle rouge 19.7	Brigade nuit 4.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 octobre à 0 h TU et le dimanche 18 octobre à 24 h TU.

Jusqu'à vendredi, la France sera sous l'influence d'un temps doux et perturbé qui se traduira par de la pluie, des averses et du vent fort sur une grande partie du pays.

Une nette mais courte amélioration aura lieu en fin de semaine, puis des nuages et de la pluie arriveront de nouveau sur le quart nord-ouest dans la journée de dimanche.

Mercredi, offensive des nuages et de la pluie.

Sur la Bretagne, le Cotentin et les Pays de Loire, pluie continue et vent fort de secteur sud-ouest dureront toute la matinée. Un temps plus variable avec éclaircies et averses s'établira ensuite dans l'après-midi.

Du Nord et de la Haute-Normandie au Massif Central et au Nord-Est, les éclaircies auront lieu le matin, en alternance avec quelques averses. Un temps gris et pluvieux envahira ces régions en cours d'après-midi. Le vent de sud-ouest deviendra plus soutenu.

En Aquitaine, la matinée s'annonce brumeuse mais ensoleillée. Mais la pluie finira par l'emporter dans l'après-midi.

Des Alpes à la Corse, les nuages donneront encore un peu de pluie le matin. Mais on bénéficiera ensuite de belles éclaircies.

Du Midi-Pyrénées au Languedoc-Roussillon, le temps s'annonce ensoleillé après dissipation des brouillards matinaux.

Les températures minimales avoisineront 5 à 9 degrés sur la majeure partie du pays, 10 à 12 degrés près des côtes. Les températures maximales varieront entre 13 et 15 degrés sur la moitié nord, 16 et 21 degrés sur la moitié sud.

Prévisions pour le week-end

Vendredi, *le temps couvert et pluvieux* persistera le matin sur la plupart des régions. Toutefois, l'Aquitaine, les Pyrénées et les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur bénéficieront d'un temps plus clément, avec de larges éclaircies. Mais une nouvelle zone pluvieuse pénétrera sur le Sud-Ouest en fin de matinée. L'après-midi, les nuages et les pluies intermittentes ne toucheront plus que les Pyrénées, le Limousin, l'Auvergne et le quart nord-est. Partout ailleurs, nuages et éclaircies alterneront, ces dernières étant plus belles sur le Sud-Est. Quelques averses pourront se produire sur la Bretagne et près des côtes de la Manche. Le vent fort persistera.

Les températures minimales seront en hausse de 2 à 3 degrés. Les températures maximales seront en hausse de 2 degrés, sauf sur le Nord-Ouest où elles seront stationnaires.

Samedi, le temps couvert et pluvieux le matin des Pyrénées aux Alpes n'affectera plus que le Sud-Est l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brumes matinales, plus fréquentes sur l'Aquitaine, des éclaircies se développeront, devenant assez belles l'après-midi. Cependant, les averses persisteront sur la Bretagne et les côtes de la Manche.

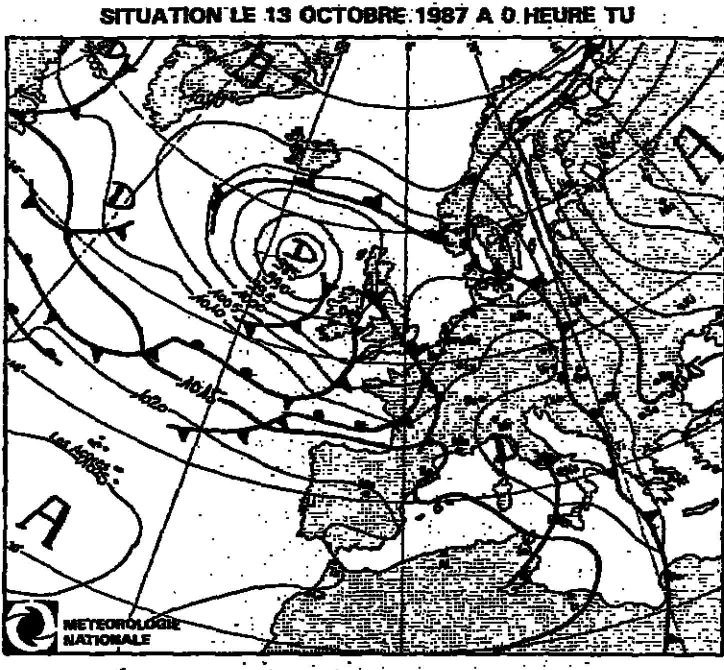
Il y aura encore du vent fort sur les côtes de la Manche le matin ; il faiblira en cours de journée.

Les températures minimales seront comprises entre 10 et 14 degrés, 15 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales évolueront entre 17 et 19 degrés sur la moitié nord, 22 à 24 degrés sur le Sud-Ouest et le Bassin parisien.

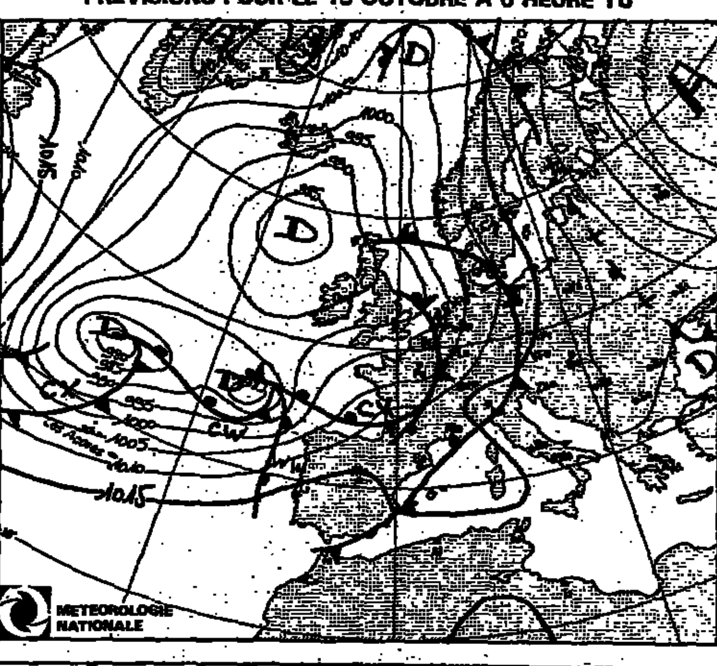
Dimanche, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, plus épais sur le Centre et le Nord-Est, la journée sera belle. Toutefois, une nouvelle bande nuageuse et pluvieuse gagnera le matin la Bretagne et touchera le soir les Pays de Loire, la Normandie et le Nord.

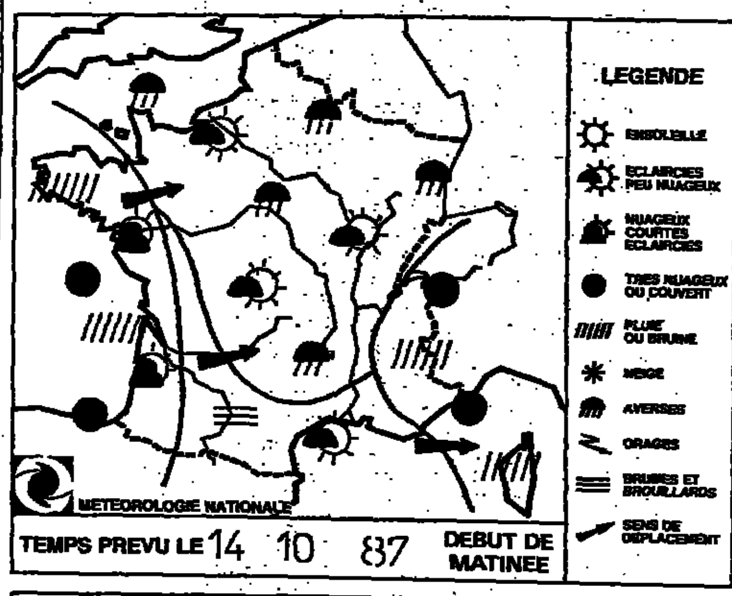
Les températures minimales seront en baisse de deux degrés.

SITUATION LE 13 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-10 à 6 heures TU et le 13-10-1987 à 6 heures TU — le 13-10-1987

FRANCE				ÉTRANGER			
AJACCIO	18	10	D	ALGER	24	13	D
BIARRITZ	16	13	A	AMSTERDAM	12	5	N
BORDEAUX	18	13	A	ATHÈNES	24	18	P
BOURGES	15	10	N	BANGKOK	34	26	P
BREST	13	9	O	BARCELONE	23	10	D
CAEN	16	11	A	BELGRADE	21	12	P
CHERBOURG	15	10	P	BERLIN	20	6	P
CLERMONT-FERR.	15	8	P	BRUXELLES	13	7	N
DIJON	11	7	P	LE CAIRE	28	19	D
GRENOBLE St-M-H	13	4	C	COPENHAGUE	14	7	P
LILLE	14	8	P	DAKAR	30	26	D
LIMOGES	13	10	C	DELHI	37	23	D
LYON	13	5	P	DJERBA	25	18	D
MARSEILLE-MAR.	16	7	D	GENÈVE	11	3	C
NANCY	11	7	P	HONGKONG	30	26	N
NANTES	17	10	A	ISTANBUL	18	13	N
NICE	20	11	D	JÉRUSALEM	24	16	B
PARIS-MONTS.	15	10	D	LISBONNE	20	14	N
PAU	15	10	P	LONDRES	15	8	P
PERPIGNAN	20	10	N	LOS ANGELES	27	17	D
RENNES	16	10	P	LUXEMBOURG	9	6	P
ST-ÉTIENNE	13	8	N	MADRID	19	4	D
STRASBOURG	10	6	P	MARRAKECH	29	15	D
TOURS	17	10	D	MEXICO	20	9	B
TOULOUSE	15	10	A	MILAN	16	7	B
POINTE-A-P.	33	23	D	MONTRÉAL	9	1	D
				MOSCOU	14	1	N
				NAIROBI	30	14	D
				NEW-YORK	13	6	D
				OSLO	9	7	P
				PALMA-DE-MAL.	22	10	N
				PÉKIN	19	12	P
				RIO-DE-JANEIRO	28	20	D
				ROME	23	12	D
				SINGAPOUR	33	26	C
				STOCKHOLM	13	10	C
				SYDNEY	16	10	C
				TOKYO	24	16	D
				TUNIS	24	16	N
				VARSOVIE	16	7	P
				VENISE	21	13	P
				VIENNE	17	8	N

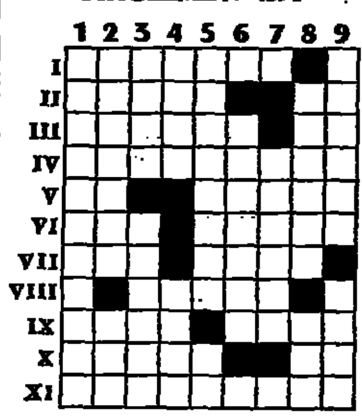
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4591



HORIZONTALEMENT

I. Etait facile mais pas forcément commode. – II. Mâle de l'air. Démontre. – III. Employés pour faire des piles. En trop mais pas en surplus. – IV. Affecte souvent la peau des pommes. – V. Participe. Variétés de fromage. – VI. Donne lieu à d'explosives situations. Dépouille les dépouilles. – VII. *Inversé :* empêche de voir tout en noir. Un homme qui s'est très souvent mis à l'ouvrage. – VIII. Peut appartenir à un ange. – IX. Luçon en représente une partie. S'écarte du droit chemin. – X. Victime du mal ou bien bénéficiaire du bien. Note. – XI. Trop légère.

VERTICALEMENT

1. Donne droit à la licence. – 2. N'a d'intérêt que si l'on parvient à mettre le doigt dessus. Nombreux sont ceux qui se le mettent à dos ! – 3. Subit un avortement. Fait aller de pis en pis. – 4. Avec lui, maintes gens ont été dévorées par les flammes. Se faire entendre. – 5. Fait sortir d'un tube. Crevée en son milieu. – 6. Amateur de mots d'esprit. – 7. Repousser la barrière. – 8. A plus d'un poil dans la main. Endroit où l'on voit souvent le « feu ». – 9. Occupé à purger. De quoi se faire des idées.

Solution du problème nº 4590

Horizontalement

I. Centimes. – II. Volières. – III. Erié. Pi. – IV. Gie. Annal. – V. Ecraseurs. – VI. Ti. Ut. – VII. Adversité. – VIII. Ré. Roussi. – IX. Tan. – X. Ebiseler. – XI. Nus. Fessu.

Verticalement

1. Végétarien. – 2. Coricide. Bu. – 3. Elier. Vis. – 4. Nie. Auer. – 5. Té. Astronef. – 6. Irène. Su. Le. – 7. Me. Nudistes. – 8. Espar. Tsars. – 9. Ils. Ein.

GUY BROUTY.



L'avenir va dans le bon sens.

A ARMES EGALES

par Yves Barsalou
Président de la Fédération nationale du Crédit agricole



D'un siècle à l'autre, de la charrue à l'ordinateur, de Salins à Hong-Kong, quel chemin parcouru par le Crédit agricole ! Les quelques pionniers jurassiens qui, en 1885, se sont unis pour *lutter contre les pratiques usuraires de leur temps et fonder* la première caisse de Crédit agricole mutuel ne s'attendaient probablement pas à créer ce qui est devenu l'une des plus grandes banques du monde.

Comme toute destinée, celle du Crédit agricole est jalonnée de dates repères. 1987 en est une. Cette année, en effet, avec la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA), *une étape nouvelle sera franchie. Une étape qui nous ouvrira toutes grandes les portes de l'avenir.*

Depuis longtemps les Caisses *régionales ont mesuré cet enjeu. Le 30 septembre* elles ont d'ailleurs rappelé massivement et avec force leur volonté de voir se poursuivre le processus engagé.

La structure du Crédit agricole mutuel n'est plus adaptée aux réalités du monde bancaire moderne. Elle est composée de deux entités juridiquement séparées :
– d'un côté les 94 Caisses régionales *qui sont des coopératives de droit privé, autonomes*, appartenant à leurs sociétaires.
– de l'autre côté, la Caisse nationale de Crédit agricole, organe central du groupe, établissement qui appartient à l'Etat et à lui seul.

Cette construction est un héritage du passé. La CNCA est un établissement public parce qu'à l'origine *sa mission unique était de distribuer aux agriculteurs des prêts* aidés par l'Etat. Mais depuis 1920, date de sa création, le monde a bien changé ! De formidables mutations économiques, sociales ou technologiques sont intervenues qui ont transformé les métiers de la banque.

On ne peut pas bâtir une entreprise du "troisième type" avec une *structure* du troisième âge. C'est *pourquoi*, les Caisses *régionales* réclament depuis longtemps que la CNCA soit enfin dotée d'un statut moderne et que parallèlement soient tissés des liens étroits avec cette dernière. Le projet de loi actuellement déposé au Sénat *apporte sur ces points des réponses satisfaisantes.*

Nous aurons, dans les années qui viennent, à relever un défi de taille : l'instauration d'un espace bancaire unique à partir de 1992, en Europe. Ce défi, le Crédit agricole a les capacités de le relever, à condition de disposer des mêmes armes que les autres banques.

Or, le statut actuel de la CNCA, avec les contraintes et les lourdeurs administratives qu'il impose, *freine* le dynamisme de l'ensemble du groupe.

Pour ne pas prendre de retard nous *devons nous doter dès aujourd'hui d'une organisation performante.* Avec celle-ci, *le* Crédit agricole bénéficiera des mêmes chances que les grands réseaux européens et mondiaux. Je rappelle, par exemple, que la Rabobank aux Pays Bas ou les Caisses Raiffeisen *en Allemagne possèdent une structure de groupe identique* à celle qu'aura le Crédit agricole après la mutualisation de la CNCA.

A quelques encablures de 1992, le Crédit agricole engage une étape décisive de son histoire : celle qui permettra à la première banque française de relever, avec nos sociétaires et nos clients, le défi de l'an 2000.

Avec la mutualisation, notre *avenir va dans le bon sens.*

LES POINTS PRINCIPAUX DU PROJET DE MUTUALISATION DE LA CNCA

1) La Caisse nationale est transformée en société anonyme et reprend les droits et obligations de l'établissement *public*.

2) L'Etat cède 90 % des actions de la Caisse nationale aux Caisses régionales, 10 % au personnel du groupe central.

3) Le prix de vente est fixé conjointement par le ministre chargé de l'Economie et des Finances et le *ministre de l'Agriculture*, après avis de la Commission de la privatisation. La loi prévoit *un délai de* paiement de 5 ans.

4) Chaque *Caisse régionale* se verra proposer un nombre d'actions proportionnel à son bilan (1986).

5) Les droits de vote attachés aux actions sont répartis pour 1/3 de façon égalitaire et pour 2/3 en fonction du capital souscrit. Cette pondération corrige fortement les écarts de voix à l'assemblée générale entre les Caisses régionales, qui, de 1 à 16, passent de 1 à 6.

6) *Le* conseil d'administration de la CNCA sera composé de 15 membre.
– 11 *représentants* des Caisses régionales
– 1 représentant des organisations *professionnelles* agricoles
– 3 *représentants* des salariés de la CNCA.

7) *Les* agriculteurs restent majoritaires dans les conseils d'administration des Caisses *locales et régionales.*

8) Un conseil supérieur du *financement* de l'agriculture est créé.

9) Le rôle et la fonction des Caisses régionales ne seront pas modifiés par cette réforme qui les rend désormais responsables de la conduite du groupe.

L'étonnante histoire de la « Banque verte »

Un Français sur trois utilise aujourd'hui les services du Crédit agricole. Dans le monde aussi, la « banque verte » est une force bancaire qui compte. C'est la conséquence d'un choix : rester une banque de terrain, mutualiste, décentralisée, au contact immédiat de ses sociétaires, de sa clientèle et des réalités économiques. C'est aussi le résultat des initiatives du groupe pour étendre ses compétences et atteindre à plus d'efficacité.

Dans *la seconde moitié du* XIXe siècle, les banques ne s'intéressent pas à l'agriculture. Celle-ci a pourtant besoin de capitaux importants pour réaliser les premiers investissements « lourds », en foncier et en matériel, de son histoire. Le syndicalisme agricole, nouveau-né de la loi de 1884, *ne reste pas inactif* : en 1885, *se crée à Poligny, dans le Jura, la première association* coopérative de financement, la première Caisse locale. Le Crédit agricole était conçu.

D'autres initiatives suivront. Pour leur donner une cohérence nationale, il faudra cependant la volonté de l'Etat. Un long travail parlementaire, *initié par Jules Méline, ministre de l'Agriculture, aboutit à l'acte* de naissance du Crédit agricole : la loi du 5 novembre 1894 autorise officiellement les membres des syndicats agricoles à former entre eux des sociétés mutuelles de crédit, de droit privé, les Caisses locales de Crédit agricole *mutuel*. Cet *enracinement – qui apporte une* meilleure connaissance de l'emprunteur et *responsabilise les sociétaires – fait l'originalité du* Crédit agricole et sera par la suite le principal levier de son développement. En 1899, le législateur autorise les Caisses locales à se regrouper pour créer « le second anneau de la chaine du crédit », les Caisses régionales. L'architecture d'ensemble est complétée *en* 1920 : un texte *regroupe les lois antérieures, instaure des prêts à taux modéré pour* équiper les exploitations agricoles et, surtout, crée un Office national pour veiller « à la bonne distribution des avantages que la loi accorde ». Cet Office deviendra en 1926 un établissement public, la Caisse nationale de Crédit agricole. E*n 1938, la collecte représente* 2 % *du marché*, et les 600 000 sociétaires 15 % *seulement* de la population active agricole... Mais tout est en place pour la suite.

Le temps de la croissance

Après 1945, le développement d'une agriculture moderne et compétitive et la reconstruction du pays exigent des *efforts financiers importants. Le Crédit agricole fera* face aux besoins agricoles en se dégageant progressivement de sa dépendance financière vis-à-vis de l'Etat. Pendant les décennies qui vont suivre, il développera considérablement sa collecte auprès des particuliers, grâce à un produit remarquable, *le « bon à 5 ans », à la liberté* d'ouvrir des *guichets* à partir de 1966 et au dynamisme que lui donnent sa structure décentralisée et des dirigeants motivés.

Il va aussi faire valoir la logique et l'intérêt, pour la communauté française, d'extensions progressives de sa *compétence*. Celle-ci *couvrira*, peu à peu, l'*ensemble du monde rural*, puis les zones urbaines avec le financement des ménages, pour faire aujourd'hui du Crédit agricole, sans distinction géographique, le partenaire de pratiquement tous les secteurs de l'économie. Le finance*ment du logement*, notamment, lui a *ouvert une clientèle nouvelle et lui a permis de devenir le premier* réseau bancaire dans ce domaine. Ces évolutions répondaient à de réelles nécessités. Les besoins financiers des agriculteurs dépassant leurs possibilités d'épargne, il était impérieux de chercher des ressources ailleurs : chez les salariés, les ruraux non agriculteurs, les citadins...

Il était également nécessaire, le monde agricole cessant heureusement de vivre en autarcie, de prendre en considération le milieu rural, environnement indispensable de l'agriculture, et de s'intéresser au financement des activités d'amont et d'aval, comme les coopératives et les entreprises agro-alimentaires. Pour *accompagner* les *exportations, la même logique* a conduit à la présence du groupe sur les marchés internationaux. Par ailleurs, pour assurer à ses clients non sociétaires un service qui les retienne, le Crédit agricole devait pouvoir leur proposer une palette de produits – qu'il s'agisse de prêts ou de *placements* – *répondant à leurs* attentes.

Il lui a fallu maîtriser, chemin faisant, les techniques les plus avancées, s'adapter aux évolutions du système bancaire : *généralisation* du chèque avec la *mensualisation* des salaires, utilisation des automates bancaires, monnaie électronique... Le Crédit agricole a renforcé l'efficacité de sa structure décentralisée en utilisant les technologies les plus modernes.

Une autonomie financière reconnue

Jusqu'en 1966, le Crédit agricole devait déposer la plus large part des ressources qu'il collectait – les ressources d'épargne – auprès du Trésor qui les restituait sous forme d'avances à la Caisse nationale de Crédit agricole, à charge pour cette dernière de les *répartir* entre les Caisses *régionales*.

La « réforme de 1966 » reconnait le bien fondé d'une *démarche visant* à l'autonomie financière du groupe : elle autorise son accès direct au marché de l'épargne et le dote d'une des caractéristiques essentielles d'une grande banque, la gestion *centralisée de sa trésorerie.*

Pour la collecte de *ses ressources*, la « banque verte » est *désormais* placée dans des conditions identiques à celles des autres établissements bancaires.

Ce mouvement d'indépendance sera progressivement *complété* par des mesures de « mise en concurrence », dont la plus importante est sans doute l'assujettissement, à partir de 1978, à l'impôt sur les sociétés.

Loin de lui nuire, la compétition a *stimulé* le Crédit agricole. Après les *ajustements nécessaires*, il devenait *le premier organisme de financement* du logement, *le* premier gestionnaire de Sicav, le troisième établissement mondial par l'importance de ses fonds propres.

Ses initiatives récentes dans le domaine de la communication, dans la recherche en bio-technologies, son implication dans le tunnel sous la Manche, attestent d'une atten*tion à l'évolution du monde économique et d'un dynamisme* permanents.

En 1885, le Crédit agricole était un pionnier de son siècle. Fidèle aux principes qui ont fait sa force, il se prépare, avec la mutualisation qui lui permettra de constituer un véritable groupe bancaire, *homogène* de la base au sommet, à aborder le troisième millénaire avec le même esprit pionnier. ■

Le Crédit agricole en chiffres

BILAN
(*en milliards de francs*)

au 31 décembre 86
(Caisses régionales + Caisse nationale)

Bilan d'ensemble	996,7
Encours des ressources clientèle	690,0
Encours de collecte hors-bilan	162,2
Encours des crédits clientèle	532,8
Résultat de l'exercice 1986	1,6

STRUCTURE
(en nombre)

Caisses locales	3 056
Caisses régionales	94
Bureaux	10 153
Comptes ordinaires de la *clientèle*	14 071 000
Sociétaires	4 523 000
Salariés	73 228

PERFORMANCES

- Troisième banque mondiale en fonds propres.
- Premier ensemble financier européen en bilan consolidé.
- *Première banque française* de dépôts.
- Premier gestionnaire de Sicav (plus de 200 milliards de francs d'encours gérés).
- Un prêt bancaire au logement sur trois.
- 6 150 000 cartes bancaires.

LE GROUPE DU CREDIT AGRICOLE

Les Caisses locales
Constituées à une échelle limitée – généralement le canton – les *3 056 Caisses locales sont en prise directe avec le terrain. Leurs actionnaires sont des « sociétaires » Composé à l'origine exclusivement* d'agriculteurs, le sociétariat s'est progressivement elargi. Les Caisses locales instruisent les demandes de prêts des sociétaires.

Les Caisses régionales
Les Caisses régionales, entreprises coopératives de droit privé au nombre de 94, sont des banques *de plein excercice. Elles définissent et mettent en œuvre, au niveau du département, leurs propres* politiques commerciales et de crédit. Elles ont, vis à vis des Caisses locales, un rôle financier et administratif.
Les Caisses régionales ont constitué un vaste réseau d'agences *(10 153 sont réparties dans toute* la France) *Ce réseau représente* en 1986 plus de 20 % de l'ensemble des guichets bancaires permanents du pays. Il assure la collecte des dépôts auprès des particuliers et des entreprises et apporte aux clients du Crédit agri*cole toute la palette de produits et de services bancaires.*

La FNCA
La Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) est l'instance de représentation des *Caisses régionales*. Association de la Loi de 1901, elle est l'interlocuteur du Gouvernement, du Parlement et des pouvoirs publics. Elle représente les Caisses régionales auprès des *professions* bancaire. agricole, etc., et auprès d'instances internationales.
C'est à la FNCA que les Caisses régionales élaborent et arrêtent leurs *orientations de politique générale commune.*
De plus, la FNCA gère la convention collective des personnels des Caisses régionales et exerce des fonctions de conseil dans différents domaines : finances, droit, fiscalité, informatique, marketing et communication.
Avec la Caisse nationale de Cré*dit agricole, elle a créé* l'Institut de *Formation du Crédit Agricole Mutuel* (IFCAM).

La CNCA
Créée en 1920 par l'Etat, la CNCA est un établissement public à caractère industriel et commercial juridiquement distinct des *Caisses régionales. Elle assure une mission de coordination générale* et de contrôle et, en tant que caisse centrale de l'ensemble du groupe, centralise la collecte d'épargne des Caisses régionales et la gestion de la trésorerie Enfin, elle constitue un établisse*ment financier autonome, par son réseau international, ses filiales ou son activité bancaire directe* auprès des entreprises ou sur le marché des capitaux

Les filiales
L'ensemble des 60 filiales com*plète et diversifie* l'action du Crédit *agricole pour les financements* (Unicrédit), *les prises de participation et le capital risque* (Union d'études et d'investissement), le crédit-bail (Unimat, Unicomi, Unicar...), la gestion de trésorerie (Banque de financement et de trésorerie), les placements (Segespar)...

مكرر من الاصل

Un entretien avec Lucien Douroux Secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole.

Les Caisses régionales : un ensemble financier solide

Quelle est aujourd'hui la place du Crédit agricole mutuel dans la communauté bancaire française ?

Pendant longtemps, il a occupé une place à part. *Mais au fil des ans,* le Crédit agricole est devenu une banque comme les autres. *Aujourd'hui,* il exerce son activité en pleine *concurrence et il est* assujetti au régime fiscal de droit *commun.*

Le Crédit agricole, qui était à l'origine *la banque de l'agriculture* et du milieu rural, est ainsi devenu la *banque des ménages, occupant,* par exemple, une place de premier plan dans le *financement du* logement.

A *mesure que son activité s'élargissait,* le Crédit agricole s'est rapproché de la communauté bancaire. Il est d'ailleurs adhérent de l'Association française des Etablissements de crédit (AFEC) qui regroupe l'ensemble de la profession. De même, le Crédit agricole mutuel est un des membres fondateurs de la carte de paiement interbancaire "CB". Si j'ai oeuvré à la constitution de ce système unique de paiement, c'est parce que j'étais convaincu que le Crédit agricole ne pouvait rester à l'écart des techniques nouvelles, ni faire cavalier seul et qu'il était, en outre, de l'intérêt de la communauté bancaire de créer un tel système.

Je voudrais signaler toutefois qu'en matière de distribution de crédit un certain nombre "d'interdits" *nous sont encore imposés.* Pourquoi le Crédit agricole n'a-t-il pas la possibilité de financer les entreprises et les professions libérales en milieu urbain ? Je souhaite que les autorités de tutelle comprennent rapidement que les dernières limitations de notre champ d'action sont devenues d'un autre âge et qu'il s'impose de les lever.

Aujourd'hui, le Crédit agricole constitue un établissement financier de toute première importance au niveau européen et mondial. C'est le fruit de notre diversification, commencée depuis plus de 20 ans. C'est un motif de satisfaction pour nous-mêmes et surtout pour nos clients.

Quelle est, plus particulièrement, la place des Caisses régionales ?

Avec leurs Caisses locales, les Caisses régionales sont à la base du développement et de la réussite du groupe. Elles ont constitué, au fil des ans, un réseau efficace d'agences et de bureaux permettant à leur clientèle de bénéficier de services bancaires adaptés.

Banques de plein exercice, les Caisses régionales collectent l'ensemble des ressources du groupe.

Toutes ces dernières années, le réseau des Caisses régionales s'est considérablement modernisé pour offrir les meilleurs services, comme en témoigne notre parc de distributeurs, de guichets automatiques et de terminaux point de vente chez les commerçants. Ce parc est le premier des établissements bancaires français.

Quel est le bilan de santé des Caisses régionales ?

Les résultats de 1986 montrent qu'il est bon. Les Caisses régionales ont enregistré, par rapport à 1985, un quasi-doublement de leur résultat net qui, de 547 millions de francs, est passé à 950 millions de francs.

Ces résultats sont dus, à la fois à une activité commerciale forte, et à une réelle maîtrise des charges : à peine plus de 3 % d'augmentation l'an dernier. D'ailleurs plus de 50 caisses régionales se sont lancées dans des projets de regroupements de moyens, notamment informatiques, afin de réduire leurs coûts.

Je dois ajouter que l'autonomie de gestion de chaque Caisse régionale est un élément de responsabilisation important qui explique en grande partie notre dynamisme et notre réussite, même si elle présente aussi quelques inconvénients. Nous avons à concilier efficacité et décentralisation, ce qui est à la fois possible et passionnant.

Les résultats que nous escomptons pour 1987, et qui seront en progression sur ceux de 1986, *me* confortent dans l'idée que la politique que nous suivons est la bonne. Globalement, les Caisses régionales constituent donc un ensemble financier solide.

Les Caisses régionales souhaitent depuis longtemps une réforme du Crédit agricole. C'est l'objet de la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole. L'acquisition de cette dernière ne va-t-elle pas les affaiblir financièrement ?

Cette acquisition sera compatible avec leur situation financière si le prix fixé est réaliste eu égard à la capacité bénéficiaire de la Caisse nationale.

Les Caisses régionales, je le rappelle, ont un niveau de fonds propres *important.* Au 31 décembre 1986, ils dépassaient 25 milliards de francs, hors provisions affectées bien évidemment. De plus, elles *ont, en moyenne, un ratio* de couverture des risques supérieur à celui des autres banques.



Les Caisses régionales affecteront une partie de leurs excédents de fonds propres nets à l'achat de la CNCA, mais une grande partie de cette acquisition sera financée par appel public à l'épargne, notamment par l'émission de titres participatifs et de certificats coopératifs d'investissement.

Pour les Caisses régionales, la *mutualisation* de la CNCA constitue un investissement d'avenir.

Cette réforme améliorera le fonctionnement interne du groupe en créant une solidarité financière accrue et un élan nouveau, de façon à être encore plus efficace, plus compétitif, pour offrir les meilleurs services à nos sociétaires et à nos clients.

L'enjeu de la mutualisation, c'est bien de doter le Crédit agricole d'une structure performante capable de relever et surtout d'anticiper la concurrence et, dans la perspective de la mise en place du grand marché bancaire de 1992, de se mettre à égalité de chance avec les grands réseaux français, européens et mondiaux.

Après la mutualisation, la CNCA n'appartiendra plus au domaine public. Cela ne risque-t-il pas d'accélérer le désengagement de l'Etat vis-à-vis du financement de l'agriculture ?

Cet argument ne tient pas. Toutes ces dernières années, l'aide de l'Etat servant à bonifier certaines catégories de prêts à l'agriculture a diminué de moitié alors que la Caisse nationale avait le statut d'établissement public. Ce statut n'a donc pas préservé le monde agricole de cette diminution.

En second lieu, le montant des aides que l'Etat consent à tel ou tel secteur de l'économie est indépendant du vecteur par lequel cette aide est distribuée. Avec le Crédit agricole, les Banques populaires ont longtemps distribué les prêts bonifiés aux artisans, alors même que la caisse centrale de ce groupe avait un statut de droit privé.

Le volume de prêts distribués est une chose qui dépend de la politique budgétaire. La nature du, ou des établissements, qui les distribue est autre chose. Le Premier *ministre a décidé en décembre* dernier que le Crédit agricole continuerait de distribuer les prêts bonifiés à l'agriculture.

Mais ceux-ci ne constituent qu'une partie en constante réduction du financement de ce secteur. Le reste dépend de nous, de notre compétitivité et de la qualité de nos services. Aujourd'hui, nous assurons près de 80 % des besoins de crédit du monde agricole. Qui d'autre aurait pu prendre un tel engagement, alors même que les prêts bonifiés n'ont cessé de diminuer ? Pour l'avenir, nous avons la volonté de rester le banquier de l'agriculture. La majorité que détiendront les agriculteurs dans les conseils d'administration des Caisses régionales et nos relations étroites avec le monde agricole constituent une *garantie* supplémentaire de notre fidélité ; une fidélité, du reste, parfaitement compatible avec la notion de banque universelle.

La première Caisse locale a été créée il y a 100 ans. Depuis cette date le Crédit agricole a évolué. Pour l'avenir, quelle est, selon vous, la finalité du Crédit agricole ?

Notre finalité est simple et repose sur trois principes de base qui guident nos orientations.

Tout d'abord, nous voulons être une banque à caractère universel, sans contrainte particulière, à même d'offrir aux épargnants et aux emprunteurs les services dont ils ont besoin. Mais, si le Crédit agricole a choisi d'être une banque à compétence générale, il demeurera orienté vers l'agriculture et l'agro-alimentaire, les *ménages* et le milieu rural.

C'est ensuite la notion de service qui constitue notre guide et la référence permanente de notre métier.

C'est le mutualisme, enfin, avec sa règle simple et fondamentale - la prééminence de l'homme - qui dirige notre conduite.

On le voit, le Crédit agricole reste fidèle aux orientations de ses fondateurs : être utile et servir.

DEVELOPPEMENT LOCAL

Le défi savoyard

Il est peu de secteurs où le Crédit agricole de Savoie (720 *salariés et une centaine de bureaux* dans tout le département) ne *soit actif. Même s'il reste* avant tout le banquier privilégié de l'*agriculture et des ménages,* plusieurs initiatives témoignent de sa *volonté* d'être un partenaire résolu du développement local, en milieu *rural comme en ville,* dans la préservation du patrimoine culturel *comme dans l'investissement* sur les secteurs de pointe. On trouve ainsi la Caisse de Savoie impliquée dans « Crisca », la société locale d'exploitation du câble de Chambéry, comme dans un des premiers projets nationaux de câblage d'une zone rurale. Avec la Fondation des Pays de France (créée par le Crédit agricole), la Caisse régionale a participé à la restauration de la grange Batelière de l'abbaye de Haute Combe, et projette la création d'un musée à Peisey-Nancroix, berceau de l'Ecole des Mines. Dans le même temps, elle offre des moyens informatiques, directement ou par le biais de filiales, hébergeant ainsi les applications de cartographie numérique d'une agglomération aussi bien que certains services télématiques d'information et de communication municipales.

Mais si les destins d'un département et d'une banque peuvent être si intimement liés, c'est aussi une *question d'hommes. Parmi les* administrateurs des 35 caisses *locales, nombreux sont ceux qui* ont également en charge un man*dat public. Dès lors, rien* d'étonnant si l'on retrouve la Caisse de Savoie au côté des *communes* forestières, pour préparer la constitution d'un fonds destiné à régulariser leurs revenus et à dynami*ser* l'ensemble de la filière bois.

Le rôle moteur des communes

Derrière toutes ces interventions, une conviction forte, énoncée par *le Président de la Caisse régionale,* Albert Carron : « Les communes sont le moteur du développement économique local ».

A bien considérer la politique économique des communes, on peut distinguer plusieurs phases. A la gestion de domaines traditionnels – aménagement de voirie, assainissement, adduction d'eau... – ont succédé des actions sur l'environnement économique : création de ZAC, de zones industrielles ou artisanales, actions qui ont trouvé leur aboutissement logique dans la construction de locaux mis à disposition des entreprises.

Mais l'accroissement des pouvoirs qui accompagne les lois de décentralisation, pousse les communes à des interventions de plus en plus directes pour maîtriser et activer le développement économique. Les sociétés d'économie *mixte* (SEM) en représentent sans doute l'outil par excellence.

Une politique unifiée

Le Crédit agricole, qui est inter*venu et intervient à toutes* ces phases, notamment par le biais de pro*duits financiers adaptés,* se voit de plus en plus sollicité en matière de *conseil, et il est également amené* à prendre des participations dans les SEM ainsi créées.

L'expérience et l'appui d'une ban*que se montrent précieux lorsque* les interventions s'accentuent dans le domaine économique. Là encore le Crédit agricole sait faire preuve de son efficacité.

Pour mener des actions aussi variées, il faut s'appuyer sur des stratégies suffisamment fiables, afin d'éviter les risques de saupoudrage ou de dispersion. C'est pourquoi la Caisse de la Savoie à financé, avec le conseil général et la chambre d'agriculture, un audit sur l'avenir de l'agriculture du département. De même, elle a participé, avec le Service d'Aménagement Touristique de la Montagne, à une étude sur les mécanismes de financement des stations de montagne, menée à la demande du ministère de l'Equipement et de celui du Tourisme. *Il s'agissait là de* formuler des propositions pour stabiliser un système qui *doit* passer d'une économie de développement *à une économie de gestion.*

Partenaire de toujours des collectivités locales, le Crédit agricole montre ainsi qu'il participe avec elles à la *préparation* de l'*avenir,* tout comme il s'apprête, avec elles *et avec toute* la Savoie, *à relever* le challenge des Jeux Olympiques. « *Nous nous battons pour* la Savoie, pour faire gagner le département et pour faire *gagner* le Crédit agricole. ».

« *Si le* département *gagne, nous* gagnerons... ». Dès aujourd'hui, le pari semble être bien engagé. ■

PARTICULIERS

Un Français sur trois

Quatorze millions de Français sont aujourd'hui clients du Crédit agricole : un chiffre qui en fait l'incontestable n°1 bancaire du marché des particuliers. Cette formidable réussite sanctionne une approche originale du métier de banquier.

Plus que les mots, il est parfois des chiffres qui comptent. S'agissant du marché des particuliers, la « fiche signalétique » du Crédit agricole est sans conteste la plus évocatrice du pouvoir d'attraction que suscite aujourd'hui la banque auprès des clientèles les plus variées : agriculteurs bien sûr (le Crédit agricole affiche 94 % de part de marché au sein de la communauté rurale française), mais également ouvriers, professions libérales. Au total, 14 millions de clients représentant l'ensemble des couches sociales, une position de leader dans toutes les régions de France (49 % de part du marché dans le Sud-Ouest, 51 % dans le Centre, 53 % dans l'Ouest, 33 % dans la région Rhône/Alpes), plus une série de premières positions : pour toutes les tranches d'âge, au niveau des professions représentées (1re banque des employés, des cadres, des fonctionnaires...), et pour la diffusion des pro*duits financiers. Et la liste est loin* d'être exhaustive.

Une capacité unique pour saisir les nouveaux marchés

Ce résultat d'ensemble est d'autant plus significatif qu'il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que le Crédit agricole opère en tant que banque commerciale. Comment expliquer dès lors cette formidable *conquête de la clientèle particulière* française ? Trois arguments principaux :

– l'explosion des guichets bancai*res à partir de 1966, dont le* Crédit agricole a été acteur plus que tout autre. Ainsi, *entre 1966 et 1976,* les Caisses régionales ont-elles ouvert *un point de vente par jour ouvré.* Hors les Caisses locales et régio*nales, le réseau Crédit agricole* compte à ce jour plus de 10 000 *bureaux répartis sur l'ensemble du* territoire.

– *La forte* croissance du personnel, et la prise en compte des besoins du grand public. *La proximité* géographique se voit ici doublée d'une proximité psychologique : 36 000 personnes sont en contact direct avec la clientèle. La progression enregistrée sur ce marché des particuliers au fil des ans est indissociable de celle de l'effectif salarié du Crédit agricole. Entre 1966 et 1976, le solde net annuel a dépassé le cap des 500 000 nouveaux clients.

– Dernier point, et non le moindre : le sens des opportunités, cette incroyable capacité à préempter les nouveaux marchés. Dès qu'il aborde l'epargne-logement, au début des années 70, il devient leader sur ce produit. Dans les années 70, l'accession accrue des Français à la propriété allait propulser le Crédit agricole au rang de première banque française du logement, ce qu'elle est toujours, et de loin. Nouvelle opportunité en 1980 avec l'explosion de la Bourse : le Crédit agricole, qui est entré tardivement sur ce marché, va devenir le premier investisseur français en matière boursière et gagner le leadership sur le marché des Sicav. Sans omettre, plus récement, le dynamisme inégalé de la banque sur le tout nouveau marché des plans d'épargne retraite ; ni ses performances en matière de distribution de cartes de crédit.

Une promesse publicitaire qui colle à la réalité

En fait, si le succès du Crédit agricole a pris une telle ampleur, c'est *peut-être et surtout parce qu'il* a proposé aux particuliers une autre *façon de vivre leurs rapports* avec leur banquier : un langage simple, *une offre adulte,* le *tout* servi par une grande qualité de service.

Cette *communication pragmatique* s'est matérialisée dans un concept *publicitaire, « le bon sens », dont* la longévité montre que la clientèle a *toujours su, et sait encore, y* retrouver la véritable image de sa banque.

Le Crédit agricole *a compris* très tôt que l'attente se situait d'abord dans la *valeur d'usage du produit* bancaire. Un comportement qui l'emporte encore à l'heure des nouvelles technologies : pour les responsables du Crédit agricole, leur utilisation relève moins d'une volonté de « gadgetiser » l'univers bancaire que d'apporter davantage encore de simplification dans la vie de leur clientèle. Ainsi, du développement du parc de distributeurs et de guichets automatiques, le plus important de France. Ainsi encore, du développement d'une politique de distribution de prêts par d'autres prescripteurs que la banque (commerçants, entreprises), et ce, par l'intermédiaire de la télématique. Ainsi toujours, de la mise au point de nouveaux produits aussi sophistiqués dans leur conception (notamment en matière de conseil) que simples dans leur utilisation, où, à chaque fois, la technologie de pointe est une réponse à un besoin, au lieu de le devancer comme c'est parfois le cas.

Antant d'exemples qui ponctuent la démarche originale du Crédit agricole. Ce que recherche le particulier, ce n'est plus une banque : c'est un banquier. Au Crédit agricole, il dispose de 36 000 *banquiers* d'un coup. ■

PORTRAIT

UNE PASSION : SON METIER

Au 3 rue Théophile Chollet, implantée en plein centre historique et commerçant d'Orléans, l'agence Orléans-Chollet est l'une des soixante "places fortes" du Crédit agricole dans le département du Loiret : une équipe de 25 personnes, une clientèle composée en majorité de commerçants, d'artisans, de professions libérales, de salariés et de retraités.

A sa tête, Hélène Jaunet, la quarantaine pleine de charme, une personnalité énergique, parfaitement à l'aise dans l'exercice de ses responsabilités. Entrée comme guichetière au Crédit agri*cole en 1963 à l'âge de 16 ans,* elle bénéficie d'une formation de *terrain en exerçant sa profession* dans les départements de la Man*che, de la Sarthe, de l'Indre-et-*Loire, avant de s'installer en 1973 *dans le Loiret et d'y devenir, en* 1980, directrice d'agence.

Une passion, son métier ! Dix à douze heures par jour, un mara*thon qui commence à 7 h le matin* et s'achève, le soir, par des exercices de yoga et de gymnastique : "c'est bon pour la forme, le tonus et l'équilibre familial". Le métier, parlons-en : "en 25 ans, nos clients ont changé. Autrefois, ils venaient au guichet pour retirer de l'argent et se renseigner sur le compte épargne. Aujourd'hui, ils ont les automates bancaires, le minitel et nous les contactons pour leur proposer un conseil sur la gestion de leur patrimoine ».

Pour répondre au mieux aux exigences de la clientèle, Hélène Jaunet et son équipe appliquent, comme l'ensemble du personnel de la Caisse régionale du Loiret, les principes de la politique commerciale : qualité de l'accueil, conseil personnalisé et qualité du service après-vente. "Au Crédit agricole, nous faisons aussi bien du prêt-à-porter que du sur-mesure. *Chaque* client a ses besoins. A nous de lui proposer *les meilleures solutions* et dans le délai le plus rapide ».

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la Caisse régionale du Loiret s'est dotée de moyens nouveaux, de « conseillers spécialisés dans la gestion des patrimoines et celle des affaires professionnelles » et a accru très largement le pouvoir de décision à l'échelon local.

MONDE RURAL

L'agriculture, plus que jamais

L'agriculture est un secteur économique qui nécessite toujours d'importants investissements financiers. Le Crédit agricole, devenu au fil du temps une banque universelle, est plus que jamais au service d'agriculteurs dont les besoins se diversifient.

Voilà plus de cent ans qu'une circulaire ministérielle du 30 juillet 1879 a mis en évidence les besoins spécifiques en crédit de l'agriculture, "jusqu'alors non satisfaits par les établissements financiers et les banques *existantes*". *Le Crédit agricole* est né pour combler cette carence. Depuis, il n'a cessé d'accompagner la mutation d'un secteur toujours plus performant, qui est passé en moins de cinquante ans de l'ère de la charrue à celle des tracteurs équipés d'ordinateurs de bord. Les chiffres sont suffisamment *éloquents* pour *illustrer* l'engagement massif de la banque au côté de l'agriculture : l'an dernier, elle a financé par ses prêts à moyen et long terme plus de la moitié des équipements de modernisation, soit 18 milliards sur un total de 32 milliards de francs. Autre chiffre : avec 141 milliards de francs, elle assure plus de 80 % des financements bancaires des agriculteurs français. Ces données "incontournables" devraient à elles seules rassurer les *inquiets sur* la solidité des liens qui unissent la banque et l'agriculture : à force de décortiquer les bilans, les chances et les risques des exploitations françaises, secteur *par secteur, région par région*, le Crédit agricole a acquis une expérience unique. Pour la banque verte, il n'est pas question d'abandonner ce savoir-faire.

Une mutation économique et technologique

Cette *parfaite connaissance* du monde agricole ne serait pas suffisante en soi si l'agriculture apparaissait comme un secteur dépassé, promis au déclin. Tel n'est pas le cas, loin s'en faut. Il ne faut pas oublier que la France, forte du quatrième parc mondial de tracteurs, est le *cinquième producteur mondial de blé*, le huitième pour le *maïs*, qu'elle est au quatrième rang mondial pour la viande, devant le Brésil et l'Argentine. Cette puissance, assise sur un potentiel humain et agronomique exceptionnel, s'ouvre aujourd'hui sur l'agro-industrie, les *bio-technologies* et des *activités* biologiques d'un avenir prometteur.

Les difficultés financières qui touchent 40 000 exploitations sur le million que compte approximativement l'agriculture française, soit *environ 4 % d'entre* elles seulement, ne doivent pas masquer la réussite du secteur. On est loin de la situation des Etats-Unis où 25 % des exploitations dont le chiffre d'affaires est supérieur à 40 000 dollars sont en difficulté, et parmi elles 43 000 insolvables et 50 000 *condamnées* à *terme* à la *faillite*.

L'agriculture est bien le pétrole vert de la France avec l'an dernier à l'exportation. 22,5 milliards d'excédents céréaliers, 22,7 milliards d'excédents de vins et alcools, 10,7 milliards d'excédents laitiers. Elle contribue ainsi *fortement* à l'équilibre de *notre balance commerciale*. *Cela ne signifie pas pour* autant que les agriculteurs de l'hexagone doivent être moins attentifs à leur prix de revient et aux évolutions du marché. L'agriculteur qui décide de se moderniser ou les jeunes qui s'installent ne *peuvent plus s'endetter sans s'assurer* qu'ils vont pouvoir faire face à leurs échéances. Dans ce cadre, le Crédit agricole leur apporte sa précieuse *expérience*. Avec celui qui veut se lancer dans la production de kiwi, de *tomate ou de tournesol*, il ne se contente pas de discuter des modalités d'acquisition de matériel. Il étudie avec lui la rentabilité du projet.

La banque du sur-mesure

Le métier de banquier de l'agriculture *a conduit* le Crédit *agricole* à *proposer* des produits et des services adaptés aux besoins de chacun. Sa démarche se veut la plus souple possible. Quelques exemples pour l'illustrer : à l'agriculteur de 55 ans, à la tête d'une exploitation de taille moyenne, la banque offrira ses produits *pour préparer sa succession et assurer ses revenus après* sa retraite. Avec *le jeune agriculteur* qui s'installe, elle bâtira un plan de financement à moyen et long terme. A l'agriculteur déjà bien installé, elle offrira un crédit global d'exploitation, négocié en début d'année sur la base d'un bilan comptable. *A cet autre qui veut exporter*, elle proposera un ensemble de produits bancaires et parabancaires destinés à sécuriser et fidéliser les courants d'exportation (lettres de garantie par exemple). *En fait*, le Crédit *agricole* n'est plus *seulement* la banque de l'agriculture *mais une banque au service de* l'agriculture et des agriculteurs, à même de répondre à l'ensemble de leurs besoins, qu'ils soient professionnels ou personnels.

L'avenir de l'agriculture française est de plus en plus évidemment solidaire de celui des *entreprises* de transformation. C'est dire à quel point le Crédit agricole se sent concerné et engagé au côté de ces industries, qu'elles soient de forme coopérative ou privée, et qu'il *entend répondre* à leurs nouveaux besoins. *Son statut de banque à compétence universelle le lui permet*. C'est tout le sens du développement qu'a voulu et réussi le Crédit agricole, appuyé dans cette démarche par les agriculteurs eux-mêmes, et leurs représentants au sein des conseils d'administration des Caisses *locales* et *régionales*. ■

« LA MEILLEURE SOLUTION »

Bernard Durand, fils d'agriculteur, a hérité de l'amour de la terre et d'une farouche volonté, celle de rester « en contact avec l'environnement »

Un alliage subtil de qualités décelées il y a 15 ans, lorsqu'il vient pour la première fois frapper à la porte de la Caisse locale de Montaigu, en Vendée, afin de demander *une aide financière en tant que* jeune agriculteur.

Aujourd'hui, à l'âge de 38 ans, il a transformé la petite ferme paternelle de 29 ha en une propriété de 56 ha. Son troupeau de vaches laitières *est passé de 15 à 70 têtes*. Son capital d'exploitation a été multiplié par trois en dix ans.

Le soutien du Crédit agricole est pour lui une garantie : celle de pouvoir perfectionner la gestion de *son exploitation au bon moment et .. dans le bon sens ; et, le bon* sens, en l'occurence, c'est de regarder vers l'avenir.

Aujourd'hui, Bernard Durand envisage *de nouveaux* investissements : « *la transplantation* embryonnaire qui permettrait de gagner dix ans en génétique, par *exemple* ». Toujours avec le Crédit *agricole* ? « Bien *sûr*. *Je* bénéficie aujourd'hui de capacités d'autofinancement plus grandes mais j'étudierai toujours avec beaucoup d'attention les dossiers de toutes les *entreprises en phase* d'installation ou *de développement*. »

Depuis quatre ans, Bernard Durand est administrateur du Crédit agricole. D'abord pour « rendre *service* », *pour aider* les *agriculteurs de la région à mettre en œuvre leurs projets*. « *Nous sommes* à leurs côtes pour examiner la viabilité du projet, constituer le dossier et trouver les sources de *financement* ». Dans ce cadre, la *structure mutualiste* du Crédit *agricole est un atout* : « *en associant* des professionnels de la *banque* et des agriculteurs, elle permet de dégager les meilleures solutions ».

LA MUTUALISATION : 67 % DES AGRICULTEURS SONT POUR

Les agriculteurs sont largement favorables à la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole. C'est ce que revèle un sondage Crédit agricole – Sofres, réalisé du 3 au 11 septembre sur un échantillon de 1010 chefs d'exploitation agricole.

67 % d'entre eux estiment en effet que cette réforme est une très bonne ou une assez bonne chose.

Le détail par âge fait même apparaître des réponses favorables à 76 % chez les moins de 35 ans. Chez les administrateurs de Caisses locales et régionales, on enregistre un score de 82 % d'opinions positives.

Les agriculteurs ont bien compris les raisons et les enjeux de la mutualisation. En effet, le sondage révèle des agriculteurs désireux de voir la compétitivité et la qualité des services offerts par leur banque accrues.

Les objectifs de la mutualisation sont compris et approuvés à une très grande majorité, en particulier la nécessité pour le Crédit agricole de se préparer au grand marché européen de 1992.

Question : la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole vous paraît-elle...

une très bonne chose	10	67
une assez bonne chose	57	
une assez mauvaise chose	10	13
une très mauvaise chose	3	
Sans opinion		20
		100%

Au total, une très large majorité (67 %) des chefs d'exploitation se montre favorable à la mutualisation. Les moins de 35 ans apparaissent encore plus favorables : 76 %, de même que les administrateurs de Caisses locales et régionales : 82 %.

Question : Vous, personnellement, en tant qu'agriculteur, que pensez-vous pouvoir attendre de cette mutualisation?
Réponses spontanées

Jugements positifs		34
dont :		
Le Crédit Agricole sera plus proche et mieux adapté aux besoins des agriculteurs	8	
Les contacts avec le Crédit agricole seront plus faciles	5	
Les prêts seront plus intéressants	15	
Autres	6	
Ça ne change rien ou pas grand chose		25
Jugements négatifs		18
dont :		
Ça ne sera plus la banque des agriculteurs	4	
La mutualisation profitera aux gros agriculteurs et à l'Etat	3	
Les prêts seront moins avantageux	2	
Opposition de principe	4	
Autre	5	
Ne sait pas		34
		% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant donné plusieurs réponses.

Dans les réponses spontanées, les jugements positifs l'emportent largement sur les jugements négatifs. Ils s'articulent autour de deux thèmes : la proximité renforcée du Crédit agricole et des conditions financières améliorées.

Question : En particulier, pensez-vous que cette mutualisation, qui renforce le rôle des Caisses régionales, permettra...

	Oui	Non	Sans opinion
... des réponses plus rapides pour l'accord de prêts	56	24	20
... des services bancaires et financiers mieux adaptés à votre exploitation	47	30	23
... des procédures allégées	50	26	24
... une meilleure relation avec le Crédit agricole	47	33	20

Question : A votre avis, la mutualisation permettra-t-elle au Crédit agricole...

	Oui	Non	Sans opinion
... d'être plus compétitif par rapport à ses concurrents	46	23	31
... de se préparer à la mise en place du grand marché européen de 1992	51	15	34
... de favoriser l'exportation des produits agricoles français	44	26	30
... d'apporter de meilleurs services aux agriculteurs	57	22	21
... d'apporter de meilleurs services à sa clientèle en général	58	18	24

Là encore, concernant les enjeux de la mutualisation, les jugements positifs l'emportent largement sur les jugements négatifs. Pour les agriculteurs, la mutualisation permettra aux Caisses régionales d'améliorer les services qu'elles apportent à la clientèle.

De plus, les agriculteurs considérent cette mutualisation nécessaire pour permettre au Crédit agricole de mieux affronter la concurrence française et européenne. La nécessité de se préparer aux enjeux de 1992 semble bien comprise.

Question : Pensez-vous que par cette mutualisation, le rôle des agriculteurs dans le Crédit agricole sera...

... augmenté	16
... maintenu tel qu'il est	38
... ou diminué	20
... ne sait pas	36
	100 %

Si les agriculteurs observent une certaine prudence, ils ne semblent pas inquiets puisque dans leur majorité (54 %), ils pensent que la mutualisation ne diminuera pas leur rôle dans le Crédit agricole.

FICHE TECHNIQUE
• Sondage effectué du 3 au 11 septembre 1987 sur un échantillon de 1010 personnes représentatif de l'ensemble des chefs d'exploitation agricole français. Méthode des quotas.

INNOVATION

Le bon sens aux affaires

De tous temps, la réussite des entreprises agro-alimentaires a été au premier rang des préoccupations du Crédit agricole. Financiers, depuis 1906, des coopératives agricoles, les Caisses régionales ont par la suite étendu leurs interventions aux autres entreprises du secteur. Depuis plusieurs années, c'est aussi, au niveau national, un des domaines d'actions privilégiés d'Union d'Etudes et d'Investissement (UI), filiale spécialisée dans l'apport en fonds propres aux entreprises.

L'apport de fonds propres aux entreprises s'accommode mal d'une publicité tapageuse. Aussi *bien*, *Union* d'Etudes et d'Investissements (*UI*) n'est certainement pas la filiale de financement du Crédit agricole la plus connue du grand public. Pourtant, à la fin de l'exercice 86, le *montant* global des participations détenues par UI *dans une bonne* centaine d'entreprises s'est élevé à 1,645 milliard de francs, en progression de 21% par rapport à l'exercice précédent.

Sans doute, le Crédit agricole est-il parti *très tôt*, il y a vingt ans exactement. *En* 1967, rappelle Michel Horps, directeur général de UI, « on ne se bousculait pas pour renforcer les fonds propres des entreprises. L'IDI n'avait pas *encore été créé* et les sociétés de *développement régional* étaient elles-mêmes assez frileuses ». De plus, la banque verte a su jouer de sa spécificité. A savoir s'intéresser, avec UI, aux entreprises privées liées de près ou de loin au *développement rural* et, au premier rang d'entre elles, aux entreprises du secteur agro-alimentaire. Encore aujourd'hui, et à la faveur de deux récentes et importantes prises de participation, les Salins du Midi (80 millions de francs) et Buitoni France (71,9 *millions* de francs), ce secteur représente 60% des engagements d'UI.

Eurotunnel, Carrefour, Havas et les autres

Dans la foulée, la filiale du Crédit agricole s'intéresse à la filière bois-papier (20% de son portefeuille) avec notamment des participations dans le capital de la Cellulose du Pin (groupe Saint-Gobain) et de La Rochette Cenpa, *bien rétablie* après avoir connu beaucoup de problèmes il y a seulement trois ans. Le tourisme et l'aménagement du territoire participent de la même philosophie : pour 5% de son bilan, UI *se retrouve présente dans l'hôtel*lerie (chaîne une étoile Les Balladins) ou encore dans les activités de loisir avec Golf Espace.

Reste qu'au fur et à mesure de son développement, UI n'hésite pas à *sortir de son pré carré*. *Son* engagement, *non* négligeable, dans Eurotunnel procède d'une logique certaine. Elle a tout naturellement prolongé ses activités de diversification par des prises de participation dans la distribution. En Espagne, *tout d'abord*, *pour faciliter* le développement par Carrefour de la chaîne d'hypermarchés Pryca, et même aux Etats-Unis en soutenant les ambitions d'Euromarché. Plus étonnant encore, sa récente et spec*taculaire intrusion dans la communication*, qui a vu *le* Crédit agricole participer à la privatisation de Havas.

« Il est vrai que depuis le début des années 80 nous nous comportons de *plus en plus comme une* véritable banque d'affaires et *que nous* élargissons notre registre, explique Michel Horps. En diversifiant notre champ d'action, mais aussi en renforçant nos structures. » Ainsi, UI s'est-elle *dotée elle-même* de filiales spécialisées. *Une structure* spécifique cotée en Bourse a été mise en place, Sopagri, permettant ainsi d'associer le public au capital d'affaires en développement : Pomona, Virbac, plus récemment le Savour club.

Partenaire des innovateurs

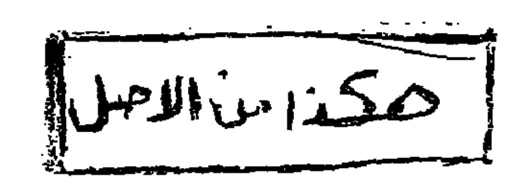
Mais c'est surtout dans son rôle de partenaire industriel qu'UI a voulu *renforcer ses moyens* et, plus par*ticulièrement*, *au service de l'innovation*, avec Agrinova *en particulier*.

UI ne s'est pas arrêté là et s'est intéressé activement au capital-risque à l'extérieur des frontières. Implanté aux Etats-Unis, le Crédit agricole ne pouvait ignorer le succès de cette technique bancaire outre-Atlantique. En *1983 a été* créé Agritech *Partners*, un fonds de « venture capital » investissant dans les entreprises innovantes du nouveau *continent*, plus particulièrement *en matière de biologie* végétale et animale. Fort de ses 11 millions de dollars de participation dans une vingtaine d'entreprises, Agritech Partners a déjà quelques beaux succès à *son actif* : ainsi, *sa mise de départ dans Chiron a été* multipliée par dix. Depuis 1986, le Japon avec Unihon Partners et ses 5 millions de dollars d'engagements a pris le relais, mais sur des domaines plus diversifiés, comme les *céramiques de pointe* par *exemple*.

Sous le signe de la fidélité

L'Europe va suivre, et au premier *chef*, la France. *Unidev*, à l'*intention* des *PMI hexagonales*, est maintenant opérationnelle. Tandis que dans la perspective du grand marché unique, promis à l'horizon 1992, est en préparation un fonds *européen* de placement sous la *dénomination Euro Continental* Venture. « *Notre objectif* est d'offrir une ouverture sur les grands marchés aux entreprises qui nous font confiance, explique Michel Horps. Et pas du seul point *de vue financier*. Il s'agit, comme nous le *faisons* déjà aux *Etats-Unis* et au Japon, de favoriser les synergies industrielles par cession ou acquisition de technologie, recherche de partenaires commerciaux, etc. Une véritable activité de conseil *qui* touche à la stratégie même des *entreprises comme* à leur devenir puisque le Crédit agricole ne s'interdit pas de favoriser fusions et rapprochements lorsque cela est souhaitable. »

Le conseiller n'aura-t-il pas la tentation de se substituer au décideur? « *Nous sommes des partenaires* fidèles, répond le directeur général d'UI. Cela fait quinze ans que nous sommes présents dans des entreprises comme Guyomarc'h ou Pomona. Dans le cas de Général Biscuit, nous avons apporté depuis l'origine et jusqu'au bout notre appui le plus *total à la famille Theves et* à Claude-Noël Martin, et c'est en pleine concertation avec eux et simultanément que nous avons décidé de vendre nos actions. Pour nous, le bon sens, c'est aussi le *consensus* avec le chef d'entreprise. » ■



Interview de Bernard Auberger
Directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole

Le Crédit agricole : fidélité et ouverture



Le Crédit agricole semble aujourd'hui au mieux de sa forme. L'année 1986 a été marquée par une forte croissance des résultats. 1987 s'annonce tout aussi bien. Quelles sont les raisons fondamentales de cette tendance ?

Elle s'inscrit dans un environnement favorable à l'ensemble du système bancaire. Pour ce qui est du Crédit agricole, elle tient à ses deux composantes. Les Caisses régionales, d'abord, ont obtenu en 1986 un quasi-doublement de leur résultat net grâce à une bonne maîtrise de leurs charges de fonctionnement.

La Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) a connu, pour sa part, une croissance moins forte de ses résultats, qui sont passés de 560 à 600 millions de francs.

Il faut souligner qu'elle a constitué, en 1986, des provisions substantielles, au demeurant indispensables. Pour l'ensemble de la communauté du Crédit agricole, les profits ont été finalement honorables en 1986. L'exercice actuel devrait être tout à fait comparable.

La structure du bilan du Crédit agricole vous paraît-elle aujourd'hui suffisamment solide ?

Du fait de sa structure fédérale, le Crédit agricole a deux sources de fonds propres : les Caisses régionales et la Caisse nationale ; au total, les fonds propres de ces deux composantes le situent au troisième rang international.

Mais il faut souligner un autre élément de solidité financière. Nous avons beaucoup moins d'opérations interbancaires que les établissements de même taille. Nos ressources et nos emplois correspondent donc à une épargne et à des prêts effectifs.

Votre marché traditionnel, l'agriculture, occupe une place importante dans votre activité. N'est-ce-pas, comme certains le disent, un frein pour votre développement futur ?

L'agriculture contribue en effet à hauteur d'un tiers à nos crédits. Nous avons constaté au cours des trois dernières années un palier en ce qui concerne l'équipement des agriculteurs ; nous sommes heureux de constater, depuis le début de l'année 1987, que la tendance a changé : nos concours à moyen et long terme se situent à un niveau sensiblement supérieur à celui de l'année précédente. L'agriculture demeure l'une des forces du Crédit agricole et nous n'avons pas l'intention de diminuer nos efforts sur ce marché.

Mais le Crédit agricole n'est pas une institution spécialisée dans le seul financement de l'agriculture. Au cours des vingt dernières années, nous avons abordé de nouveaux secteurs d'activité : cela nous donne un meilleur équilibre, et c'est une sécurité pour l'agriculture.

Si ce marché garde toute son importance, vos modalités d'approche ont-elles changé ?

Nous continuons à distribuer des prêts bonifiés, à financer l'installation et l'équipement des exploitants. Mais, en plus, nous leur apportons tous les progrès des méthodes de financement, tant pour leur entreprise que pour leur ménage.

Enfin, le Crédit agricole conforte l'agriculture par le soutien du financement de la transformation : cela était vrai depuis toujours pour les coopératives, mais nous développons aussi aujourd'hui nos interventions dans l'agro-alimentaire du secteur privé.

Que va apporter la mutualisation aux agriculteurs ?

Elle ne changera pas sensiblement les relations entre les agriculteurs et le Crédit agricole. Nous l'avons indiqué clairement, et le Gouvernement a fait des arbitrages en ce sens : le Crédit agricole conservera sa vocation d'établissement financier de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Il y a un fond de permanence. La mutualisation donnera à l'ensemble du Crédit agricole une plus grande efficacité dans sa gestion, dans sa politique d'équipement, dans sa stratégie commerciale et dans son positionnement face à la concurrence. En apportant aux agriculteurs la compétence financière et l'efficacité, nous servons l'agriculture ; en permettant aux coopératives aussi bien qu'au secteur privé de trouver les meilleurs modes de financement, le meilleur appui pour conquérir des marchés tant en France qu'à l'étranger, nous rendrons un service indirect à l'agriculteur à travers les débouchés de sa production.

Le Crédit agricole est, avec 14 millions de clients, la première banque française des ménages. Quels sont vos atouts sur ce marché de la clientèle particulière ?

En une quinzaine d'années, le Crédit agricole a pris une part substantielle du marché des prêts à l'habitat. Nous nous développons dans le crédit à la consommation et tout ce qui correspond aux besoins à court terme des ménages. Notre principal atout est une bonne capacité à accompagner le changement des comportements financiers.

Nous offrons toute la palette des produits : le Crédit agricole est le premier établissement pour la gestion des Sicav ; son réseau a apporté le plus d'actionnaires nouveaux à l'ensemble des privatisations. Et si demain de nouvelles formes de rémunérations, de placements, de produits ou de services financiers apparaissaient sur le marché français, nous devrions être parmi les premiers à les proposer au plus grand nombre grâce à un réseau actif et proche des besoins de ses clients.

A quoi tient, selon vous, le leadership du Crédit agricole en France en matière de produits financiers, et notamment de Sicav ?

Le Crédit agricole a su observer l'évolution de la société française. Il a compris les besoins des épargnants et mis en place des produits simples qui correspondaient aux caractères propres de sa clientèle : faible part unitaire, facilités d'entrée et de sortie.

Le Crédit agricole dispose d'un grand réseau de plus de dix mille guichets en France. Est-ce à votre avis un atout ou un handicap pour l'avenir?

La banque de l'an 2000 ne sera pas sans guichet, j'en suis persuadé. Il y aura toujours des services qui supposeront le contact personnel. Le fait que nous ayons un réseau de grande dimension est un atout : il nous permet de rester en contact avec des clients très divers et ainsi d'adapter nos produits. Il donne à nos employés une excellente insertion locale.

Mais comme toute industrie de main-d'œuvre, la banque doit accroître sa productivité. Nous devons mener une politique active de formation, c'est-à-dire préparer notre personnel à vendre de nouveaux produits. Nous devons aussi, dans certains cas, opérer des regroupements : il faudra gérer au mieux l'informatisation et la télécommunication, techniques coûteuses et évolutives. Tout ceci aura inéluctablement un impact sur notre réseau : faute de pouvoir l'anticiper, il faut avoir la volonté de résoudre à tout moment les problèmes quand ils se présenteront.

Le réseau est une richesse. Notre objectif sera de l'adapter, avec le souci du service de la clientèle et de l'avenir professionnel de notre personnel.

Le Crédit agricole réalise donc une parfaite couverture du territoire français. Mais qu'en est-il exactement à l'international ?

Notre réseau international est significatif puisque nous sommes présents sur une dizaine de grandes places financières ou commerciales dans le monde. Il continue de s'étoffer au fil des mois, essentiellement en Europe et sur quelques places internationales que nous jugeons importantes pour l'avenir.

Le Crédit agricole n'a peut-être pas atteint sa taille internationale maximale, mais il n'a pas pour objectif d'égaler les plus grands réseaux : nos ambitions doivent être conformes à notre vocation, c'est-à-dire l'agro-alimentaire et les marchés de capitaux.

Vous tendez cependant à devenir une banque universelle ?

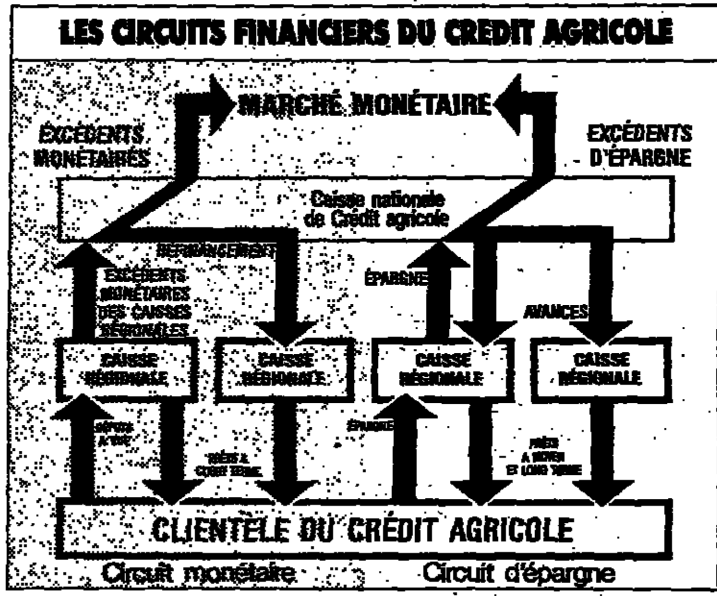
Oui, mais cela ne veut pas dire pour autant que nous sommes une banque à tout faire. Le Crédit agricole doit conserver son caractère de banque du développement rural ; puis nous exploiterons les opportunités qui s'ouvriront avec la transformation des marchés financiers internationaux. Là, nous prendrons notre place progressivement.

En dehors de l'agriculture, de l'industrie agro-alimentaire et des ménages, quels sont les marchés à développer, quels types de clientèles cherchez-vous à aborder ?

Le Crédit agricole se développe rapidement dans les secteurs de l'artisanat, du commerce ou du tourisme. Nous voulons soutenir efficacement chaque région dans la recherche des modalités propres de son développement. Notre structure fédérale, avec des Caisses régionales qui sont elles-mêmes totalement impliquées dans le milieu économique et social de leur département, nous permet de trouver dans chaque région le type de développement qui correspond aux besoins du pays et au choix des élus. Nous suivons attentivement toute initiative prometteuse : cela va des grands aménagements pour les Jeux Olympiques ou les parcs d'attraction à des projets moins prestigieux comme l'implantation de centres de vacances, de complexes sportifs, technologiques ou touristiques.

Estimez-vous aujourd'hui avoir tous les moyens en structures, en hommes et en puissance financière pour affronter la concurrence européenne après 1992 ?

La concurrence va s'intensifier en France et la création du marché européen va renouveler le métier bancaire. Il me semble que nous avons les ressources et le dynamisme nécessaires pour tenir notre rang. ■



MARCHÉ DES CAPITAUX

La performance dans la durée

Le Crédit agricole est arrivé en moyenne largement en tête des réseaux placeurs dans les opérations de privatisation. Cette réussite illustre la compétence acquise en quelques années par une banque qui n'était pas traditionnellement présente sur ce type de marché.

Les actifs gérés par les Sicav du Crédit agricole ont été multipliés par vingt en sept ans ; sa part de marché a doublé depuis 1984 ; il est depuis deux ans le premier réseau bancaire sur le marché de la gestion collective avec un encours géré, au 15 septembre, de plus de 200 milliards de francs ! Ce succès, qui peut surprendre dans la mesure où la clientèle de la banque verte était, à la fin des années 70, beaucoup moins équipée en produits financiers que celle des autres réseaux, confirme en fait la place majeure désormais occupée par le Crédit agricole en tant qu'intervenant sur le marché financier et en tant que gestionnaire de Sicav et de Fonds communs de placement.

Prudence et motivation

Le Crédit agricole n'a pas attendu l'envolée des cours en 1983 pour promouvoir l'épargne financière. Il l'a fait à partir de 1978, prudemment, dans une optique à long terme et non sur la promesse de performances spéculatives. Comme le souligne Monique Bourven, directeur des marchés de capitaux à la Caisse nationale, « nous n'avons jamais cherché à avoir les meilleures performances du marché. Ce que nous avons toujours visé, c'est la performance dans la durée ».

De fait, cette politique a porté ses fruits. Il n'est que de prendre trois exemples : celui de Revenu vert, leader depuis 1985 des Sicav obligataires à revenu trimestriel avec 20 milliards d'encours, celui d'Univar, première Sicav de trésorerie, avec plus de 50 milliards de francs d'encours, ou celui d'Unifrance, première Sicav Monory par l'encours (25 milliards de francs) et par la part de marché collectée (26% du marché des Sicav Monory).

La taille de ces Sicav ne nuit-elle pas à leur performance ? « Pas du tout, explique Monique Bourven, le Crédit agricole est régulièrement classé parmi les meilleurs gestionnaires de Sicav bancaires. Cela s'explique d'ailleurs aisément : les gestionnaires d'une Sicav importante sont conduits plus que d'autres à anticiper les mouvements de marché — c'est notre savoir-faire — et à privilégier la régularité des performances au détriment d'une gestion spéculative. J'ajouterai que l'importance des portefeuilles ne peut qu'accroître notre motivation. Elle engage notre responsabilité face à de nombreux clients et nous impose une obligation de résultats. »

S'adresser aussi aux investisseurs étrangers

Aujourd'hui, alors que le taux de progression des cours sur le marché financier devient plus modeste, le Crédit agricole entend mettre à profit l'expérience acquise et le poids financier de ses Sicav et Fonds communs de placement pour atténuer les variations du marché et anticiper les tendances qui se font jour, tout en garantissant aux porteurs une sécurité et des performances en rapport avec leurs attentes.

Parallèlement, le Crédit agricole poursuit la construction d'une gamme complète de Sicav, notamment à vocation internationale. Il lance cette année une Sicav d'actions étrangères, Univers Actions. Dans le même esprit, et pour bénéficier d'une conjoncture somme toute favorable sur les marchés européens, il a développé la Sicav Eurodyn, qui est investie, dans un objectif de plus value, en actions et obligations françaises et européennes. Il va lancer fin novembre une nouvelle Sicav, Oraction, destinée à apporter aux clients privés désormais de l'emprunt 7 % 1973 le bénéfice d'un placement or.

De la même manière, et afin de séduire les investisseurs étrangers, le Crédit agricole vient de mettre au point des Sicav dont le portefeuille est composé pour une large part de titres français qui sont ou seront cotés à Luxembourg. Ces Sicav, Univers-bonds pour les obligations, Greenline France pour les actions françaises, permettront au Crédit agricole de démontrer son savoir-faire auprès de ces investisseurs internationaux mais aussi de contribuer au développement de la place de Paris.

Diversifier les interventions

Bien entendu, les interventions du Crédit agricole sur le marché des capitaux ne s'arrêtent pas là. S'appuyant sur une longue expérience en tant qu'émetteur sur le marché obligataire pour le compte de mandants internes au Groupe, il a assuré en qualité de chef de file sept opérations obligataires en 1986 et depuis le début de 1987. L'année dernière, il a participé à 40 opérations d'émissions d'actions et introduit trois sociétés sur le second marché. Parallèlement à ces activités de montage ont été mises en place les structures assurant les services financiers aux entreprises. En plus de ses services existants de gestion personnalisée, le Crédit agricole va offrir un produit de gestion de portefeuille destiné aux particuliers dont l'avoir est compris entre 300 000 et 2 millions de francs. En fait, le Crédit agricole élargit progressivement le champ de ses interventions en développant de manière significative ses activités de conseil en gestion de capitaux et les opérations d'ingénierie financière. Une manière de rappeler, dans ce domaine aussi, qu'il entend jouer pleinement son rôle de partenaire. ■

INTERNATIONAL

Le Crédit agricole de Brest à Hong-Kong

« Défrichons le monde », c'était, il y a seulement cinq ans, l'un des messages de campagne publicitaire *institutionnelle* du Crédit agricole. Il trouve aujourd'hui sa pleine et entière justification à travers un développement international prudent certes, mais maîtrisé et cohérent.

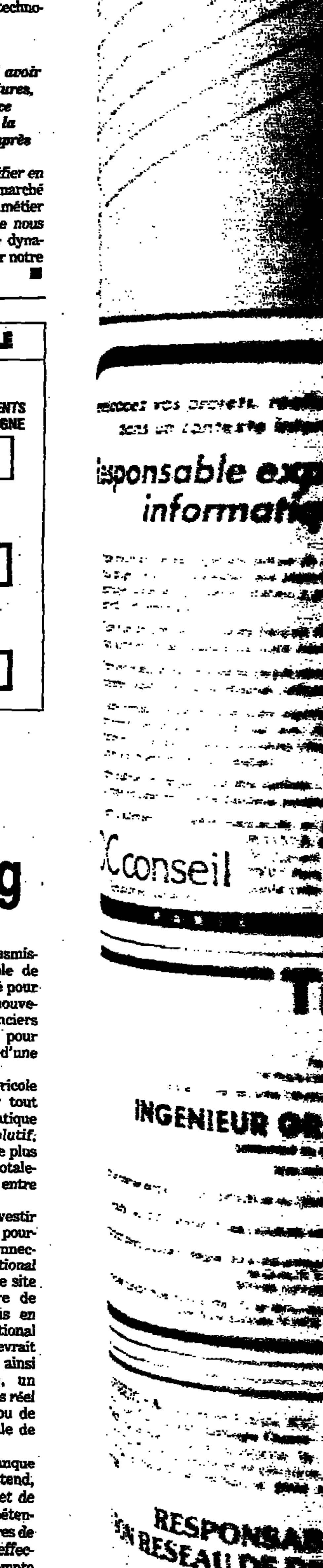
Parallèlement au développement de sa couverture mondiale, le Crédit agricole a su, dans le même temps, se doter des outils technologiques les plus sophistiqués pour répondre aux besoins de sa clientèle, lui permettant ainsi de décliner au plus haut niveau le concept de banque électronique, véritable passage obligé à l'heure de la compétition internationale. « Dès 1983, rappelle Robert Boursault, directeur à la Caisse nationale de la division des services bancaires internationaux, le Crédit agricole s'était doté d'une salle de marché parmi les plus modernes d'Europe. Mais ce que nos clients demandent en priorité, s'agissant de l'exportation, c'est le traitement et la transmission la plus rapide possible de l'information. Une nécessité pour limiter les risques liés aux mouvements des marchés financiers internationaux mais aussi pour bénéficier des opportunités d'une façon compétitive.

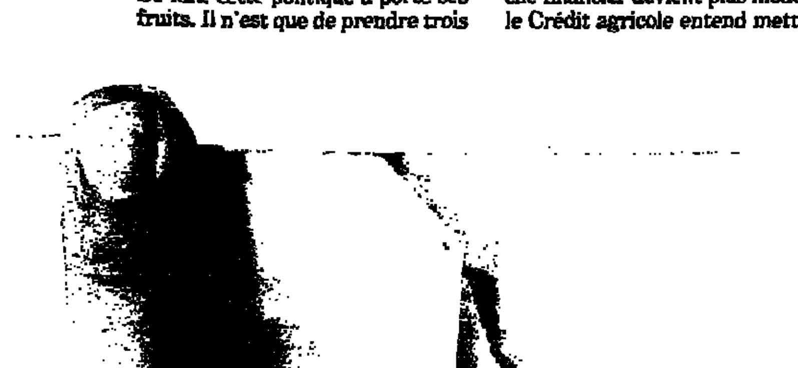
C'est pourquoi le Crédit agricole s'est attaché à développer tout d'abord un système informatique international souple, évolutif, modulaire qui se compose de plus de quarante applications totalement intégrées et dialoguant entre elles.

« Nous avons décidé d'investir dans les télécommunications, poursuit Robert Boursault, en connectant les services de l'International des Caisses régionales sur le site parisien par l'intermédiaire de notre réseau national, puis en bâtissant un réseau international pour nos succursales. 1988 devrait voir la jonction des deux et ainsi permettre, par exemple, un échange de données en temps réel entre une Caisse du Midi ou de Bretagne et notre succursale de Hong-Kong. »

Indispensable pour être la banque de qualité que la clientèle attend, cette prestation nous permet de vendre avec succès nos compétences dans le traitement des titres de paiement internationaux en effectuant les opérations pour le compte de banques françaises » remarque Robert Boursault qui ajoute : « Aujourd'hui, nous sommes armés pour entrer de plain-pied dans la compétition bancaire internationale ». ■

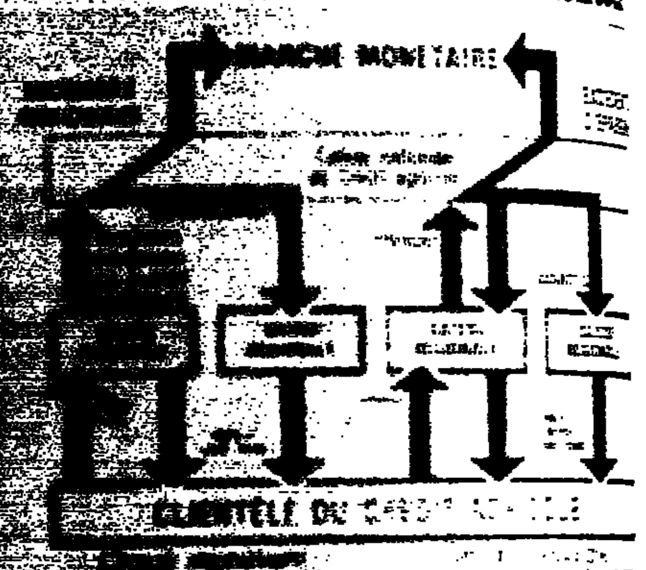
Edition Crédit Agricole / Médias Entreprise - Paris





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



INTERNATIONAL

Le Crédit agricole de Brest à Hong-Kong

هكذا من الأصل





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Ingénieurs d'Affaires et Commerciaux - Ingénieurs Systèmes et Réseaux - Chefs de Projet, Ingénieurs Analystes et Analystes - Programmeurs

(Environnement IBM DEC BULL)

Si vous souhaitez valoriser votre expérience sur des projets de Haute Technologie, rencontrons - nous !
Rendez-vous sur le Stand D3, Salon Prosearch à l'Hôtel Nikko 61 Quai de grenelle 75015 PARIS (métro Bir-Hakeim)

Gagnons ensemble.

Telesystemes 115 rue du Bac. 75007 PARIS. 45.44.38.98

Secteur Aéronautique MIDI-PYRENEES 200 KF.

Cette entreprise (500 personnes) filiale d'un grand groupe international, est spécialisée dans les équipements aéronautiques.
Le titulaire du poste prenant sa retraite, elle souhaite intégrer son nouveau :

Responsable de la section «Méthodes-Usinage»

Rattaché au Chef du Service Méthodes, vous assurerez l'animation d'une équipe de 10 personnes ainsi que l'assistance technique aux sous-traitants (50 % de la charge) avec pour objectif une parfaite maîtrise des coûts de production et la livraison de produits «clé en main» à la fabrication.

A 30 ans environ, INGENIEUR MECANICIEN (Arts et Métiers ou équivalent), vous possédez une première expérience des problèmes d'usinage (copeaux et C.N. en particulier) de pièces mécaniques fabriquées en petites séries, acquise en milieu industriel de préférence aéronautique, aux Méthodes ou à la Fabrication.

Votre réussite vous permettra une carrière évolutive au sein de la société ou, plus largement, du groupe.

Merci d'écrire sous réf. IM/11/M
à notre Conseil
INFORAMA CARRIERES,
24 rue de Metz,
31000 Toulouse.

INFORAMA carrières — la technologie par les hommes

média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

Des Ingénieurs à la trempe de Managers

Nous sommes une entreprise industrielle performante du secteur métallurgique (1.000 pers., CA : 2,5 milliards, croissance annuelle : 20%), filiale d'un important groupe français. Pour prendre demain la relève au niveau management, nous souhaitons recruter aujourd'hui :

un Jeune Ingénieur
(MINES, ECP, ENSAM, IDN, ESPCI...)

Après formation à nos techniques, il deviendra l'adjoint du Chef de Fabrication galvanisation ou laquage (2 lignes - environ 90 personnes).
Sa réussite dans cette fonction lui permettra de prendre une responsabilité de Chef de Service d'ici 2 à 3 ans.

Référence 3245

un Ingénieur Electricien Automaticien
(ESE, ENSEEIHT, ENSEM, ENSIMAG...)

Ayant une première expérience **MAINTENANCE**. Responsable de l'entretien électrique de l'usine, il sera l'adjoint du Chef de Division Maintenance qu'il remplacera en cas d'absence (effectif d'environ 100 personnes + sous-traitance) budget de fonctionnement supérieur à 30 M.
Une expérience en informatique de process serait appréciée, de même que des compétences H.T.

Référence 3246

L'usine fonctionne à feux continus. Elle est installée dans une région agréable en grande banlieue Nord de Paris. L'appartenance à un groupe important qui pratique une politique dynamique de gestion des cadres garantit l'évolution de carrière.

Ecrivez à notre conseil, Maryse PERCHE, qui vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle en précisant la référence choisie.



MEMBRE DE SYNTEC

65, Avenue Kléber, 75116 PARIS.

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

SOCIETE CHIMIQUE SPECIALISEE DANS UN SECTEUR DE POINTE

recherche

pour une de ses usines **du Sud de la France**

JEUNE INGENIEUR PRODUCTION

Formation
- Diplômé Grande Ecole de Chimie (option Chimie Minérale),
- Expérience Industrielle 2 à 4 ans en fabrication.

Mission
- Animer la production (qualité – quantité) dans les conditions de sécurité exigées,
- Adapter les procédés et modes opératoires,
- Proposer des améliorations et participer à leur conception,
- Améliorer la productivité,
- Animer une équipe importante.

Profil
Bon équilibre entre l'intérêt pour la technique et le goût pour l'animation, les relations humaines et la gestion.

Adresser lettre manuscrite + CV et photo sous réf. JIP à **CONSENSUS**, 61, rue de Turenne 75003 PARIS, qui transmettra.

PLEINS FEUX SUR VOTRE CARRIERE

INGENIEURS GRANDES ECOLES
EXPERIMENTES ET DEBUTANTS

Grand groupe industriel français — également implanté aux Etats-Unis — résolument tourné vers l'avenir, nous connaissons un taux de croissance élevé. Notre développement puise sa force dans notre diversification ainsi que dans nos investissements technologiques.

Vous êtes ingénieur Grande Ecole — Centrale, Mines, Arts et Métiers, SUPELEC, I.E.G... — à 24-32 ans environ, vous êtes jeune diplômé et vous possédez, de préférence, une première expérience ou déjà confirmé.

Quoi qu'il en soit, vous recherchez aujourd'hui une entreprise d'envergure capable de vous former et de vous donner tous les atouts pour optimiser votre potentiel et votre professionnalisme dans des carrières généralistes ou au contraire très spécialistes.

Rigueur, implication, mobilité seront vos meilleurs atouts pour prendre des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe après une première période d'intégration.

Tourné vers l'avenir, notre Groupe vous offrira à court et moyen terme de nombreuses opportunités de carrière en France comme à l'étranger.

Si vous êtes de ceux qui partent gagnant et qui voient l'avenir en grand, envoyez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo exigée), sous la référence 4905/LM.

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Si vous pensez que le travail est une aventure vivante et riche... ... Venez nous rejoindre comme

Jeune Directeur d'Usine

A 35 ans environ, vous êtes ingénieur généraliste Grande Ecole avec une sérieuse expérience de la production. Homme de communication, vous aimez animer et conduire les hommes. Et vous êtes aussi déterminé à être "l'artisan" de la performance technique et économique.

Notre groupe qui réalise un C.A. de 1,3 milliard de francs - leader français dans ses technologies - a des ambitions européennes. L'usine (Ouest de la France) est une unité moderne, à taille humaine et à gestion décentralisée. Bien positionnée dans une technologie porteuse, elle connaît une transformation rapide de ses moyens de production.

La rémunération ne sera pas un obstacle pour le candidat correspondant à notre recherche.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et indication de situation actuelle sous réf 69070 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Société Ingénierie recherche
INGENIEUR POLYVALENT
électronique/informatique pr études systèmes d'après cahier des charges.
Expér. min. 1 à 3 ans.
Lieu de travail : banlieue ouest.
M. MICHEL : 47-71-38-10.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE,
- LOGICIELS SYSTÈMES,
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL,
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX,
- CA, CFAO, IA,
- GESTION.

C.V. + prétentions à :
SDI - Tour Gallieni 1,
78-80, avenue Gallieni,
93174 BAGNOLET CEDEX.

COMPEX

Dans le cadre de son expansion, COMPEX, leader français dans le domaine des réseaux locaux industriels hétérogènes (R.L.I.) recherche

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

pour créer les agences de
- COMPEX FRANCE EST (Strasbourg)
- COMPEX FRANCE SUD-OUEST (Bordeaux)

1 INGENIEUR COMMERCIAL

pour développer l'agence de
- COMPEX FRANCE SUD-EST (Annecy)

Dépendant directement du Directeur Commercial France, le candidat retenu aura la responsabilité de développer, conseiller et suivre la clientèle Grands Comptes, Intégrateurs et Ensembliers de sa région.

Passionné de technique et de communication, il saura mettre en place une coopération à long terme avec ses clients ainsi qu'avec les différents intervenants dans le choix d'un R.L.I. (Sociétés de conseil et d'ingénierie).

Connaissant le marché des biens d'équipements industriels, il a une expérience réussie de la vente de quelques années et désire participer à l'expansion d'un secteur en plein développement.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo en précisant le secteur souhaité à COMPEX Service du Personnel - B.P. 74 - 74600 SEYNOD-ANNECY

Organisation et Publicité

هكذا من الاصل



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DIGITAL, filiale du leader mondial de l'informatique de communication, recherche :

Directeurs de projets

LYON - EVRY

Interlocuteurs et conseillers de nos clients, vous aurez la responsabilité de la réalisation en termes techniques, financiers et humains de grands projets informatiques.

Pour atteindre vos objectifs, vous animerez une ou plusieurs équipes de développement et gérerez des ressources internes ou externes à DIGITAL.

Issus d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une expérience de 8 à 10 ans en tant qu'informaticien, dont quelques années d'encadrement de grands projets dans l'industrie, le secteur tertiaire...

Merci de faire parvenir vos C.V. et lettre manuscrite en précisant la ville de votre choix, *sous référence* MON 456, à Marie-Claire SAN QUIRCE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - BP 136 - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société.

digital

RESPONSABLE GESTION DE PRODUCTION

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, un des LEADERS MONDIAUX DE SON DOMAINE recherche, pour sa division ELECTRONIQUE

RESPONSABLE GESTION DE PRODUCTION ayant une expérience de la fonction de quelques années, si possible dans un contexte de technologies avancées.

Le poste est a pourvoir en proche banlieue ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions sous référence JBS 40004 à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS *CEDEX 01 qui transmettra.*

CONTESSE

ADJOINT DU RESPONSABLE INFORMATIQUE

Importante entreprise régionale (200 km, au Sud de Paris), filiale d'un très grand groupe industriel, nous souhaitons recruter un jeune informaticien diplômé (Ingénieur, Maîtrise, Miage...) ayant environ 2 ans d'expérience.

Dans un environnement Temps Réel Bases de Données (deux DPS 7, Datanet, IDS, TDS) vous seconderez le Responsable Informatique dans la mise en place de nouvelles applications.

Vous gérerez directement l'Exploitation, vous assurez les relations avec les constructeurs, vous encadrerez l'équipe de Programmeurs.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 638, à notre Conseil

UNILOG Ethnos

9, Rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC informatique

AD'COM.

LYON

aujourd'hui - CONSEIL en GPAO
demain - responsable des applicatifs industriels

• Assurer la promotion de la GPAO auprès des ingénieurs commerciaux, l'élaboration des propositions commerciales et la prise en charge du suivi des projets.
• Intervenir en analyses, audit et démonstration du produit

Ce sont les responsabilités que vous voulez assumer aujourd'hui

Homme de production et d'expérience avant tout, vous avez déjà pratiqué l'informatisation *de la production.*

Pour réussir : un niveau d'ingénieur, le sens de l'organisation, l'esprit d'équipe et la *connaissance de l'anglais.*

Nous vous proposons de partager notre challenge de 1990 : Devenir le premier constructeur *informatique européen de communication.*

Avec 27 000 personnes, une croissance de 20 % par an et 10 % de CA consacrés à la *recherche et au développement. Nixdorf prépare l'avenir.*

Adressez votre candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. GPM, à Jacques Lefebvre. DRH. Nixdorf, 2, av. Georges Pompidou, 69003 Lyon.

NIXDORF COMPUTER

média-system

CALCULS DES STRUCTURES

Société de Services *recherche*

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

- Grande école.
- *Au moins 2 ans d'expér.*
- En développements de logiciels.
- *Lieu de travail :* banlieue Sud de Paris.

Tél. : 46-30-24-68, p. 458 *pour informations réciproques* complémentaires.

Grenoble INPG. lab. universitaire, offre

ALLOCATION

RECHERCHE

HAUT NIVEAU A ÉTUDIANT

INGÉNIEUR DEA

sciences des matériaux pour thèse doctorat (microscopie électronique).

professeur BAUDELET.
Tél. : (16) 76-51-34-32.

LAB Dépoussiérage et épuration des gaz.

Notre avance technologique nous a ouvert les marchés les plus difficiles : Japon, Amérique du Nord, RFA, Suisse, Autriche... (70 % export).
Nous créons un poste pour un ingénieur de haut niveau.

ingénieur d'affaires export

Sous l'autorité directe du chef de zone RFA/ Suisse/Autriche, vous êtes parfaitement bilingue allemand. A 30 ans environ, vous avez une première expérience d'ingénieur d'affaires incluant une compétence procédé dans un domaine proche.
Parce qu'elle est innovatrice et en fort développement, notre société vous offre de larges possibilités d'évolution.
Poste basé à Lyon nécessitant des déplacements en France et à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV et photo à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion. Réf. 512 M

françoise gautier ressources humaines
31 avenue de Saxe 69006 Lyon.

média-system

SOCIETE INDUSTRIELLE MULTINATIONALE DU GROUPE SAINT-GOBAIN, recherche :

Pour son activité Acier centrifugé :

UN INGENIEUR METALLURGISTE
Réf. 403.PA510 M

Il étudiera, suivra et améliorera la marche des installations de centrifugation et de traitement thermique.
Le poste nécessite des connaissances mécaniques et électroniques. Une première expérience en aciérie serait un plus.

Pour son activité Fonderie automobile :

DEUX INGENIEURS
Réf. 403.PA511 M

(ENSAM, ENI...) de formation à dominante mécanique ou équivalente.

Ils seront chargés de la conception, de la mise en œuvre, du suivi des matériels et d'installations fortement automatisées.
Des connaissances en métallurgie seraient un plus.

Merci, si débutants ou confirmés, vous vous sentez attirés par ce projet professionnel, d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite et C.V.), sous référence choisie, à notre Conseil Béatrice GALIEVSKY.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

2IM

SOCIETE INTERNATIONALE D'INGENIERIE DE MAINTENANCE

Filiale d'ELF AQUITAINE, TECHNIP et BEICIP, recherche pour son siège à RUEIL-MALMAISON des ingénieurs diplômés grandes écoles (Arts et Métiers, ENSI, etc...) pour les postes suivants :

- **DIRECTEUR COMMERCIAL**
- **INGENIEUR D'AFFAIRE**
- **INGENIEUR DE PROJET**

Pour ces trois postes, le candidat :
- a entre 30 et 40 ans,
- *a travaillé au minimum 5 ans* dans l'industrie (usine ou entreprise *de service) de préférence* dans l'industrie pétrolière ou pétrochimique,
- a une expérience au sein d'un *service entretien et/ou d'une unité* de fabrication,
- est *impérativement bilingue* anglais/français.

Une disponibilité importante pour des voyages en France et à l'étranger est indispensable.

Envoyer CV avec photo et prétentions à 2IM (service Recrutement) 366, avenue Napoléon Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison.

CONTESSE

Filiale du Groupe Luchaire, nous sommes spécialisés dans des produits de sécurité automobile et recherchons

NCS

Ingénieur Qualité

Mécanicien ou électromécanicien, vous êtes diplômé d'une grande école (A.M., INSA, ENSI...), vous disposez de deux ans d'expérience et les problèmes de fiabilité ne vous sont pas inconnus.

Habitué à *évoluer* dans un environnement de *grande série*, vos *qualités techniques*, votre sens de l'organisation et votre goût du contact, vous permettront d'assurer avec succès la *gestion de la qualité :*

- analyse des problèmes, définition des normes,
- mise en place des contrats d'assurance-qualité,
- contrôle statistique des process,
- proposition de nouvelles solutions et mise en œuvre.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Le poste est basé à Survilliers et nécessitera quelques déplacements.



Merci d'adresser *votre dossier s/réf.* 3970/M (C.V., lettre manus., photo) à Evelyne LEVY, GESTION ET METHODES - 7 bis, rue de Monceau 75008 PARIS, *qui l'étudiera en toute confidentialité.*

CURRICULUM

LYON

INGENIEUR recherche et développement 300 000 F +

Nous sommes la filiale d'un groupe mondialement connu pour ses études et installations dans les domaines suivants :
Nucléaire, Pétrole, Sidérurgie, Chimie.
Développant nos interventions auprès de l'industrie Agro-alimentaire, nous recherchons un **ingénieur process.**

A partir du cahier des charges et de la prise de données chez le client, il concevra et réalisera l'industrialisation globale des produits nouveaux. Il définira les process, effectuera les tests et le choix des matériels, évaluera les investissements et procèdera, en collaboration avec l'Automaticien, aux implantations et à leur mise en route.
Ce poste s'adresse à un candidat de 35 ans minimum, de formation ingénieur agro-alimentaire possédant une expérience significative du process dans le domaine des liquides. Une grande disponibilité et une capacité à s'intégrer dans une petite équipe particulièrement dynamique sont également les conditions pour réussir dans ce poste.
La maitrise de la langue anglaise est demandée.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous référence 273 BT à notre conseil.

PRC *51, rue Robert, 69006 Lyon.*

Ministère des Affaires Etrangères

recrute pour son Service Informatique
Paris et Nantes

INGÉNIEURS et DIPLOMÉS de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EXPÉRIMENTÉS

Envoyer curriculum vitae et prétentions

SOIT A PARIS
Ministère des Affaires Etrangères
Division de l'Informatique
23, rue La Pérouse, 75016 PARIS

SOIT A NANTES
Ministère des Affaires Etrangères
Centre de Traitement de l'Information
28, *rue de* Malville, 44000 NANTES.

CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE POSTES DE TRAVAIL COMPATIBLES 3270 FILIALE D'UN GROUPE ALLEMAND DE RENOMMEE INTERNATIONALE

INGENIEUR COMMERCIAL
REGION ILE DE FRANCE

Vous avez acquis une première expérience commerciale de produits compatibles / 370. Vous souhaitez évoluer dans un environnement qui favorise et reconnaît réellement la réussite.

Vous assurerez la commercialisation de nos produits hauts de gammes, auprès d'une clientèle de grands comptes, sociétés et administrations.

Venez nous rejoindre en adressant lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à

HOB electronic
72 rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge.

AXIAL

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Ingénieur d'études

Sécurité de systèmes

Paris - Cette importante société d'ingénierie, filiale d'un grand groupe à vocation internationale, recherche, pour faire face au développement de sa nouvelle activité "sécurité de systèmes militaires spatiaux et nucléaires", un jeune ingénieur d'études à fort potentiel. Au sein d'une équipe jeune et dynamique, il sera chargé de l'étude de la documentation technique, des analyses de risques et des évaluations probabilistes. En étroite relation avec le client, il formulera des propositions concernant la conception même du système, la spécification des essais et des procédures d'exploitation et de maintenance. Par ailleurs, il participera au développement commercial de l'activité et à la mise en œuvre de ses outils et de ses méthodes. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une grande école d'ingénieurs, électronicien ou électricien de préférence, ayant acquis une première expérience réussie dans les domaines de la sécurité ou de la fiabilité de systèmes. Ecrire en précisant la référence B/5929M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

LES NOUVEAUX ESPACES

sep — Les nouveaux espaces

Participez avec nous à la conquête de l'espace.

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'œuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane. Notre société est filiale du Groupe SNECMA, 26 000 personnes dont 3 400 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Pour notre Division PROPULSION LIQUIDE - ESPACE
Nous recherchons

INGENIEURS ETUDE - DEVELOPPEMENT

De formation grande école (SUP'AERO, ENSTA ou équivalent), vous avez acquis de solides connaissances en mécanique des fluides, en aérothermochimie et en mécanique des structures, qu'une première expérience industrielle vous a permis d'enrichir.

Dans le cadre des études menées sur des lasers chimiques de haute énergie, votre mission consistera à prendre en charge les études de conception et de définition d'injecteur, de chambre à combustion et de tuyères, ainsi que l'élaboration des plans d'essais et leur exploitation.

La taille de l'entreprise et du Groupe SNECMA peut permettre une réelle évolution de carrière.

Ces postes sont à pourvoir à notre Centre de MELUN-VILLAROCHE.

Vous voudrez bien adresser lettre, CV et prétentions sous référence NS6/40012 à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

ALSTHOM — REGION LYONNAISE

LA DIVISION APPAREILLAGE ELECTRIQUE
recherche pour son Département MOYENNE TENSION, 1100 personnes, à MACON

INGENIEUR METHODES CONFIRME

Celui-ci âgé d'au moins 28 ans, de formation Ingénieur **Mécanicien, Electromécanicien ou Electrotechnicien** *sera au départ chargé de missions spécifiques tant* par le Chef du Centre de Profit que par le Chef du Service Méthodes. Il pourra être appelé à succéder à celui-ci, donc d'intéressantes perspectives de promotion à *court terme lui sont ouvertes.* **Réf. 6038-M**

2 JEUNES INGENIEURS METHODES

AM, CENTRALE, IEG, ENSI, INSA

Ces deux jeunes Ingénieurs Méthodes débutants ou *avec une première expérience seront initialement* affectés à des missions d'organisation, l'un en **Fabrication**, l'autre en **périphérie de la Production** (par ex. Etude de flux). De très intéressantes perspectives de *promotion sont prévues.* **Réf. 6040-M**

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous référence correspondante à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Ingénieur d'affaires

Cet établissement d'**ALSTHOM** basé à NANTES et spécialisé dans la Conception et la Réalisation de SYSTEMES SPECIAUX de HAUTE TECHNICITE pour les INDUSTRIES de l'ARMEMENT recherche

UN INGENIEUR COMMERCIAL à FORT POTENTIEL TECHNIQUE

Diplômé d'une des Ecoles suivantes : ENSAE, ENSMA, ENSICA, ENSEEIHT, ECOLE CENTRALE ou équivalent le candidat aura :
une formation de base en MECANIQUE - MECANIQUE DES FLUIDES - AEROTHERMIQUE
une Expérience industrielle de quelques années dans le milieu AERONAUTIQUE et ESPACE, domaine qui sera son champ d'ACTION, pour la commercialisation d'EQUIPEMENTS et de MOYENS D'ESSAIS.

Agé de 30 ans environ ayant une très bonne pratique de l'anglais, le candidat est DYNAMIQUE, très MOBILE, a de l'IMAGINATION et de la CREATIVITE. Ambiance de travail très valorisante au sein d'une équipe motivée. Possibilité importante d'EVOLUTION dans le GROUPE.

Merci de nous adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. JC/1310, à CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - MULHOUSE/STRASBOURG - ROUEN
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - METZ - NICE - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

INGENIEURS SUPPORT AVANT-VENTE

Pour promouvoir une nouvelle génération de produits destinés aux applications de CAO, de robotique et d'imagerie, TEKTRONIX recherche des ingénieurs avant-vente.

En liaison permanente avec nos équipes techniques basées en europe et aux Etats-Unis, voici les grands axes de votre mission :
- Conseil de haut niveau auprès de nos clients et de nos ingénieurs commerciaux
- Participation active à la négociation des contrats en votre qualité de spécialiste produits
- Prise en compte des aspects benchmark et formation.

Vous avez environ 30 ans, vous êtes de formation ingénieur, vous avez une expérience réussie dans l'informatique industrielle...
- vous maîtrisez les langages de programmation Fortran, langage C...
- Vous avez une bonne expérience de systèmes d'exploitation tels qu'UNIX, VMS...
- Les environnements de communication X-window, Ethernet... vous passionnent.
- Votre anglais courant vous permet d'être formé aux Etats-Unis.

Merci d'adresser votre candidature à TEKTRONIX
Direction des Ressources Humaines - BP 13 - 91941 LES ULIS CEDEX.

Tektronix®

ENSEMBLE JUSQU'A LA POINTE DU POSSIBLE

AMP DE FRANCE

CONNEXIONS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES.

renforce ses structures et recherche pour l'une de ses unités de production située au VAL-DE-REUIL, proche LOUVIERS (27)

Ingénieur qualité

Vous serez responsable d'assurer la qualité de fabrication des produits (assemblage et moulage) et des process (qualification des outillages et des machines, mise en place du contrôle statistique de process).

Vous êtes **Ingénieur** de formation, avez **3 à 5 ans** d'expérience en **production, méthodes ou développement**, dans un domaine proche, et possédez « l'esprit qualité ». (Réf. 5318)

Ingénieur méthodes

Votre mission consistera à apporter une assistance technique aux ateliers d'assemblage et moulage en vous assurant du bon fonctionnement des équipements de production tout en recherchant les améliorations de productivité.

Vous êtes **Ingénieur** et possédez déjà une **première expérience** en production. (Réf. 5320)

Compte-tenu de la dimension internationale de notre GROUPE, **l'anglais** est indispensable pour ces 2 postes.

Merci d'envoyer votre C.V. + lettre manuscrite + salaire actuel, à notre Conseil ou transmettez le sur votre Minitel en composant le 3615 Code *CV PLUS*

Ressources & Développement
6, rue Casimir-Delavigne - 75006 PARIS



RSD

HEIDENHAIN

Optique et Électronique
Divisions de Précision

Filiale d'un groupe allemand leader sur son marché, spécialisé dans les systèmes de mesure électronique pour la machine-outil, la robotique et la métrologie, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans environ

Allemand indispensable.
Bonnes connaissance des techniques digitales de comptage et des microprocesseurs.
Travail stimulant dans ambiance jeune et dynamique.
Bonnes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo + prét. sous réf. **AB/GL - HEIDENHAIN FRANCE**
M. BAGDIKIAN - 47, av. de l'Europe
92310 SEVRES - Tél. 16 (1) 45.34.61.21

Responsable des ventes indirectes

TRANSPAC, Réseau National de Transmission de Données Informatiques, support de la Télématique Française, service de messagerie Atlas 400, propose un poste d'avenir à un

Au sein du département Marketing, il prendra en charge la promotion des produits et services TRANSPAC auprès des organismes prescripteurs, groupements professionnels, constructeurs, SSII...
Il travaillera en collaboration étroite avec les services commerciaux.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole possédant de bonnes connaissances en télécommunications et Télématique et un sens aigu des affaires, allié à une efficacité certaine.

Adresser C.V., photo et prétentions au Département du Personnel et des Relations Humaines.

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15.

TRANSPAC

Pierre Lichau

« Informatisation de l'industrie »

OPÉRATION SPÉCIALE

Ne manquez pas ce rendez-vous dans notre rubrique **OFFRES D'EMPLOIS**

MARDI DATÉ MERCREDI 21 OCTOBRE 1987

Le Monde : Point de rencontres des grandes ambitions

INGENIEUR GENERALISTE OU GENIE CHIMIQUE

Importante Société filiale de grands groupes français dans le secteur de pointe du Nucléaire, recherche :

Les candidats seront diplômés d'une Ecole Nationale d'Ingénieurs et justifieront d'une expérience de plusieurs années dans les activités de mise au point de procédés, matériels, essais ou d'ingénierie.

Ils devront être familiarisés avec les techniques nucléaires ou métallurgiques.

Des responsabilités d'affaires et de contrats sont prévues à terme dans cette fonction qui exige des qualités de rigueur et d'autonomie.

Lieu d'attachement : Sud-Ouest de Paris desservi Autoroute et RER.

Adresser lettre, CV, photo et prét. s/réf. 30920 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Filiale d'un GRAND GROUPE Français
recherche

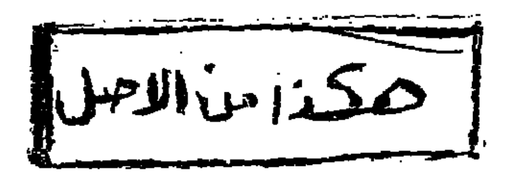
Pour Usine de Mécatronique - 500 personnes
250 km PARIS Sud.

Grande expérience de Composants Automobiles statiques et tournants.
Ingénieur diplômé AM + ESE, ou équivalent
Minimum : 5 ans responsable de Production.

La taille de notre groupe permet de larges possibilités d'évolution après quelques années réussies dans cette filiale.

Merci d'adresser votre candidature à CONTESSE PUBLICITE sous réf. 47408 - 3, rue Pierre Robin, 69363 Lyon Cedex 07 qui transmettra.

CONTESSE

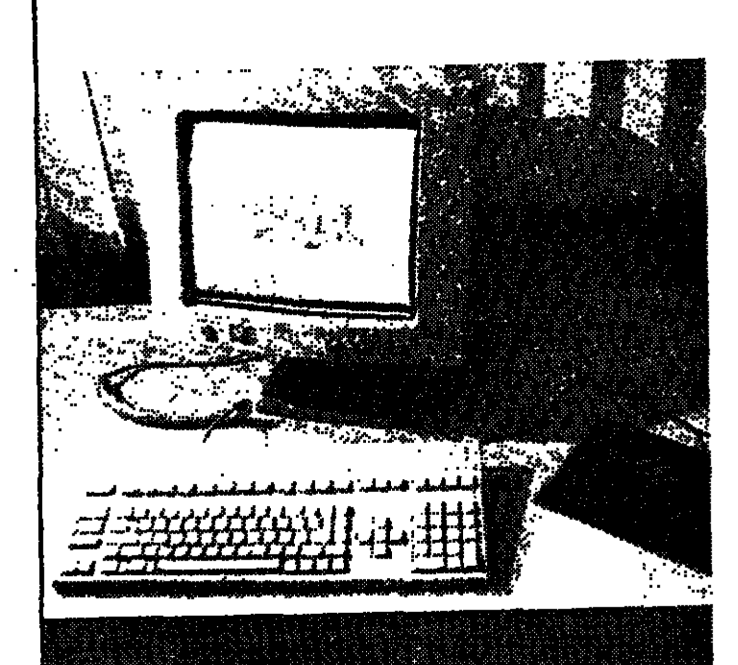




SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
DIVISION INFORMATIQUE



Ingénieurs, donnez un nom à votre réussite professionnelle.

Dans le cadre de notre expansion sur les marchés de l'Intelligence Artificielle et des systèmes de gestion UNIX, nous recherchons :

INGENIEUR DES VENTES INTELLIGENCE ARTIFICIELLE — Réf. DSII-IA/1087/1M

Chargé spécifiquement du développement des ventes et produits I.A. (station de travail LISP, systèmes experts), vous avez la responsabilité d'un ou plusieurs secteurs d'activité (militaire, tertiaire, industrie,...).
De formation ingénieur, vous avez 2 à 3 ans d'expérience de vente de produits de haute technologie dans un environnement de grands comptes et maîtrisez l'anglais.

"INGENIEURS CONSEIL D'APPLICATIONS ET DE REALISATIONS EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE" — Réf. DSII-KE/1087/2M

Au sein d'un groupe de consultants de haut niveau, vous commercialisez et concevez des projets d'intelligence artificielle (systèmes experts, simulations, contrôles industriels) pour le compte de nos clients.
Nous recherchons deux ingénieurs de grande école, bilingues anglais, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, une bonne maîtrise de l'informatique, et si possible familiers de l'I.A. (connaissance LISP). Nous attendons de grandes qualités d'écoute, de communication, d'analyse et de conceptualisation.

INGENIEUR DES VENTES SYSTEMES DE GESTION (UNIX) PARIS-LYON — Réf. DSII-FSE/1087/3M

En partenariat avec les SSII que vous identifiez, vous développez nos ventes de mini-ordinateurs de gestion dans le marché des PME/PMI.
Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, vous débutez ou possédez une première expérience.

CHEFS DE PRODUITS ORDINATEURS DE GESTION (UNIX) — Réf. DSII-PME/1087/4M

Au sein de la direction du Marketing France ou Europe, vous définissez et exécutez les programmes destinés à développer les ventes d'une ligne de mini-ordinateurs de gestion dont vous êtes responsable.
Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, vous débutez ou possédez une première expérience.

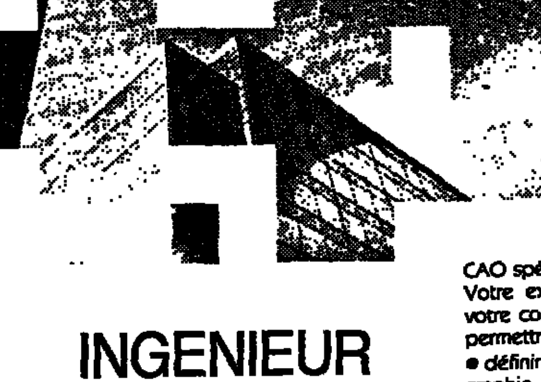
INGENIEURS SUPPORT LOGICIEL UNIX PARIS-LYON — Réf. DSII-SUP/1087/5M

Vous assistez techniquement notre force de vente.
Vous assurez la présentation de nos produits, les études de faisabilité et les tests de performance.
Vous apportez à nos clients tout le conseil et l'assistance nécessaires à la mise en place de solutions.
Ingénieurs, spécialistes UNIX, vous avez deux ans d'expérience si possible dans un poste similaire.
La connaissance du langage C, d'INFORMIX, d'UNIPLEX sera appréciée.
Vos motivations relationnelles et surtout techniques seront les atouts de votre réussite.

Pour tous ces postes la parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
En outre, si vous êtes débutant, nous vous proposons de participer à notre PROGRAMME EUROPEEN DE JEUNES DIPLOMES :
Durant vos 4 premières années d'expérience professionnelle, votre développement de carrière sera suivi au niveau européen et vous occuperez nécessairement deux postes différents dans deux pays européens.
Vous devrez donc être très disponible, éventuellement immédiatement.

Thierry VINCENT vous prie de *lui adresser* votre candidature, en précisant la référence choisie, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8-10 avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy Villacoublay Cédex.





INGENIEUR CONSULTANT CAO

SPECIALISTE CARTOGRAPHIE

TECHNIP

Premier Groupe français d'ingénierie pluridisciplinaire, poursuit son développement à l'étranger comme en France : nos réalisations industrielles à procédé continu ou discontinu mettent en œuvre de nombreuses technologies de pointe.
Aujourd'hui nous recherchons pour notre *Siège situé à la Défense : Ingénieur Consultant* CAO spécialiste cartographie
Votre expérience de quelques années en cartographie, et votre connaissance de la gestion des données urbaines vous permettront de :
- *définir des applications à partir de logiciels de cartographie,*
- de participer à des études de Développement,
- de contribuer à la mise en place de projets de cartographie que vous aurez préalablement expérimentés.

Votre sens commercial sera un plus pour effectuer des missions chez un client, et élaborer des propositions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, sous référence ISC à TECHNIP - Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 Paris La Défense.

TECHNIP L'INGÉNIERIE EN TÊTE

média-system

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

ingénieurs consultants

Diplômés de Grandes Ecoles, vous possédez une première expérience dans l'un des domaines suivants :
- **Systèmes d'information**
- **Stratégie et Organisation**
- **Etudes de Marchés**

Vos missions seront très diversifiées :
AUDIT, SCHEMA DIRECTEUR, CONSEIL, ETUDE DE MARCHE, FORMATION, auprès des grandes entreprises.

Notre réussite sera la vôtre.

Merci d'adresser votre *dossier de candidature sous* référence SCILM 10

SINFOR CONSEIL
185, av. Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine



LE COMITÉ FORME, pour sa 4e année d'activité, propose aux jeunes ingénieurs et chercheurs salariés d'entreprises françaises :

Six stages de longue durée au Japon, dans des entreprises ou des centres de rech. japonais.

PROFIL : ingénieurs ou chercheurs de haut niveau ayant une première expérience industrielle.

DOMAINE : sciences et techn. appliquées à l'industrie.

DURÉE : 30 mois. DÉPART 30 AVRIL 1988.

CONTACTER : M. A. TOURNADE.
FORME - 16, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.
Tél. : 47-27-21-67.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL REGION PARISIENNE (SUD)
recherche

DEUX INGENIEURS EN GENIE MECANIQUE
UN INGENIEUR EN GENIE ELECTRIQUE INSTRUMENTATION

PROFIL :
- Formation généraliste (A et M, INSA ou équivalent)
- Une expérience de 3 à 5 ans dans une société d'ingénierie en tant qu'ingénieur process (instrumentation, systèmes hydraulique et pneumatique, automatisation, régulation)
- Anglais indispensable

MISSION :
- IL ASSURERA :
- La maîtrise des procédés associés au fonctionnement des installations d'essais
- L'établissement de cahiers des charges, d'avant-projets, de spécifications, de dossiers de consultation d'entreprises.
- Le suivi des projets et des essais de reception des installations.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions sous référence DG 40005 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

CONTESSE



Ecole supérieure d'ingénieurs en génie télématique recrute pour compléter son équipe d'enseignants chercheurs

DES INGÉNIEURS

DE FORMATION ÉCOLE D'INGÉNIEURS OU UNIVERSIT.
3 postes sont à pourvoir :
- télécommunication,
- électronique,
- informatique.

Envoyer C.V. : ESIGETEL, 1, *rue du Port-de-Valvins*, 77210 AVON. T. : 60-72-70-51.

RECHERCHONS PROGRAMMEUR

pour notre département « traitement de chèques »
BASIC MS/DOS
Indis. mini. 2 ans d'exp.

Env. c.v. Van Wassberghe S.A., 20, rue de Mogador, 75009 Paris.

Entreprise spécialisée en filtration des eaux
- croissance constante : + 20 % an -
recherche

SON INGENIEUR BUREAU D'ETUDES

Sous l'autorité du D.G. (Ingénieur A.M.), vous prendrez la Direction de ce Service en forte expansion.

Ingénieur généraliste, type AM, ECAM, ENI..., expérimenté en B.E., vous souhaitez rejoindre une équipe qui gagne.

Ecrire s/réf. 28004/LM à : Havas Contact, *11, rue Pdt-Carnot - 69002 Lyon*, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27 500 personnes - C.A. 12,1 milliards de Francs dont 46 % réalisés à l'étranger.

Dans un objectif de renforcement de son potentiel, notre activité ESSUYAGE recherche pour l'un de ses établissements de fabrication en grande série de moteurs électriques situé en Région Centre-Ouest.

Ingénieur d'Affaires

Rattaché au responsable produit, cet ingénieur électromécanicien aura pour mission de coordonner les actions du bureau d'études et du laboratoire. Il participera à la définition du cahier des charges des produits et devra promouvoir l'innovation technique tant pour le produit lui-même que pour les procédés d'industrialisation.

Il prendra en charge progressivement certains aspects des relations techniques avec nos clients étrangers. Pour cette raison, la pratique courante de la langue allemande ou anglaise est impérative. (Réf. IABM)

Ingénieur Electronicien

Au sein du service moyens de production, nous vous confierons la responsabilité de la conception et de la réalisation des moyens techniques nécessaires à une automatisation plus poussée de nos systèmes de production. Electronicien de formation, vous possédez des connaissances polyvalentes en mécanique, automatismes et informatique technique. (Réf. IEM)

Pour les deux postes, une première expérience dans des fonctions ou sur des produits similaires est souhaitée. Notre politique de gestion des cadres ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution dans le groupe.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo prétentions) en indiquant la référence choisie à **VALEO ESSUYAGE - Affaires Sociales - Recrutement des Cadres - 21 bd Gambetta - 92130 ISSY LES MOULINEAUX**

Ingénieur veille technologique

Centre International de Recherche Daniel Carasso

La branche produits frais de BSN représente 10 milliards de francs de C.A. (yogourts, fromages frais, desserts).
Le CIRDC est le centre de recherche de produits frais, 30 chercheurs y mettent en œuvre créativité et moyens technologiques puissants au service de nos produits.

Le rythme de l'innovation s'accélérant, dans un environnement de plus en plus international, nous souhaitons reconsidérer avec vous notre façon d'appréhender et d'intégrer dans notre avancée technologique celle menée par d'autres équipes dans le monde. Nous vous proposons de créer ce poste dans cette optique pour développer votre mission sur 4 axes :
- Gérer et animer le service documentation.
- Collaborer directement en tant que chercheur associé aux travaux des différents responsables de recherche en réalisant des synthèses liées au corps des travaux.
- Nouer et développer des accords d'échange et de collaboration avec toutes les équipes de recherche dans le monde dont les objectifs ont une complémentarité avec ceux du centre.
- Exploiter votre position privilégiée à la convergence des travaux menés à l'intérieur comme à l'extérieur du Centre International de Recherche, brosser les contours de nouveaux axes de recherche et les proposer au directeur du centre.
Cette nouvelle conception de la veille technologique active en milieu international vous séduit. Votre formation agro-alimentaire de haut niveau vous a déjà permis une expérience de recherche de 5 ans minimum où vous avez aussi couvert l'étude des process.

Merci de nous faire parvenir votre candidature sous référence PP1 M à BSN Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Teheran, 75008 PARIS.

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANCAIS

LE CARBONE - LORRAINE



Groupe industriel à vocation internationale
(4 500 salariés dont 300 cadres, 1,4 milliard de F. de CA, 37 établissements industriels dont 8 en France, 75% du CA réalisé à l'étranger)
recherche pour son établissement de Gennevilliers

Jeune ingénieur Arts et Métiers

1ère expérience

Responsable du bureau des méthodes et de l'atelier commandes numériques, adjoint au chef du service usinage, le candidat retenu se verra confier les missions suivantes :
- animer le bureau des méthodes (optimiser les gammes, réaliser le développement CN en cours, développer de nouveaux moyens informatiques : DAO, CAO, FAO, planning) ;
- gérer un atelier d'usinage (10 personnes).

Spécialisation en machines commandes numériques indispensable. Anglais exigé, allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, sous référence LCL 09 au Carbone Lorraine, Direction des Ressources Humaines et de la Communication – Tour Manhattan Cedex 21 – 92095 PARIS-LA DEFENSE.

1er groupe français en optique-lunetterie, nous sommes leader dans ce domaine en Europe, et en progression constante sur le plan international. Nous devons ces résultats à notre volonté permanente d'optimiser la qualité de nos produits et à notre capacité à anticiper sur les nouvelles technologies. Mais nous savons que nous les devons aussi à nos 10400 collaborateurs pour qui information, communication et évolution sont les meilleurs moyens de progresser ensemble.

Ingénieur d'études physico chimiste

Notre volonté de toujours évoluer techniquement nous amène à recruter, pour notre laboratoire de développement, un Ingénieur d'Etudes. Chargé de définir et de mettre en place des moyens pour la caractérisation de matériaux, vous interviendrez aussi bien sur les matières premières nécessaires à la conception de verres optiques organiques que sur des produits finis. Outre les qualités classiques de rigueur et de méthode liées aux fonctions d'étude, votre sens des réalisations concrètes, votre goût du travail en équipe et votre sens inné de la communication seront également déterminants. L'évolution faisant partie intégrante de notre politique de gestion des carrières, vous bénéficierez d'opportunités en fonction de vos aspirations et de vos capacités.
Poste basé à ST MAUR (94).

Merci d'adresser dossier de candidature sous référence 141 M à ESSILOR INTERNATIONAL - Service Affectations - 57, avenue de Condé 94106 SAINT MAUR Cedex.

une opportunité pour débutant



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

SERVICE et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

MIAGE + DEA
Ingénieurs grandes écoles. Débutants / 1re expérience

pour développement :
COMPTABILITÉ/COUTS
TRÉSORERIE-PAIE
FACTURATION
GESTION DE PRODUCTION
INFORM. DOCUMENTAIRE
ARCHI. BASE DE DONNÉES
IBM VM/CMS : MVS-CICS.

Langage évolué + L4G.

Ecrire : S.D.I.
78-80, avenue Galliéni,
tour Galliéni-I
93174 BAGNOLET CEDEX.

ACQUISITION ET TRAITEMENT D'IMAGES

INGENIEUR INFORMATIQUE TEMPS-REEL

La télé-surveillance, le traitement de l'image sont les principaux domaines d'activité dans lesquels cette PME française a acquis une position de leader notamment grâce à sa maîtrise technique en environnement sévère (industries nucléaires, militaires et spatiales).

Ingénieur électronicien de formation, vous avez acquis une première expérience réussie d'au moins 5 ans en informatique Temps-Réel dans un contexte process industriel et/ou système d'armes qui vous a permis d'acquérir beaucoup de rigueur au plan méthodologique et qualité.

Nous vous proposons de mettre en place le service Systèmes Surveillance et Sécurité au sein de l'entreprise, et de constituer progressivement votre équipe qui aura pour mission d'intégrer des matériels et de concevoir et développer des logiciels d'application.

Ce poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/2380 A à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

SFENA jeune analyste

et déjà responsable d'applications de gestion

Nous venons de fêter nos 40 ans d'existence dans l'industrie aéronautique civile et militaire, et équipons notamment ARIANE et AIRBUS. Nous nous sommes diversifiés vers d'autres secteurs (tests automatiques et informatique de réseaux). Pour nous, avoir un bon outil informatique de gestion est capital ; nous renforçons donc notre équipe études à Vélizy.

Après une formation d'ingénieur ou d'Ecole Supérieure de Commerce, vous avez acquis une expérience, même courte, sur gros systèmes IBM/MVS.

Venez prendre en main notre application "immobilisations comptables", de l'étude détaillée jusqu'à la réalisation dans un environnement technique performant (IBM 3090 et 4381/MVS-XA, IMS...). Et après ? Devenez chef de projet en titre !

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 5105 LM) à "Carrières de l'Informatique"

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Le Monde CADRES

Importante industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment, à Strasbourg, recherche pour renforcer son équipe "exportation"

JEUNE CADRE EXPORT
IECS - ESC
formation export, ou similaire

Disposant d'une première expérience de l'exportation de 2 à 3 ans, parlant bien l'anglais + l'espagnol ou l'allemand.

Mission : développement et gestion de marchés d'exportation, tant sur le terrain (déplacements fréquents) que depuis le siège de Strasbourg, au sein d'un service structuré.

Poste d'avenir évolutif.

Rémunération stimulante.

Adr. CV dét. ss. réf. 1257 à
SELECTEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Nous sommes un groupe de 300 personnes qui, depuis 20 ans, conseille et entreprend. Nous recherchons, dans le cadre de notre développement et de futures diversifications, un

RESPONSABLE HF
COMMUNICATION / DEVELOPPEMENT

Attaché directement au Président du Groupe, il sera chargé :
- d'étudier, définir et mettre en œuvre les actions de communication de nos différents secteurs,
- de promouvoir et participer personnellement à la réalisation de cycles de réflexion et de formation sur l'évolution sociale et économique des Entreprises et de leurs membres.
- d'assurer et superviser la gestion de la documentation du groupe et son exploitation.
40 ans environ, diplômé d'Études Supérieures, justifiant d'une expérience précédente dans la gestion des Ressources Humaines, le candidat est surtout une personnalité de communication qui partage notre rigueur, notre clarté, nos idéaux.
Envoyer votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite et C.V.), sous réf. 402.PA.002 M, à notre Conseil Christiane JOGUET qui vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

PARIS 48 85 15 50 ■ LYON 78 28 37 16 ■ MULHOUSE 89 07 28 26

Dans le cadre de nos projets informatiques et de nos développements d'outils, nous recherchons :

Chefs de projets

basés à EVRY

Dynamiques et fortement motivés pour prendre la conception et la réalisation de systèmes ou la gestion de données, vous travaillerez en coordination avec notre département informatique interne.

Si vous avez une expérience de trois à cinq ans dans la conduite de projets et une formation Ecole d'Ingénieurs ou Universitaires scientifiques ainsi qu'une connaissance indispensable de l'anglais, contactez-nous en envoyant vos CV + lettre manuscrite, sous référence MON 455 à Marie-Claire SAN QUIRCE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - BP 136 - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

ORGANISATION DE VACANCES

recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

DUT ou DECS.

Envoyer lettre manuscr., C.V., photo et prétentions, M.M.V., 61, rue de Rivoli, 75001 PARIS.

---

analyste et programmeur



Connaissant parfaitement BASIC et TOLAS pour mise au point et développement de programmes Matériel DEC VAX 780.
Pour société française de renommée internationale Produits de luxe C.A. 100 MF.
Poste basé à Paris centre.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien sur votre enveloppe la référence 25346 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures, la discrétion totale est assurée.



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

DECISION INFORMATIQUE

PREMIER HEBDOMADAIRE DE LA MICRO-INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

Le succès de la nouvelle formule conduit le journal à accélérer le renforcement de ses équipes *de rédaction et de fabrication. Il recherche en particulier :*

3 Journalistes techniques

Les candidats devront se prévaloir ▪ soit d'une excellente culture générale en informatique et/ou micro-informatique; ▪ soit d'une maîtrise des progiciels de productivité personnelle et de gestion d'entreprise; ▪ soit encore d'une solide compétence dans le domaine des réseaux locaux et, plus généralement, de la communication entre ordinateurs.

1 Secrétaire de rédaction

Le candidat retenu pour ce poste exploitera pleinement une expérience confirmée acquise dans l'exercice de la fonction.

Dans tous les cas, les qualités requises incluent : ▪ excellente maîtrise de l'expression écrite; ▪ capacité de synthèse; ▪ ténacité et combativité; ▪ bonne pratique de l'anglais; ▪ culture générale de niveau universitaire. A des candidats de valeur, est offerte la possibilité d'exercer une activité particulièrement enrichissante : un journal constitue le carrefour privilégié d'un marché, dans une ambiance des plus motivantes, avec de réelles perspectives d'évolution. Le Groupe Tests, éditeur de Décision Informatique, est consacré depuis son origine pour la qualité de ses produits et sa créativité.

Merci d'adresser rapidement, sous référence BS 10/87, votre lettre manuscrite de candidature, CV et rémunération souhaitée à : Décision Informatique, 5, place du Colonel Fabien 75491 Paris Cedex 10.

Nous sommes un Groupe Industriel renommé, le Directeur des Achats de notre Société spécialisée dans le domaine aéronautique recherche son :

Responsable Gestion Informatique-Administration

VOS MISSIONS : *Assurer le suivi actif des dépenses d'approvisionnement de la Société. Accroître la productivité par l'amélioration de nos outils informatiques. Gérer la Direction Achats (établissement de l'indice mensuel de performance de chaque service, préparation du plan à moyen terme, suivi des investissements...). Apporter une aide aux responsables quant à la gestion de leurs ressources.*

VOS PRINCIPAUX ATOUTS : Gestionnaire de formation supérieure (ESSEC, ESC...), vous possédez une solide expérience de l'industrie. Vous êtes autonome et aimez innover.

Ce poste, basé en Région Parisienne ouvre de réelles perspectives de carrière dans le groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée sous la référence 9875 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra en toute confidentialité.

---

rhône-alpes

ingénieur développement

Vous êtes **responsable de projet** ou **ingénieur d'affaires** dans une entreprise industrielle. Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, vous parlez anglais et avez au moins 3 ans d'expérience.

Rattaché au Directeur du Développement du Groupe, vous prendrez en charge des dossiers techniques (évaluation de machines et systèmes), analyserez les marchés et la concurrence en fonction d'un projet, suivrez la propriété industrielle.

Notre Société (900 personnes, 550 MF de CA) est spécialisée dans la fabrication de machines d'emballage et de conditionnement. Implantée dans 4 pays, c'est la filiale d'un Groupe important (13 Milliards de Francs).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous référence 954-78 à notre Conseil :

ONOMA Tour du Crédit Lyonnais - 69431 Lyon Cedex 3.

Notre société, 1 200 personnes en France, 2 200 dans le Monde, est le leader mondial du Contrôle Qualité et de la Certification des échanges internationaux. Elle recherche

DIRECTEUR de DIVISION

Appelé à succéder à l'actuel titulaire du poste, promu dans le groupe.

Il dirige une petite équipe de contrôleurs spécialisés dans les charbons, minerais, produits chimiques et engrais. Il est chargé du développement commercial de ces activités et de la gestion du centre de profit correspondant.

C'est un ingénieur (chimiste, géologue, etc.) qui a une expérience de 4 à 7 ans du contrôle qualité et de l'action commerciale.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser CV et prétentions à **Division du Personnel**



16 rue du Louvre - 75001 PARIS

Important Groupe de Distribution

recherche pour
SA FILIALE DE MARNE-LA-VALLÉE

UN JEUNE CADRE INFORMATICIEN

Outre la responsabilité informatique de la filiale, il sera chargé de concevoir de nouvelles applications, sans traiter leur réalisation et en piloter la mise en place, il animera une équipe de 5 personnes d'exploitation.

Formation ingénieur ou MIAGE.

Vous justifiez d'une première expérience réussie de 3 ans environ dans un poste opérationnel en informatique.

Envoyer C.V., lettre man., photo et prétent. s/nº 8086 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

BOSSARD CONSULTANTS

CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHÉ

RECHERCHE

dans le cadre du développement de ses interventions intra-entreprises

UN CONSULTANT EN FORMATION

Débutant ou première expérience

De formation IEP, droit, sciences éco., *25 ans minimum*, le candidat devra être disponible, avoir le sens du contact, une capacité d'investissement personnelle importante et faire preuve d'une bonne adaptation.
Sous la responsabilité d'un consultant expérimenté et après une période de formation, il prendra en charge la réalisation d'intervention.
Une connaissance du secteur de la distribution et une bonne pratique de la micro-informatique seraient appréciées.

Envoyer votre lettre manuscrite, photo et CV sous référence BCF 1 à
Alain Brulé
BOSSARD CONSULTANTS
12 bis, rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux Cedex

Un des tous premiers dans le domaine des télécommunications, des réseaux et des adaptations de protocoles.
140 personnes, un CA en progression de 30% par an.
Une forte capacité de recherche et de développement fondée sur un potentiel d'experts de tout premier plan.

Sitintel
groupe Stéria

- TELEINFORMATIQUE
- TELETEX
- TELEMATIQUE

CHEF AGENCE MAINTENANT...
SUD-OUEST

Jeune vous disposez des qualités d'analyse, du dynamisme opérationnel, de la disponibilité qui vous permettent de prétendre aujourd'hui à un poste à responsabilité.
Votre expérience commerciale grands comptes et votre formation technique font de vous un interlocuteur apprécié dans la région SUD-OUEST.

Alors changez pour évoluer en adressant votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous réf. 44.1062 LM à notre conseil MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris.

Mercuri Urval

CRÉATION ÉDITION COMMUNICATION

RESPONSABLE STUDIO DE CREATION

Créé il y a 7 ans, nous sommes un studio dynamique et en pleine expansion.

Nous vous donnons l'occasion de travailler dans un cadre agréable, pour des clients très exigeants, dans des domaines d'activités aussi variés que le spectacle, *l'édition ou l'industrie de haute technologie.*

Votre expérience professionnelle devra refléter une maîtrise parfaite de la «chaîne éditoriale» ainsi qu'une solide formation graphique.

Vous saurez diriger et animer notre équipe de maquettistes, établir les devis, faire respecter les plannings, contrôler la fabrication.

Merci de prendre contact avec Patricia au :
40 26 21 26.

UNE "AFFAIRE" DE SECURITE

FICHET BAUCHE : Groupe leader de la sécurité des biens et des personnes, recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

Vous serez chargé de la promotion-commercialisation sur le marché bancaire de toute notre gamme de systèmes de sécurité.
De formation ESC, vous avez une première expérience du terrain, un intérêt pour l'électronique, la micro-informatique, le sens du contact et aimez le travail en équipe.
Incarnez et faites vivre le concept de sécurité.

Si vous souhaitez gérer votre carrière comme vous savez gérer vos responsabilités, envoyez-nous votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) *s/réf.* IA à FICHET BAUCHE - DRH 15/17, avenue Morane Saulnier, 78140 Velizy.

FICHET 

CONTESSE TELEMATIQUE

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter à Paris et région parisienne

CONSEILLERS CCIAUX H./F.

- Formation assurée.
- Contacts à haut niveau.
- Rémunération importante.

Pr r.-vs 45-53-20-00 p. 107.

GIBERT JEUNE

recherche

VENDEUR/SE

Niveau Bac + 2 scientifique pour ses rayons sciences et techniques.
Se présenter au 5, place Saint-Michel, *Paris-5ᵉ* (4ᵉ étage).

Pour revue professionnelle, leader ayant bon portefeuille

cherchons

CHEF DE PUBLICITÉ

Bon vendeur d'espaces.
Libre de suite.
Envoyer C.V. + photo + prétentions à EDIREGIE, B.P. 379, 75869 PARIS CEDEX 18.

Cabinet d'Avocats PARIS-8ᵉ recherche

JURISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

3 ans d'expérience. Anglais souhaité. Envoyer C.V. à Mᵐᵉ RENAULT, 26, cours Albert-Iᵉʳ, 75008 PARIS.

POUR DIVERSIFIER SES ACTIONS ET ANIMER UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS

l'Ecole des parents et des éducateurs

recrute

1 CHEF DE SERVICE

3/5ᵉ de temps.
Expérience marketing social.
Pratique de formation confirmée.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo au Directeur de l'EPE de l'Ile-de-France, 5, impasse du Bon-Secours, 75543 Paris Cedex 11.

Importante société pétrochimique

recherche pour ROUEN

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

(25 ans minimum)
D.E.C.S., anglais lu et parlé.
Pour son service comptable informatisé.
Bonne perspective d'évolution.

Envoyer lettre man., photo et prétent. sous nº 8085 M,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Proche-Orient

Les vingt-cinq ans de la République arabe du Yémen

Le colonel Saleh, champion du compromis

Capitale d'une pays classé parmi les plus pauvres du monde, qui était il n'y a pas si longtemps l'un des plus fermés aux influences extérieures et à tout progrès technique, Sanaa a, le temps de quelques nuits de la fin du mois de septembre, croulé sous les guirlances multicolores, ruisselé d'une lumière qui n'épargnait pas une seule ruelle de terre battue.

Devantures repeintes, chaussées et trottoirs soigneusement balayés, maisons pavoisées aux couleurs nationales, il ne manquait pas une photo du président Ali Abdallah Nasser aux murs et aux réverbères de Sanaa en ce vingt-cinquième anniversaire de la révolution qui, le 26 septembre 1962, conduisit le Yémen du Nord de la monarchie à la république, au prix d'une longue et sanglante guerre civile.

SANAA
de notre envoyé spécial

Le colonel Saleh a décidément tout pour être un chef d'Etat comblé. En premier lieu, il peut se targuer d'un record notable dans un pays où il est courant qu'un établissement public recommande chaudement à ses clients de ne pas oublier de déposer leurs armes à la réception : celui de la longévité. Il y a déjà neuf ans que cet officier originaire de l'une des grandes tribus du pays préside aux destinées de la République arabe du Yémen, qui connaît actuellement une stabilité jamais égalée dans son histoire récente.

Le président Saleh peut s'enorgueillir d'autres records : une démocratie étroitement contrôlée — le chef de l'Etat à lui-même annoncé, le 25 septembre, l'élection dans les prochains mois d'une Assemblée consultative destinée à remplacer l'actuelle Assemblée constituante, — le maintien d'un délicat équilibre entre l'appareil d'Etat et des structures tribales toujours très solides, un développement dont nombre d'experts étrangers s'accordent à dire qu'il est prometteur en dépit de réelles difficultés, enfin des relations sinon tout à fait harmonieuses, du moins pacifiques avec ses voisins.

Mais, fort de ces succès, le chef de l'Etat sait témoigner des deux qualités qui lui ont permis, une fois de plus cette année, de présider aux festivités du 26 septembre : prudence et pragmatisme. Une prudence à laquelle on se heurte, la nuit, à chaque carrefour de la capitale, personnifiée par des sentinelles en armes scrutant l'intérieur des voitures. Une méfiance que l'on perçoit sur les hauteurs entourant Sanaa, couronnées de camps militaires, ainsi que sur les routes menant à la capitale et sévèrement contrôlées.

Le grand frère du Nord

Aux portes mêmes de la ville, une longue muraille hérissée de barbelés électrifiés, de caméras et de miradors, ceinture une petite cité à l'intérieur de laquelle réside, à l'abri de quelques chars à demi enterrés, le chef de l'Etat entouré de sa famille. Et c'est sous la bruyante protection d'une volée d'hélicoptères effectuant des cercles à quelques mètres au-dessus d'un ballet de Mercedes noires bourrées de soldats que l'on a pu voir se déplacer brièvement le colonel Saleh lors des cérémonies du 26 septembre.

Il est vrai que celui-ci a quelque raison de bien s'entourer. Selon de nombreuses sources à Sanaa, le président a été la cible de plusieurs tentatives d'attentat — trois au moins — depuis juin dernier. Le colonel Saleh a sans doute constamment à l'esprit le sort de ses deux prédécesseurs, Ibrahim Hamdi, tué en octobre 1977, et Ahmed Ghachemi, victime en juin 1978 d'une valise piégée.

Si le gouvernement nord-yéménite a su manier avec une habileté sans égale l'art du compromis pour maintenir, à l'intérieur, la cohésion d'une société où tradition et prémices de modernité font encore bon ménage et où un pouvoir central reposant largement sur l'armée sait cohabiter avec de puissantes tribus, c'est peut-être en politique étrangère qu'il exerce le mieux son pragmatisme.

Le ministre des affaires étrangères, M. Abdelkarim Al Iriani, peut affirmer que son pays entretient d'excellentes relations avec tout le monde. Non loin de ses bureaux, les diplomates soviétiques ont porte ouverte au ministère de l'information. A l'ambassade des Etats-Unis, inquiète des rumeurs sur l'éventuelle venue du colonel Kadhafi pour le 26 septembre, il fut assuré qu'*« aucune délégation ne serait mise dans l'embarras par la composition d'une autre délégation »*. Le dirigeant libyen n'est effectivement pas venu. Mais, dans le même temps, des informations concordantes font état du vif intérêt de Tripoli pour les qualités guerrières des Yéménites, que le colonel Kadhafi aimerait bien voir s'exercer à l'encontre des Tchadiens.

Là, cependant, où le jeu d'équilibre mené par le gouvernement du président Saleh tient de l'acrobatie, c'est à l'égard de *« la puissance régionale »*, du grand frère du Nord aussi encombrant que nécessaire, que tout Yéménite bien né méprise mais dont aucun gouvernement à Sanaa ne peut se passer : l'Arabie saoudite. Couramment accusés en privé des plus noirs desseins — allant du financement des tribus du Nord, afin de limiter l'influence du pouvoir central aux difficultés éprouvées par le Yémen dans la prospection pétrolière, en passant par certaines tentatives d'attentat — pour garder le pays sous tutelle, les Saoudiens sont pourtant parmi les principaux pourvoyeurs d'une aide vitale pour le Yémen du Nord. Ambiguës, les relations entre Sanaa et Ryad ne cessent de rencontrer des hauts et des bas.

Aujourd'hui, c'est la lune de miel. Du moins à en croire M. Iriani, qui efface devant nous d'un geste généreux l'un des principaux motifs de ressentiment entre les deux pays : un conflit frontalier vieux de soixante-trois ans et pourtant jamais formellement réglé. Oubliée en un instant l'annexion par l'Arabie saoudite d'une belle portion de territoire yéménite avant 1934 et qu'aucun gouvernement du Yémen du Nord n'a jusque-là osé entériner.

Ambitions régionales

Debout devant une carte murale en bonne place dans son bureau, le ministre suit de sa règle un trait sinueux courant entre les deux Etats. *« La frontière est ici »*, assure-t-il, écartant d'un *« c'est vieux »* lassé, l'évocation de l'accord de 1934 par lequel Sanaa permettait provisoirement à l'Arabie saoudite de s'étendre vers le sud. Oui, reconnaît-il, il reste bien à délimiter la frontière nord-est, mais il ne s'agit *« que d'un vaste désert »* et si *« la question doit être résolue par la discussion »*, *« il n'y a rien d'urgent »*. Quant aux incidents armés qui ont récemment opposé Saoudiens et Yéménites aux confins des deux pays, M. Iriani tient avec autant de ferveur à les minimiser pour les réduire à l'état de simples problèmes de *« contrebandiers »*.

Cette modération, cette sollicitude, ne sont pas étrangères à l'ambition avouée du Yémen du Sud de devenir à son tour une puissance régionale — *« J'espère que tout le monde sera convaincu de l'importance du Yémen »*, insiste M. Iriani. Mais une ambition qui repose sur un double pari loin encore d'être gagné : assurer la véritable indépendance du pays par le pétrole et réaliser enfin le vieux rêve d'un grand Yémen uni. Deux objectifs pour lesquels Sanaa a besoin d'un élément indispensable, le temps. Ce qui fait dire au ministre des affaires étrangères que *« le principal souci du Yémen est la stabilité régionale »*.

Car on est loin des cris de victoire qui ont accompagné l'annonce de la découverte de pétrole au Yémen du Nord. Les chiffres ont été révisés à la baisse et, selon les estimations des milieux économiques occidentaux, les exportations de pétrole yéménite ne devraient pas dépasser deux cent mille barils par jour à partir d'avril 1988, après une période de « rodage » à cent mille barils/jour à partir du tout début de 1988. Or au prix actuel de 18 dollars le baril, les quelque 600 millions de dollars de revenus pétroliers annuels nets prévisibles, ajoutés aux autres recettes en devises — d'un montant sensiblement égal — devraient tout juste permettre de « couvrir » les importations essentielles du Yémen.

En revanche, l'optimisme est de rigueur — fût-il seulement de façade — en ce qui concerne la réunification des deux Yémens. Un optimisme qui pousse M. Iriani à citer une échéance possible de deux à trois ans. Tout sourire, il réduit, là aussi, toutes les objections, aplanit les obstacles qui ont toujours empêché de concrétiser cette unité.

Aden et Sanaa, explique-t-il, ayant approuvé le projet de Constitution commune de 1981 — resté lettre morte jusqu'ici, — les discussions ont maintenant trait aux modalités d'application. Le seul point important encore en suspens porte sur la date à laquelle le Yémen uni devrait entrer dans l'histoire. Le régime — marxiste — de la République démocratique et populaire du Yémen demande un délai de cinq ans, soit trois à quatre années de plus que ce que propose Sanaa. *« Mais*, conclut le ministre, *ce n'est pas à prendre ou à laisser, et les discussions avancent. »*

Le petit frère du Sud

En privé, les officiels nord-yéménites se montrent beaucoup plus prudents, confiant que *« sauf accident historique, l'unité ne se fera qu'à long terme »* et que *« la réunification ne se réalisera pas à coups de grandes discussions mais plus sûrement en tissant lentement des liens concrets, à commencer modestement par des domaines comme le commerce ou le tourisme »*. Des déclarations qui font écho à celles de l'un des principaux intéressés, le président du Yémen du Sud, M. Haydar Abou Bakr Al Attas, qui, venu à Sanaa représenter son pays aux cérémonies du 26 septembre, s'est référé à la nécessité d'un *« travail en commun, en coordination et en complémentarité »*.

Reste que le rapport des forces joue en faveur du Yémen du Nord. Celui-ci peut se permettre aujourd'hui de jeter un regard condescendant sur le petit frère du Sud, que les combats intérieurs de janvier 1986 ont laissé exsangue. Et ce même si l'on se défend officiellement à Sanaa de toute intention belliqueuse, estimant, comme M. Iriani, qu'une union par consentement mutuel est encore le meilleur moyen de contourner les éventuels obstacles que pourraient être tentés de dresser certaines *« puissances régionales »*, que l'on évite soigneusement de désigner.

Reste également que le principal ennemi du régime d'Aden, l'ex-président sud-yéménite Ali Nasser Mohammed, a pignon sur rue à Sanaa, qu'il ouvre grandes ses portes — gardées par des hommes en uniforme du Yémen du Nord — aux journalistes étrangers, multipliant les déclarations incendiaires contre les dirigeant du Sud, à l'heure où le président Attas est reçu par le colonel Saleh.

M. Ali Nasser accuse pêle-mêle les autorités d'Aden d'intensifier la répression, d'avoir ruiné le pays, d'avoir perdu tout soutien populaire, de régner par le meurtre. Le chef d'Etat renversé en janvier 1986, qui se réclame de l'amitié du président Saleh et voit en ce dernier le futur chef du Yémen uni, se présente quant à lui comme l'homme providentiel, tout en faisant preuve d'une modestie qui le conduit à ne revendiquer à l'avenir que le statut de citoyen du Yémen réunifié.

Pour l'heure, il fait état de sa popularité grandissante parmi la population sud-yéménite, affirme compter des partisans au sein même du régime d'Aden et entretenir des *« contacts officiels et officieux »* avec les dirigeants du Sud. Quant aux Soviétiques, assure-t-il en outre, ils se souviennent que c'est grâce à la *« stabilité »* qu'il était parvenu à maintenir quand il était au pouvoir qu'ils ont pu prendre pied dans la région.

Pour M. Ali Nasser, l'opposition d'Aden à l'unité ne fait aucun doute. Si les amis de M. Attas réclament un délai de cinq ans avant la réunification, estime-t-il, c'est uniquement pour gagner le temps nécessaire au renforcement militaire et économique qui leur permettrait d'inverser le rapport de forces.

« M. Ali Nasser peut connaître les intentions cachées des autorités du Yémen du Sud. Mais il peut tout aussi bien se tromper. Quant à nous, nous ne pouvons pas fonder notre décision sur ce que dit M. Ali Nasser » : M. Iriani marque quelque distance avec les déclarations du président déchu, mais pour souligner immédiatement que *« c'est un ami »*.

Au sud et au sud-est de Sanaa, plusieurs milliers de militaires sud-yéménites partisans de M. Ali Nasser et réfugiés au Nord en même temps que lui portent l'uniforme de l'armée nord-yéménite. Ils ont conservé leurs armes et tournent leurs regards vers les montagnes qui, à quelques kilomètres seulement de leurs camps, forment la frontière avec leur pays.

YVES HELLER.

Des « réfugiés » encombrants...

SANAA
de notre envoyé spécial

« La présence en République arabe du Yémen de réfugiés armés sud-yéménites peut devenir un élément de déstabilisation » : le ministre des affaires étrangères du Yémen du Nord, M. Abdelkarim Al Iriani, affiche un air préoccupé en évoquant le problème de ces « réfugiés », dont il est impossible de connaître le nombre exact, les chiffres oscillant, selon les sources, entre quinze mille et quarante mille.

Sur place, pourtant, à quelque 250 kilomètres au sud de Sanaa, rien ne distingue *a priori* ces « réfugiés » des militaires nord-yéménites. Ils portent les mêmes armes, le même uniforme, le même insigne sur un béret — rouge — identique. Ils se nourrissent des mêmes rations, le Nord assurant l'intendance. Les portraits du président du Yémen du Nord, le colonel Ali Abdallah Saleh, ornent le pare-brise de leurs Jeep, qui ralentissent à peine devant les contrôles routiers, le temps d'un salut réciproque.

A l'entrée du camp de Dimnah, deux drapeaux flottent sur le poste de garde mixte : ceux des deux Yémens. La frontière de la République démocratique et populaire du Yémen n'est qu'à une trentaine de kilomètres ; une frontière que les deux mille soldats et officiers du camp ont franchie il y a près de deux ans, talonnés par les forces qui venaient de renverser l'ex-président Ali Nasser Mohammed et qui règnent maintenant à Aden.

Aujourd'hui, les « réfugiés » vivent en unités constituées sur leurs collines rocailleuses piquées de tentes beiges, entre les corvées et l'entraînement sur les quelques chars de fabrication soviétique dont dispose — outre un nombre réduit de canons également soviétiques — le colonel Abdallah Mansour, le chef du camp.

« Militaires, nous obéissons aux ordres des politiques » : la quarantaine, raide dans son treillis impeccable, le colonel Mansour vante la discipline de ses troupes, soumises, insiste-t-il, aux instructions de M. Ali Nasser. *« Il nous a demandé d'attendre ; nous avons attendu. S'il nous ordonne de marcher sur Aden, nous sommes prêts »*, affirme-t-il. Propos qu'il atténue bientôt par une profession de foi pacifiste : *« Notre retour au Sud ne doit pas se faire par la force, mais doit résulter du dialogue. »*

Y. H.



Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Un nouveau missile iranien sur Bagdad fait de nombreuses victimes

Bagdad a de nouveau été touché, le mardi 13 octobre, par un missile iranien qui, selon des témoins, s'est abattu sur une école cinq minutes avant le début des cours et alors que les enfants allaient rejoindre leur classe. Trente personnes ont été tuées et deux cents blessées, selon un porte-parole irakien. L'Iran a, en huit jours, tiré quatre missiles sur la capitale de l'Irak – dont le dernier en date dimanche matin, – parallèlement à une intensification des opérations menées par l'aviation irakienne contre le trafic maritime dans le golfe Arabo-Persique.

Lundi encore, un pétrolier battant pavillon panaméen et affrété par l'Iran, le *Marianthi*, a été attaqué et endommagé par la chasse irakienne. Un membre d'équipage au moins a été tué. Dans la soirée, c'était au tour d'un pétrolier saoudien, le *Petroshi B* d'être attaqué, mais par des vedettes iraniennes. Le navire a pu poursuivre sa route et quitter le Golfe par ses propres moyens.

L'aviation irakienne a, en outre, lancé six raids, lundi, contre des objectifs économiques en territoire iranien, bombardant notamment la *raffinerie d'Ispahan* et une centrale électrique de cette ville du centre de l'Iran, ainsi qu'une autre centrale, à Tabriz (nord-ouest). L'artillerie iranienne a, pour sa part, pilonné Bassorah – deuxième ville d'Irak – lundi, pour la deuxième journée consécutive. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **IRAK : trois Italiens enlevés *par des maquisards kurdes.*** – L'Union patriotique du Kurdistan irakien (UPK), dirigée par M. Jalal Talabani, a revendiqué le lundi 12 octobre, dans un communiqué diffusé à Beyrouth, l'enlèvement de trois Italiens travaillant en Irak. L'organisation, proche de l'Iran et de l'opposition irakienne, affirme que ces enlèvements ont été organisés « *en signe de protestation contre l'aide de l'Italie au régime irakien et la présence de la flotte militaire italienne dans les eaux du Golfe* ». – (AFP.)

Les incidents dans les territoires occupés

Une Palestinienne tuée à Ramallah

Commencée il y a une douzaine de jours à la suite d'un incident dans la bande de Gaza, la vague de violences continue à secouer les territoires occupés.

Lundi 12 octobre après-midi, plusieurs centaines d'étudiants palestiniens de l'université de Bethléem, en Cisjordanie occupée, ont manifesté après la mort d'une Palestinienne, tuée le matin lors d'affrontements à Ramallah avec des militaires israéliens. Les étudiants ont accroché une immense drapeau palestinien sur le bâtiment principal du campus de l'université et s'y sont barricadés pendant plusieurs heures. L'armée israélienne a lancé des grenades lacrymogènes, avant de se retirer à proximité du campus. Les étudiants ont quitté le campus dans le calme au cours de la soirée.

Inayat Samir Hindi, trente-cinq ans, avait été tuée lundi matin d'une balle dans la poitrine alors qu'elle venait chercher son fils dans une école secondaire de Ramallah. Six lycéens avaient été également blessés lors de la dispersion de manifestants, qui protestaient contre la présence, dimanche, d'un groupe israélien ultra-nationaliste sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Le commandant militaire de la Cisjordanie a déclaré que la mort de la jeune femme était un « *incident regrettable* », mais « *difficile à éviter lorsque de petits groupes de militaires affrontent des manifestations violentes* ».

A Tunis, l'OLP a lancé un appel aux pays arabes et islamiques ainsi qu'à l'ONU et aux organismes de défense des droits de l'homme pour qu'ils « *assument leurs responsabilités* » face à la dégradation de la situation dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

L'exportation des produits palestiniens vers l'Europe

La négociation entre Israël et la CEE piétine

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les Palestiniens des territoires occupés pourront-ils exporter leurs productions agricoles sur le marché européen, comme la CEE leur en a donné le droit ? La question, autant politique qu'économique, a été au centre des conversations que M. Claude Cheysson, commissaire européen, a eues ces dernières quarante-huit heures avec les autorités israéliennes à Jérusalem. M. Cheysson a lui-même nuancé les résultats de ses entretiens avec les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture : « *Je serais malhonnête*, a-t-il confié lundi 12 octobre à la presse, *si je vous disais qu'on est parvenu à un accord formel.* »

De fait, le moins qu'on puisse dire est *que les Israéliens sont peu* enthousiastes – notamment au ministère de l'agriculture – même s'ils paraissent aujourd'hui un peu moins réticents qu'ils ne l'étaient au moment où la CEE a lancé son initiative. Elle remonte au 27 octobre 1986. La Communauté décide alors d'attribuer aux productions agricoles de Cisjordanie et de Gaza le régime douanier préférentiel semblable à celui dont bénéficient les pays de la région (Israël, Syrie, Jordanie, Egypte). L'intention est louable, mais suppose, pour avoir la moindre chance de se traduise dans les faits, qu'Israël soit d'accord. Pour une raison toute simple : les exportations *via* la Jordanie sont longues *et difficiles, du fait notamment* des contrôles de sécurité. Et le chemin le plus direct passe donc par les ports israéliens.

Côté israélien on affichait, au moins avant la visite de M. Cheysson une franche mauvaise volonté. Il y a ceux dans les milieux proches du Likoud (droite) qui ont tout bonnement vu dans la décision de Bruxelles « *le début de la reconnaissance d'un Etat palestinien* ». Moins catégoriques, d'autres responsables reprochent à Bruxelles d'avoir « *édicté* » une mesure sans aucune consultation préalable avec Israël, qui, disent-ils, « *reste, qu'on le veuille ou non, chargé des territoires* ». Ils estiment que la décision de la Communauté est sinon hypocrite, du moins parfaitement « *irréaliste* », *sur* les plans technique et économique, les agriculteurs des territoires n'ayant ni la qualité ni la variété de produits, encore moins la logistique, leur permettant de pénétrer sérieusement le marché européen.

Estampillés « made in Israël »

A l'appui de ces affirmations, les mêmes responsables avancent les chiffres de l'an dernier. Les Palestiniens ont exporté pour 43 millions de dollars vers la Jordanie et seulement 1 million de dollars vers l'Europe, à travers le monopole d'exportation israélien AGREXCO.

C'est précisément là qu'il y a anomalie et même illégalité au regard des règlements communautaires, a souligné M. Cheysson. Car les marchés palestiniens, qui gagnent le marché communautaire par le biais de AGREXCO, sont estampillés « *made in Israël* ». Ce système, outre ses connotations politiques, est contraire à la réglementation européenne sur les certificats d'origine. Pour y échapper, on souhaitait à Bruxelles que les Palestiniens puissent se doter de leur propre société de commercialisation et que celle-ci ait bien sûr accès aux ports israéliens.

On n'en est pas là. « *Nous sommes arrivés à un accord de principe*, a dit M. Cheysson, *sur un étiquetage propre aux produits palestiniens et sur l'attribution de certificats d'origine, vraisemblablement par les chambres de commerce des territoires.* » « *Les difficultés restent sérieuses mais elles sont d'ordre purement technique et non politique* », a assuré l'ancien ministre des relations extérieures, en ajoutant qu'il n'était pas du ressort de la Communauté de s'occuper des problèmes de commercialisation et de transport qui se poseront ensuite aux Palestiniens.

Il y a donc apparemment un très léger progrès. Et, en tout état de cause, la Commission de Bruxelles ne manque pas de moyens de pression : elle peut toujours menacer de retarder la mise en application du protocole conclu l'an dernier avec Israël pour que les exportations de ce pays ne souffrent pas de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. La partie de bras de fer ne fait que commencer.

ALAIN FRACHON.

● **Le président Assad participera au sommet d'Amman.** – Le président syrien Hafez El Assad participera au sommet arabe extraordinaire prévu le 8 novembre à Amman, a indiqué, lundi 12 octobre, à Damas, le porte-parole de la présidence de la République Gebrane Kourieh. – *AFP.*




entre Israël et la CEE piétine

Le Monde sur minitel
L'AFFAIRE CHAUMET REBONDIT
3615 LEMONDE

COURS DU VIN

LES JOURS DANS Le Monde

LE MONDE

مكذا من الاصل

Politique

Ripostes contrastées à la suite des incidents au Palais-Bourbon

Le président de la République et le premier ministre mesurent leurs critiques envers le Front national

Selon l'entourage de M. Jacques Chirac, l'assaut mené par M. Le Pen et ses amis contre le fonctionnement de l'Assemblée nationale, dans la nuit du 9 au 10 octobre, procédait d'une opération préméditée dont l'objectif était d'essayer de faire oublier l'« *affaire* » du « *point de détail* », qualificatif attribué par M. Le Pen aux chambres à gaz. Si tel était bien le calcul du Front national, la maîtrise de l'opération a complètement échappé à ses instigateurs, puisque ceux-ci s'emploient depuis lundi à... « réviser » l'histoire des violents incidents de la semaine dernière au Palais-Bourbon, M. Le Pen allant jusqu'à se poser en champion de la démocratie parlementaire.

Les explications du président du Front national ont eu du mal à convaincre ses propres partisans : deux des élus de son parti au conseil régional du Languedoc-Roussillon, MM. Jean-Pierre Armengol (Pyrénées-Orientales) et Alain Champ (Gard), ont annoncé lundi leur démission du comité central du Front national en dénonçant la « *dérive* » de leur mouvement. Ils ont ajouté qu'« *à force de surenchères* » leurs dirigeants nationaux « *prennent le risque de la marginalisation, qui ne peut que favoriser le retour de la gauche* ».

Ce point de vue est partagé par l'Hôtel Matignon. *On y estime que M. Le Pen*, voué aux gémonies par le RPR et par l'UDF, va s'employer maintenant à faire gagner... M. François Mitterrand si celui-ci sollicite un nouveau mandat.

M. Le Pen n'a jamais « *roulé* » que pour lui seul, et si M. Chirac est depuis longtemps sa cible principale, c'est uniquement parce que le président du RPR est son principal rival politique.

M. Chirac l'a bien compris. Voilà pourquoi il adopte un profil bas depuis le début de cette nouvelle « *affaire* ». Le premier ministre se bornait à souhaiter, lundi, que les débats de l'Assemblée nationale retrouvent « *dignité* » et « *sérénité* ». Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, voit d'ailleurs dans tout cela « *un piège des socialistes* » et il ne veut pas « *accorder trop d'importance* » aux incidents en question, alors qu'au même moment le *président du groupe* RPR au Palais-Bourbon, M. Pierre Messmer, affirme... qu'on ne peut pas « *laisser passer une affaire comme celle-là* » et qu'il faut, au contraire, tout faire pour empêcher M. Le Pen de *recueillir les cinq cents signatures requises* pour être candidat en 1988.

Très attentif à toutes ces manœuvres, M. Mitterrand n'en fait pas, lui non plus, tout un plat. De retour de son voyage en Amérique du Sud, le président de la République s'est gardé de dramatiser : « *Depuis 1945*, a-t-il dit, *j'ai vu beaucoup d'incidents de ce genre. Cette fois-ci, ils sont allés un peu loin, c'est devenu ordurier. Mais, dans la vie parlementaire, ceux qui sont responsables de ces phases n'en tirent jamais avantage.* »

Ces réactions mesurées de MM. Chirac et Mitterrand contrastent avec la virulence de la plupart des autres commentaires, toujours aussi nombreux. Au nom du Parti communiste, M. André Lajoinie réaffirme qu'« *il faut isoler Le Pen* » et faire en sorte « *qu'il cesse d'empoisonner l'atmosphère politique* ». Le président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche, M. Jean-Michel Baylet, réclame « *les sanctions les plus dures contre les députés du Front national* ». Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, souligne qu'« *en un mois les Français ont eu un raccourci saisissant de la nature du Front national : le racisme, l'antisémitisme et l'antiparlementarisme* », rappelant « *les mouvements de type fasciste et nazi des années 30* ». Le secrétaire général de la CFDT, M. Edmond Maire, relève que les élus d'extrême droite « *sont passés des immigrés à la mer aux députés à la mer...* »

Et si, de son côté, le secrétaire général du CNI, M. Yvon Briant, a adressé mardi à M. Le Pen une « *lettre ouverte* » relativement conciliante pour lui demander de se désolidariser de ceux de ses compagnons « *qui croient que leur avenir passe par la défaite coûte que coûte de Jacques Chirac et de Raymond Barre* », c'est uniquement parce que, au-delà des besoins de la polémique, tous les états-majors des autres partis politiques — petits et grands — ont la même préoccupation : comment récupérer les premiers « déçus » du lepénisme... alors même que M. Le Pen cherche, pour sa part, à capter — on aura décidément tout vu ! — l'héritage... du gaullisme.

A. R.

M. Le Pen héritier... du général de Gaulle ?

On se frottait les yeux. M. Pierre Sergent, député Front national des Pyrénées-Orientales, ci-devant capitaine Sergent, chef militaire de l'OAS en métropole au début des années 60, assis, là, derrière une table de conférencier, d'accord. L'histoire, surtout tragique, intéresse un public toujours plus nombreux. Mais, pour répondre à la question : que *reste-t-il du gaullisme ?*, on eût attendu d'autres orateurs.

Naïveté. L'homme qui résista à de Gaulle après avoir résisté à l'occupant allemand, l'ancien chef d'un certain nombre de poseurs de bombes, deux fois condamné à mort par contumace, amnistié en 1968, a bien des choses à dire sur le sujet. « *Pas de miracle* », a averti sans détour M. Sergent devant ses auditeurs des Comités d'action républicaine, le lundi 12 octobre dans les sous-sols de l'Assemblée : « *Je ne suis pas devenu gaulliste.* »

Mais le putschiste d'août 1961 a « *personnellement* » un lien historique avec le gaullisme « *originel* », celui de 1940, il est « *né à la conscience du combat national exactement à la même date que le gaullisme* ». Forte coïncidence. Est-ce la faute de M. Sergent si, plus tard, « *le principal homme de référence* » du gaullisme, le général, a trahi... de Gaulle ?

Le député du Front national, l'assure en tout cas : le gaullisme est désormais « *une coquille vide, un œuf gobé par des gourmands et des profiteurs* ». Lui n'est pas de ces goinfres. Non. Il se rangerait plutôt dans la forte cohorte de ces authentiques gaullistes, disons gaullo-maurrassiens, vivants diapasons que font vibrer *les émotions oubliées par les* usurpateurs : « *J'ai l'impression comme Français d'avoir affaire à une nation fille de joie. Chaque fois qu'on nous demande de nous mettre à genoux, nous nous couchons.* »

M. Sergent l'a confié, pour finir : il cherche un homme. Ou plutôt, dessein plus abstrait, « *le profil idéal du « guide » de demain* ». Ce sera, ce serait un homme « *ferme* », « *indépendant des lobbies* », qui « *saurait réintroduire tout notre passé dans notre histoire, un homme capable de nous redonner nos racines coupées par les révolutionnaires en même temps que la tête de notre roi* ». Les Soviétiques ont su « *réintroduire Pierre le Grand, les Chinois, les empereurs Ming, et nous ne saurions pas réintroduire notre royauté ?* » Allons donc ! La « *galerie des glaces* » peut tout de même servir à autre chose qu'à accueillir des « *rois nègres* » !

Confiant dans la force de son évocation, M. Sergent n'a pas eu besoin de nommer cet homme-là, « *car il existe* » : « *Je vous laisse imaginer...* »

Mais l'imagination avait peu d'espaces où vagabonder. Car M. Bruno Mégret, député du Front (Isère), président des CAR, organisateur du « colloque », et futur directeur de campagne de M. Le Pen, si campagne il y a, venait de vendre la mèche, de donner la clef de cette surprenante récupération d'héritage : « *Le gaullisme est mort, les idées gaulliennes, ou plutôt les idées du politique ne sont ni chez Chirac, ni chez Barre, elles sont en train de renaître au sein de la droite de conviction, au sein du grand courant national animé par Jean-Marie Le Pen.* »

MICHEL KAJMAN.

Erreurs et vérités

Pour défendre l'attitude de son groupe à l'Assemblée nationale dans la nuit du 9 au 10 octobre, M. Jean-Marie Le Pen avance une série d'arguments. Comme souvent dans ses déclarations, il mélange habilement vérités, imprécisions et erreurs.

● **Le vote par clefs est-il « frauduleux » ?** En soi le système de vote électronique n'est pas contraire à la Constitution. En revanche, son utilisation qui permet aux présents de voter pour tous les absents ne respecte pas l'article 27 : « *Le droit de vote des membres du Parlement est personnel.* » La loi organique ne tolère qu'une seule délégation par député présent, pour des cas exceptionnels ; cette obligation du vote personnel n'a jamais été respectée. Mais, saisi par les socialistes en décembre 1986, le Conseil constitutionnel n'avait pas trouvé d'objections de principe à la perpétuation de cette tradition.

● **Le règlement a-t-il été respecté par le Front national ?** M. François Bachelot n'avait pas le droit de monter, sans l'accord du président de séance, à la tribune des orateurs située juste au-dessous du président, pendant un scrutin. Quand M. Bruno Gollnisch et lui ont entouré le président, ils ont fini par obtenir de celui-ci l'autorisation de monter à ses côtés. Mais leur responsabilité de secrétaires de l'Assemblée, si elle les autorise à surveiller le déroulement du scrutin et à contrôler les délégations — qui de fait n'existaient pas, — ne les habilite pas à tenter, dans un premier temps, de monter « *à la présidence* » *sans son autorisation et*, celle-ci obtenue, ne leur donnait pas un rôle de contrôle du président alors qu'ils sont chargés de l'assister.

● **Y a-t-il eu voie de fait ?** Incontestablement, *sur la personne de* Mme Françoise de Panafieu (RPR, Paris) qui a déclaré qu'elle avait été « *très fortement bousculée* » au moment où les députés du Front *national envahissaient les autres* bancs pour utiliser les clefs de vote de leurs collègues. Ni elle ni le président de séance, M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire), n'ont pour *autant signalé cet incident dans* l'hémicycle.

● **Existe-t-il des preuves filmées ?** Le Pen affirme que les incidents n'ont pas eu lieu puisqu'ils *n'ont pas été filmés. Effectivement*, aucune des chaînes de télévision n'avait de caméra au Palais-Bourbon cette nuit-là. Les services de l'Assemblée filment toutes les séances, mais leurs caméras *ne* cadrent que la présidence, la tribune, et les orateurs parlant de leur banc avec l'autorisation du président. Quant au son, c'est celui qui passe dans les *micros* des orateurs autorisés. Nombre de propos tenus dans l'hémicycle ne sont donc pas enregistrés. Les images que les téléspectateurs ont pu voir sur leur petit écran proviennent de ces films officiels.

● **Le procès-verbal officiel sera-t-il plus précis ?** Pas forcément. Rédigé par les sténographes et publié au *Journal officiel*, il rend compte théoriquement de l'intégralité des débats. Mais dès que le *tumulte prend une trop grande* ampleur, ces sténos — malgré leurs grandes qualités — ne peuvent tout saisir. Des échanges de quolibets peuvent ainsi être résumés par un *sibyllin* « *rumeurs* ». De plus, dès qu'un scrutin est ouvert, il n'est plus rendu compte, en règle générale, de ce qui se passe dans l'hémicycle. Or c'est à ce moment qu'ont eu lieu les *plus graves incidents*. Il est vrai que lorsque ceux-ci ont des conséquences sur la suite des débats, la « sténo » en rend compte pour la bonne compréhension du compte *rendu*. Il *arrive aussi* que sur demande certaines injures soient gommées.

Dans les circonstances actuelles, le texte de ce compte rendu est si *important — ce devrait être le document* essentiel mis à la disposition du bureau de l'Assemblée — que sa rédaction a occupé les services pendant de longues heures et qu'il n'a *pas été rendu public avant la réunion* du bureau.

● **Peut-il y avoir commission d'enquête ?** Non, car ce n'est pas son rôle. Ces commissions ne sont prévues que pour contrôler la gestion de l'administration publique et non pour enquêter sur ce qui se passe à l'Assemblée. La demande du Front national devait être jugée irrecevable.

En tout état de cause, trois journalistes ont été témoins de l'ensemble de ces événements : celui de l'AFP, celui de l'Agence centrale de presse et celui du *Monde*.

Th. B. et P.S.

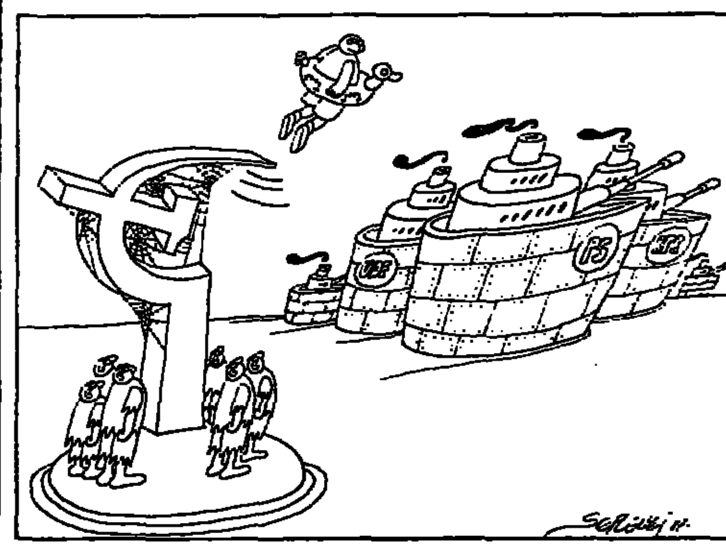
Candidat à l'élection présidentielle

M. Juquin est menacé d'être exclu du PCF

M. Piere Juquin, chef de file des rénovateurs communistes, a annoncé, officiellement, le lundi 12 octobre au journal d'Antenne 2, sa candidature à l'élection présidentielle (*le Monde* du 13 octobre). A 20 h 30, le secrétariat du comité central du PCF a publié un communiqué de convocation du comité central mercredi 14 octobre « *afin de prendre les décisions qui découlent de cette situation* ». Citant ce communiqué, l'agence soviétique Tass a annoncé, lundi soir, la candidature de M. Juquin à l'Elysée.

« *Oui, j'ai décidé d'être candidat à cette élection* » M. Juquin s'est dit renforcé dans sa décision par « *la bataille de rue à l'Assemblée nationale* [conduite] *à l'initiative de Le Pen* » et par « *une série d'affaires, de scandales* » qui, selon l'ancien porte-parole du PCF, ne sont pas « *les vrais problèmes des Français* ».

Prenant l'exemple « *d'une jeune secrétaire de vingt ans qui se demande si elle passera toute sa vie dans le même boulot à 5 500 francs par mois* », citant les interrogations « *d'un*



jeune de quinze-seize ans d'un LEP », « *d'un immigré OS depuis vingt ans chez Renault* », « *d'un jeune créateur d'entreprise à qui les banques proposent des prêts à 11 %* », il a déclaré : « *Je vais essayer d'élaborer avec les gens eux-mêmes un certain nombre de réponses précises et concrètes.* »

Souhaitant que « *André Lajoinie fasse toutes les voix qu'il peut faire* », M. Juquin a toutefois estimé que « *le compte n'y sera pas pour le courant auquel j'appartiens* », ni « *pour la gauche en général* ». Considérant que « *le PCF s'est coupé de tout ce qui bouge dans la société* », il a ajouté : « *On ne peut pas être communiste et sourd à ce qui se passe chez les gens.* »

Le dernier candidat déclaré à la course présidentielle a indiqué que son choix est « *le signe d'un échec du Parti communiste qui n'est pas parvenu à se rénover* ». Soulignant qu'il n'était « *le candidat d'aucun groupement, d'aucune d'organisation, d'aucun parti !* » — hormis la Coordination nationale des rénovateurs communistes, il a le soutien annoncé du PSU, celui implicite de la Fédération de la gauche alternative (FGA) et celui virtuel de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). — M. Juquin a affirmé qu'il « *continuera son combat* » même si le PCF l'exclut.

Si le candidat officiel du PCF, M. Lajoinie, a souligné, le soir même à Calais qu'il ne se sentait « *pas concerné* » par la candidature de *M. Juquin*, le secrétariat du comité central, en revanche, a publié immédiatement un communiqué convoquant — exceptionnellement — le « parlement communiste ». « *En violation de toutes les règles de fonctionnement du PCF, et alors que celui-ci a démocratiquement désigné André Lajoinie comme candidat communiste à l'élection présidentielle*, indique le texte de la direction. *Pierre Juquin vient d'annoncer à la télévision sa propre candidature à cette élection.* » Les membres du comité central sont donc invités, dès mercredi, à « *prendre les décisions* » qui s'imposent. L'agence Tass cite ce communiqué en indiquant que M. Juquin est « *membre du comité central du PC français, dirigeant des prétendus rénovateurs* (1) ».

Selon un membre du comité central, cette réaction rapide de la direction du PCF semble montrer qu'elle ne veut pas constater simplement que M. Juquin s'est mis « *hors parti* », mais « *elle prend le chemin d'une exclusion dans laquelle elle veut mouiller tous les membres du CC* ». Pour un autre, il s'agit de « *solenniser* » la décision « *afin d'éviter un certain laisser-aller en bas* ». Un troisième considère qu'il faut « *créer une situation de rupture* » tout en ajoutant : « *Il faut croire que le coup de Marchais à la conférence nationale* (2), *ça n'a pas suffi.* »

Le PCF n'a pas prononcé d'exclusions formelles depuis quelques années. Lors des exclusions de fait de M. Henri Fiszbin et de ses amis ainsi que de M. Jean Elleinstein, le comité central avait « *constaté* » leur auto-exclusion. Ces responsables communistes n'avaient pas franchi, eux, le pas ultime d'une contre-candidature.

O. B.

(1) M. Juquin n'est plus membre du comité central depuis juin 1987.

(2) M. *Marchais avait lui-même soumis* au vote la candidature de M. Juquin qui n'était pas candidat.

« La classe politique trahit la volonté populaire »

affirme M. Jean-Marie Le Pen

Au cours d'une conférence de presse donnée le lundi 12 octobre au siège du Front national, M. Jean-Marie Le Pen s'en est pris « *à la classe politico-médiatique* » et « *à certains désinformateurs qui se sont mis à l'œuvre pour tenter de dénaturer et de caricaturer l'action et le comportement* » des députés du Front national. « *La vérité*, a répliqué M. Le Pen, *c'est que le Front national a voulu, par une manifestation publique, dans le strict respect du règlement et totalement exclusive de quelque voie de fait, défendre la démocratie, donner la parole au peuple* » et « *dénoncer la dérive du système parlementaire* ». « *Les Français trouvent-ils normal*, s'est ensuite interrogé le président du Front national, *qu'un débat consacré à la lutte contre la drogue ne soit suivi, en dehors des parlementaires du Front national, que par quatre à sept députés ? Les Français trouvent-ils normal que le garde des sceaux, Albin Chalandon, ait refusé de prendre en compte un amendement du Front national rétablissant la peine de mort pour les trafiquants de drogue, au seul motif que les députés de la majorité n'étaient pas assez nombreux en séance ?*

« *Les Français trouvent-ils normal qu'un seul député RPR, UDF ou PS puisse voter pour cent cinquante de ses collègues absents, alors que l'article 27 de la Constitution stipule que* « le vote est personnel » *et que l'article 62 du règlement de l'Assemblée nationale limite les délégations à une par député ?*

« *Les Français trouvent-ils normal que le gouvernement introduise à la sauvette et au mépris de la Constitution, dans la loi sur la drogue, deux amendements modifiant une loi touchant aux libertés publiques, en l'occurrence la loi de 1881 sur la presse ?* »

« *Face à la classe politique qui trahit la volonté populaire*, a encore affirmé M. Le Pen, *le Front national se pose en défenseur des intérêts du peuple français* (...). *Au-delà des questions de procédure, le Front national a conscience, par son action à l'Assemblée nationale, d'agir au nom du peuple, avec le peuple et pour le peuple.* »

● **Le retour de M. Régis Debray à l'Elysée.** — M. Régis Debray revient à l'Elysée. M. Régis Debray a été nommé chargé de mission auprès du président de la République par décret en date du lundi 12 octobre et publié par le *Journal officiel* du mardi. Il s'occupera du bicentenaire de la Révolution de 1789. M. Debray, quarante-sept ans, avait déjà occupé cette fonction au secrétariat général de l'Elysée de juin 1981 à avril 1984, puis auprès du chef de l'Etat d'avril 1984 à février 1985. Il avait alors quitté l'Elysée pour le Conseil d'Etat, où il avait été nommé maître des requêtes au tour extérieur.

Devant les cadres du RPR

M. Chirac a esquissé les thèmes de sa future campagne

« *Le RPR est prêt mais il n'est pas en campagne électorale.* » Ce principe posé par le secrétaire général du mouvement, M. Jacques Toubon, veut être le reflet très fidèle au niveau du parti d'un autre principe que *M. Chirac souhaite incarner* et qui peut s'énoncer ainsi : « *Le premier ministre sera candidat mais, pour le moment, il gouverne.* »

L'attachement à ces positions formelles a été encore souligné, dimanche 11 octobre, à l'occasion d'une réunion à Paris des parlementaires et des cadres locaux du RPR, qui regroupait de nombreux responsables.

« Répliquer, expliquer, élargir »

Dans son intervention, M. Jacques Chirac a tout d'abord rappelé qu'il maintenait sa décision de ne faire connaître sa candidature à l'élection présidentielle que le plus tard possible, c'est-à-dire courant ou fin janvier. Il a insisté sur la nécessité pour le gouvernement d'« *exercer toutes ses responsabilités le plus longtemps possible* » et pour le RPR de « *ne pas entamer une campagne électorale prématurée* ». Le premier ministre a chaque fois parlé non pas de sa propre candidature mais de celle du « *candidat que soutiendra le RPR* », pour mieux souligner qu'il n'est pas encore celui-là.

M. Chirac a toutefois esquissé les grandes lignes de sa future campagne. Celle-ci, a-t-il dit, ne sera pas uniquement fondée sur le bilan de l'action du gouvernement depuis mars 1986, mais surtout sur les « *thèmes d'avenir* ». Parmi ceux-ci, une part *importante* sera *réservée* aux « *valeurs de société* ». Il a ainsi évoqué le respect des minorités et notamment le problème de l'intégration des immigrés qui le souhaiteront. Il a également traité du « *rôle humaniste* » de la France dans le monde qui sera notamment fonction du « *redressement que le pays aura opéré* ».

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait auparavant analysé la conjoncture électorale. Se référant aux enquêtes d'opinion que possède le ministère de l'intérieur, M. Pasqua a affirmé que « *le candidat de la gauche, quel qu'il soit sera battu par celui de la majorité* ». Il a souligné qu'il existe une grande différence entre les notions de cote de popularité et d'intentions de vote. Le ministre estime qu'au premier tour *la droite totaliserait* 56 % des voix contre M. Mitterrand et 62 % contre M. Rocard. Il s'est toutefois inquiété des reports pour le deuxième tour qui, par référence aux élections cantonales partielles, peuvent inverser le résultat final. Ainsi, a-t-il rappelé que, bien qu'elle ait obtenu 55,1 % des suffrages en 1986 et 58,4 % en 1987 au premier tour, la droite a perdu huit cantons sur quatre-vingt-huit. Il a en conséquence appelé à davantage d'union dans la majorité affirmant : « *Les bases pour gagner existent.* » M. Balladur, ministre d'Etat, avait essentiellement parlé des controverses concernant les privatisations, les prélèvements obligatoires et la sécurité sociale.

Les travaux avaient été ouverts par une intervention de M. Jacques Toubon, qui a demandé aux cadres du RPR « *de développer leurs efforts vers l'extérieur, de multiplier les contacts, réunions et tournées, d'effectuer un travail de rayonnement vers le plus large électorat en faveur de M. Chirac* ». Il a insisté sur trois actions politiques : « *répliquer aux socialistes, expliquer les sujets controversés, élargir leur audience aux milieux professionnels* ».

Le secrétaire général du RPR, qui a quitté la présidence de la commission des lois à l'Assemblée nationale, va effectuer plusieurs visites aux fédérations de son parti. Il réunira en décembre un comité central, en janvier une session de formation des cadres en vue de la campagne électorale et ensuite un congrès extraordinaire, pour apporter le soutien officiel du RPR au candidat déclaré.

M. Chirac, lorsqu'il aura fait connaître sa décision, se mettra alors en « congé de présidence du RPR ». Au cours de la réunion de dimanche, les incidents provoqués par M. Le Pen à l'Assemblée nationale n'ont été évoqués que brièvement par M. Pasqua, qui a incité ses amis à « *faire campagne sur nos idées, à développer notre propre action et à ne pas nous occuper des autres* ». Plusieurs participants constataient en privé : « *Les idées de Le Pen ne marchent plus chez nous.* » Ou encore : « *Ce que l'extrême-droite a fait révèle sa vraie nature.* » Avant de se séparer, les cadres RPR ont écouté le chanteur Eric Charden chanter son nouveau « tube » sur la France : *Epinglée en bleu.*

A.P.

Politique

Les socialistes saisis par la fièvre de 1988

« Mitterrand, Mitterrand ! »

Que deviendront les socialistes si M. Mitterrand n'est pas candidat ? La question mérite d'être posée, car les références au président de la République sont désormais omniprésentes dans les déclarations des dirigeants socialistes (en dehors du courant rocardien) et aussi, semble-t-il, dans les réactions de la base militante : lors du meeting de rentrée parisienne de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, le samedi 10 octobre, les militants présents se sont mis spontanément à scander le nom du président à la fin de la réunion. Auparavant, M. Jospin avait lui-même abondamment rendu hommage à M. Mitterrand.

L'accord tacite passé avec les rocardiens lors du congrès de Lille du mois d'avril fait décidément partie du passé : M. Rocard s'était alors engagé à respecter la discipline du parti. En contrepartie, les autres socialistes s'abstenaient de souhaiter publiquement une nouvelle candidature de M. Mitterrand.

Paradoxalement, c'est aujourd'hui M. Rocard qui respecte le mieux la partie de l'accord qui l'intéresse directement. Tout en continuant sa précampagne – il vient de terminer une série de cinq meetings thématiques et sort son livre *le Cœur à l'ouvrage*, – il multiplie depuis quelque temps les signes d'attachement au PS. Ainsi, dans une interview accordée au *Courrier de l'Ouest*, affirmait-il récemment : « *Ce qui pourrait m'amener à me retirer, c'est la même chose que ce qui pourrait conduire François Mitterrand à se représenter : ce que je jugerai être l'intérêt de la France.* »

Face à M. Rocard, au cas où M. Mitterrand ne serait pas candidat, seul M. Jean-Pierre Chevènement s'est aujourd'hui déclaré candidat à la candidature. Il affirme sa volonté d'aller « *jusqu'au bout* » de cette primaire. Celle-ci, surtout si M. Fabius entrait en lice, serait assez ouverte : la perte de terrain de M. Rocard dans les sondages, ses démêlés récents avec le PS, ne font plus automatiquement de lui le « vice-candidat » du PS.

La référence constante à M. Mitterrand prend le pas, au PS, sur l'explication et la promotion des propositions socialistes pour 1988. Est-ce la meilleure façon de préparer l'échéance ? M. Jospin s'est plaint samedi que les médias ne s'intéressent guère à ces propositions. Mais il a reconnu qu'il faudra attendre qu'elles soient, en quelque sorte, incarnées par un personnage, et « *synthétisées* » pour qu'elles acquièrent une « *dimension entraînante* ».

Pendant ce temps, les socialistes des Bouches-du-Rhône continuent de s'entre-déchirer autour de la lutte pour la mairie, alors même que, si le FN est maintenant susceptible de subir des revers à l'échelon national, Marseille constitue désormais l'un de ses bastions.

J.L.A.

M. Jospin voudrait profiter du « recul » du libéralisme

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a lancé la campagne d'explication des socialistes sur leurs propositions pour 1988 lors d'une réunion publique, le samedi 10 octobre, au Pré-Saint-Gervais, ville dont le maire est M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis et membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations. M. Jospin a reproché à la droite, mais aussi à la presse, d'affirmer que le PS n'a pas de propositions. Selon lui, ces propositions, « *on ne les lit pas et on ne les analyse pas* » dans la presse.

Le premier secrétaire du PS a longuement détaillé le contenu de l'avant-projet de programme actuellement en discussion au PS. Mais il a reconnu que ce texte ne contient pas « *des mesures aussi fortes symboliquement* » que celles de 1981. Il a remarqué que, en exerçant le pouvoir, les socialistes ont « *appris à* [se] *méfier des idées simples* ». « *Des idées*, a-t-il ajouté, *simples (...) fortes, mais qui doivent rester des idées justes et des idées qui collent au réel, nous les trouverons* » dans la phase ultérieure au cours de laquelle ce document sera « *synthétisé* ». Selon lui, il reviendra au candidat du PS de donner sa « *charge émotionnelle* » à un programme pour le moment « *dépouillé d'une dimension entraînante* ». Il a aussi affirmé que son parti est le seul à faire « *un tel effort de réflexion et de proposition collectives* », et a regretté que le RPR et l'UDF, qui, selon lui, ne formulent pas de propositions, ne soient pas « *interpellés* » de la même manière.

M. Jospin a dénoncé la politique du gouvernement, et notamment « *la répression syndicale menée de façon systématique* ». Il a jugé que, si les propositions de la droite tiennent dans sa pratique actuelle, « *les Français n'en voudront pas en 1988* ». Selon lui, l'opinion commence à « *reculer* » face au libéralisme en action et face à « *l'excès d'injustice* » dans la politique menée. C'est pourquoi, juge-t-il, « *la droite hésite actuellement sur ce que doit être sa ligne politique et sa stratégie* ». Il a pronostiqué une « *lutte féroce* » entre M. Jacques Chirac, « *l'homme-clan* », et M. Raymond Barre, « *l'homme seul* ».

Selon lui, M. Chirac représente « *un risque de captation de la démocratie* », tandis que le député de Lyon « *découvre le risque (...) de l'isolement* ».

Le premier secrétaire du PS a encore estimé que M. Barre ne sera pas élu en 1988 et que, même s'il l'était, « *il ne serait pas capable de faire face aux événements* ». M. Jospin juge, en effet, que le système de la V{e} République ne peut fonctionner que si le président de la République peut s'appuyer sur un « *grand parti* » qui « *l'aide à résister* ». « *M. Barre*, a-t-il insisté, *n'a pas à sa disposition un tel courant.* » M. Jospin a continué : « *Il a contre lui la gauche, qui n'oublie pas (...) l'homme de la boursouflure, l'homme de la suffisance ; il a contre lui l'extrême droite (...) ; il a contre lui, outre le RPR, des forces importantes au sein de sa propre famille.* »

A gauche, M. Jospin a estimé qu'il y a « *deux forces essentielles pour la présidentielle : l'une, c'est le président de la République, l'autre, c'est le PS* ».

A propos d'une éventuelle baisse de la cote du président dans les intentions de vote à l'approche de l'élection, s'il était candidat, M. Jospin a affirmé : « *François Mitterrand, qui n'est pas engagé plus qu'il ne le faut dans la bataille politique, est lesté d'un poids, s'appuie sur un courant d'opinion structuré (...) lui-même en progression, ce qui lui interdit, dans l'éventualité d'un premier tour, de descendre. Et la question que certains feraient bien de se poser, c'est : si, par hypothèse, il s'engageait davantage, est-ce que, au contraire, il ne monterait pas ?* »

M. Jospin a conclu en appelant les socialistes à tenir aux autres sensibilités de gauche (sous-entendu : le PCF) un langage « *ferme, sans complaisance (...) mais en même temps suffisamment fraternel* ». Après la « *formidable bataille défensive* » que, selon lui, les socialistes ont livrée en 1986, M. Jospin veut que son parti s'engage dans « *une formidable bataille offensive* ».

J.-L. A.

A Marseille, M. Pezet relance la bataille pour les municipales

Inexorablement, les socialistes marseillais continuent leur œuvre d'autodestruction. M. Laurent Fabius peut bien leur rappeler, sur tous les tons (*le Monde* daté 4-5 octobre), qu'« *aucun combat ne peut être remporté si on oublie l'unité* », ses chances d'être entendu sont très réduites. Les « pezetistes », majoritaires, et les « defferristes », minoritaires, groupés autour du maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, ne sont d'accord, en privé, que sur un constat : sauf retournement quasi miraculeux, l'élection municipale de 1989 sera, sur le Vieux Port, fatale à la gauche.

Est-ce pour le plaisir masochiste de faire un pas de plus vers l'abîme ? Ou bien, comme ils l'affirment, pour permettre un sursaut, avant qu'il ne soit vraiment trop tard ? En tout cas, les amis de M. Pezet viennent, coup sur coup, de lancer contre le maire en place deux nouvelles offensives qui expriment leur impatience croissante face à la volonté que manifeste M. Vigouroux de terminer normalement son mandat, et sans doute de solliciter son renouvellement.

Une condamnation unanime de M. Le Pen

Première offensive, le lundi 28 septembre, à l'occasion du conseil municipal de Marseille. Deux semaines auparavant, M. Jean-Marie Le Pen a fait, au micro du « Grand-Jury RTL-*le Monde* » ses déclarations sur les chambres à gaz. M. Vigouroux a préparé une motion qui condamne ces déclarations. Mais cette motion ne fait pas référence aux hommes politiques de la majorité nationale qui ont passé des alliances avec le FN, alors que c'est le cas de M. Jean-Claude Gaudin au conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le groupe socialiste de la mairie – que préside désormais M. Pezet – menace alors le maire de le mettre publiquement en minorité, en déposant un amendement à sa motion, s'il n'inclut pas une condamnation de ces alliances. Le maire finira par s'incliner, sans « clash » public. Mais la majorité de gauche et l'opposition de droite du conseil municipal ne pourront pas se rejoindre, comme M. Vigouroux le souhaitait sans doute, sur un même texte, dans une condamnation unanime de M. Le Pen.

Deuxième offensive lancée par les amis de M. Pezet : dès le lendemain, le mardi 29 septembre, le comité de ville de Marseille (qui regroupe des délégués des sections socialistes) se réunit. A une écrasante majorité, ce comité adopte un texte qui affirme qu' « *il faut désormais connaître rapidement le nom de la personnalité qui, au mois de mars 1989, conduira la liste du PS aux municipales* » afin de créer une « *dynamique* » qui permette de « *bénéficier des différentes campagnes électorales* » (*le Monde* du 3 octobre). Ce texte, qui cite le nom de M. Pezet mais pas celui de M. Vigouroux, souligne qu'il ne faut pas se contenter de « *la seule gestion au quotidien de la municipalité, même si cela est capital* ». « *Cette personnalité*, ajoute le comité de ville, *devra animer avant la fin de l'année une équipe capable de bâtir un programme pour Marseille.* »

Sous l'œil des présidentiables

Il s'agit, après plusieurs tentatives de déstabilisation de M. Vigouroux, d'une nouvelle attaque qui suppose le bouleversement d'un calendrier fixé par le PS national. C'est pourquoi la réaction de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations, ne s'est pas fait attendre. Le sénateur de Seine-Saint-Denis a rapidement fait savoir que la direction du PS n'a pas lancé la procédure de désignation des candidats socialistes pour les municipales et qu'il n'y aura pas de cas particulier. M. Debarge, en outre, a fait remarquer que Marseille a toujours un maire, qui est M. Vigouroux. Néanmoins, le secrétaire national a jugé, quelques jours plus tard, le lundi 5 octobre, que le PS aurait intérêt à commencer la préparation des municipales et des cantonales dès le début de 1988.

Ce n'est pas que la direction du PS soit enthousiasmée par l'action de M. Vigouroux à la mairie. M. Pezet, d'ailleurs, figurait sur le plateau de « L'Heure de vérité » d'A 2, le 7 octobre, parmi les amis personnels de M. Jospin, qui lui avait déjà apporté un soutien public et remarqué lors du congrès de Lille, en avril 1987. Mais il est évidemment impossible pour la direction nationale du parti de s'associer aux coups de boutoir successifs que lance M. Pezet pour affaiblir ou même contraindre au départ anticipé un maire socialiste régulièrement désigné. Les amis de M. Pezet, en tout cas, ne désarment pas et continuent d'exiger, comme ils le font depuis plusieurs mois, que Paris prenne ses responsabilités.

Les grandes figures socialistes, et notamment les présidentiables, ne peuvent rester indifférents à la situation dans une fédération qui représente à elle seule près de 10 % des mandats du PS. Bien que mitterrandiste, M. Pezet n'a jamais caché ses sympathies pour M. Rocard, qu'il avait accueilli chaleureusement dans son département il y a quelques mois. Mais M. Pezet, « bluffé », comme beaucoup de socialistes par M. Mitterrand, a fait savoir publiquement que sa fédération souhaite une nouvelle candidature du président sortant. M. Chevènement s'est, lui, clairement rangé dans le camp de M. Vigouroux, à qui son courant – qu'ont rejoint M{me} Edmonde Charles-Roux et M. Philippe Sanmarco, tous deux ennemis jurés de M. Pezet – fournit, sur place, l'essentiel de ses soutiens. Quant à M. Laurent Fabius, il a profité de son récent voyage pour rééquilibrer quelque peu sa propre position.

Depuis l'origine du conflit, M. Fabius, notamment par fidélité à la mémoire de Gaston Defferre, soutenait le camp des « defferristes ». Mais, comme le dit un proche de M. Pezet : « *Laurent Fabius est un homme politique, Michel Pezet aussi, et chacun sait qu'il peut avoir besoin de l'autre.* » C'est pourquoi, la semaine dernière, lors de sa visite dans les Bouches-du-Rhône, il s'agissait pour M. Fabius, sans pour autant « lâcher » M. Vigouroux, de renouer les fils du dialogue avec M. Pezet. De se retrouver, en somme, à égale distance des deux hommes, sans prendre un parti public dans ces querelles fratricides.

D'où un programme étudié au millimètre, qui a mené successivement M. Fabius sur le « territoire » de M. Pezet, puis sur celui de M. Vigouroux, à la mairie du Vieux Port, où l'ancien premier ministre a été accueilli par des militants scandant, comme pour conjurer le sort : « *Fabius-Vigouroux !* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Chevènement, candidat « jusqu'au bout », si...

Invité, le dimanche 11 octobre, du club de la presse d'Europe I, M. Jean-Pierre Chevènement a affirmé que, si M. Mitterrand n'est pas candidat, il le sera « *jusqu'au bout, dans le cadre des procédures du PS* ». A propos du « *nouvel équilibre* » prôné par M. Jospin à « l'Heure de vérité » d'A2, l'ancien ministre de l'éducation nationale a affirmé : « *On peut souhaiter que les Français se rassemblent, mais s'il s'agit de faire de l'équilibrisme entre la droite et la gauche, je ne suis pas pour.* »

Le MJS réclame son autonomie

Les membres du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) qui se sont regroupés pour demander une autonomie réelle de leur mouvement (*le Monde* daté 23-24 août) ont tenu leur première réunion à Paris, le samedi 10 octobre. Sur les quelque 110 signataires de l'appel, une cinquantaine étaient présents, venus de 27 départements.

Ces jeunes socialistes se retrouvent dans le programme préparé par le PS, mais ils voudraient y insuffler leur sensibilité propre. Ils estiment que le MJS est « *laissé à l'abandon* ». Ils font remarquer qu'ils représentent la génération de l'après-congrès de Valence et ne souhaitent pas se retrouver dans une logique de courants, mais veulent prendre part à la recomposition du PS.

Selon eux, tous les courants du PS sont représentés parmi ces jeunes contestataires. Les amis de M. Poperen soutiennent ouvertement cette initiative, tandis que Socialisme et République (ex-CERES) y est très favorable, mais ne veut pas intervenir en tant que courant afin de préserver l'originalité de ce regroupement.

A Valence, M. Rocard se prononce pour un « conseil supérieur de la sécurité publique »

VALENCE
de notre correspondant

M. Michel Rocard a tenu, vendredi soir 9 octobre, à Valence, devant près de deux mille personnes rassemblées au Palais de la foire (à l'endroit même où, il y a six ans, le Parti socialiste avait tenu son fameux congrès), le quatrième et dernier meeting de sa précampagne. Le « *candidat à la candidature* », qui avait le même jour, dans *le Dauphiné libéré*, dit que le PS n'aurait qu'« *un seul candidat* » à l'élection présidentielle, a consacré son intervention publique à la sécurité. Le député et maire de Valence, M. Rodolphe Pesce, qui fut un temps président de la Commission nationale pour la rénovation des quartiers, a en effet mis en place, dans sa ville un « *conseil communal de prévention de la délinquance* ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le député des Yvelines a longuement parlé de « *la France de tous les jours* ». De celle qui ne réussit pas à l'école, de celle qui paie « *moins d'impôts mais plus de charges sociales* », de celle « *qui a honte de sortir parce qu'elle n'a pas assez d'argent pour s'habiller* ». L'ancien ministre de l'agriculture a reproché à la majorité « *entre l'efficacité et la propagande électorale* », d'avoir « *choisi la propagande* ». Elle préfère accentuer les peines de prison, source de récidive plutôt que de développer les peines de substitution. Propagande aussi « *les opérations coup de poing* » menées récemment contre le terrorisme, à grand renfort de publicité, « *plus spectaculaires qu'efficaces* », a estimé le maire de Conflans-Sainte-Honorine. « *Ces opérations politique ne sont pas bonnes pour le moral de la police*, a-t-il ajouté ; *on gagnerait en efficacité en professionnalisant la police plutôt qu'en la politisant.* » M. Rocard a proposé la création d'un « *conseil supérieur de la sécurité publique* », organisme qui serait présidé par « *une personnalité indépendante et au-dessus de tout soupçon et qui donnerait au gouvernement son avis sur toute question concernant la sécurité publique et qui assurerait une certaine transparence de l'institution policière.* »

G. M.

L'image de la cohabitation se dégrade

Selon un sondage réalisé par la SOFRES et publié, le 10 octobre, dans *le Figaro-Magazine* (1), 48 % des personnes interrogées (dont 56 % d'électeurs de gauche) estiment que la coexistence entre M. François Mitterrand et la majorité parlementaire UDR-RPR fonctionne bien, alors qu'en septembre 56 % (dont 61 % des partisans de la gauche et 60 % de ceux de la droite) partageaient cet avis, selon l'enquête SOFRES-journaux de province ; 44 % des sondés (dont 53 % de sympathisants de droite) expriment une opinion négative sur son fonctionnement. Néanmoins, 45 % des consultés (dont 48 % d'électeurs de la gauche et 47 % de partisans de la droite) estiment que la cohabitation constitue une expérience plutôt positive pour la France, 39 % jugeant le contraire.

56 % des personne interrogées (dont 52 % de sympathisants de la gauche et 68 % de ceux de la droite) souhaitent que la coexistence soit une parenthèse et que l'on revienne au fonctionnement classique des institutions de la V{e} République, tandis que 33 % préféreraient qu'elle ait des effets durables sur celles-ci. Enfin, 41 % des personnes interrogées jugent que M. Barre « *a eu raison* » de prendre position contre la cohabitation, 39 % sont d'un avis contraire.

(1) Sondage effectué, par téléphone, les 1{er} et 2 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes.

En Nouvelle-Calédonie

Des miliciens du RPCR brisent une grève

NOUMÉA
de notre correspondant

Beaucoup d'observateurs locaux avaient pronostiqué, pour la période de l'après-référendum, un durcissement du climat social en Nouvelle-Calédonie, suite à une longue mise en sommeil de l'action syndicale, les délégués professionnels n'ayant pas voulu ajouter à la tension politique.

Mais les incidents qui ont éclaté, le vendredi 9 octobre, à Nouméa, devant le siège de la banque Indosuez, ont pris tout le monde de court. Une milice privée est, en effet, intervenue *manu militari* contre des piquets de grève installés à l'initiative d'une intersyndicale (Force ouvrière, Union des syndicats de travailleurs et des Kanaks exploités, Confédération syndicale de Nouvelle-Calédonie) en conflit avec la direction de cette banque depuis l'échec des négociations salariales.

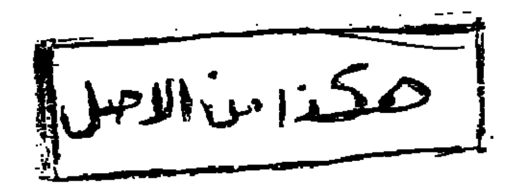
Les grévistes avaient cadenassé, avec des chaînes, les deux entrées de la banque Indosuez, conduisant la direction à saisir la justice pour obtenir l'évacuation des lieux. En fait d'intervention de la police urbaine, c'est un commando dirigé par M. Henri Morini – responsable du service d'ordre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) – et composé d'une dizaine de Wallisiens, qui a forcé le passage afin de permettre au personnel non gréviste de rejoindre son poste de travail. Plusieurs grévistes ont reçu des coups dans la bousculade, les certificats médicaux signés pour certains d'entre eux faisant foi.

Ce n'est que dans un second temps que la police urbaine – présente sur place au moment de l'échauffourée, mais qui n'a pas réagi – a ordonné la dispersion des manifestants, laquelle s'est déroulée sans incidents.

Cette opération de commando a visiblement porté ses fruits, puisque les syndicats, échaudés par de telles méthodes, ont décidé la reprise du travail. Cependant, plusieurs personnes blessées envisageaient – indique-t-on de source FO – de porter plainte contre M. Morini.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● CORSE : attaque d'un fourgon postal par deux hommes se réclamant du FLNC. – Agissant à visage découvert, deux hommes se réclamant du FLNC ont attaqué un fourgon transportant des sacs postaux, lundi vers 9 heures, à Lecci (Corse-du-Sud). Menaçant le conducteur avec un revolver, ils l'ont ligoté et se sont emparé des treize sacs postaux qui se trouvaient dans le véhicule. Les deux hommes ont pris la fuite dans une voiture volée, qui a été retrouvée une heure plus tard. Le montant du butin n'était pas connu lundi soir.



Culture

THÉÂTRE

« Une chambre sur la Dordogne », de Claude Rich

Une dompteuse d'hommes-objets

Claude Rich, qui porte toujours les traces de l'adolescence a écrit une pièce où il joue un député fatigué. Ce n'est pas autobiographique.

« J'aimerais que chacun puisse raconter ma pièce à sa façon », dit Claude Rich. Racontons *Une chambre sur la Dordogne*, avec la permission de l'auteur.

Blanche Séjourné est née à Poitiers. Dès seize ou dix-huit ans, elle s'est révélée une femme hors du commun, très belle, intelligente, et d'un caractère très marqué. Une voix prenante, des dons d'actrice.

Sans doute par la médiation d'habiles liaisons successives, elle devient, à vingt-cinq ans, une star du music-hall, style Mistinguett ou Joséphine Baker. Elle danse et chante, avec des « boys ».

Aujourd'hui, ce sont plutôt des femmes qui soutiennent les shows des hommes, Claude François ou Collaro. Naguère, c'était l'inverse, et il y avait une certaine mythologie de ces « boys », parce qu'ils étaient des hommes-objets, de belles bêtes de complément.

Comme Marilyn Monroe à Washington, Blanche chatouille ici la libido des messieurs de la politique, que son anatomie superbe fait rêver.

Elle abandonne le music-hall, et fait l'acquisition, en Dordogne, d'un château, où viendront se reposer, quelques jours, les ministres, députés, et décideurs économiques, lorsqu'ils craquent.

Mais elle ne balance pas pour autant ses « boys » au chômage. Dans une dépendance du château, une sorte de niche géante, elle parque la meute de ces hommes-bêtes. Ils ne peuvent se passer d'elle. Elle vient, chaque nuit, leur accorder quelques séances de dressage.

Un éclairage cruel et féerique

Claude Rich imagine qu'un député, arrivé plus tard que prévu parce que le train a été pris dans un orage, se trompe de porte, et vient se jeter, en pleine nuit, dans la cage aux fauves, où Blanche, qui le prend pour un vagabond, le traite comme un homme-objet à peine différent des autres.

Dans l'imagination première d'*Une chambre sur la Dordogne*, il y a, c'est clair, quelque chose de tout à fait dément, un écho du marquis de Sade, de Baudelaire, de Raymond Roussel. Nous déhalons carrément hors du réel, les lieux et les données de l'action permettent d'éclairer les choses de la vie sous un jour inhabituel, cruel, mais féerique aussi.

Nous retrouvons d'emblée l'imagination si singulière de Claude Rich, dont la première pièce, *le Zouave*, en 1975, annonçait un auteur à part, rêveur, aigu, fin, chimérique, plus pervers qu'à première vue. Jouée par Sabine Azéma et Catherine Rich, cette pièce a laissé le souvenir d'une *œuvre rare, une île de poésie* pure ; la mise en scène, vraiment magique, était de Jean-Louis Thamin. Puis, en 1979, Georges Wilson présenta, avec Claude Piéplu, une autre belle pièce de Rich, *Un habit pour l'hiver*.

C'est Jorge Lavelli, qui orchestre aujourd'hui la troisième pièce de Claude Rich, laquelle se danse, se chante, s'envole, autour de l'image fascinante de cette Blanche, interprétée avec un abattage fou par Anne Alvaro, la star-dompteuse, la reine de la nuit dominant ses esclaves.

Comme dans toutes ses pièces, l'acteur Claude Rich est là sur scène, débobinant comme en sourdine des monologues irréels, nuageux, qui sont comme des rideaux d'une fumée scintillante ayant pour objet de camoufler des diables, des effrois, des douleurs, qui sont le vrai cœur de ce théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Arts-Hébertot, 21 heures.

« La Serva amorosa » à Nanterre

Le Festival d'Automne a invité pour quatre représentations, du 13 au 17 octobre, au Théâtre des Amandiers, à Nanterre *la Serva amorosa*, une pièce (jouée en italien) de Goldoni, sous l'éclairage cruel et névrotique que Luca Ronconi donne à sa mise en scène. Quant aux marionnettes de la famille Cola, salle Gémier, elles changent de répertoire et présentent des extraits de la *Cenerentola*, de Rossini, et *Aïda*, de Verdi, du 13 au 18 octobre. Puis jusqu'au 25 octobre, ce sera une féerie *le Chat botté*.

★ *20 h 30.*



DR

Riccardo Bini et Paola Bacci

Talents

Ecrire, dit-il, c'est une ouverture sur le monde. Claude Rich joue Une chambre sur la Dordogne, *sa troisième pièce.*

Plus qu'au cinéma — quelques scénarios dorment dans ses tiroirs — Claude Rich est un auteur heureux. *Une chambre sur la Dordogne* compose ce *qu'il définit, un peu amusé,* comme *« une trilogie sur la peur de l'enfermement, de l'habitude »*. La voix a changé, imperceptiblement, a perdu un peu de son lyrisme voilé, mais ensoleillé. Claude Rich chasse avec une ironie enjouée les assimilations autobiographiques hâtives entre son personnage et lui-même. L'écrivain pense à tout autre chose qu'à son rôle d'acteur. Au mot, au rythme juste. A la construction. Et c'est, plus qu'un personnage, une image, un son, un souvenir qui suscite l'écriture. Ici un hôtel, sorte de maison de repos pour hommes désemparés. *« Un lieu étrange et en même temps, je crois, d'une actualité brûlante. Il en existe en Suisse. »* Après, l'acteur *« profite »* de la situation, même si, et l'auteur se fait modeste, il a parfois joué des rôles beaucoup plus beaux que ceux qu'il écrit. *« Ça m'amuse de dire : on peint une toile, on y a mis les couleurs, l'atmosphère, et puis tout à coup on rentre dans le tableau. Je joue simplement une musique que je comprends, ressens bien, avec des interprètes qui font des variations sur mes thèmes, en empruntant ou non les chemins de traverse. Pendant les répétitions, j'ai oublié ce qui m'a poussé à écrire telle ou telle scène. Je ne pensais pas, d'ailleurs, jouer Nicolas. Ce qui m'intéresse, c'est d'écrire des rôles qui ne sont pas les miens. »* Ton de la confidence : *« La vérité, c'est qu'on s'enferme dans le théâtre, le cinéma. On est prisonnier de soi, de sa voix, de son physique. Je ne pourrai jamais jouer un boxeur, je n'ai pas les muscles, mais je peux l'écrire, chercher à trouver son langage, ses préoccupations. Les reportages à la télévision me passionnent. On rentre chez des gens qu'on ne connaît pas, on voit le monde. Et l'écriture redouble la curiosité, car on peut faire quelque chose de tout ce matériau, dire parfois sa révolte... »* Sortir de soi. L'écriture à ce titre lui est devenue un exercice amusant et indispensable. Qui participe de ce qu'il hésite pas à qualifier de *« recherche »*

Il affirme qu'en vieillissant *« les nerfs sont moins solides »*. On le regarde, incrédule. Vieillir, Claude Rich ? Peut-être. Mais en éternel jeune homme. Et même s'il ne rallie plus comme autrefois le théâtre en vingt minutes depuis sa campagne, traînant quand il était en avance, jusqu'au dernier moment au bistrot du coin *« pour garder l'influx »*, sa méthode de concentration est restée la même que lorsque, pour son premier rôle, dans *la Corde*, il sautait vingt fois avant chaque représentation au-dessus du coffre où il était enfermé au lever du rideau : *« J'étais essoufflé, mais ça ne se voyait pas. Les répliques arrivaient, j'étais déjà chauffé. C'est comme lorsqu'on se parle, c'est plus facile au bout d'un moment qu'au début. »*

Propos recueillis par **ODILE QUIROT.**

★ Chez Calmann-Levy.

PATRIMOINE

Zola à l'encan

(Suite de la première page.)

Enfin, il sera également dispersé, ce jour-là, une considérable correspondance : celle de Zola avec son ami Céard, une cinquantaine d'envois ; trente-trois missives de Flaubert au père de *Nana* (*« un livre énorme, mon bon... ! »*), et, surtout, trois cent soixante-quatre lettres, en grande partie inédites, adressées par Emile à sa femme Alexandrine. Bref, plus de mille pages échelonnées de 1876 à 1877 et de 1895 à 1901, qui nous permettent de suivre jour après jour le drame qui ébranle la jeune République française.

Au moment de la condamnation du capitaine Dreyfus, à l'automne de 1894, Zola est en Italie pour y préparer son prochain roman : *Rome*. De retour en France, il ne prête guère d'attention au jugement. Dans les lettres qu'il envoie presque tous les jours à sa femme, on mesure fort bien le cheminement de son engagement tardif.

En novembre 1897, il reçoit Bernard Lazare, l'un des animateurs du « syndicat » dreyfusard, qui le pousse à prendre parti. *« Je préfère m'en tenir à l'écart,* écrit-il à Alexandrine. *La plaie est trop envenimée. »* Ensuite l'avocat Lebois, qui a reçu les confidences du colonel Picquart, le convainc de l'innocence de Dreyfus. *« Le scandale va être affreux. Une sorte de Panama militaire,* soupire-t-il auprès de sa femme. *Je ne me mettrai en avant que si je dois le faire. »* Et quand il apprend, un peu plus tard, le nom du vrai coupable, le colonel Esterhazy, il note encore à l'adresse se sa femme : *« Je n'interviendrai pas car je n'ai, en somme, aucune qualité pour le faire. »*

Pourquoi se jette-t-il soudain dans la bagarre ? Henri Guillemin a vu là un besoin de rachat, un moyen de compenser toute une vie de réussite et de fortune dans le scandale littéraire. Rien n'est moins sûr. Son engagement est lent, hésitant, progressif, réfléchi. On le sent bien dans les confidences écrites qu'il adresse à sa femme. C'est l'acquittement d'Esterhazy qui fait déborder la coupe : *« Alors la résolution de tout dire contre l'état-major, contre les experts, dans un cri de colère indigné. »*

Le cri de colère, ce sera sa « Lettre ouverte au président de la République » que Clemenceau publiera dans *l'Aurore*, le 13 janvier 1898, avec un titre plus musclé que l'original. « J'accuse » devint une affaire dans l'affaire. Le déferlement de haine est tel que Zola demande à sa femme de le rejoindre : *« Les passions sont tellement montées qu'il faut s'attendre à tout ; et l'on s'étonnerait que tu ne fusses pas à mes côtés. »*

« Mon rêve réalisé par la tempête »

Son procès, pour diffamation, qui a lieu un mois plus tard devant les assises de la Seine, est pour lui une épreuve. Il note sur des feuilles volantes son arrivée au Palais de justice *« au milieu d'un Paris vide et noir »*, la férocité de la foule qui le conspue dès qu'il apparaît : *« Bien dire tous les détails avant le combat... La presse immonde, l'opinion publique soulevée, les manifestations préparées... »*

On lui jette comme une injure l'origine italienne de son père, né à Venise. Devant ses juges, il précisera qu'il a été élevé *« par ses grands-parents beaucerons »*, avant de déclarer : *« Et même si je n'étais pas français, est-ce que les quarante volumes de langue française que j'ai jeté par millions d'exemplaires dans le monde entier ne suffiraient pas à faire de moi un Français utile à la gloire de la France. »*

Ce procès, il l'a voulu : *« J'ai choisi un journal au lieu d'une brochure, pour me faire un procès de presse,* note-t-il fébrilement entre deux audiences. *Tout a été calculé par moi... Je savais ce que je risquais. »* Il est condamné à un mois de prison et 3 000 francs d'amende. Il s'exile alors en Angleterre, où il passera onze mois. Dans les carnets qu'il rédige à cette époque, il se félicite de son sort en dépit de la solitude à laquelle le condamne son ignorance des mœurs et de la langue du pays où il vit.

Il décrit sa solitude avec des accents quasi hugoliens mâtinés de M. Prud'homme : *« Mon rêve réalisé par la tempête : être tout seul, couper le monde derrière moi. Vivre incognito : n'être plus personne dans la foule, une foule dont on ne parle pas la langue (les premiers temps surtout). Pas de journaux, pas de lettres, aucune réponse à faire. Pas de coup de sonnette à craindre, aucune visite. Seul absolument, n'avoir que son travail. Des domestiques à qui l'on doit parler par signe. Le silence et la paix du cloître. »*

Les lettres qu'il adresse à sa femme — sans signature — sont nettement plus pessimistes. *« L'abomination de ce qui se passe me laissera longtemps le tremblement intérieur dont je souffre. »* Il prévoit que la révision du procès du capitaine après le suicide d'Henry ne changera rien : *« Lorsque Dreyfus reparaîtra devant un nouveau conseil de guerre, ce conseil le condamnera à nouveau. »*

Mais cette correspondance-fleuve, quotidienne, minutieuse, qui s'étale sur une demi-douzaine d'années, montre aussi toutes les facettes de la personnalité de Zola. Le bourgeois économe qui s'inquiète d'une trop grande consommation d'électricité. L'auteur soucieux de la vente de ses livres et des dîners avec ses confrères. Le mari partagé entre deux foyers, qui rassure sa femme légitime : *« Je ne puis dire que je suis très gai, et je crains fort de ne jamais l'être, car le partage du cœur m'est aussi douloureux que l'abandon où tu as pu te croire. »*

Le photographe distingué qui donne des conseils : *« Tâche de prendre des foules, des rues et des places avec beaucoup de monde, au soleil. »* L'homme d'intérieur qui se débat avec les menues questions domestiques. Il a beau, à Paris, faire changer les tuyaux de son calorifère, celui-ci fume toujours. En octobre 1899, Zola demande du feu dans son cabinet : *« Bien que Jules ait relevé la trappe,* raconte-t-il, *il s'est produit une telle fumée qu'il a fallu s'enfuir en ouvrant toutes les fenêtres. Dans la rue, on a cru à un incendie... Desmoulins prétend que des antidreyfusards sont montés sur le toit pour boucher nos cheminées. »* C'est ce qu'on répétera quand, deux ans plus tard, on retrouvera Emile Zola et sa femme asphyxiés dans leur lit. On ne put ranimer l'écrivain.

Toutes ces lettres, ces notes, confortent l'image d'un homme lent, appliqué, courageux, formidablement honnête et parfaitement conscient de lui-même : *« Je n'ai pas de secret,* écrit-il à Céard en 1884, *les clefs sont sur les armoires. On peut publier toutes mes lettres un jour : elles ne démentiront ni une de mes amitiés, ni une de mes idées, ni une de mes assertions. »* La publication de cette correspondance est en cours au Canada. Son responsable, Henri Mitterrand, n'a pas trouvé d'éditeur français pour l'assurer.

EMMANUEL DE ROUX.





Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

amorosa » à Nanterre



Zola à l'encan

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT...
Oui mais surtout... un esprit d'entreprise.

Notre société de prestations de services est implantée en France et à l'étranger, elle est filiale d'un groupe industriel important.

Nous recherchons pour l'un de nos établissements son DIRECTEUR.

A la tête d'une unité de plus de 100 personnes et, en synergie avec les services du siège, il dirige son établissement avec pour objectifs principaux : une gestion rigoureuse afin d'optimiser les marges, une logistique efficace permettant d'assurer une qualité de services maximale, l'animation et la dynamisation de son équipe, des relations suivies avec la clientèle.

Homme d'action et de réflexion, ses capacités d'adaptation doivent lui permettent d'être le coordinateur et l'animateur d'un personnel compétent et motivé.

Une expérience réussie acquise dans une fonction logistique Transport serait un atout.

La connaissance du secteur de la prestation de services industriels ou de poids lourds est indispensable.

Votre candidature sera traitée confidentiellement, adressez-la sous référence 701.PA.502 M, à notre Conseil Françoise BARSI.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

PARIS 42 85 13 83 ■ LYON 78 29 37 16 ■ MULHOUSE 89 32 26 20

Futur directeur industriel
de PME en développement

LA ROCHELLE

Compagnie ANGIBAUD. Nous sommes le 1er producteur de fertilisants organiques en Europe, société de 200 personnes, 3 usines de 10 à 30 personnes et 2 filiales, CA 200 millions, rattachée à un grand groupe français. Nous offrons le poste de futur Directeur Industriel à un Ingénieur ENSI, HEI, INSA ou équivalent. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 30 ans, ayant de très solides connaissances en mécanique et électrotechnique et une expérience de production d'au moins 3 ou 4 ans. Ses missions concerneront l'entretien, l'exploitation et l'amélioration des unités existantes et la conception et la réalisation de nouvelles unités de production. Directement rattaché au Directeur Général, il pourra, après une expérience réussie de 2 ans, prendre le poste du Directeur Technique et d'Exploitation qui prendra sa retraite. Ce poste nécessite une personnalité affirmée, des dons réels d'animation et de formation, de bonnes capacités de conception et d'organisation. Lieu de travail : La Rochelle, nombreux déplacements. Prière d'adresser lettre man. et CV détaillé en précisant votre niveau actuel de rémunération sous réf. 11753/M à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion Sélé-CEGOS - Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de Syntec

PUBLIVAL

DIRECTEUR
DE FILIALE

Nous sommes un groupe français de dimension internationale. Dans le cadre de notre activité en **AFRIQUE et au MOYEN-ORIENT** nous recherchons aujourd'hui un cadre à fort potentiel pour prendre en charge la direction de nos activités sur une zone.

Nos structures sont très décentralisées et vous serez rapidement placé en position d'entrepreneur.

Avec une grande autonomie vous gérerez et développerez nos activités, animerez des équipes importantes.

Vous êtes un patron, et vous l'avez prouvé au cours d'une expérience de direction d'une structure décentralisée. Votre profil d'entrepreneur et vos qualités humaines seront des atouts déterminants pour mener à bien cette mission.

Une expérience de l'Afrique ou du Moyen-Orient serait un atout supplémentaire.

Agé d'environ 35 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou ingénieur, vous parlez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) sous réf. 30964 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Notre client est une entreprise européenne de taille moyenne et de haut rendement produisant entre autres un vérin pneumatique nouveau qui est déjà solidement établi sur le marché. Le succès extraordinaire de ce produit est dû aux possibilités d'application multiples — un vrai créneau du marché a été rempli.

Pour notre client nous cherchons un MARKETING MANAGER chargé de la

DIRECTION COMMERCIALE

un expert en matière de vente qui a l'esprit d'initiative et des qualités de dirigeant.

VOS TACHES :

- **Organisation d'une société de distribution en France (région Paris) ;**
- **Extension des relations commerciales déjà existantes ;**
- **Recrutement de collaborateurs additionnels ;**
- **Direction de la société de distribution.**

Vous dirigerez et développerez cette société de manière indépendante étant subordonné directement au conseil d'administration. Pour la solution de problèmes particuliers vous pourrez compter sur l'appui de notre client.

Vous avez déjà occupé avec succès un poste identique, vous avez en particulier de l'expérience en marketing/vente et vous avez déjà dirigé une petite équipe. Ce poste exige une qualification d'ingénieur ou au moins une compréhension profonde des questions techniques. Si vous avez 40 ans environ, si vous êtes de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais, si vous recherchez un travail varié comportant une haute responsabilité et généreusement rémunéré, veuillez nous envoyer votre dossier de candidature.

Nous vous assurons une discrétion absolue.

M. A. WAGNER, EXPERT-COMPTABLE (AFE)
Hinterbergstr. 21, CH-6330 Cham (Suisse).
(Réf. AGOP.)

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Leader Européen dans sa spécialité recherche

CHEF DE SERVICE EXPORT

Profil :
- de formation supérieure technique, vous avez réussi une première expérience commerciale à l'exportation comme Chef de Zone Export.
- Vous connaissez les procédures export de paiement, de transport, etc...
- Vous avez pratique la negociation de contrats d'agence et de distribution.
- Vous parlez couramment l'anglais et l'espagnol et vous êtes prêt a vous déplacer fréquemment.

Mission :
- Vous aurez à animer un ensemble de services exportation (chefs de zone, réseau d'agents et de distributeurs, ventes internes) et vous suivrez en direct certains pays.

Le poste présente de fortes possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétentions en précisant bien sur votre enveloppe la réf 26515 M a BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX



LE GROUPE S.I.T.A.

Leader européen dans le domaine de la propreté urbaine (40 filiales)

recherche pour son siège social situé à Paris

UN(E) JURISTE
SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Rattaché à notre Secrétariat Général.

La mission qui vous sera confiée consistera, sous l'autorité du chef de service, à assurer le fonctionnement sur le plan juridique de l'ensemble des Sociétés du Groupe (conseils, assemblées...) ainsi qu'à conseiller les Responsables des filiales en matière administrative (baux, assurances...).

Votre diplôme (maîtrise de droit des affaires ou équivalent), vos 2 à 3 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise, votre sens des contacts et votre disponibilité, vous destinent à ce poste comportant de réelles responsabilités. Des notions de droit fiscal seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
S.I.T.A. - Service D.P.R.H. - 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS.

RESPONSABLE ORDONNANCEMENT ACHATS

Nous sommes la filiale française (2000 personnes, 1,5 Milliard de CA dont 30 % à l'export) d'un groupe leader mondial pour certains Biens d'Equipement.

Nous recherchons un Responsable Ordonnancement/Achats pour une de nos unités, basée en Proche Banlieue Ouest de Paris.

Sous la responsabilité du Directeur de Division, vous assurerez l'ordonnancement et les achats de votre unité, assisté d'une équipe de 10 personnes, en relation étroite avec les services production et commercial.

Ingénieur diplômé ENSAM ou équivalent, vous avez une première expérience de 2/3 ans en informatique.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités en fabrication et nécessite en outre des qualités de négociation et une parfaite connaissance de l'anglais, du fait de notre appartenance à un groupe multinational.

Envoyez C.V + photo et prétentions sous réf. 40961 à :

HAVAS CONTACT
1, place du Palais Royal 75001 PARIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS (GROUPE SUEZ)

RECRUTE

ANALYSTES DE CRÉDIT

Nº 1 sur notre marché, service financier aux P.M.E., notre établissement vous propose de rejoindre son équipe chargée de participer à la décision et à la surveillance de nos engagements.

Outre un aspect étude axé sur l'évolution économique et financière des entreprises du ou des secteurs dont vous aurez la charge, vous devrez développer les indispensables contacts nécessaires à la réussite de votre misson (établissements financiers, organisations professionnelles, institutions publiques...).

Deux postes sont actuellement à pourvoir pour lesquels nous recherchons des jeunes cadres de formation supérieure du type Ecole Supérieure de Commerce ou Université avec une spécialisation financière.

POSTE 1 : Analyste junior. Il assumera les responsabilités générales décrites ci-dessus, appliquées à la gestion d'un portefeuille d'entreprises d'un secteur économique spécifique.
Une première expérience de 1 à 2 ans est indispensable.

POSTE 2 : Analyste senior. Outre les responsabilités générales décrites ci-dessus, appliquées à la gestion d'un portefeuille d'entreprises intéressant différents secteurs d'activité économique, il supervise une équipe de trois personnes dont deux Analystes juniors.
Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire est indispensable.

Ces deux postes basés à Paris nécessitent quelques déplacements de courte durée, la rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions au **MONDE PUBLICITÉ**
s/nº 8082 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Je viens de rejoindre l'équipe de consultants de SODERHU. Ma réputation n'est plus à faire dans le textile, mais mon professionnalisme s'exerce aussi dans d'autres secteurs d'activité!...

A Bientôt Rosine Pelloré.

SODERHU
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

Ville de Martigues
(BOUCHES-DU-RHONE)
45.000 habitants

recrute d'urgence
par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude du C.F.P.C. :

ATTACHÉ(E)

pour assurer la Direction du SERVICE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LA RÉGLEMENTATION ADMINISTRATIVE.

Formation juridique exigée.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser à Monsieur le Maire, SERVICE DU PERSONNEL, B.P. 01, 13694 MARTIGUES CEDEX.

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris

recrute

JOURNALISTE

Excellente formation économique pour information macro-économique.
Bonnes connaissances activités industrielles et/ou mécanismes monétaires et financiers souhaitées.
Disponibilité immédiate.

Adresser C.V. + photo sous nº 8084 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

VILLE DE THONON-LES-BAINS (74.200)

RECRUTE

DIRECTEUR S.C.

pour MAISON DES ARTS ET LOISIRS (centre culturel) à partir du 1er juillet 1988.
- Qualités de gestionnaire et d'animateur culturel.
- Références exigées.

Candidature et C.V. à MONSIEUR LE MAIRE 74203 THONON-LES-BAINS. AVANT LE 15 NOVEMBRE.

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion rech. PROFESSEUR expérimenté en droit fiscal et ccial. 43-47-44-79.

14e ARRONDISSEMENT

recrute

STÉNODACTYLO AIDE-COMPTABLE

secrétariat

Adresser c.v. : Maison de la poésie, 228, bd Raspail, 75014 PARIS.

EUROTHOM
Sté de commercialisation de produits immobiliers mer, montagne, multipropriété de loisirs et d'investissement, cherche

6 SPÉCIALISTES VENTE MULTIPROPRIÉTÉ

(Nouvelle formule)
Région Nord-Est, Rhône, Aquitaine et Paris.
Appuis publicitaires import. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, 35, rue Pastorelli, 06000 NICE. T. 93-85-06-25.

Organisme d'info. gd public recherche
INFORMATEUR(TRICE) à mi-temps.
Maîtrise de droit privé.
Salaire brut 3.993 F x 13 mois.
Env. lettre + C.V. à CNIDFF, 7, rue du Jura, Paris-13e.

Société d'Ingénieurs-Conseils

recherche

INGÉNIEUR-RÉSIDENT

pour contrôle et surveillance de construction de barrages et ouvrages hydrauliques.

5 ans expérience minimum.
Expérience travaux similaires nécessaire.

Env. C.V. + photo + prétentions à : SAFEGE, 76, rue des Suisses, B.P. 727, 92007 NANTERRE CEDEX.

Le Monde CADRES

Pour ses nouvelles installations modernes et performantes sur 40 000 m² d'entrepôts et de bureaux

JM.BRUNEAU

Leader V.P.C. pour bureaux et collectivités (360 personnes)

recherche

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

• En étroite relation avec la Direction actuelle vous assurez en permanence l'entretien et la maintenance des bâtiments et équipements, dans un contexte de gestion technique informatisée (génie climatique, électricité, télécommunications, surveillance etc...).

• Vous négociez avec nos prestataires, sur la base de dossiers précis et argumentés, *les mises en conformité, les modifications ou les extensions éventuelles.*

• Vous avez 35-40 ans, avec une formation Ingénieur AM ou équivalent. Votre expérience d'une dizaine d'années, votre personnalité affirmée, votre esprit méthodique et d'organisation, votre sens d'animateur et de négociateur sont vos meilleurs atouts pour la mission confiée.

Le développement de la fonction vers une Direction est de nature à vous intéresser si vous êtes un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions à : JM.BRUNEAU G. BEAUMONT 91948 LES ULIS cedex

---

Ville d'OULLINS (Rhône 27 300 hab.)

RECHERCHE

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Vous êtes un bon professionnel de la gestion financière et des techniques de management soucieux de mobiliser les ressources humaines, vous avez un très bon sens du contact et de la communication. De formation supérieure, vous êtes apte à assurer l'encadrement général des secteurs, écoles et sports.

Adressez votre candidature accompagnée d'un c.v. à Monsieur le sénateur maire d'Oullins, mairie d'OULLINS, B.P. nº 87, *69923 OULLINS CEDEX.*

PRESTATAIRE DE SERVICES PÉTROLIERS filiale d'un groupe international

RECRUTE UN OPÉRATEUR

expérimenté en pompages et essais de mise en production de puits

Permis super lourd souhaité Lieu de travail 77

Ecrire sous le nº 8.070 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Rech. PROFESSEURS Maths-physique, Français Ht niveau, exp., temps partiel Téléphone : 40-16-99-00.

TEMPS PARTIEL recherchons

DIPLOMÉS(ES) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pour mettre en place et animer un projet pédagogique en milieu universitaire. Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais. Dynamisme. Excellente présentation. Téléphone indispensable. Formation assurée.

Env. C.V. + photo à O.S.V., 143, r. de Saussure, 75017 Paris.

GABOR Ett - 42-96-80-30. EXPLOITANTS EXPÉRIMENTÉS BANQUE. Min. 3 ans expér. service ccial.

URGENT, recherche **FORMATEUR (trice)** BUREAUTIQUE, GESTION INFORMATIQUE Tél. : CERFAL, 42-22-00-25.

CABINET COMPTABLE Paris-8e

recherche

UN ASSISTANT

Environ 25 ans.

DECS + 2 à 3 ans expérience exigés, très bonnes connaissances comptabilité analytique. Libre de suite.

TÉL. : 47-42-30-46.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 39 ans, spécialisé dans l'import-export (transport, transit, douane) en particulier travaux publics. Etudierait toutes propositions. AUTRES DOMAINES acceptés, très urgent.

Tél. le soir à partir de 18 h 30 au 47-22-07-23.

INGÉNIEUR 45 ANS

DISPONIBLE POUR TOUS PAYS ÉTRANGERS HABITUÉ AUX CONTACTS AVEC GOUVERNEMENTS, AUTORITÉS

Son expérience :

dans importante société pétrolière internationale, planning, organisation, supervision opérations géophysiques, terrestres et maritimes, en Europe, Afrique, Moyen-Orient. Maîtrise parfaite de l'anglais.

Son objectif :

changer de cap et s'adapter facilement à un nouvel environnement professionnel.

Ecrire ou téléphoner à Jean PROUTEAU, 10, allée des Orangers, 06160 Juan-les-Pins. Tél. : 93-61-83-93.

SPÉCIAL COMMUNICATION 35 ans, diplômes études sup. commerce et information. EXP. ORIGINALE ET EXCEPTIONNELLE en *métropole* et à l'étranger (Caraïbes, Amérique du Sud, Afrique). Parfait trilingue anglais-espagnol, aisance relationnelle, très dynamique, rigueur, sens de l'organisation, goût prononcé pour la créat. Disponible immédiatement. Tél. : 42-02-87-84.

JOURNALISTE

J.F. 39 ans, bilingue. Rédactrice et secrét. de rédaction, solide expérience presse. CHERCHE POSTE PARIS. Tél. : 42-33-99-87.

DESIGNER H. 27 ans, diplômé ESDI, 4 ans d'exp. agence, PMI, ameublem., rech. concept., créat., développ. Ts sect. indus. Paris. Contact 16-99-08-72-22 HRS.

OFF. MARINE (E.R.) 47 ans, anc. aéronavale, bil. angl., disp. jusque mai 88. Étud. ttes prop. *mission durée* déterminée France ou étranger. Tél. : 97-82-42-75.

Cadre H. 35 ans, jap., angl. courants, 8 ans vie au Japon, exp. 3 ans société franco-jap. Etudie ttes propositions. Ecrire sous le nº 8 088 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.H. 28 ans, comptable bac G2, 8 ans d'expérience. Etudie toutes proposit. Tél. : 39-52-39-34.

SECRÉT. CCIALE DACTYLO opératrice de saisie

18 ans exp. compta., gestion (commandes, expéditions, facturation). Excellent contact avec clients.

Ch. poste à responsabilité. Libre rapidement.

Ecrire sous le nº 6 983 *LE MONDE PUBLICITÉ,* 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Cadre grande expérience en photogravure, fabrication, suivi clientèle, planning organisation, connaiss. montage électronique. Etudierait toutes propositions dans secteurs arts graphiques. Disponible rapidement. Ecrire sous le nº 6 981 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

H. 35 ans. Diplômé études sup. (bac + 4) + formation d'attaché de personnel et de relations sociales. 10 ans d'exp. opérationnelle de gestion du personnel dans entrep. presse. Mission longue durée service formation sté agro-alim. 6 000 pers. Recherche poste d'ajoint responsable du personnel, ou assistant formation. Ttes rég. Téléphoner au 43-37-59-16 M. Aeschimann.

J.H. 23 ans, études secondaires, 3 ans expérience ÉLECTRONIQUE et transmission. Et. ttes propositions. Ecrire à M. AULERY, 135, av. Aristide-Briand, 94230 Cachan.

F. 54 ans, sérieuses références, cherche emploi sténodactylo. Tél. : 48-94-56-31.

F. 41 ans, Bac + brevet de technicien supérieur de secrétariat, expérience administrative et commerciale, disponible, poste stable, 43-02-85-35.

Professeur de l'éducation nationale en exercice, agrégée et docteur de troisième cycle *anglais-américain* avec *onze* ans d'expérience aux USA cherche emploi complémentaire. Ecrire sous le nº 1 815 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Recherche, pour stages jeunes 16-25 ans, animateur de formation (h. ou f.) pour cours de T.R.E., économie familiale et sociale. Relations avec l'entreprise et suivie des stages pratiques. Téléph. : 64-37-13-90.

URGENT

52 ans recherche entretien maison. Tous bricolages, parc paysager, jardinage. Téléphoner : 46-31-95-08. Vers 12 h ou après 19 h.

F. 37 ans trilingue français, portugais, espagnol, notion anglais, DEA d'anthropologie, 15 ans d'exp. pratique séminaires de formation, élaboration et coordination de projets réalités inter-ethniques, ch. emploi dans le cadre d'une diversification de postes

- dans organisme d'enseignement ou de formation (ass. soc., éduc.) ;
- dans institution ou équipe dynam. et transformatrice des réalités, pour poste éducatr., conseillère, orient.

Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº 8074 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 22 ans, analyste programmeur COBOL, 1 an exp. s/IBM 4381, BAC D, DEUG G, diplôme d'analyste programmeur, ch. place stable ou formation dans entreprises. Tél. : 43-35-22-63.

J.H. 23 ans, diplômé OPÉRATEUR de saisie très sérieux, ch. place stable. Tél. : 48-75-50-24.

H. 34 ans, BAC 8, Ecole du Louvre (licence d'histoire de l'art) : exp. prof. : 8 ans antiquaire et 2 ans direction magasin, marque exclusive P.A.P. Etudie toutes propositions. Ecrire *le Monde Publicité,* nº 8061, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

PROFESSEUR DE MATHS cherche un poste dans l'enseignement secondaire pour compléter ses heures de cours. Tél. : 47-07-95-62.

Secrétaire 36 ans, bilingue anglais, formation universit. sans sténo, connaissances traitement de texte. Rech. poste stable à Paris Tél. : 48-74-88-04.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

RUE MESLAY

STUDIO TT CFT, CARACT., MEZZANINE, POUTRES APP. Px 505.000 F. 42-62-01-82.

5e arrdt

PARIS-5e, 64, r. Condorcet. 2e ét., appt 5 pces + serv. Visite s/place le vendredi 16 oct. de 12 à 13 h.

SORBONNE ST-GERMAIN Beau liv. dble + ch., 81 m². ÉTAT EXCEPTIONNEL. 1.900.000. 45-32-66-10.

7e arrdt

DUROC, JARDIN DES PLANTES, OBSERVATOIRE. Soleil

200 m² ÉTAGE ÉLEVÉ

calme. T. : 47-03-32-44, matin.

12e arrdt

PL. DE LA NATION

2 P. 38 m², 3e ét., imm. pierre de tail. URGT. 45-62-52-22.

13e arrdt

GOBELINS 2 P. p. t. tt cft ref. nf, cl., calme, 775 000. 43-25-97-16.

BEL APPT MODERNE

S/jard., soleil, liv., 3 ch., balc., park., 100 m². Place d'Italie. 1.650.000. Tél. : 48-05-58-70.

Près JEANNE-D'ARC - RARE, charme provincial maison originale s/2 niveaux, patio intérieur, beaux volumes à aménager 312 m². 3.600.000 F. 46-44-98-07 ou 42-50-04-28.

14e arrdt

S/PARC MONTSOURIS

4-5 p. tt cft, balc., 6e ét. 2.100.000 F. 45-89-49-34.

15e arrdt

FRONT DE SEINE

Luxueux 96 m², récept., 2 ch., 26e, vue magnif. s/Seine. ÉTAT EXCEPTIONNEL, park. 2.600.000. 45-32-66-10.

17e arrdt

PORTE MAILLOT hab. ou professionnel 260 m² environ 8/9 p., ét. élevé, vue, plan parfait, 5 500 000 F, 46-51-22-98, 43-59-56-96.

18e arrdt

2 P. CONFT 245.000 F.

IMMEUBLE BRIQUE 1930. Tél. : 42-52-01-82.

93 Seine-Saint-Denis

A vendre dans résidence à St-Denis, 2e ét., très calme appt 87 m², tout cft, park., 3 minutes, gare. Libre à la vente. 750.000 F (à débattre). Tél. : 45-27-49-57. Agence s'abstenir.

94 Val-de-Marne

LE PERREUX

DUPLEX indépendant 5-6 p., 135 m² hab. + 62 m² terrasse, + 90 m² jdin, gar. 2 voit. Px 2 420 000 F. Frais not. réduits, 42-83-46-03.

SAINT-MANDÉ BOIS. Stand 3 p., 65 m², box. 1.350.000 F. Possib. libérale. 43-43-12-63.

Province

LIBRE

STRASBOURG

MONTAGNE VERTE Appt 84 m² dans imm. 8 étages (4e ét. Sud, 2 terrasses E. et O.), toutes commodités, garage possible dans immeuble. Bus 14 et 24 à 50 m. 300.000 F. Tél. : 88-39-41-17.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez *notaire.* 48-73-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE

recherche achat APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICUL. PARIS RÉSIDENTIEL

TÉL. : 45-62-16-40.

IMMO MARCADET

Rech. appts toutes surfaces même à rénover. 42-52-01-82. 42-23-73-73.

pavillons

PAV. compr. en r. de jard. 1 pce, r. de ch. : s. à manger, coin cuis., 1e ét. : 1 chbre, s. de bns, w.-c., terr. 200 m². Px : 320 000 F. SABARD IMMOBILIER 95160 Montmorency. Tél. : (1) 39-89-92-37.

RIS-ORANGIS

Quartier calme, près centre et gare

PAV. 83 - Tradition de France Cuis. équip. séparée par aquadum sur séjour double de 45 m² avec cheminée recup. chaleur 4 ch. - Mezz. - 2 sdb - 2 WC s/sol tot. buanderie/s. de sport Dbl. vitr. compl. - Garage 2 voit. Terrasse 36 m² - 684 m² terr. cl. PRIX : 1 320 000 F (frais de notaire réduit 30 000 F) Tél. domicile : 69-43-27-93 Heures de repas et après 19 h

locations non meublées offres

Paris

QUARTIER MARAIS

Près place des Vosges, 7 à *7 bis, rue Saint-Gilles.* Résidence grand standing : 42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS R.C. + 6 ét., certains en duplex avec loggias, jardins d'hiver ou terrasses. STUDIOS. avec CUISINES équipées de 27 à 33 m², loyer mensuel, de 3.150 à 3.700 F. 2 PIÈCES de 51 à 64 m², loyer mensuel de 5.600 à 8.000 F. 3 PIÈCES de 68 à 79 m², loyer mensuel de 7.350 à 9.500 F. 4 PIÈCES de 91 à 94 m², loyer mensuel *de 9.450 à 10.400 F.* 5 PIÈCES de 96 à 101 m², loyer mensuel de 12.000 à 13.000 F. Parking et charges en sus chauffage en sus chauffage électrique individuel. Livrable novembre 1987. Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 à 13 h et 15 à 18 h. Renseignements : COFIMEG, 45-65-17-00, heures bureau.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur du journal ch. 3 pièces, tout confort, quartier centre Paris. 43-26-62-24.

Région parisienne

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PCES et MAISONS banlieue ouest. BON STANDING. I.S.I. - Tél. : 45-26-18-95.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

bureaux

Ventes

VENTE par APPEL D'OFFRES

IMM. DE BUREAUX R.+4 + SS-SOL, PARK.

Situé à VERSAILLES 6, rond-point des Condamines. Pour tous renseignements : TRANSAMA - S.A. Tél. : (1) 43-60-33-42 ou (1) 43-60-33-41.

Locations

DOMICIL. CCIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX

AGECO 42-94-95-28.

Domiciliations depuis 80 F/ms. Paris-1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM - 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

DOMICILIATIONS

Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

fonds de commerce

Ventes

Vds commerce pâtisserie-boulangerie (dépôt de pain) avec four 8 filets + cabine *congélation 10 m3 + vitrine réfrigérée.* LOCAL 140 m². Aff. except. Prix intéress. Ecrire M. EGEA, Sérignan, Centre Ccial, BÉZIER et/ou tél. : 67-32-36-92.

maisons individuelles

91 DRAVEIL CHAMPROSAY Conditions exceptionnelles de financement. Dans le parc d'un château, site résidentiel, plein sud maison 5 pièces jamais habitée, séjour double, grande cuisine, 3 chambres, 2 bains. Frais de notaire réduits. Prêt conventionné 8,70 %, 880 000 F. Sur place les mardi et mercredi après-midi, rue de l'Ermitage, LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS. Tél. : 64-90-33-89 ou 69-42-00-43.

L'AGENDA

Particuliers (offres)

RARE Cuisinière à charbon « GODIN 1928 » FONTE ÉMAILLÉE 12 000 F. PARIS, 42-01-26-34 soir.

Relations humaines

Centre ABAC

VAINCRE LA SOLITUDE moins de 35 ans s'abstenir PARIS, téléph. : 45-70-80-94.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide « Paris pas cher » en alliances, brillants, solitaires, etc. Bagues, rubis, saphirs, émeraudes. Toute la bijouterie or

PERRONO OPERA

angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. Achat tous bijoux ou échange. Autre magasin, autre gd choix Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Bateaux

A VENDRE 500 000 F beau voilier hollandais 15 m X 4,50 m 1928. Visible Paris/Concorde. Carénage 05-87, excel. état. Tél. : 45-23-08-14.

Cours

PARLER AVEC ASSURANCE Confiance en soi, communication. INSTITUT FRANÇAIS DE TECHNIQUE ORATOIRE. Formation continue. Doc. sur demande. 43-33-97-25.

ITALIEN. *Prof.* bilingue, form. litt. et philo donne cours ts niveaux. Tél. : 45-66-04-03.

Meubles

Particulier vend salle à manger, table rectangulaire + 8 chaises paillées chêne massif. Prix 7.000 F à débattre. Tél. : 60-63-99-14 à partir de 19 h.

Jeune fille au pair

Familles en Suisse cherchent des jeunes filles au pair. Possibilité d'apprendre l'allemand. Envoyez une lettre avec photo à : TRANSWORLD Vermittlungen, Fischmarkt 2, CH-6300 Zug. Tél. : 42-21-86-43.

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS A.O.C.

POUR CONNAISSEURS Vin blanc sec, 1/2 sec, moelleux et méthode champenoise. Tarifs sur demandes A. CHAPEAU, vigneron, 15, rue des Aîtres, HUSSEAU 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Accessoires

AUTO-RADIO

toutes grandes marques. Pose immédiate par « pro ». Forfait à partir de 135 F.

AUTO-RADIO ALARME

41, av. P.-V.-Courturier, en sortant du périf. PTE-DE-GENTILLY, 45-46-23-24.

Pensions de familles

Famille (journaliste) cherche hôte payant étudiant(e) en demi-pension. Tél. : 43-36-45-11 (le soir).

Tapis

TAPIS SAINT-AUGUSTIN Spécialiste des Tapis Anciens d'Orient IRAN - TURQUIE - RUSSIE - CHINE - PAKISTAN - INDE Confiez-nous vos tapis à laver ou à restaurer. NOUS SOMMES SPÉCIALISTES. T.S.A., 21, rue Lavoisier, 75008 Paris. Tél. : 42-65-13-01.

Vacances Tourisme Loisirs

CASSIS STUDIO 4 pers. à louer sem., quinz., mois, 42-01-14-79.

Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m, 3 h de Paris TGV. Toussaint 87, Noël 87, Pâques 88. Yves et Liliane, 38 a., accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et sapins. Nombre d'enfants limité à 14 pour offrir un accueil familial personnalisé. Activités selon saison et condit. météo, tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découv. du mil. nat., des fleurs, fabrication maison du pain. Tél. : 81-38-12-51.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER A. louer vacances au mois. Au r.-d.-c., grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er octobre. Prix abordable. Renseignements : Tél. :(16) 93-64-10-29). M. CARON.

ASSOCIATIONS

Appel

CRIPA 75 *Psychanalystes agréés* Psychothérapeutes Analyses et thérapies courtes sur rendez-vous 42-77-89-13

---

2 JOURNÉES EXCEPTIONNELLES

Sur le thème : LA SOUFFRANCE DU PERSONNEL EN GÉRIATRIE avec le Dr. SEBAG-LANOE 16/17 Nov. 87 à Pontivy (56) Coût : 800 F. Rens. : CEAS — 18, rue Abbé Vallée — 22 000 St-Brieuc Tél. : (16) 96-33-48-78

VOILE AUX ANTILLES Cet hiver aux Antilles Croisières de 2 sem. 3 200 F. 19 déc. — 2 janv. 30 janv. — 12 fév. 13 fév. — 26 fév. 27 fév. — 11 mars GROUPE INTERNATIONAL DE CROISIÈRE 62, bd Garibaldi 75015 *PARIS 43-06-90-08*

FOLKLORE

Assoc. méridionale assure init. gratuite, chants et danses populaires ainsi que musiciens bon niveau. Tél. : 47-99-14-19

Conférences

3 novembre 20 h A. Kieser, *psychanalyste parlera de* l'imposture idéologique des droits de l'homme. 38, *rue* de Turenne 75003. Entré libre. Code 6406.

Convocation

Le CHRIST NOUS RÉVÈLE LES LOIS SPIRITUELLES PAR LA PAROLE PROPHETIQUE Le 16/10/87 à 19 h 30, une révélation sera diffusée sur toute la Terre A Paris, lieu de transmission Hôtel Etats-Unis Opéra 16, *rue* d'Antin 75002 Paris — Mº Opéra. Rens. : Vie Universelle — BP 325 75868 Paris Cedex 18.

Sessions et stages

Sophrologie : nouvelle pédagogie-psychologie adaptée au besoin du corps. Philosophie *de la voie juste. 300 h sur* 2 ans + mémoire = diplôme. V.-Rousseau 42-59-20-81

ITALIEN

Cours, stages tous niveaux. L'Association *TRILOGOS* a repris ses activités pour l'année 87-88 pour rens. et inscript, contactez-nous au 48-07-83-36 (16 h-20 h). Paris 11e Mº Voltaire.

COURS ARABE MAGHREBIN Adultes ts niv. Paris 18e. Rens. : écrire à ALPHATIS 200, rue de Belleville 75020.

COURS À PARIS : Chrono. Acupuncture, Auriculo chinoise. Diagnostic par le pouls chinois. Stages cliniques d'acupuncture à Pékin été 88. Ass. ADAMTC (1) 46-70-64-25.

VICTOIRE SUR LE TABAC

Sans stress et sans grossir, vous pouvez vous libérer progressivement du tabac. Notre exp. éprouvée et reconnue depuis 5 ans vous garantit les résultats concrets et durables que vous êtes en droit d'attendre. Informez-vous « VICTOIRE SUR LE TABAC » Tél. : (1) 45-61-15-13.

עברית

INITIATION SÉRIEUSE A L'HEBREU PAR professeurs universitaires cours en groupe à Paris ouverture : 20-10-87. Institut Meguila 42-62-25-91

CRÉATEURS D'ENTREPRISES, SE FORMER A LA GESTION. LA GESTION EN 5 JOURS... *Un pari réalisable* du 19 au 23 octobre 1987, du 12 au 18 novembre 1987.

L'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE Comment concilier projet social et activité économique. Quels statuts ? Quel produit ? Quels sont les nouveaux textes ? 30 novembre au 4 décembre.

BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS 95, bd Voltaire, 75011 Paris Tél. : 43-55-09-48.

BOURGOGNE 170 KM PARIS *Pour la réussite de vos stages.* Château 17e disposant 25 chambres pension 160 F Tél. : (16) 86-44-00-25

UNE ECOLE D'ENSEIGNEMENT DE LA PSYCHANALYSE Dirigée par des universitaires et des psychanalystes de diverses sociétés. L'E.P.C.I. (École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient), propose un enseig. cohér. et systém. aux méd. et enseig. ou praticiens de toutes disciplines. Rens. : E.P.C.I. 1, rue P.-Bourdan 75012 Paris. Tél. : 43-07-89-26.

ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING 3, rue Jean-Bart, 75006 Paris. Tél. : 45-48-07-93. Documentation sur demande. Stages de sensibilisation : 19-20 sept ; 26-27 sept ; 3-4 oct ; 17-18 oct.

MÉTIERS DE LA COMMUNICATION. Le Centre national de formation à l'animation organise à partir de janvier 1988 un cycle de formation professionnelle de 20 semaines pour préparer à leurs fonctions les futurs gestionnaires de services « médias-communication » dans un CE, une municipalité, une administration régionale, une grande association. Renseignements : CNFA 54, rue du Théâtre 75015 Paris. Tél. : 45-78-65-66.

ACUPUNCTURE Pour une vision différente du comportement de chaque individu : ACUPUNCTURE TRADITIONNELLE CHINOISE. FORMATION SUR 2 ANS, ouverte à tous, thérapeutes ou non. LIERRE & COUDRIER 20, avenue de Clichy, Paris 18e. Tél. : 43-87-42-85.

- *Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).*
- *Joindre une photocopie de déclaration au J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité,* et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, *daté* mercredi au *Monde Publicité,* 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

Verrouillage

...rde des sceaux annonce une p... contre « le Monde »

M. Fabius : que la justice fasse la lumière !

Le dopa...

L'AGENDA

AUTO-RADIO

ASSOCIATIONS

Société

La banqueroute de la joaillerie Chaumet

Verrouillage (suite)

Lundi 12 octobre, 13 h 30, au Palais de justice de Paris, Me Christian Charrière-Bournazel pénètre dans le cabinet de M. François Chanut, juge d'instruction chargé du dossier Chaumet. Partie civile depuis le mois de septembre – son client se plaint d'avoir confié à la maison de la place Vendôme des bijoux qui ne lui ont pas été restitués, – Me Charrière-Bournazel, comme d'autres de ses confrères, n'a toujours pas pu obtenir communication du dossier d'instruction.

Sa constitution de partie civile n'est pas non plus allée de soi. Contrairement à la pratique habituelle, le juge lui a d'abord demandé de rédiger une requête motivée pour justifier sa démarche. L'avocat a bien sûr refusé, exigé qu'on lui applique la procédure commune. Le magistrat a cédé, mais, depuis, les relations entre les deux hommes sont tendues.

Lundi 12 octobre, elles se détériorent un peu plus lorsque le magistrat refuse à nouveau à l'avocat la communication du dossier. Peu d'explications à ce refus : revenez en novembre, dit seulement M. Chanut. L'avocat s'insurge, fait valoir qu'on lui avait promis la lecture du dossier pour le mois d'octobre, argumente en rappelant que, lorsque les frères Chaumet ont demandé leur mise en liberté devant la chambre d'accusation, l'avocat général ne s'y était pas opposé, au motif, notamment, que les aveux des deux inculpés et leur pleine contribution à l'instruction rendaient leur détention inutile. Le souci de discrétion du juge ne recouvrait donc pas les besoins de la recherche de la vérité. Peine perdue : le magistrat instructeur demeure inflexible.

Le mardi 13 octobre, Me Charrière-Bournazel s'enquérait d'un huissier pour faire constater les obstacles mis par M. François Chanut à sa mission d'avocat. Il envisageait également une démarche auprès du procureur de Paris, M. Michel Raynaud.

Des inculpations incomplètes

Le monde judiciaire est ainsi de jour en jour plus embarrassé par un dossier dont il perçoit mal les possibles prolongements. L'ouverture de l'information, au mois de juin, avait déjà rendu sensibles les atermoiements du parquet. Alors que le bruit de la déconfiture de la maison Chaumet courait dans tous les milieux spécialisés, il avait fallu plusieurs articles de presse pour qu'il se décide à saisir un juge d'instruction ; de même avait-il hésité avant de confier l'affaire à la 9e section du parquet chargée des délits économiques et financiers, plutôt qu'à la 5e section, qui traite des escroqueries.

Enfin, la définition des infractions reprochées aux frères Chaumet n'avait pas été sans susciter des interrogations. Les milieux de l'enquête ont ainsi du mal à comprendre que les deux joailliers, inculpés de banqueroute, abus de confiance et escroqueries, n'aient pas été également poursuivis pour exercice illégal de la profession de banquier, alors qu'il est avéré – les inculpés l'ont avoué eux-mêmes lors de plusieurs interrogatoires de la police judiciaire – qu'ils rémunéraient des emprunts, dont certains, occultes, contractés auprès de particuliers.

Les dernières déclarations du garde des sceaux, annonçant un dépôt de plainte contre *le Monde*, ne vont pas simplifier ce dossier déjà sensible. Lundi 13 octobre, l'agence France-presse faisait état, « *de source informée* », d'une prochaine convocation par le juge d'instruction de M. Chalandon comme témoin. Interrogé par nos soins, M. Chanut se refusait à confirmer ou à infirmer la nouvelle, mais quelques heures plus tard, à la Chancellerie, on assurait qu'il « *n'en était pas question* ».

Les étranges explications de M. Chalandon

(Suite de la première page.)

Cette liste est présentée en ces termes par le policier de la brigade financière : « *Il s'agit de soixante-quatorze comptes ouverts à des tiers n'appartenant pas à la société, rémunérateurs d'intérêts qui parfois sont indiqués de 11 à 14 %.* » Suit le détail de cette liste. Le nom de M. Albin Chalandon y figure, entre ceux de Mme Eliane Lo Jacomo et celui de M. Cowdray Lord, dans une première catégorie ainsi résumée : « *Vingt-quatre de ces comptes ont un solde nul, et parmi ceux-ci six ont un solde nul depuis une date antérieure au 1er janvier 1985.* » L'énumération se poursuit, en deux temps : les autres noms – dix-huit – correspondant à des « *comptes dont les soldes sont nuls* » depuis 1985, 1986 ou 1987 : cinquante autres comptes qui « *présentent un solde total créditeur de 39 141 115 F* », parmi lesquels on remarque le nom « *Willot* » pour un montant de 8 millions de francs.

M. Bordiol semble un témoin fiable. Il est ainsi présenté par M. Pierre Chaumet, dans l'un de ses interrogatoires le 11 juin : « *C'est lui qui tirait les bilans, c'est lui qui avait pour charge de recueillir les renseignements qui lui étaient donnés par mon frère Jacques et moi-même (...). Je ne pense pas que des opérations aient pu être réalisées sans avoir été comptabilisées.* » Plusieurs autres listes ont été saisies par la brigade financière, les frères Chaumet ayant toujours précisé aux enquêteurs que « *la liste des prêteurs* », auxquels ils ont eu recours dans leur fuite en avant, « *se trouve en comptabilité* ».

Sans ambiguïté

Tels sont les faits. Le commentaire explicatif est donné par M. Yves Chauvy, substitut général, et, à ce titre, placé sous l'autorité de M. Chalandon lui-même, chef hiérarchique du parquet en tant que ministre de la justice. Dans son réquisitoire du 3 septembre devant la chambre d'accusation, M. Chauvy, après avoir longuement étudié l'état du dossier d'instruction qui vaut aux frères Chaumet leur inculpation de banqueroute, escroqueries et abus de confiance, détaille, aux pages 7, 8 et 9 de ce document, le fonctionnement des comptes courants.

Sa description est sans ambiguïté : les soixante-quatorze comptes courants nominatifs, parmi lesquels, donc, celui de M. Chalandon, sont bien présentés comme ayant donné lieu à des « *prêts consentis par des clients habituels, dont certains versaient, en plusieurs fois, jusqu'à 4 millions* ». Les soixante-quatorze comptes courants étaient alimentés « *sous forme de chèques ou virements bancaires, par dépôts de numéraires ou prises d'option sur affaires à réaliser* [et] *produisaient un intérêt de 11 % à 14 %, soit versé par la société Chaumet et Cie au client selon virement bancaire ou sous forme de pierres ou bijoux, soit capitalisé, le tout par prélèvement sur les avances des banques ou le chiffre d'affaires de la société et avec déclaration fiscale* ».

Pour le substitut général Chauvy, il s'agit donc bien d'opérations financières, l'un des rouages par lesquels les frères Chaumet « *se comportaient alors comme des banquiers* ». M. Chalandon assure, pour sa part, qu'il ne s'est livré qu'à des « *opérations commerciales* ». Ce qui ne peut signifier, alors, qu'une chose : selon le ministre de la justice, le parquet général s'est trompé dans ses analyses de la banqueroute des frères Chaumet et des relations qu'ils avaient tissées avec leurs clients. M. Chalandon assure qu'il n'a commis aucune illégalité. Il annonçait, mardi matin, une prochaine déclaration en ce sens de M. Hubert Lafont, administrateur judiciaire nommé par le tribunal de commerce.

Cependant, M. Lafont lui-même nous déclarait début septembre : « *Avoir un compte courant chez un joaillier, comme chez n'importe quel autre commerçant, n'est pas illégal. Vous déposez une somme sur laquelle vos achats sont débités au fur et à mesure. Mais ce qui est moins logique, c'est de toucher des intérêts. La rémunération du compte courant est anormale. Dans ce cas, il s'agit de l'exercice illégal de la profession de banquier* ». Or M. Chalandon confirme, dans *France-Soir* et *Libération*, qu'il touchait des intérêts sur son compte courant.

De plus, les spécialistes financiers estiment que ce genre de comptes courants ne peut être rémunéré que s'il s'agit de comptes courants d'associés, ce qui suppose un contrat de société avec Chaumet. S'il apparaissait que M. Chalandon est dans ce cas, sa situation serait encore plus inconfortable. L'essentiel du débat n'est, de toute façon, pas là. On en revient encore une fois au mélange des genres entre la fonction publique de M. Chalandon et ses intérêts privés. Ministre de la justice mais aussi « *victime* » de l'affaire Chaumet, M. Chalandon a multiplié les déclarations contradictoires. Après s'en être tenu à un dépôt-vente de bijoux et pierres, lui laissant une créance impayée évalué à 6,3 millions de francs, il reconnait aujourd'hui l'existence d'un compte courant rémunéré à son nom chez Chaumet. Il affirme même à *Libération* s'être livré à « *des opérations d'achat ferme, avec l'espoir de faire des plus-values sur des pierres* ».

La transparence et la cohérence sont le moins que l'on puisse attendre d'un ministre de la justice quand, par malheur, il se trouve, peu ou prou, mêlé à un dossier judiciaire instruit par ses propres services. Ces contradictions sont aujourd'hui accrues par le communiqué émanant curieusement de la chancellerie et annonçant des poursuites contre *le Monde*. M. Chalandon s'abrite derrière ses responsabilités ministérielles pour engager des poursuites à titre privé.

BERTRAND LE GENDRE, GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Un communiqué du ministère de la justice

Le garde des sceaux annonce une plainte contre « le Monde »

Le lundi 12 octobre en fin d'après-midi, le ministère de la justice a publié le communiqué suivant : « *Dans son numéro daté 13 octobre 1987, le journal* Le Monde *a gravement mis en cause Albin Chalandon. Ces articles viennent après diverses déclarations, notamment celles de Mme Cresson, et font manifestement partie d'une campagne orchestrée. Albin Chalandon a donc décidé d'engager toutes actions en justice en réparation du préjudice causé à son honneur ainsi qu'à celui de sa famille. A cet effet, il a chargé son avocat de poursuivre les auteurs de ces attaques devant les juridictions compétentes.* »

[Dans *Libération* du 13 octobre, M. Chalandon précise que l'action en justice qu'il a décidé d'engager contre *le Monde* est une plainte en diffamation. La chancellerie déclare, d'autre part, que cette plainte visera le directeur du journal et les trois journalistes signataires de l'article paru à la « une » du *Monde* du 13 octobre. Le ministère de la justice précise par ailleurs que le garde des sceaux « envisage » de porter plainte contre Mme Edith Cresson (PS) pour les propos qu'elle a tenus, le 7 octobre à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 octobre).]

M. Fabius : que la justice fasse la lumière !

Interrogé mardi 13 octobre à Europe 1 sur l'affaire Chaumet, M. Laurent Fabius a souhaité que « *la justice fasse la lumière, sans parti pris, dans un sens ou dans un autre* ». « *M. Chalandon est garde des sceaux ; par ailleurs, il y a une procédure qui est en cours*, a poursuivi l'ancien premier ministre. *C'est à lui, le cas échéant, d'en tirer les conséquences.* »

Invité à dire si M. Chalandon n'était pas « *victime d'une campagne orchestrée par les socialistes* », M. Fabius a répondu : « *C'est injuste de dire cela. Mme Cresson a posé une question d'actualité en tant que parlementaire la semaine dernière. Mais c'était une question qui demandait simplement, compte tenu de ce qui était paru dans la presse, l'état du dossier et il y a été repondu par M. Juppé. Maintenant, les journalistes ont apporté des éléments qui semblent nouveaux, c'est à la justice de faire son travail.* »

L'ouverture de comptes courants est strictement réglementée

L'entreprise Chaumet était-elle autorisée à ouvrir des comptes courants à sa clientèle ? D'après la loi bancaire du 24 janvier 1984, qui réglemente l'activité bancaire en France, « *il est interdit à toute personne autre qu'un établissement de crédit d'effectuer des opérations de banque à titre habituel* ».

Dans le même article 10 de cette loi, il est précisé en outre qu'« *il est interdit à toute entreprise autre qu'un établissement de crédit de recevoir du public des fonds à vue ou à moins de deux ans de terme* ». « *Sont seules habilitées d'une façon générale à recevoir du public des fonds à vue ou à moins de deux ans de terme : les banques, les banques mutualistes ou coopératives, les caisses d'épargne et de prévoyance et les caisses de crédit municipal* », indique l'article 18 de cette même loi. La liste de ces établissements est arrêtée par le comité des établissements de crédit et est publiée par le *Journal officiel*. L'entreprise Chaumet n'en fait pas partie.

Si une entreprise ne peut recevoir des fonds de ses clients, elle peut en revanche ouvrir des comptes pour ses associés. L'article 2 de la loi bancaire précise que « *ne sont pas considérés comme fonds reçus du public (relevant du monopole des établissements de crédit) : les fonds reçus ou laissés en compte par les associés en nom ou les commanditaires d'une société de personnes, les associés ou actionnaires détenant au moins 5 % du capital social, les administrateurs, les membres du directoire et du conseil de surveillance ou les gérants ainsi que les fonds provenant de prêts participatifs* ».

Il s'agit alors de comptes courants d'associés : le prêt accordé par l'associé à sa société peut être rémunéré, les taux d'intérêt retenus étant réglementés, les revenus devant être dûment déclarés fiscalement. M. Albin Chalandon n'était, semble-t-il, pas associé à la société en commandite simple Chaumet. Sauf à avoir passé un contrat d'association avec Chaumet, il ne pouvait leur prêter régulièrement de l'argent.

E. I.

« Amalgame et passion politique »

M. Albin Chalandon a finalement décidé de s'expliquer sur certaines de ses relations avec Chaumet en reconnaissant avoir eu un compte courant à la joaillerie. Mais il le fait en invoquant un curieux argument : « *J'ai répondu*, déclare-t-il à *Libération* (13 octobre), *aux questions qui m'étaient posées, pas aux questions qui ne m'étaient pas posées.* » C'est oublier que nous lui avions fait transmettre, le dimanche 11 octobre, un questionnaire portant, en particulier, sur l'existence du compte courant dont il était détenteur chez Chaumet. Le garde des sceaux nous avait alors fait répondre : « *Je me suis amplement expliqué. Ça suffit !* »

Dans *France-Soir*, le garde des sceaux admet aussi la réalité de ce compte : « *J'ai un compte courant depuis 1972 chez les Chaumet. Quand je disposais d'un peu d'argent je leur demandais de me rechercher des bijoux intéressants. On attendait parfois quelques semaines avant de faire une opération. Pour les sommes immobilisées, je touchais de légers intérêts. En tout état de cause, les intérêts que j'ai touchés pour des sommes provisoirement inemployées n'ont jamais dépassé 40 000 F par an.* » Dans *Libération* il ajoute que ces intérêts « *pouvaient faire quelque chose comme 10 000 F à 15 000 F selon les années, sauf peut-être une année* ».

Toujours dans *Libération*, M. Chalandon apporte, à propos de ce même compte, les précisions suivantes : « *L'intérêt du compte courant, c'est de créditer le compte au moment où la vente d'une pierre se fait. Et de le débiter au fur et à mesure. Mes opérations n'étaient que des opérations d'achat ferme, avec l'espoir de faire des plus-values sur des pierres. Lorsque j'avais des liquidités, je le disais aux Chaumet, leur demandant de m'avertir lorsqu'ils auraient quelque chose à me vendre. Quand ils avaient une pierre, ils m'avertissaient et j'envoyais l'argent. Ils créditaient, l'argent était retiré progressivement et ils me payaient des intérêts sur le solde de ce compte.* »

Le garde des sceaux nie, d'autre part, avoir prêté de l'argent aux Chaumet à des taux de 11 % à 14 %. A propos des opérations dont il reconnait par ailleurs la réalité, il déclare : « *Tout était déclaré* [au fisc]. *C'est très facile à contrôler.* »

Dans *le Figaro*, M. Chalandon affirme que « *c'est l'existence même de ce compte courant remontant à 1972 qui permet de retracer l'intégralité des opérations que j'ai effectuées et de garantir leur aspect purement commercial (...). La pratique du compte courant n'a rien d'illégal. Elle est couramment pratiquée dans de nombreuses entreprises entre clients et fournisseurs pour les mouvements de stocks, qu'il s'agisse de bijoux et d'autres marchandises* ».

Dans *Libération*, M. Chalandon critique ainsi *le Monde* : son article, dit-il, « *pratique un amalgame en m'assimilant à d'autres personnes qui se seraient livrées à des opérations financières douteuses. C'est ça que je considère comme diffamatoire. L'article est un montage, un montage qui brasse du vent. On essaie de répandre l'idée que j'ai dissimulé ou menti (...). Cet article est épouvantable* ».

Dans *France-Soir*, le garde des sceaux affirme enfin que les journalistes du *Monde* auteurs des articles « *se sont laissés égarer par la passion politique* ».

Les taux d'intérêt entre 1982 et 1985

Les taux d'intérêt à court terme en France ont atteint un niveau historique à l'été 1982, avec un maximum de 20 % au jour le jour, pour décroître régulièrement jusqu'en 1985, revenant à 11 % à la fin de cette année. La réglementation s'était faite plus restrictive à partir de l'automne 1981, les taux de rémunération ne restant libres que pour les dépôts dépassant un montant de 500 000 F et une durée de six mois. Tout le problème est de savoir si les intérêts versés par la maison Chaumet étaient soumis à l'impôt sur le revenu, très lourd, puisqu'il s'étage entre 46 % et 51 % sur ce genre de produits.

Au tribunal de Laon (Aisne)

Le dopage en amateur

LAON
de notre envoyé spécial

La noblesse du sport amateur, le sérieux de la prescription médicale et le sens du devoir professionnel des pharmaciens d'officine sont-ils des concepts réservés aux idéalistes ou même à quelques naïfs ? On serait tenté de la croire après la première journée d'audience du tribunal correctionnel de Laon, qui juge, depuis lundi 12 octobre, dix-huit coureurs cyclistes, vingt médecins et vingt-trois pharmaciens impliqués dans ce qui apparaît comme une sordide affaire de dopage, émaillée de petits trafics d'amphétamines.

L'affaire a débuté en juillet 1985 par un contrôle de routine effectué dans une pharmacie de l'Aisne par M. Patrick Bécu, pharmacien inspecteur de la santé. Il constatait des irrégularités dans la délivrance de deux produits classés « toxiques », le Captagon et le Tonedron. Informé, le parquet de Laon ouvrait une information judiciaire et l'enquête menée par l'inspecteur divisionnaire Jacques Vrech, de l'antenne d'Amiens du SRPJ de Lille, entraînait l'inculpation de soixante-trois personnes, dont une est décédée depuis.

Il leur est aujourd'hui reproché deux types d'infraction. L'un concerne l'usage ou l'aide à l'usage de produits « *destinés à accroître artificiellement et passagèrement leurs capacités physiques* » selon la loi réprimant le dopage votée en 1965. L'autre vise « *l'offre, l'acquisition, la détention, le transport et l'usage* » de produits classés « stupéfiants ».

Le président Bertrand Scheibling est un homme très ordonné qui aime savoir de quoi il parle. Agissant comme un juge d'instruction qui aurait pour cabinet la grande salle de la cour d'assises de l'Aisne ramenée pour l'occasion au niveau correctionnel, il a d'abord demandé à des « experts » de venir donner les éléments nécessaires à la compréhension du dossier.

Les bruits du peloton

M. Patrick Bécu a donc expliqué ce qu'était le Captagon, un produit de nature amphétaminique présenté en comprimés et destiné à vaincre les asthénies et les apathies sévères. Le Tonedron est de la même nature mais en beaucoup plus puissant. Présenté en ampoules injectables, il est réservé au traitement de choc lors des réanimations, et on l'utilise plus rarement pour ses propriétés en psychiatrie. Un arrêté de 1976 réserve son usage au seul corps médical, ce qui, en théorie, interdit qu'il soit prescrit par ordonnance. Enfermé dans l'armoire des substances classées au tableau B des pharmaciens, il ne peut être délivré qu'aux médecins eux-mêmes.

M. Gabriel Dolet, responsable de la lutte contre le dopage au secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, a, de son côté, donné au tribunal tous les détails concernant les contrôles effectués après les compétitions, sur l'initiative des fédérations, qui, en cas de résultats positifs, prononcent des sanctions.

Il restait à connaître le milieu sportif amateur et, pour en parler, le président a désigné l'un des prévenus, M. Alain Patretti, commerçant en cycles. Mais cet ancien coureur se montra discret et, au terme de son explication décevante, le tribunal pouvait seulement déduire que les primes versées aux amateurs ne permettaient pas de vivre.

Le défilé des prévenus a permis d'en apprendre plus et surtout de découvrir un mécanisme étrangement semblable, bien qu'il ait fonctionné apparemment sans concertation, dans diverses régions de l'Aisne et du Nord.

A l'origine se trouve toujours un coureur fatigué. Il doit s'entraîner pendant ses rares loisirs alors qu'il fait un travail généralement très éprouvant. Son médecin lui prescrit des reconstituants classiques, notamment des vitamines, qui ne donnent pas satisfaction. Il écoute alors les bruits du peloton : on y parle de Captagon, de Tonedron. « *Pratiques courantes* », selon certains. On en parle tellement que le coureur retourne chez son médecin, sollicite le produit et... l'homme de l'art le lui prescrit.

Invariablement, la même réponse est fournie aux magistrats : « *Je ne l'utilisais que pour l'entraînement, jamais (ou presque) en compétition, je savais que le dopage était interdit, mais je ne savais pas que c'était un délit pouvant m'amener en correctionnelle.* »

Les médecins s'abritent derrière la liberté de prescription en considérant que, dans chaque cas, l'ordonnance était parfaitement justifiée. « *Il était fatigué, il ne voulait pas arrêter son travail* », déclarent la plupart, et l'un d'eux ajoutera : « *Pour une fois que j'avais affaire à quelqu'un de courageux...* » L'idée du dopage ne leur a pas effleuré l'esprit, même si certains ont cru bon de mettre leurs patients en garde.

Mais le pire est que quelques-uns semblaient tout ignorer du produit qu'ils prescrivaient, tel ce praticien de Crépy qui avoue ne pas avoir regardé dans le *Vidal*, sorte de catalogue documenté des spécialités, parce que « *ça fait mauvais effet* ». En tout cas, tous affirment qu'ils ne connaissaient pas le décret réservant l'usage du Tonedron aux médecins, et la plupart en sont restés à l'époque où les amphétamines étaient indiquées dans les cas de fatigue ou... d'obésité.

Les pharmaciens ont parfois refusé de délivrer ce médicament si puissant. Il suffisait alors d'aller en voir un autre et les bruits du peloton transmettaient rapidement le nom des officines moins tatillonnes. Pourtant, dans les bourgs de l'Aisne, le pharmacien sait si son client est un coureur cycliste. Mais il se réfugie derrière la prescription du médecin, régulièrement accompagnée du bon de toxique exigé. Certains n'ont pas eu de réaction significative lorsque les coureurs iront jusqu'à maquiller des ordonnances et que s'installera un petit trafic au sein du peloton.

Au hasard des dépositions perce parfois une amertume. Certains s'étonnent que l'on se soit attaqué aux cyclistes amateurs, comme ce coureur, un ancien « pro », qui s'interroge : « *Il n'y a pas assez de contrôles. C'est surtout grave vis-à-vis des jeunes, le dopage ça ne fait pas marcher longtemps, il y en a ailleurs : dans le tennis, les courses automobiles... Vous savez que dans le Paris-Dakar, un motard se casse le pied et remonte sur sa moto, je ne sais pas, mais je me demande...* »

MAURICE PEYROT.

Société

ÉDUCATION

Un rapport du conseil économique et social

Le mauvais fonctionnement de l'école coûte 100 milliards de francs par an

Cent milliards de francs par an : tel est le coût pour la société française des « *malfaçons redoutables* » *de son système éducatif que constituent* les redoublements, les sorties d'élèves sans diplôme vers la vie « active » et les réorientations consécutives à de mauvais choix. A l'heure où les discours sur l'école préfèrent annoncer un futur radieux avec les « 80 % d'élèves au niveau du baccalauréat », ce chiffre énorme – un tiers des dépenses d'éducation figurant au compte économique de la nation – révélé par un rapport du Conseil économique et social (CES), publié ce mardi 13 octobre, marque le poids des échecs présents (1).

Ce document intitulé « Les perspectives d'évolution des rapports de l'école et du monde économique face à la nouvelle révolution industrielle », et présenté par M. Jean Andrieu, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (FCPE), au nom de la section des *affaires sociales du Conseil économique*, est complété par un projet d'avis qui formule une série de propositions.

« *Ce n'est pas le prix du savoir qui est trop élevé, mais bien celui de l'échec* », commente le CES en présentant l'addition : 25 milliards de francs pour les redoublements, du cours préparatoire aux classes terminales, 60 autres pour les deux cent mille jeunes qui quittent chaque année le système scolaire avant la fin d'un cycle, plus de 4 milliards pour les opérations destinées à donner une chance d'insertion professionnelle aux seize-dix-huit ans sans diplôme, et enfin le coût des « fuites » d'étudiants au cours du premier cycle universitaire, évalué à 2 milliards. « *L'échec à l'école* – que M. Andrieu prend soin de distinguer de « *l'échec de l'école* », – voilà « *l'ennemi public numéro un de nos sociétés technologiques et de nos démocraties modernes* ».

Dès lors, si le rapport se félicite qu'« *une certaine majorité d'idées semble se constituer aujourd'hui autour du projet d'un vaste effort éducatif* », il souhaite que ce « consensus », s'il existe, fasse du refus de toute discrimination et exclusion un *a priori* impératif. Le document propose qu'une « *charte éducative* » fixant les grands objectifs nationaux de formation considérés comme « *priorité absolue* » soit arrêtée « *dans le cadre d'une loi de programmation ou de plan* », après une large concertation.

« Qualité totale »

Pour mener à bien cette « *mission de salut public* » qu'est la lutte contre l'échec scolaire, le Conseil économique et social, s'inspirant explicitement de l'expérience des cercles de qualité dans les entreprises, souhaite que le système éducatif adopte une stratégie de « *qualité totale* ». Il s'agit de tenir compte, dès l'école élémentaire, de la diversité des élèves et de leur rythme de progression, en rompant avec la gestion uniforme des classes par âge et en généralisant « *une stratégie de compensation et de vigilance précoce* », qui permette, à terme, de « *bannir le redoublement* ».

L'importance des premières *acquisitions et de leur continuité* conduirait à nommer quatre enseignants pour l'ensemble des trois niveaux que sont la grande section de maternelle, le cours préparatoire *et le cours élémentaire* première année. Coût : trente mille postes d'enseignants en quinze ans.

Pour le secondaire, le document insiste sur l'instauration de rapports nouveaux avec le monde du travail. Il préconise, dès le collège, des séquences éducatives organisées conjointement par les enseignants et des professionnels et prolongées au lycée par des stages en entreprise. Cette petite révolution, inspirée du « système dual » allemand que le CES pose modèle, aiderait à mettre en œuvre une « *combinatoire nouvelle* » entre les enseignements généraux, techniques et professionnels.

Le *Conseil suggère même que les* partenaires du monde du travail puissent, aux côtés des enseignants, conseiller les élèves pour leur choix d'orientation (la décision relevant uniquement des jeunes et de leur famille). Un ultime « *conseil d'orientation* » excluant la sélection, serait formulé avant l'entrée dans l'enseignement supérieur, à propos duquel le CES « *accepte* a priori *le défi du plus grand nombre* », c'est-à-dire *la perspective* d'un doublement de l'effectif des étudiants d'ici au début du vingt et unième siècle.

Des « gagneurs compétents »

Qui seront les artisans de cette « *qualité totale* » ? Le CES entend profiter de la nécessité de renouveler quatre cent mille enseignants dans les quinze ans à venir pour peupler l'école de l'an 2000 de « *gagneurs compétents* ». Autrement dit, d'*enseignants dont l'adhésion* au pari national de la formation aura été acquise, et dont la crédibilité nouvelle serait notamment basée sur « *la reconnaissance d'un statut économique décent* ».

« *Le prix du savoir est aussi celui que l'on accepte de payer à ceux qui le dispensent* », lit-on dans le rapport du Conseil économique et social qui déclare l'affaire « *urgente* » et met en garde contre la tentation de *recourir à des expédients* « *qui nous ramèneraient vingt ans en arrière, au temps des improvisations, des recrutements les plus insensés, qui n'ont pas été sans influence sur les performances du système...* »

Mais les super-enseignants du futur devront partager le pouvoir avec des « *intervenants* » extérieurs, venus des « *activités de production, de communication et de services* » et qui entreront dans l'école « *par une sorte de réciprocité négociée* ». Ils devront aussi prendre l'habitude des années sabbatiques qui les obligeront à « *se confronter (...) aux réalités techniques, sociales, culturelles, professionnelles des autres acteurs économiques* » et permettront de rendre l'école plus perméable au « *vent du large* ».

Cette nouvelle forme de relations conduirait à faire de l'entreprise « *un partenaire à part entière* » du système éducatif et non plus « *un partenaire à part* ». Elle devrait aider l'école à mieux prendre en compte les nouvelles compétences qu'exigent les mutations technologiques.

Mais la qualité de l'école passe aussi par un accroissement spectaculaire des dépenses consacrées à l'éducation et à la formation. De 7,1 % du produit intérieur brut aujourd'hui, ce budget devrait passer à 10 % dans les quinze prochaines années, recommande le CES qui lance ainsi le débat sur l'investissement éducatif à consentir pour l'an 2000. Un thème dont le ministre de l'Education nationale, qui doit rendre public d'ici à la fin de l'année son « *plan prospectif* », veut faire un axe de campagne dans la perspective de l'élection présidentielle.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le CES estime à 306 milliards de francs l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation : 205 par l'Etat (budget de l'éducation nationale et des autres ministères) ; 50,6 par les collectivités locales ; 14 par les entreprises et 34,7 par les ménages.

● **M. David Assouline a retrouvé un poste.** – L'ancien porte-parole de la coordination étudiante du mouvement de novembre-décembre 1986, M. David Assouline, qui ne s'était pas vu confier de poste par le rectorat de Paris à la *rentrée* 1987, en a finalement obtenu un. Il vient d'être nommé à Paris.

CAMPUS

L'école des patrons

UN tiers des anciens de l'ENA et 20 % des ex-polytechniciens *estiment que la formation qu'ils ont reçue leur est de peu* d'utilité dans leur activité professionnelle. Un tiers seulement des X considèrent que leur école est celle qui prépare le mieux à des fonctions de management et de direction. Ce sondage, réalisé par IPSOS pour Heidrick et Struggle auprès de cent anciens élèves de cinq établissements (X, ENA, HEC, Sup de Co Rouen, Mines de Nancy) travaillant en entreprises, montre que, si les diplômes des *plus « grandes » écoles ont une influence considérable sur le premier emploi*, le salaire, la carrière et le carnet d'adresses, leur efficacité dans la préparation de managers adaptés au monde moderne n'est pas évidente.

Ce constat rejoint celui de Michel Bauer et Benedicte Bertin-Mourot dans un livre qui vient de paraître : *les 200. Comment devient-on un grand patron ?* Ils montrent que, les entreprises françaises ne s'étant jamais intéressées *à la formation de leurs dirigeants*, il n'existe pas d'« *école de patrons* ». Elles délèguent cette *tâche à l'Etat, puisant, pour recruter leurs responsables*, dans le vivier des hauts fonctionnaires. Le quart des deux cents grands patrons français sont des polytechniciens (pour la plupart passés par les grands corps) et 70 % des dirigeants des vingt-quatre plus grosses boîtes sont d'anciens hauts fonctionnaires qui ont « pantouflé ». *Mais, demandent les auteurs, peut-on former de la même* façon des supertechnocrates serviteurs de l'Etat et des managers, *lancés seuls dans la guerre économique ?*

F.G.

Les 200. Comment devient-on un grand patron ? par Michel Bauer et Benedicte Bertin-Mourot. Le Seuil. 315 p., 110 F.

Monétique

La carte à mémoire bouleverse les habitudes et entraîne de profondes mutations des règles de paiement. La création par l'Institut supérieur d'informatique d'une troisième année de spécialisation, « monétique *et systèmes* », *répond* à cette évolution : son objectif est de former des monéticiens capables de traiter les applications de ces cartes à mémoire. Cette *année de spécialisation* est ouverte aux étudiants de niveau Bac + 2, titulaires d'un BTS ou d'un DUT. La première session débutera le 15 février 1988. Au programme : *l'informatisation* des banques, la monétique, *l'impact socio-économique* des nouveaux moyens de paiement et la « carte à puce »

Institut supérieur d'informatique, 16, rue d'Athènes, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-81-09-22.

Juristes d'affaires

L'université de Toulouse-I vient de mettre en place un diplôme de juriste d'affaires (DJA) pour former des juristes conseils d'entreprise. Cette formation est *accessible aux titulaires* d'une maîtrise en droit. *Les étudiants doivent préparer* simultanément l'un des trois DESS suivants : droit des affaires (mention internationale), droit fiscal ou gestion du personnel et des relations humaines. Cette université a créé également un *diplôme de* troisième cycle s'adressant aux notaires en exercice ayant cinq ans d'expérience professionnelle.

Université des sciences sociales, place Anatole-France, 31042 Toulouse Cedex. Tél. : 61-23-11-45 (poste 494).

Communiquer

Faire circuler l'information avec des mots, des gestes et des images, tel est le thème retenu par l'Institut national de recherche pédagogique pour *ouvrir, mercredi 21 octobre*, une journée de projections-débats sur : « Communiquer dans l'enseignement technique, dans l'entreprise ». Cette journée est organisée en *liaison* avec le bureau de l'innovation pédagogique et des technologies nouvelles de la direction des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale.

Salle Jules-Ferry, 29, rue d'Ulm, *75005 Paris, de 9 h 30 à 17 h 30.* Tél. : 46-34-90-09.

Bachelard

L'Association des amis de Gaston Bachelard organise, en collaboration avec la faculté des lettres et de philosophie de Dijon, un concours ouvert aux étudiants de maîtrise et de DEA en lettres et philosophie, ayant rédigé un *mémoire sur l'œuvre* du philosophe « *conformément aux textes en vigueur pour l'année de maîtrise ou de DEA* ».

Association des amis de Gaston Bachelard, hôtel de ville, *10200 Bar-sur-Aube. Tél. : 25-27-04-21.*

MÉDECINE

L'attribution du prix Nobel

Tokyo contre Kyoto

Le prix Nobel de médecine et de physiologie 1987 a été attribué, lundi 12 octobre à Stockholm, à un Japonais, le professeur Susumu Tonegawa. (*Nos dernières éditions.*)

TOKYO
de notre correspondant

Les Japonais ont certes accueilli non sans une certaine satisfaction d'amour propre l'annonce de la remise du prix Nobel de médecine et de biologie à l'un de leurs chercheurs, le professeur Susumu Tonegawa.

Le Japon n'a obtenu jusqu'à présent que relativement peu de prix Nobel (six, dont trois en physique et un en chimie) et souffre d'une image de « copieur », certes quelque peu désuète mais encore prégnante. Ce prix n'en a pas moins aussi avivé la rivalité entre le Kanto (région de Tokyo) et le Kansai (région de Kyoto-Osaka) et en particulier des deux grandes universités : Todai dans la capitale et Kyodai à Kyoto (d'où est sorti M. Tonegawa).

La rivalité entre les deux régions est séculaire : les habitants du Kansai ont toujours ressenti une certaine frustration à l'égard de ceux de Tokyo depuis que la capitale a tendu à concentrer sur elle toutes les activités, contribuant ainsi au déclin d'une région non seulement berceau de la culture nationale mais encore de son économie (par le développe*ment du capitalisme marchand*).

Les habitants de Tokyo ont d'ailleurs tendance à considérer les gens du Kansai avec un certain dédain. *Derrière cette* « *querelle de clocher* » se pose un problème plus profond que révèle l'obtention une nouvelle fois d'un prix Nobel par un chercheur de Kyodai.

Le fait que les prix Nobel en science aient été pratiquement monopolisés (cinq sur sept) jusqu'à présent par Kyodai est révélateur de méthodes d'enseignement qui, dans un cas, favorisent la créativité et l'originalité et, dans l'autre, tendent à produire des esprits certes brillants mais conformistes.

Todai, qui a hérité du prestige de l'université impériale de Tokyo, créée à l'époque Meiji (1868-1912) pour former l'élite du nouveau Japon, bénéficie aujourd'hui d'une rente de situation. « *C'est une usine à production de masse de grosses têtes* », disent certains. « *Le niveau intellectuel est peut-être supérieur à Todai, mais les génies viennent de Kyodai, qui sait les faire fleurir, alors qu'à Todai on n'aime pas les esprits dissidents, fussent-ils géniaux* », estime un professeur sorti de Todai mais qui enseigne à Kyodai. « *A Tokyo, il est toujours difficile d'ouvrir un nouveau domaine de recherche. Kyodai est beaucoup moins bureaucratique* », ajoute-t-il.

Querelle de chapelle ? Sans doute. Mais il y a aussi des faits : par exemple, en cinq ans, le nombre des brevets en biotechnologie obtenus par Kyodai a doublé. Autre indice : les universités américaines, conscientes, semble-t-il, de l'importance de la recherche dans le Kansai, viennent de passer une série d'accords avec Kyodai. A l'horizon 2000, le Kansai a pour projet la mise en place d'une cité scientifique, comportant notamment la fusion des universités d'Osaka et de Kyoto.

PHILIPPE PONS.

Raisonner en anglais

Les déclarations faites le lundi 12 octobre par le nouveau Prix *Nobel de médecine*, le professeur Susumu Tonegawa, vont faire *sursauter plus d'un Japonais.*

Constatant le manque d'*engouement* de ses compatriotes pour la recherche scientifique, le professeur Tonegawa a souligné qu'historiquement c'est en Occident que la science s'est développée.

Selon lui, les Japonais doivent modifier *leur* méthodologie en conséquence : « *Peut-être, a-t-il dit, devrions-nous même envisager de changer notre façon de penser dans le domaine scientifique en essayant de raisonner en anglais.* »

REPÈRES

SIDA

Préservatifs à la mairie de Paris

Un distributeur de préservatifs masculins va être installé à la mairie *du 4e arrondissement à Paris. Contre* une pièce de 10 francs, la machine délivrera une pochette de trois préservatifs. La décision d'installer l'appareil dans ce lieu public où cinq cents personnes passent chaque jour a été prise par le conseil d'arrondissement au cours d'une réunion consacrée à la lutte contre le SIDA.

Intempéries

Eboulements meurtriers en Andorre

L'énorme éboulement de terre et de blocs de pierre qui s'est abattu le 11 octobre en début de soirée sur la *grand-route traversant la principauté* d'Andorre, a tué au moins deux personnes et en a blessé trois autres.

Environnement

M. Yves Bétolaud président du parc de la Vanoise

Réuni à Chambéry le 12 octobre, le conseil d'administration du parc national de la Vanoise (Savoie) a élu comme président M. Yves Bétolaud, soixante et un ans, ingénieur agronome, *ancien directeur général de* l'Office national des forêts. Il succède à M. Eloi Chardonnet, maire (PS) d'Aussois-en-Maurienne. C'est *la première fois, depuis la création du* parc en 1962, qu'un haut fonctionnaire prend la tête de l'établissement.

Le parc de la Vanoise avait toujours *été présidé par un élu local :* MM. Joseph Fontanet, Pierre Dumas et Eloi Chardonnet. Cette élection confirme une évolution amorcée avec l'arrivée d'un haut fonctionnaire à la tête du parc national des Cévennes *(le Monde* du 18 février 1987), en *remplacement d'un élu local apparenté PS. – (Corresp.).*

Toxicomanie

Un film pour les écoliers parisiens

Au cours d'une visite dans une école primaire du quatrième arrondissement de Paris, M. Jacques Chirac a annoncé le 12 octobre que l'effort entrepris par son gouvernement en faveur de la lutte contre la toxicomanie serait poursuivi en 198. Le premier ministre a rappelé qu'il avait l'an dernier accordé 250 millions de francs à la lutte contre la toxicomanie.

La Ville de Paris a, pour sa part, engagé une campagne de prévention, à l'intention des élèves parisiens de CM 2 et comprenant un film video de quinze minutes et un manuel et un manuel intitulé « *Attention danger* ». Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement, a enfin indiqué qu'une brochure d'information tirée à 750 000 exemplaires *serait distribuée à partir de décembre* aux enseignants dans sept académies.

Religions

Le patriarcat de Moscou renoue avec Rome

Interrompues depuis 1980, les *relations ont repris entre le Vatican* et le patriarcat orthodoxe de Moscou. Le lundi 12 octobre, à Venise, une délégation de huit personnes conduite par le métropolite Philarète de Kiev, numéro deux de la hiérarchie patriarcale à Moscou, a rencontré le *cardinal Johannès Willebrands, président* du secrétariat romain pour l'Unité des chrétiens, entouré, lui *aussi, de sept collaborateurs.*

Espace

Le Biospoutnik manque sa cible

Le biosatellite soviétique Cosmos-1887, à bord duquel un singe macaque, Yerocha, s'était livré à quelques fantaisies (*le Monde* du 10 octobre), a atterri, lundi 12 octobre, en Yakoutie (Sibérie), à 3 000 kilomètres de l'endroit prévu. Aucune information n'a été donné sur l'état des « passagers ».

ANTENNE 2. LES FRUITS DE LA PASSION.

ANTENNE 2
MEILLEURE EMISSION DE VARIETES
Bravo Michel Drucker, merci pour "Champs-Elysées"

ANTENNE 2
MEILLEUR ANIMATEUR DE VARIETES
Bravo Michel Drucker, merci pour "Champs-Elysées"

ANTENNE 2
MEILLEUR MAGAZINE CULTUREL
Bravo Bernard Pivot, merci pour "Apostrophes"

ANTENNE 2
MEILLEUR ANIMATEUR DE DEBAT
Bravo Bernard Pivot, merci pour "Apostrophes"

ANTENNE 2
MEILLEURE EMISSION MUSICALE
Bravo Jacques Chancel, merci pour "Le Grand Echiquier"

ANTENNE 2
MEILLEUR JEU TELEVISE
Bravo Armand Jammot et Patrice Laffont, merci pour "Des Chiffres et des Lettres"

ANTENNE 2
MEILLEUR PRESENTATEUR DU JOURNAL TELEVISE
Bravo Bernard Rapp, merci pour le Journal

ANTENNE 2
MEILLEUR JOURNALISTE SPORTIF
Bravo Robert Chapatte, merci pour "Le Tour de France"

ANTENNE 2
MEILLEURE COMEDIENNE
Bravo Rosy Varte, merci pour "Maguy"

ANTENNE 2
MEILLEUR AUTEUR
Bravo Jean-Claude Carrière, merci pour "Les étonnements d'un couple moderne"

ANTENNE 2
MEILLEUR TELEFILM
Bravo Pierre Boutron et Jean-Claude Carrière, merci pour "Les étonnements d'un couple moderne"

ANTENNE 2
MEILLEUR FEUILLETON TELEVISE
Bravo Sylvain Joubert et Michel Wyn, merci pour "Félicien Grevèche"

ANTENNE 2
MEILLEURE EMISSION SPECIALE
Bravo Guy Job, merci pour "l'Hommage à Coluche"

ANTENNE 2
MEILLEURE SPEAKERINE
Bravo Gillette Abo, merci pour les Programmes

Bravo les techniciens, merci pour la photo, le son, les décors, le montage
Bravo la passion, merci au jury des 2900 professionnels de l'Académie des Arts et de la Télévision

Ogilvy Mather

LA NUIT DES 7 D'OR

ANTENNE 2 PROFESSION PASSION



Edition

A la 39e Foire du livre de Francfort

Gorbatchev superstar

La Foire du livre de Francfort, qui a fermé ses portes le *lundi 12 octobre*, a été marquée par les discussions autour de la publication en Occident d'un livre de Mikhaïl Gorbatchev, *Perestroïka*.

Qui dira encore qu'il ne se passe plus rien à la Foire du livre de Francfort ?... La trente-neuvième a marqué, contre toute attente, la consécration de la vedette mondiale dont on parle le plus actuellement dans le domaine de la politique, et qui, depuis moins d'une semaine, est devenue la star incontestée du monde de l'édition. Un auteur à succès, secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, dont tout l'Occident compte bien faire un best-seller puisqu'on estime qu'il devrait rapidement y atteindre un million d'exemplaires. Pour ne rien dire de l'énorme tirage de *Perestroïka* dans les pays de l'Est, pour lesquels Mikhaïl Gorbatchev a gardé ses droits, le livre devant paraître en Union soviétique à la veille du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre.

Révélée la semaine dernière, au *moment même où allait s'ouvrir la* Foire du livre, l'existence de l'*ouvrage achevé*, dit-on, pendant les « longues vacances » du numéro un soviétique, a *fait l'effet* d'une bombe, car la stratégie de lancement inventée par les Américains et les Soviétiques est une savante orchestration publicitaire. (A ce sujet, il serait temps de révéler aux « non-russophones » que, contrairement à une idée cristalline mais préconçue, « *glasnost* » ne signifie pas « transparence », mais plutôt « publicité » !) La genèse de *Perestroïka* (ce sera le titre du livre, plus euphonique que « réorganisation », ou « restructuration » qui en pourraient être la traduction...) commence quelques mois après la venue au pouvoir de Gorbatchev, lorsqu'un éditeur américain, Michael Bessie, a l'idée d'envoyer une lettre au nouveau secrétaire général par l'entremise de l'ambassade soviétique de Washington pour lui demander un livre qui serait publié par Harpers and Row en Amérique et par Collins en Angleterre.

Pendant plus d'un an, aucune réponse ne sera donnée et ce n'est qu'en 1987 que des messages sont soudain arrivés indiquant que le projet pourrait aboutir. Michael Bessie se rend à Moscou en septembre, négocie un contrat dont les conditions ne sont pas connues, qui lui accorde les droits mondiaux – à l'exception des pays socialistes – à condition, sans doute, de distribuer l'ouvrage le mieux possible et le plus cher possible dans le monde entier. Un contrat est passé alors avec la VAAP, l'agence soviétique chargée de recevoir les droits des auteurs – qui d'ordinaire retient 94 % en moyenne des devises. « *Je ne connais pas les arrangements entre la VAAP et l'auteur*, nous a dit Michael Bessie. *Nous avons versé un à-valoir normal pour un auteur important.* »

500 millions de centimes

Le manuscrit arrive vers le 16 septembre et l'éditeur organise des enchères, à *Londres* chez *Collins* (qui appartient au même groupe que Harpers and Row) et à *Munich* à l'Hôtel des Quatre-Saisons, selon un cérémonial employé *de plus* en plus rarement : on enferme les acheteurs potentiels avec un manuscrit pour qu'ils se décident immédiatement. *Une quinzaine* de pays ont déjà acquis les droits de *Perestroïka, certains* pour des sommes considérables, comme Droemer, de *Munich, qui* aurait payé, pour les droits allemands, 1 500 000 DM (*soit* 500 millions de centimes !). En France, c'est Flammarion qui l'emporte pour quelque 600 000 F... seulement. Les tirages de départ *prévus sont impressionnants* : 200 000 exemplaires chez Harpers, 70 000 chez Flammarion.

Une date commune de sortie est prévue – mais non encore fixée – autour du 20 novembre. Des droits de prépublication sont vendus en *même temps à des journaux en* Angleterre, en Italie, en Allemagne *surtout*, puisqu'on dit que le *Spiegel* aurait payé 800 000 DM pour trois prépublications à partir du 1er novembre. Mais chacun des acheteurs souhaite publier l'ouvrage le plus vite possible, dès qu'il aura la traduction ; chez Flammarion, deux spécialistes de russe ont déjà traduit les deux tiers des quelque 300 pages du manuscrit... Les Néerlandais annoncent sur leur stand la sortie pour le 6 novembre. Tous peuvent être prêts dès le début du mois. C'est là que les intérêts divergent, ce qui explique les conversations et les gestes plutôt vifs sur le stand Harpers où, jeudi, les acheteurs étaient conviés à sabler le champagne.

Superbe tactique des grands joueurs d'échecs que sont les Soviétiques : en faisant faire le travail par des Américains, et non par la VAAP, ils obtiennent un maximum de devises et de publicité ! Mais on ne sait pas encore si le ton « libre » du secrétaire général dans son livre, qui dénonce corruption, alcoolisme, gâchis, révélera davantage que ses divers discours... A propos de discours, la confusion règne chez les germanophones, chez qui plusieurs titres ont déjà paru sur les « *chances pour l'Europe* » du réformisme gorbatchévien ou sur la « *littérature de la perestroïka* » et qui exposaient à la Foire un choix des « meilleurs articles » (chez Pahl-Rugenstein de Cologne) ainsi qu'un livre, signé et approuvé par Gorbatchev, intitulé *Ce que je veux vraiment. Réponses aux questions du monde* (*Was ich wirklich will. Antworten auf die Fragen der Welt* (chez Orac de Vienne). Trois livres signés du même auteur en même temps...

Günter Grass sans éditeur

D'autres auteurs, célèbres en littérature, vendus par leur éditeur en même temps que le fonds de commerce, n'étaient pas aussi heureux. C'était le cas de Peter Härtling, Günter Grass, Christopher Hein, Christa Wolf qui, à la suite de la vente de Luchterhand de Darmstadt à un important groupe néerlandais il y a deux mois, ont repris leur indépendance et, avec d'autres moins connus, se retrouvent sans éditeur, ce que fit savoir avec une certaine colère Günter Grass, qui fêtait justement son soixantième anniversaire le jour de l'ouverture de la Foire devant plusieurs centaines d'invités...

Tandis que les quelque sept mille éditeurs présents – *répartis sur* 93 000 mètres carrés – se visitaient les uns les autres au *rythme parfois* de quatre-vingt-cinq rendez-vous à l'heure, les Américains *vantaient* Ron Hubbard, inventeur de la scientologie, ou Shirley Mac Laine, présente à Francfort avec son *New Age*. Diogenes, l'éditeur *suisse*, tentait de vendre un superbe *Album Kafka*, Michael Klett, qui fêtait ses dix ans d'édition, patronnait une campagne pour le sauvetage des fresques dans la chapelle dei Scrovegni à Padoue et présentait un projet de Maurice Guillaud pour protéger l'ensemble des murs. On vendait des biographies : de Helmut Schmidt à Kirk Douglas en passant par Arthur Miller ou un autre *Kafka* de l'Italien Pietro Citati.

Surtout, on remarquait, dans toutes les travées, l'extension de très *grands stands* à éditeurs multiples, résultant de la formation de conglomérats *de plus en plus* impressionnants et envahissants : les Français *s'interrogeaient surtout sur* les objectifs des Presses de la Cité qui, *sous* l'égide de la *CGE et des frères* Bourgois, donnaient l'impression de *faire de l'édition* « *à l'américaine* » et réunissaient les meilleurs éditeurs mondiaux en leur donnant leur bilan dans l'assiette comme hors-d'œuvre lors d'un grand dîner; ils achetaient deux romans de Toni Morrisson (*Sula* et *Beloved*) pour quelque 250 000 F, les douze volumes de la saga d'Anthony Powell et beaucoup d'autres. Un peu partout on sentait une réelle inquiétude pour l'avenir : « *En vingt-cinq ans d'édition, je n'ai jamais vu autant de fusions, de conglomérisations,* nous disait le directeur de Panthéon, André Schiffrin. *On achète tout, on garde les maisons les plus rentables et on saborde les autres.* » Même le puissant Peter Mayer, directeur de Penguin, (cad. Hamish-Hamilton, Dutton, NAL, etc.) pouvait s'interroger sur les intentions de Ruppert Murdoch, qui semble combattre Robert Maxwell et vient d'acheter 14,9 % des actions du groupe.

La Foire du livre, finalement, c'est toute l'année.

NICOLE ZAND.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 octobre 1987 :

UN DÉCRET

● No 87-833 du 12 octobre 1987 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse nationale de prévoyance.

UN ARRÊTÉ

● Du 30 septembre 1987 relatif à l'autorisation d'utilisation du furet pour la chasse au lapin.

DÉFENSE

M. Giraud restreint les pouvoirs du contrôle général des armées

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a rayé d'un trait de plume, par une décision notifiée aux états-majors, le droit reconnu, par décret et par une circulaire, au contrôle général des armées de donner son aval *a priori* à tous les actes de l'administration militaire qui nécessitaient jusqu'à présent son avis préventif. Seul demeure l'avis donné après-coup par ce même contrôle général des armées à tous les actes des autorités du ministère de la défense.

Publiée au *Bulletin officiel des armées*, la décision de M. Giraud indique que le contrôle général des armées n'exercera plus de contrôle préventif des projets d'actes et de décisions émanant de divers responsables militaires. Sont concernés : l'état-major des armées, la délégation générale pour l'armement, l'état-major de l'armée de terre, l'état-major de la marine, l'état-major de l'armée de l'air, la direction générale de la gendarmerie, la direction des centres d'expérimentations nucléaires, la direction de la fonction militaire et des relations sociales, la direction des services financiers et, enfin, la direction de l'*administration générale* à la défense.

Décentralisation

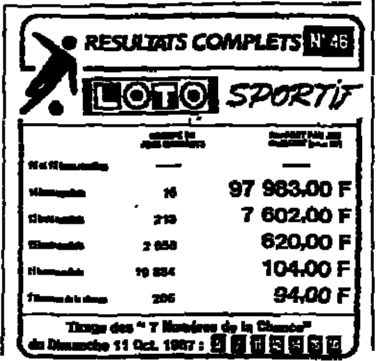
En conséquence, ajoute M. Giraud, les services du ministère *de la défense correspondront* directement avec le contrôle financier *pour recueillir son visa* dans le cas où celui-ci est requis. Les hautes *autorités militaires concernées* pourront, sur leur initiative et sans *qu'une telle procédure soit la règle*, prendre l'avis du contrôle général *des armées sur les projet d'actes si* elles le jugeaient utile.

Sous son appellation actuelle, le contrôle général des armées, créé il *y a près d'un quart de siècle*, intervient *a priori* et *a posteriori* sur tout *ce qui touche la gestion du ministère* de la défense. Il vérifie l'observation des *lois*, des règlements et des instructions ministérielles. Il s'assure de l'opportunité des décisions et juge de l'efficacité des résultats en fonction des objectifs fixés et du bon emploi des crédits publics. Ainsi, à titre préventif, le contrôle général des armées était saisi jusqu'à présent de toutes les directives ministérielles en matière administrative, économique et financière.

La suppression du contrôle préventif reconnu par des textes précédents à cet organisme indépendant de la hiérarchie militaire participe, en réalité, d'une politique, mise progressivement en œuvre par M. Giraud, de décentralisation et de déconcentration des responsabilités. Le ministre de la défense souhaite, en effet, que les différents échelons du commandement, du haut en bas de la hiérarchie, puissent être tenus responsables de la gestion quotidienne des corps ou des institutions qui leur sont subordonnés. Par exemple, un colonel chef de corps devrait avoir toute latitude d'engager les dépenses de fonctionnement concernant son *unité* et en référer après-coup.

De nombreux contrôleurs des armées, qui sont pour la plupart d'anciens officiers des armes, s'étonnent néanmoins des conditions dans lesquelles M. Giraud a pris sa décision. Les missions et l'organisation du contrôle général des armées sont fixées par la loi et par des textes d'application divers, comme des décrets ou des circulaires. La simple *décision ministérielle notifiée* aux états-majors remet donc en cause *des procédures législatives et réglementaires.*

J. I.



Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE 1987

Première partie

Le retour de la Gruenfeld

Dans ses trois premiers matchs *contre Kasparov, Karpov avait tiré* les Blancs, pour la première partie, *deux fois* déjà. Cela lui avait valu deux nulles. Jamais deux sans trois et, le *lundi 12 octobre*, à *Séville*, c'est lui qui a proposé à Kasparov d'arrêter les hostilités au trentième coup, proposition vite acceptée par *le champion du monde*.

Kaparov (qui a eu les Blancs en premier lors du second match et a gagné) a provoqué une certaine surprise en choisissant à nouveau la défense Gruenfeld, défense qui ne lui avait pas franchement réussi l'année dernière, lui coûtant trois défaites et ne lui rapportant que six nulles. Lundi, il a assez facilement ajouté une nulle supplémentaire, bénéficiant d'une certaine passivité de Karpov qu ne profita pas du léger avantage spatial acquis dans l'ouverture.

Devant le contre-jeu de Kasparov, qui menaçait de prendre le contrôle de la colonne ç après l'échange des dames, le challenger préféra bloquer la situation par répétitions de coups.

Score : 0,5-0,5. Deuxième partie le *mercredi 14 octobre*.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Première partie

Défense Gruenfeld-Slave

1. d4	Cf6	16. Taç1 (35)	Ff8 (62)
2. ç4	g6	17. Ff3 (56)	Tç7
3. g3	ç6	18. b3	Taç8
4. Cf3	Fg7	19. Dd2	Cç6
5. Fg2	d5	20. Db2	a6
6. çxd5	çxd5	21. Fé2	Dé7
7. Cç3	0-0	22. Cb1	Cb4
8. Cé5	é6	23. Cç3	Cç6
9. 0-0	Cfd7	24. Cb1	Cb4
10. f4	Cç6	25. Tç5	Cd7
11. Fé3	Cb6	26. Txç7	Txç7
12. Ff2	Fd7	27. Cç3	Cç6
13. é4 (14)	Cé7	28. Cb1	Cb4
14. Cxd7 Dxd7 (16)		29. Cç3	Cç6
15. é5 (33) Tfc8 (28)		30. Cb1	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

PARIS

M. Mitterrand a inauguré le parc de La Villette

M. François Mitterrand a inauguré, le lundi 12 octobre, les premiers aménagements du parc de La Villette. Après l'ouverture du Zénith et de la Grande Halle, après celle du Musée des sciences, et avant celle de la Cité de la *musique*, l'ensemble imaginé par l'architecte Bernard Tschumi et qui *doit donner sa cohérence à un regroupement* d'activités assez disparates, commence donc à devenir réalité. Le futur parc, le plus grand de Paris *intra muros*, fera 35 hectares.

Cette première phase, dont le coût aura été de 585 millions de francs, a permis l'ouverture de la Maison de La Villette (l'ancienne rotonde des vétérinaires), consacrée à l'histoire et à la vie du site, une folie-point d'information, et un tronçon de la Galerie de La Villette qui permet le franchissement du canal, au nord ; au sud, deux *folies* qui accueilleront les activités de la Maison *des enfants*. Le premier des jardins thématiques, conçu par l'architecte-paysagiste Alexandre Chemetoff, est également accessible au public.

Notons toutefois qu'une première partie de cette « première » phase avait déjà permis l'ouverture de deux folies, le Café de la ville et le Belvédère, ainsi que 6 hectares de terrains. Inauguration de la prochaine phase : printemps 88...

F. E.

Le Carnet du Monde

Mariages

– M. et Mme Thorvald FREDIN,
M. Bernard PICARD,
Mme Michèle LALITTE
sont heureux de faire part du mariage de

Susanne FREDIN et Serge PICARD,

qui a *eu lieu le 26 septembre 1987*, à Paris.

47, rue Doudeauville,
75018 Paris.

Décès

– Chartres.

Mme Alain Dramard,
son épouse,
Ses enfants
Et toute la famille
M. Pierre Firmin-Didot,
Le conseil d'administration
Et le personnel du Centre international du vitrail de Chartres,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Alain DRAMARD,
directeur du CIV,

survenu le 9 octobre 1987.

La célébration aura lieu le mercredi 14 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Chéron (Essonne).

L'*inhumation* sera faite dans l'intimité familiale.

Un hommage lui sera rendu lors de l'ouverture de l'exposition « Première biennale du vitrail », le jeudi 15 octobre, à 17 heures, au Grenier de Loëns, à Chartres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Jean Florant,*
Marc Florant,
Le docteur Antoine Florant,
Michèle
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lyse FLORANT,
née Daltroff,

survenu à Paris, le 3 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 6 octobre 1987, à Orgeval, dans la plus stricte intimité.

7 *bis*, place du Président-Mithouard,
75007 Paris.

– *Mme Jacques Folscheid,*
Le commissaire lieutenant-colonel et Mme Marc Folscheid
et leurs enfants,
M. Olivier Folscheid,
M. et Mme Pierre Folscheid
et leurs enfants,
M. Michel Folscheid,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques FOLSCHEID,

survenu le 9 octobre 1987, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église d'Effiat (Puy-de-Dôme), le *lundi 12 octobre, à 15 h 30*, suivie de l'inhumation au cimetière d'Effiat.

– Mme Maurice Gerry,
Le docteur et Mme François Gerry,
Olivier, Patrick, Frédérique et Stéphane,
M. et Mme Dominique Gerry,
Christophe et Marion,
Mme Claudine Gerry,
M. Ali Touati,
Alice, *Sylvain et Bruno*,
M. et Mme Michel L'Hôte,
Rémi, Laetitia et Fanny,
Mme Gaston Galtier,
Mlle L. Boirot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GERRY,
ingénieur civil G.R., I.N.A., E.S.E.,
docteur ès sciences économiques,
architecte,

survenu le 7 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

54, rue de Varenne,
75007 Paris.

– M. Guy July,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Fortuné July,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy JULY,
née Monique Couvreur,

dans sa soixante-deuxième année.

Le service religieux sera célébré le *jeudi* 15 octobre, en l'église Saint-Médard, Paris-5e, à 13 h 45. L'incinération aura lieu le même jour à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Mme Henri Magnaschi,
M. et Mme Jean Babaud
et Magali,
M. et Mme Alexis Westermann
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Magnaschi,
M. et Mme Emile Magnaschi,
Les familles Magnaschi, Rasmussen, Massari, Bailloux, Loubersac, Vergnaud et Suire,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Christian MAGNASCHI,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,

décédé le 10 octobre 1987, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse *et l'inhumation* auront lieu à Courcôme (Charente), le *mercredi* 14 octobre, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
19, boulevard Seignelay,
13013 Marseille.
2, avenue de Preconil,
83120 Sainte-Maxime.

– Mme René Riegel-Baltzer,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René RIEGEL,

survenu le 6 octobre 1987, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 12 octobre 1987, dans l'intimité familiale.

– Mme Hubert Yencesse,
M. et Mme Mario Malandra,
Mlle Marie-José Malandra,
M. Serge Adenis
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Hubert YENCESSE,
sculpteur,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
membre de l'Institut,

survenu en son domicile le 4 octobre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– La famille de Gérard Seul
très touchée de la sympathie témoignée lors du décès de

Gérard SEUL,

adresse ses remerciements émus à toutes les personnes *qui, par leur présence, leur* message ou leur envoi de fleurs, se sont associées à sa peine.

Anniversaires

– Il y a un an,

Frédéric EISEMANN

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé aient *une pensée pour lui.*

– Une pensée, deux années après sa disparition, pour

Mme A. GAUDIN,
née Catherine Casadesus,
violoniste et compositeur,

F. Gaudin,
3, rue Larribe,
75008 Paris.

– En ce 14 octobre 1987,
Mme André Joucla-Ruau
demande à *tous ses amis* une pensée pour

André JOUCLA-RUAU.

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de

Marcel LAVILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
fondateur de la FOL vendéenne,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont *connu, admiré* ou aimé.

– Il y a dix ans, disparaissait

Pierre MOŸSE,
chirurgien de l'Institut Curie,

« *La mort, c'est la vie affranchie, c'est le semeur du ciel.* »
Victor Hugo.

Communications diverses

– Un dîner-débat est organisé par le club Notre Présence, présidé par Léo Hamon, le mercredi 14 octobre 1987, à *19 h 30, à l'hôtel* de France et Choiseul, 239, rue Saint-Honoré, avec Jean Matteoli, *président* du conseil économique et social sur les thèmes : « Conjoncture économique et *problèmes* de la participation ».

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le mercredi 14 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, Mme Isabelle Roussel, née Trautsolt : « Recherches sur les climats côtiers de la mer Baltique ».

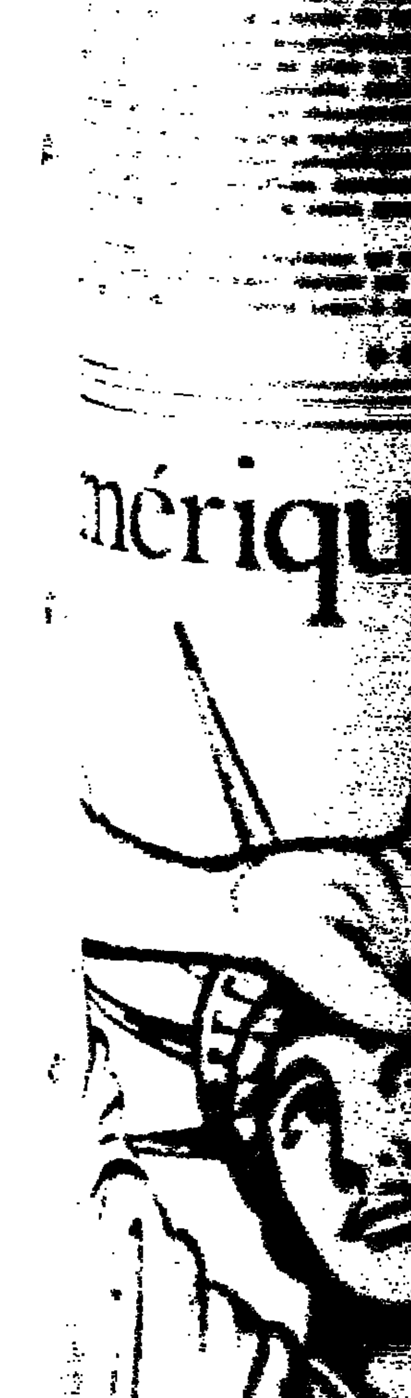
– Institut d'études politiques de Paris, le jeudi 15 octobre, à 9 heures, au 56, rue des Saints-Pères, salle 401, M. Sebastiao C. Velasco-Cruz : « 1974-1977. L'action patronale et le régime autoritaire brésilien au seuil de la transition ».

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 80 F
Communications diverses .... 72 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



SOMMAIRE

■ **Le néerlandais KNP pose ses conditions à la reprise de la Chapelle-Darblay** (*lire ci-dessous*).

■ **L'éventualité d'un changement de statut de Renault n'est pas sans poser de problèmes au ministre de l'industrie. La vigilance et l'hostilité du PDG de Peugeot, notamment à propos de dotations en capital, ajoutent aux difficultés de M. Madelin** (*page 40*).

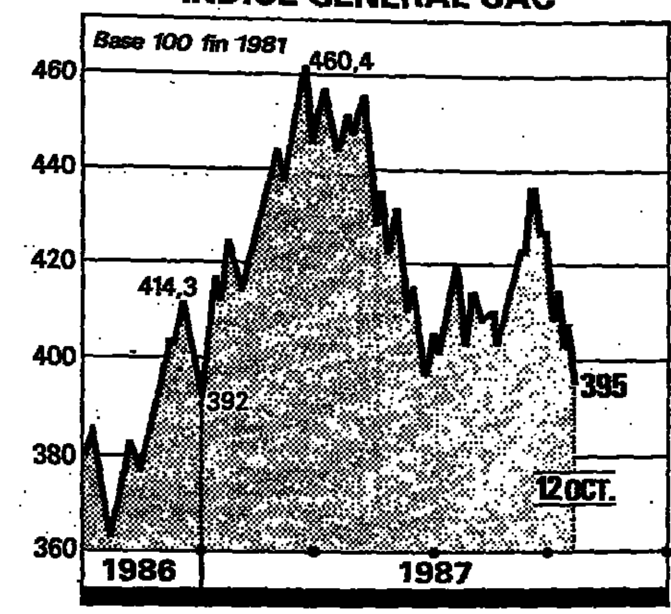
■ **L'Assemblée nationale entame, le mardi 13 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 1988. Un budget pour le court terme, considère M. Michel Rocard** (*page 41*).

■ **Les valeurs sont en baisse à la Bourse de Paris où l'indice des agents de change est presque revenu à son niveau du début de l'année. La hausse des taux d'intérêt provoque la chute des cours sur le marché à terme des instruments financiers** (*voir ci-dessous*).

Baisse des valeurs à la Bourse de Paris

Retour à la case départ

INDICE GÉNÉRAL CAC



Le repli amorcé à la Bourse de Paris depuis cinq semaines s'est amplifié lundi 12 octobre. En perdant 2,11 %, la Bourse a quasiment effacé tous ses gains enregistrés depuis le début de l'année. L'indice CAC de la Compagnie des agents de change, qui est calculé à partir de 210 valeurs françaises cotées au règlement mensuel et au comptant, est revenu à un niveau proche de celui du début de l'année. Il a clôturé à 395 contre 392 le 2 janvier.

Dans sa chute, ce baromètre de l'activité boursière a « cassé » la barre des 400 qui était considérée par de nombreux analystes comme un important palier de résistance.

La raison principale de la dégradation du climat boursier est évidemment la hausse des taux d'intérêt dans le monde. Le relèvement du coût de l'argent a entraîné un mouvement de déprime sur le marché obligataire.

L'absence et le départ de certains investisseurs étrangers contribuent à assombrir l'atmosphère sous les lambris. A eux seuls, ces opérateurs représentent plus du quart de la capitalisation boursière de la place parisienne. Et ils raisonnent à l'échelle mondiale. Quand un marché est déprimé comme actuellement, ils le quittent pour s'intéresser à d'autres Bourses, amplifiant alors la tendance au repli. Ce phénomène de « boule de neige » s'étendra-t-il aux petits porteurs ou aux souscripteurs de SICAV ? Voilà la question que tout le monde se pose au palais Brongniart. Ce serait la grande glissade. Au contraire, assistera-t-on à une certaine reprise technique ? Tout mouvement de baisse a sa limite, aiment à rappeler les gérants soulignant que la baisse ne doit pas faire oublier l'amélioration considérable des résultats des entreprises cotées. Leurs bénéfices devraient en effet, progresser en moyenne de 17 % à 20 % cette année et encore de 13 % en 1988.

Quoi qu'il en soit, la reprise du marché immobilier en est un inquiétant indice. Les actionnaires préféreraient réaliser les plus-values pour les investir dans la pierre. Au moins jusqu'à ce que la tempête se calme.

D. G.

La hausse des taux d'intérêt se poursuit

La remontée des taux d'intérêt s'est poursuivie à Paris en début de semaine, tant à court terme qu'à long terme. A court terme, le Trésor a dû payer, lundi 12 octobre, 7,65 % pour ses bons à treize semaines, contre 7,49 % huit jours auparavant, 9,71 %, contre 9,08 % le 21 septembre pour les bons à deux ans et, surtout, 10,39 %, contre 9,61 % également le 21 septembre. C'est la première fois que le Trésor paie plus de 10 % à cinq ans depuis 1985.

A long terme, le rendement des emprunts d'Etat à plus de sept ans a dépassé 10,80 % et celui des emprunts à vingt-cinq ans atteint 11,30 %. Sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF), littéralement sinistré, la désolation régnait lundi, avec une chute des cours de 1 %, faisant suite à un repli du même ordre le vendredi précédent. Sur ce marché, qui préfigure la tendance à moyen terme, l'échéance de décembre était tombée, lundi soir, à 93,50 sur une base 100 en février 1986, soit, pour les emprunts d'Etat à long terme, des rendements supérieurs à 11,30 %, taux que le Trésor devrait accepter s'il émettait cette semaine.

Cette accélération de la hausse des loyers de l'argent, à caractère éminemment spéculatif tout au moins au début de la semaine, s'effectue dans un contexte mondial également haussier. Aux Etats-Unis, l'emprunt du Trésor à trente ans a frôlé 10 % lundi soir, contre 7,50 % au printemps, et, en Allemagne, les emprunts fédéraux à dix ans dépassaient 7 %.

● **Un Français sur quatre intéressé par le PER.** — Moins d'un Français de plus de trente ans sur quatre (23 %) souhaite ouvrir prochainement un plan d'épargne en vue de la retraite (PER) selon les dispositions nouvelles, indique un sondage de la SOFRES et du CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne) : les plus intéressés sont les quarante-quatre/cinquante-cinq ans gagnant de 10 000 à 12 000 F par mois. En revanche, plus d'une personne sur deux (54 %) n'est pas intéressée.

BILLET

Restructurations dans la finance

La finance licencie ? Symbole de ces activités de services dans lesquelles certains voient l'industrie de demain, les entreprises financières commencent à leur tour à annoncer des plans de restructuration, voire des plans de licenciements. Il ne faut pas s'y tromper : les réductions d'effectifs annoncées ces derniers jours par des sociétés financières parmi les plus prestigieuses du monde sont davantage le signe d'une adaptation que ceux d'une crise. Pour l'instant.

La banque américaine Chemical Bank va réduire son équipe londonienne de 950 personnes à 780, soit 18 %, apprenait-on ainsi lundi 12 octobre à la City. La banque avait déjà annoncé, il y a quelques semaines, son intention de réduire, au niveau mondial, ses effectifs de près de 10 %. La Chemical suit une voie déjà ouverte par d'autres établissements financiers américains.

Il y a quelques mois, Shearson Lehman Brothers a décidé de réduire de 11 % son « staff » londonien et d'y abandonner son activité sur le marché des actions. Salomon Inc. confirmait lundi à New-York son projet de se séparer de quelque 800 personnes au niveau mondial et de se retirer des compartiments les moins rentables des marchés de l'argent. Après Londres et New-York, Paris est aussi touché par ces mouvements. Les marchés financiers bruissaient, lundi, d'une rumeur sur un retrait du groupe britannique Standard Chartered de la place de Paris. En fait, la banque française Standard Chartered a indiqué que le groupe en question, qui s'est fortement engagé sur les marchés financiers français, souhaitait se concentrer sur ses métiers de base. Sept mois après son installation à Paris, le groupe se réorganise en France. S'il se retire de certaines activités de marché, il n'en considère pas moins que « le développement à partir de la France de ses activités de banque d'affaires et de banque commerciale est un objet prioritaire » et qu'il « veillera à favoriser les synergies avec son réseau international », selon un communiqué publié le 13 octobre.

Le secteur financier — compris dans son sens le plus large — est en pleine mutation. Chacun essaie de se placer au mieux dans une compétition dont l'issue est incertaine. La concurrence s'opère sur des marchés plutôt moroses, ceux des obligations comme ceux, aujourd'hui, des actions. Les frais supportés par les entreprises sont très élevés, qu'il s'agisse des salaires des « golden boys » ou des investissements en locaux ou en informatique. Les « com » (les commissions, dans le jargon bancaire) ont tendance, sous l'effet de la concurrence mondiale, à se contracter. L'annonce de réductions d'effectifs indique que les entreprises cherchent à ajuster leur tir. Une détérioration de la situation des marchés pourrait cependant conduire à des licenciements qui ne seraient plus le simple signe d'une mutation mais celui d'une vraie crise.

ERIK IZRAELEWICZ.

SOCIAL

Le néerlandais KNP pose ses conditions à la reprise de la Chapelle-Darblay

La proposition du PDG de la Chapelle-Darblay, M. John Kila, d'ouvrir le capital du groupe papetier français au néerlandais KNP (*le Monde* du 13 octobre) n'a pas provoqué de réaction officielle des pouvoirs publics. Le ministère de l'industrie, qui procède actuellement à un examen minutieux des comptes de la Chapelle-Darblay, devrait émettre un avis d'ici à la fin de la semaine. De son côté, le groupe KNP a signé une lettre d'intention dans laquelle il subordonne son éventuelle participation à trois conditions : l'accord préalable du gouvernement français, la pratique d'un audit comptable et d'un audit technique de l'entreprise. Ces audits devraient nécessiter un délai de deux à trois semaines avant que le KNP soit en mesure de formuler sa réponse.

On apprenait par ailleurs, le 12 octobre, que l'échéance de 97 millions de francs que le groupe papetier français devait honorer au plus tard le 10 octobre a été assumée par le pool bancaire de la Chapelle-Darblay, conduit par Paribas et le Crédit lyonnais. « *Le pool a décidé de ne pas mettre le groupe en difficulté au moment où celui-ci annonce un projet de plan industriel avec KNP* », précisait-on au siège de la Chapelle-Darblay. Ce plan, d'un montant de 640 millions de francs, prévoit essentiellement un apport de 250 millions de francs de KNP, auxquels s'ajouteraient 50 millions de francs fournis par l'Etat et 200 à 300 millions de francs de crédits bancaires divers.

● **Le licenciement d'Akka Ghazi autorisé.** — Le Conseil d'Etat a définitivement autorisé le licenciement de trois délégués CGT de l'usine Citroën d'Aulnay, à la suite de bagarres entre grévistes et non-grévistes en février 1983. L'inspection du travail et le ministre des affaires sociales avaient refusé le licenciement des trois délégués, mais, en 1985, le tribunal administratif de Paris, à la demande de Citroën, avait annulé la décision. Les trois délégués avaient fait appel auprès du Conseil d'Etat, qui a rejeté leur requête. Parmi les délégués, qui ne travaillent plus chez Citroën, figure notamment M. Akka Ghazi, leader de la CGT à l'usine d'Aulnay, qui est depuis septembre 1984 député marocain (USFP) représentant ses compatriotes installés dans le nord de la France.

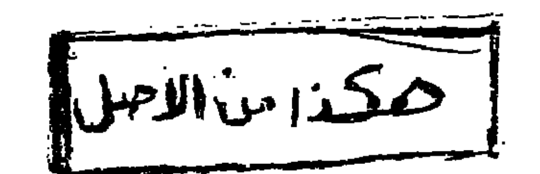
● **Revalorisation des allocations de chômage.** — Les allocations d'assurance-chômage ont été réévaluées à compter du 1er octobre par une décision du conseil d'administration de l'UNEDIC. La partie fixe de l'allocation de base passe de 45,55 F par jour à 46,32 F, le minimum journalier pour la prestation globale de 109,65 F à 111,51 F. Le salaire de référence est revalorisé de 1,7 %. L'allocation de base exceptionnelle, servie aux jeunes ayant peu d'ancienneté dans l'emploi, est fixée à 34,74 F contre 34,16 F avec un minimum de 83,51 F (contre 82,11 F). L'allocation de fin de droits est relevée de 66,80 F par jour à 67,94 F. Elle est portée à 94,17 F contre 92,60 F pour certains chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans.

Les syndicats engagent la procédure du droit d'alerte chez Dassault-Breguet

Lors de la réunion, lundi 12 octobre, du comité central d'entreprise du groupe aéronautique Dassault-Breguet, les syndicats, toutes tendances confondues, ont engagé la procédure dite du « droit d'alerte » avant l'application, par la direction, des mille deux cent soixante et une suppressions d'emplois exigées, selon elle, par la situation de la société.

Du fait de cette procédure, un expert sera nommé afin de rédiger, pour le comité économique du comité central d'entreprise, un rapport d'activités sur Dassault-Breguet qui devrait servir, ensuite, de base de négociations sociales.

Le comité central d'entreprise a entendu la présentation, par M. Jacques Estèbe, vice-président de Dassault-Breguet, d'un plan qui prévoit, outre des départs volontaires et des départs non volontaires, la fermeture de quatre sites industriels dans la banlieue parisienne et en province.





Economie

AUTOMOBILE

Devant les menaces de Peugeot

Le gouvernement hésite à changer le statut de Renault

Le gouvernement est-il en train de renoncer à changer le statut de Renault ? Les effets politiques que certains espèrent tirer de la transformation de la Régie en société anonyme sont-ils moins évidents qu'à l'origine ? Le ministère de l'économie et des finances, en tout cas, s'attache à réaffirmer qu'il ne s'agit toujours que d'un projet. Comme si l'offensive menée par M. Jacques Calvet pour en bloquer la réalisation trouvait quelque écho Rue de Rivoli, malgré l'agacement officiellement affiché par M. Edouard Balladur devant les attaques du patron de Peugeot SA.

Le changement de statut de Renault comporte deux volets. Le premier consiste en un texte de loi permettant de transformer la Régie, issue de l'ordonnance du 16 janvier 1945, en une société anonyme qui resterait nationalisée. L'hypothèse d'un holding, propriétaire de la société Renault (à l'image de l'ERAP, actionnaire d'ELF) avait été envisagée à l'origine parce que moins coûteuse. Actuellement, la réflexion gouvernementale porte sur un système « à un seul étage », la création directe d'une SA Renault. Mais, pour l'heure, le Conseil d'Etat n'a été officiellement saisi d'aucun texte. S'il était déposé, le projet ne pourrait être, au mieux, débattu à l'Assemblée nationale qu'au début de décembre, à l'issue de la discussion budgétaire.

Mais le nœud du problème réside dans le deuxième volet : l'apport financier de l'Etat à Renault. Etant donnée la situation nette négative de la Régie (moins 16 milliards de francs à la fin de 1986), la transformer en société anonyme revient à la condamner au dépôt de bilan, sauf à reconstituer, dans un délai maximum de deux ans, ses fonds propres. De combien Renault a-t-il besoin, compte tenu des bénéfices attendus pour 1987 et de divers éléments (amortissements, réévaluation d'actifs) qui peuvent résorber une partie de sa situation négative ? Une dotation en capital d'une dizaine de millards de francs paraîtrait le plus vraisemblable.

Renault demande évidemment que cet apport lui soit fait immédiatement de manière à ne pas handicaper la nouvelle société dès sa naissance. Un point de vue partagé par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, qui veut faire de cette dotation une opération pour solde de tous comptes. Avec cet argent, Renault réduirait son endettement (évalué à près de 55 milliards de francs) en remboursant une dizaine de milliards de prêts reçus au titre du Fonds de développement économique et social.

Casser les prix

Mais M. Calvet ne croit pas aux comportement vertueux de Renault. Créer une société anonyme tout en la laissant dans le giron de l'Etat lui paraît encourager Renault à ne pas se conduire en entreprise guidée par son seul compte d'exploitation. D'où sa crainte de voir l'argent versé par l'Etat permettre à son concurrent de casser les prix et d'acheter ainsi des parts de marché comme par le passé. Le patron de Peugeot SA a exprimé ses craintes avec suffisamment de virulence pour avoir impressionné. Sa menace de démission et la perspective de son audition par des commission parlementaires où il compte quelques amis, si le projet de loi sur Renault est déposé, semblent mettre quelque peu le gouvernement dans l'embarras.

Du côté du ministère de l'industrie, on cherche à lui donner des assurances, voire des compensations. On souligne l'engagement que la France devra prendre à l'égard de Bruxelles de ne plus aider Renault.

On étudie les parts de marché respectives des deux firmes automobiles au cours des années passées et leur pratique commerciale, pour en tirer éventuellement une méthode qui permettrait de contrôler les agissements de Renault. Enfin, la Rue de Grenelle serait, semble-t-il, tentée de ne pas faire bénéficier la future société anonyme Renault de tout ou partie des reports fiscaux déficitaires de la Régie. Ceux-ci s'élèvent à 38 milliards de francs et sont à 90% indéfiniment reportables, car liés aux amortissements. Ce qui signifie que Renault peut être bénéficiaire pendant de nombreuses années avant de payer des impôts.

Empressement politique

L'influence de M. Calvet peut-elle faire renoncer le gouvernement ? M. Madelin, pour des raisons idéologiques — faire de Renault une entreprise comme les autres, — est fermement attaché au projet. Tout en prêchant l'opportunité économique : faire profiter Renault de l'argent des privatisations au moment où le groupe automobile amorce son redressement. Rue de Rivoli, les convictions ne sont pas les mêmes. M. Balladur n'est sans doute guère enclin à consacrer une partie importante des recettes des privatisations à Renault. Sa priorité affichée a toujours été la réduction de la dette publique. Mais la sollicitation de Matignon et les concessions à faire à un ministre de l'industrie, par ailleurs malmené, peuvent expliquer un assouplissement de sa position. D'autant que le dossier peut être un bon atout pour redorer le blason d'un programme de privatisations qui s'essouffle. Accusé de détourner par les privatisations des capitaux qui iraient autrement s'investir dans les entreprises, M. Balladur peut faire de Renault un contre-exemple. Alibi pour les privatisations, Renault pourra également servir d'alibi industriel. Au moment où la France affiche un solde industriel alarmant, M. Chirac pourra toujours se targuer d'avoir fait quelque chose.

Le gouvernement peut-il donc se priver des avantages qu'il pourrait tirer du changement de statut ? Pareille renonciation ne serait pas du meilleur effet à la veille des élections. Mais on ne peut que regretter une fois de plus que l'intérêt et l'empressement mis à traiter cette affaire aient été politiques avant d'être économiques.

CLAIRE BLANDIN.

L'effet de la baisse de la TVA sur les ventes de septembre

Les immatriculations de voitures neuves ont progressé moins vite en septembre (+ 1,6 %) en France, reflétant l'attentisme créé chez les acheteurs par l'annonce d'une baisse de la TVA sur les automobiles, appliquée le 17 septembre.

Selon les derniers chiffres mensuels de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, les immatriculations se sont élevées le mois dernier à 130 053 unités. Sur les neuf premiers mois de l'année, elles atteignent 1 467 360 unités, soit une hausse de 7,6 %.

Les automobiles françaises ont continué de regagner du terrain, affichant une progression de 4,1 % en septembre et de 9,4 % sur les neuf premiers mois. Le taux de pénétration des automobiles étrangères a donc régressé en septembre à 35,9 % (contre 37,4 % en septembre 1986).

Le groupe PSA (Peugeot et Citroën) s'est mieux comporté le mois dernier que son rival Renault, affichant une progression de 8,6 % en septembre contre une baisse de 0,2 % pour Renault. Sur les neuf premiers mois, le groupe privé confirme donc son avance, en occupant 33,2 % du marché national contre 30,4 % pour la Régie.

Quatre cents emplois de plus supprimés à Billancourt

Un comité central d'entreprise (CCE) doit se réunir, mercredi 14 octobre, pour faire le point sur l'évolution des effectifs de Renault et sur l'exécution du plan social décidé en novembre 1986, pour ramener le personnel de la Régie à 70 900 personnes. En fait, l'objectif n'est pas encore atteint dans toutes les usines. En août, à Cléon, en particulier, alors que l'objectif était de 6 500 personnes, il en restait 6 869 ; au Mans, la différence était du même ordre ; à Grand-Couronne, 861 au lieu de 750...

A l'usine de Billancourt (Hauts-de-Seine), 400 emplois supplémentaires vont être supprimés pour arriver à l'effectif prévu de 5 100 personnes en fin d'année. Mais le sort des 1 310 personnes dont l'emploi a déjà été supprimé n'est pas encore réglé. 613 ont quitté l'établissement, 280 vont le faire dans les prochains jours : 285 au total par mutations dans le groupe Renault (surtout dans les usines de Sandouville, Choisy et Rueil) 298 par « départ volontaire » avec une allocation de reconversion (50 000 F), 175 en préretraite, 110 en congé de fin de carrière à cinquante-quatre ans, 11 étrangers pour retourner au pays. Le sort de 400 personnes n'est pas réglé : les deux tiers devraient bénéficier de mutations, les autres des diverses mesures du plan social.

Le CCE doit être informé de la vente des terrains de la Régie en région parisienne : à Billancourt, la vente doit être signée prochainement, et trois ZAC (zone d'aménagement concerté) sont en cours de constitution, une sur le terrain du siège social (où devrait s'installer TF 1) et deux autres au centre de la ville.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —



RESULTATS SEMESTRIELS - PERSPECTIVES 1987

Les revenus financiers de PUBLICIS S.A. se sont élevés au 30 juin 1987 à F. 34 819 734 contre F. 34 438 856 au 1er semestre 1986 et son bénéfice net s'établit à F. 28 698 968 contre F. 28 476 207.

Les revenus prévisionnels de PUBLICIS S.A. pour l'exercice 1987 devraient atteindre F. 45 000 000 pour un bénéfice net après impôts de l'ordre de F. 34 300 000.

Le Groupe PUBLICIS a réalisé au 30 juin 1987 un chiffre d'affaires consolidé de F. 3 585 193 000, en progression de 10,27 %, et un bénéfice net après impôts de F. 50 242 000. La part du Groupe dans ce résultat s'établit à F. 44 732 000 en hausse de 12,12 %.

Les tendances actuelles pour le 2ème semestre 1987 permettent d'estimer aujourd'hui, à titre prévisionnel, que le chiffre d'affaires annuel consolidé 1987 pourrait s'élever à F. 7 000 000 000, en augmentation d'environ 7,5 %.

Dans ces conditions, le résultat courant consolidé après impôts (hors plus-values exceptionnelles) pourrait s'établir à F. 92 500 000, et la part du Groupe dans ce résultat se situer à F. 81 000 000, en progression de l'ordre de 11 %.

Cette annonce est diffusée à simple titre d'information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

FF 1 500 000 000

TAUX FIXE CONTRE TAUX VARIABLE
(TMB* – 0,10 %)

CONTRAT D'ÉCHANGE DE TAUX D'INTÉRÊT A 12 ANS

MONTÉ PAR LE
CRÉDIT LYONNAIS



*Taux Moyen Mensuel des Bons du Trésor à 13 semaines

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LIAISONS ÉLECTRIQUES SILEC

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 1987 s'est élevé à 635,8 millions de francs, en baisse de l'ordre de 5,5 % sur celui du premier semestre 1986, qui s'élevait à 672,5 millions de francs.

Cette baisse est due principalement à la diminution des cours moyens des matières premières entre ces deux périodes, alors que le volume d'activité globale de la société s'est maintenu.

Cependant, le résultat courant est resté du même ordre : 48,3 millions au 30 juin 1987, contre 49,6 millions au 30 juin 1986, en raison notamment de la poursuite de la diminution des frais financiers ; quant au bénéfice net après impôt et participation des salariés, il passe de 19,6 millions au 30 juin 1986 à 34,5 millions au 30 juin 1987, compte tenu en particulier d'une plus-value immobilière de 5 millions.

Pour le second semestre 1987, les perspectives actuelles permettent, sauf événement imprévu, de maintenir le niveau global de notre activité et de nos résultats.

Schlumberger

Schlumberger Limited a annoncé, le 8 octobre 1987 à New-York, la conclusion définitive de la vente de Fairchild Semiconductor à la société américaine National Semiconductor.

Comme déjà annoncé, le paiement à Schlumberger sera effectué en actions National Semiconductor et en bons de souscription d'actions avec une garantie minimale d'un montant d'environ 122 millions de dollars.

Valeo

Valeo tient à faire savoir à ses actionnaires et aux actionnaires de SEV que sur la base des informations actuellement disponibles il ne semble pas que le quorum nécessaire pour permettre à chacune des deux assemblées convoquées le 16 octobre de délibérer valablement sera atteint.

En conséquence, la tenue des deux assemblées générales extraordinaires sur deuxième convocation est prévue le 26 octobre.

Les actionnaires de Valeo et de SEV qui désireraient participer aux assemblées générales extraordinaires du 26 octobre doivent demander, s'ils ne l'ont déjà fait, avant le 20 octobre, une carte d'admission à l'intermédiaire financier (banque, agent de change, Caisse d'épargne, bureau de poste, comptable du trésor) auprès duquel sont déposés leurs titres.

locaexpansion

Le conseil d'administration s'est réuni le 1er octobre 1987 sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste.

Il a nommé M. Pierre Gerbault directeur général en remplacement de M. Patrick Simon.

Six mille deux cent cinquante actions ont été créées à la suite de conversions d'obligations et 37 464 souscrites en paiement du dividende 1986. Le capital se trouve ainsi porté de 151 782 600 F à 156 154 000 F.

Les engagements nouveaux conclus depuis le 1er janvier 1987 ont porté sur quatre opérations, toutes de nature patrimoniale, situées tant en région parisienne qu'en province, d'un montant global de 69 millions de francs. Les décaissements sur investissements ont atteint 31,6 millions de francs pour les huit premiers mois de l'année.

Le résultat prévisionnel de l'exercice devrait permettre, sauf imprévu, la distribution d'un dividende bénéficiant d'une progression supérieure à l'inflation.

Economie

Le projet de loi de finances pour 1988

Un budget pour le court terme

(Suite de la première page.)

Je considère *donc que l'image* qui nous est donnée de l'année 1988 est irréaliste, alors même qu'est *malheureusement* parfaitement indiscutable l'aspect socialement déséquilibré de ce qui nous est *présenté :* la pression sur les salariés les moins favorisés s'accentue, tandis que les autres revenus sont mieux traités. La façon dont est *envisagé* le *rééquilibrage* des comptes sociaux est à cet égard révélatrice et fait peser une lourde *menace sur* le second semestre 1988.

Un maquillage des comptes

L'attitude du gouvernement à l'égard des déficits est en effet incohérente plus encore que mensongère.

Comme d'autres avant lui, ce gouvernement — malgré ses *protestations de sincérité* — tire assurément le meilleur parti de la complexité technique des comptes *budgétaires.* Sacrifions un instant à la polémique rituelle pour évaluer ce que cache le déficit budgétaire *annoncé de 115* milliards de francs. Il y a d'abord l'effet des privatisations. Si l'on réfléchit « à *structures constantes* », on peut estimer leur impact budgétaire en 1988 à 20 milliards environ, pour *l'essentiel sous* forme de dotations en capital. En second lieu, les rebudgétisations annoncées réduisent *le déficit* budgétaire.

Enfin, certaines *prévisions* irréalistes surestiment les recettes — par exemple, la TVA — et sous-évaluent des *dépenses.* Il en est ainsi du coût du traitement social du chômage en 1988. Plus important, le *montant* des *crédits* de paiements stagne, alors que les autorisations de programme progressent *de 22 % :* cela *signifie* que l'on engage des dépenses dont le financement effectif serait reporté sur les années ultérieures.

L'exercice suggère un maquillage des comptes budgétaires portant sur un total de l'ordre de *50 milliards : on* peut *s'étonner* du mépris qu'un tel comportement révèle à l'égard de la représentation *nationale mais* aussi des acteurs de la vie économique. Ce que l'on touche aujourd'hui du *doigt, c'est qu'il* n'est *pas raisonnable* de limiter l'examen de l'activité de l'État à celui de son compte *d'exploitation ; il faudra* bien, à l'avenir, raisonner, à propos des participations publiques *ou de la dette*, en termes de bilan. Mais il y a plus grave que cette opacité, car, fondamentalement, même lorsqu'ils vont dans le bon sens, *les choix fiscaux sont* incompatibles avec une stratégie à long terme.

Engagé par des promesses inconsidérées concernant la réduction des taxes, le ministre des finances organise en effet un désarmement *fiscal de grande* ampleur : mais son horizon ne dépasse manifestement pas les six *mois ! Il troque d'abord*, grâce aux recettes des privatisations, des ressources régulières contre un profit d'aubaine. *Il baisse les taux* de TVA, une mesure qui va dans le sens de l'Europe, mais en donnant une *impression d'improvisation :* notre fiscalité indirecte pose un problème global qu'il faut *aborder* avec *nos partenaires européens* sans exclure l'idée que la baisse de nos taux puisse être *négociée contre des concessions* dans d'autres domaines. Il se félicite enfin, contrairement à ce que *recommande la rationalité économique*, de tracer une frontière étanche entre le financement du budget de l'État et celui de la protection sociale. Mais le résultat, caricatural, est d'ores et déjà sous nos yeux : réduction d'impôt au premier semestre 1988, augmentation des cotisations sociales au lendemain des élections pour un montant de 0,5 à *1 point de* PIB.

C'est une bombe à retardement pour le gouvernement qui sera *issu de la* prochaine élection présidentielle. L'augmentation inévitable des prélèvements obligatoires est déjà inscrite dans la prévision, mais leur détail n'est pas soumis à discussion. Cette attitude est particulièrement néfaste pour les *agents économiques qui ont* besoin de continuité et de prévisibilité en matière d'action publique.

J'en tire donc, là aussi, une exigence de méthode : pour assurer la transparence des choix, il faut débattre simultanément des finances de l'État et de celles de la Sécurité sociale. Il le faut *d'autant plus* que des *mesures que* j'espère bien voir mises en œuvre l'an prochain — l'élargissement de *l'assiette du prélèvement social*, l'instauration d'un revenu minimum garanti iront aussi dans le sens *d'une interprétation plus* étroite des financements publics.

Une programmation triennale

Il faut aussi se donner le temps *d'agir autour* d'une programmation triennale, conformément à la pratique de beaucoup d'entreprises *ayant une planification* souple. Il est véritablement regrettable de constater que la majorité *n'a su aborder ces dossiers essentiels* que sur un registre médiocrement politicien avant de les refermer *précipitamment.*

Cela dit, il reste à traiter l'essentiel de l'acte budgétaire, la *dépense publique. On constate, là* encore, l'influence pernicieuse d'un libéralisme doctrinaire qui *concentre l'attention sur le déficit* et l'impôt. Le débat sur la dépense est réduit à sa plus simple *expression : comment la réduire ?* Ce simplisme est outrancier puisque la finalité même de l'action publique est de *développer, dans* les meilleures conditions d'efficacité et de qualité, un certain nombre de fonctions collectives. Je n'entrerai pas ici dans la querelle théologique sur l'aide à l'investissement : chacun souhaite qu'il soit plus dynamique, chacun sait aussi — en particulier depuis le dernier rapport du conseil des *impôts* — que la subvention ou l'aide fiscale ont un rapport coût-efficacité défavorable.

Je livrerai plutôt deux observations. D'abord sur la politique de *l'emploi, présentée comme l'une* des toutes premières priorités ; les dotations budgétaires inscrites à ce *titre* augmentent *il* est *vrai* de près de 12 %, mais ces sommes vont servir à parquer en formation le maximum de candidats-chômeurs *avant* de les relâcher brutalement sur le marché du travail avant l'été. A l'opposé de *cette politique* procédant par à-coups, il eût été bien préférable de recourir à un allégement progressif du coût salarial de manière à encourager, selon un *mécanisme* économique, l'embauche des salariés les plus difficiles à employer. *Deuxième exemple*, les *actions* d'avenir : elles ne sont manifestement pas au rendez-vous promis. L'éducation *nationale* voit ses crédits progresser à un rythme de 4 %, inférieur à celui de l'agriculture, de *l'intérieur ou de la justice ;* la recherche civile stagne ; les dotations de l'industrie régressent : *réjouissons-nous* de ce que les grands déficits se résorbent, déplorons que les actions en faveur de la modernisation ne prennent pas le relais.

Le gouvernement va se glorifier, dans les mois qui viennent, de *quelques indices flatteurs*, disons plutôt moins ternes ; l'optimisme intéressé qu'il va s'efforcer de *répandre* est *peu justifié*, il est surtout dangereux. Le parler-faux est le plus sûr moyen de retarder la clarification qui s'impose en matière de finances publiques, clarification dont les objectifs sont d'assurer une meilleure cohérence entre *prélèvements* fiscal et social afin de favoriser la solidarité et de garantir une priorité *plus explicite aux actions préparant* les emplois de l'avenir.

MICHEL ROCARD.

TRANSPORTS

Le gérant de Point Air démissionne

La compagnie aérienne Point Air traverse une nouvelle crise : son gérant, M. Claude Guibert, a annoncé, le 12 octobre, qu'il démissionnait de son poste après sept mois passés à la tête de cette compagnie de charters. Celle-ci avait été sérieusement mise à mal par une interdiction de vol édictée, le 5 février dernier, par la Direction de l'aviation civile (DGAC) pour des infractions aux règles de *sécurité.*

Dans un communiqué, M. Guibert laisse entendre que la querelle, qui oppose en permanence la DGAC et M. Maurice Freund, président de l'association de tourisme Le Point, de Mulhouse, *propriétaire de la* compagnie, est à l'origine de sa décision. Pour le président du Point, M. Guibert a été *contraint de démissionner* en raison de l'attitude de la DGAC, qui refuse de délivrer des autorisations de vol et de cesser ses contrôles excessifs, tant que Le Point de Mulhouse n'aura pas mis fin à ses recours administratifs et judiciaires contre l'interdiction de vol de ses avions. Le Point demande 50 millions de francs de dommages et intérêts à l'État.

Selon M. Daniel Tennenbaum, directeur de l'aviation civile, M. *Guibert* démissionne parce que le président du Point l'empêche d'assurer pleinement ses responsabilités de gérant. M. Tennenbaum ajoute : « *Cette démission pose le problème de la sécurité des vols. Si M. Freund revient à la tête de Point Air, cela ne marchera pas et nous jugerons sur pièce si une nouvelle interdiction est nécessaire.* »

• **Les élus de la Somme à l'hôtel Matignon pour demander le TGV.** — La vingtaine de personnes — dont deux députés — qui avaient occupé la préfecture d'Amiens (Somme), dans la nuit du 12 au 13 *octobre*, pour protester contre *la décision de ne pas faire* passer le TGV-Nord par cette ville ont cessé leur action. MM. Gilles de *Robieu, député UDF, Jacques Fleury*, député PS, et René Lamps, maire communiste d'Amiens, ont, en effet, *reçu l'assurance qu'ils seraient reçus* d'ici à la fin de la semaine à l'hôtel Matignon. Depuis samedi dernier, des manifestants retardent les trains Paris-Lille en gare d'Amiens-*Longueau* et distribuent des tracts aux voyageurs en indiquant que le tracé retenu par le gouvernement *fera « perdre plus d'un million d'usagers par an sur la ligne de TGV Paris-Londres ».*

• ***Une nouvelle compagnie aérienne en Autriche.*** — Le gouvernement autrichien a délivré à la compagnie de charters Lauda Air, dont l'ancien coureur automobile Niki Lauda détient 51 % du capital, une licence de compagnie régulière. Lauda Air ne concurrencera pas l'autre compagnie régulière autrichienne, Austrian Airlines, car celle-ci ne dessert pas les destinations qui lui *ont été affectées : Amérique centrale*, Amérique du Sud, Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande, île Maurice, *île de la Réunion, îles Maldives*, Bangkok, Hongkong, Taiwan, Corée du Nord et Corée du Sud. — *(AFP, AP, Reuter).*

PÊCHE

La rupture des négociations franco-canadiennes sur les quotas de morue

Inquiétude à Saint-Pierre et Miquelon

MONTRÉAL
de notre correspondante

La décision prise par le gouvernement canadien d'interdire aux chalutiers français de pêcher dans les eaux territoriales canadiennes (*le Monde* du 13 octobre) ajoute au long contentieux qui oppose Paris et Ottawa. *Cette dernière mesure fait* suite à la rupture des négociations bilatérales entamées le 6 octobre.

Les discussions portaient principalement sur les quotas de poissons à accorder aux pêcheurs français au large des côtes atlantiques canadiennes pour la période allant de 1988 à 1991. Depuis que le traité signé à échéance, Français et Canadiens n'ont pu conclure en janvier dernier, juste avant le début de la saison de pêche, qu'un accord intérimaire valable pour *1987 seulement.* Interrompues par la France en juin puis reprises en septembre, les négociations se sont enlisées. *La nomination* de nouveaux négociateurs de part et d'autre après la visite de *M. Jacques Chirac au Canada fin* août n'y a rien changé.

Les autorités françaises ont maintenu leurs positions avec fermeté. Paris considère en effet que le Canada n'est pas en droit d'imposer des quotas dans des eaux que chacun réclame, *dont la délimitation* est un sujet de friction, tant qu'un tribunal d'arbitrage n'aura pas tranché ce *litige. Pour régler le différend* des quotas, la France propose de s'en remettre, une nouvelle fois, à un tribunal, *solution que* le Canada vient de rejeter. Ottawa se déclare toutefois prêt à reprendre les négociations « à tout moment ».

En attendant, la situation inquiète au *plus* haut point les pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon, frappés par l'interdiction canadienne au même *titre que* leurs collègues métropolitains. Ils seront de plus *privés* du droit particulier qu'ils avaient depuis des lustres de pêcher dans les eaux du golfe Saint-*Laurent. Les six mille habitants* de cette collectivité territoriale française, qui vit principalement de la pêche, sont littéralement « *pris en otage* » par le Canada, qui « *veut la disparition totale de la flotte de pêche métropolitaine* », a estimé M. Marc Plantegenest, président du conseil général de l'archipel.

Le Canada ne pourra pas empêcher les bateaux saint-pierrais et métropolitains de pêcher *la morue* dans la zone en litige. Un député de Terre-Neuve a toutefois réclamé avec force qu'ils soient arraisonnés dès qu'ils passeront les quotas que le Canada voudrait leur allouer.

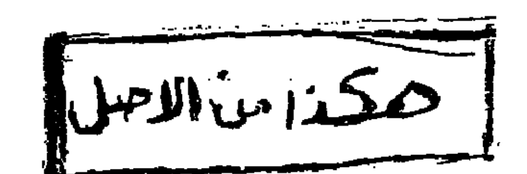
MARTINE JACOT.

ÉTRANGER

Commerce extérieur : les surplus japonais s'amenuisent

L'excédent de la balance commerciale japonaise a atteint — selon les chiffres des douanes — 7,43 milliards de dollars en septembre. Ce chiffre est supérieur de 44,3 % à celui de l'excédent d'août (5,15 milliards de dollars). Mais il est inférieur *de 17 % à celui de septembre* 1986 (8,95 milliards de dollars) pour la cinquième fois sur une base annuelle.

Avec les États-Unis, l'excédent commercial a atteint 4,86 milliards de dollars, soit un peu *plus qu'un an* auparavant (4,80 milliards) et nettement plus qu'en août (3,7 milliards, soit + 30 %). Avec les pays de la CEE, le Japon a dégagé un excédent de 1,89 milliard de dollars contre 1,38 en août et 1,87 milliard en septembre 1986 (+ 1,6 %).



Marchés financiers

Paribas va racheter la charge Courcoux-Bouvet

Paribas, à son tour, s'engage dans la course au rachat de charges d'agents de change en rachetant l'établissement Courcoux-Bouvet, nº 1 de la Bourse de Paris pour les actions (courtage et négociation de blocs), avec un effectif de 95 personne, un chiffre d'affaires de 165 millions de francs et un bénéfice de 35 millions de francs en 1986. La charge Courcoux-Bouvet a une clientèle essentiellement institutionnelle, ne s'adresse que très peu aux particuliers, et assure être la première de la place pour la productivité et la rentabilité (21 % sur le chiffre d'affaires). Paribas suit donc l'exemple de la BNP, de la Société générale, du Crédit national et de la Compagnie du Midi pour la prise de participation dans le capital de charges d'agents de change.

Le PDG de Prouvost cherche 200 millions de francs

M. Christian Derveloy, PDG de Prouvost, a annoncé qu'il allait au cours des prochains mois faire appel au marché financier afin de trouver 200 millions de francs qui lui permettront d'alléger l'endettement de Vitos Etablissements Vitoux (VEV), holding financière qui lui a permis de prendre le contrôle de Prouvost. Le PDG veut ainsi refinancer l'emprunt de 300 millions de francs que VEV a souscrit afin d'augmenter sa part dans le groupe Prouvost. VEV détient désormais directement 29 % des actions de Prouvost et indirectement 16 % grâce à une autre holding, la SAFIT. Avec l'apport de la Banque Rivaud et du CCF, M. Derveloy dispose d'une majorité de 50,1 % dans le groupe textile.

La participation minoritaire de M. Jérôme Seydoux chez Prouvost ne met pas l'entreprise dans une situation de blocage, a estimé M. Derveloy, puisque toutes les décisions nécessaires au redressement de l'affaire avaient été prises avant la tentative de rachat des Chargeurs. M. Derveloy a ainsi déclaré qu'il allait investir chaque année 300 millions de francs dans l'entreprise lainière et qu'en 1990 le résultat courant après impôts aura doublé par rapport à 1986. La part du groupe sera améliorée et représentera 200 millions de francs. Enfin, M. Derveloy a affirmé que la situation actuelle (actionnariat minoritaire des Chargeurs) pouvait durer plusieurs mois et qu'en tout état de cause « la balle était dans le camp de M. Jérôme Seydoux ».

Marceau Investissements prend le contrôle de la Compagnie privée de banque

Marceau Investissements, société de portefeuille fondée par M. Georges Pébereau, ancien PDG de la CGE, a pris le contrôle de la Compagnie privée de banque, établissement spécialisé dans la gestion de fortunes et de portefeuilles, dans lequel elle va se trouver associée au CCF, présidé par M. Michel Pébereau, frère de Georges. Marceau Investissements qui vient de porter ses fonds propres à 1,3 milliard (2 milliards dans six mois) va donc se doter d'un instrument bancaire, dont le capital va être doublé (à 15 millions de francs) et dont la présidence est confiée à M. Daniel Deguen, par ailleurs PDG de la Banque hypothécaire européenne.

Simplification pour les étrangers qui achètent des valeurs du Trésor français

Les placements financiers en bons du Trésor français vont devenir plus faciles pour les étrangers. Présentant aux investisseurs japonais les produits financiers de l'État français, M. Philippe Jaffré, le chef du service des affaires monétaires et financières du ministère de l'économie a en effet annoncé, mardi 13 octobre à Tokyo, une simplification prochaine des formalités pour les investisseurs étrangers.

Sous le régime actuel, chaque fois qu'il veut percevoir le paiement intégral des coupons des OAT (obligations assimilables du Trésor), un investisseur non résident doit remplir une déclaration accompagnée de justificatifs de sa qualité de non-résident. En l'absence de ces documents, une retenue à la source de 10 % du montant du coupon est imposée par le fisc. « Pour alléger ce dispositif, a déclaré M. Jaffré, le service de la législation fiscale a accepté de remplacer ces déclarations multiples par une déclaration sur l'honneur faite une fois pour toutes ».

● **Peugeot crée un plan d'épargne entreprise.** – Peugeot SA va créer un plan d'épargne entreprise (PEE) qui permettra au personnel du groupe de devenir actionnaire. « Le plan est ouvert, a précisé le PDG, M. Calvet, à tous les salariés des filiales françaises », soit plus de 130 000 personnes. L'objectif de Peugeot est de « resserrer l'unité du personnel ».

Les sommes versées aux PEE seront apportées à un fonds commun de placement qui sera investi en actions PSA achetées en Bourse. Le montant minimal d'apport personnel est fixé à 250 F. Mais l'entreprise a décidé d'une « aide financière » sous forme d'un « abondement ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 12 oct. ↓

Encore assez lourd

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note encore assez lourde. Malgré une reprise survenue vers la fin de la séance, en clôture, l'indice des industrielles accusait une nouvelle perte de 10,77 points, à 2 471,44. Surtout, le bilan de la journée est resté très mauvais. Sur 1 955 valeurs traitées, 1 212 ont encore baissé, 375 seulement ont monté et 368 n'ont pas varié.

Après les ventes en cascade enregistrées ces derniers temps, les ordinateurs des grandes institutions ont commencé à lancer des ordres d'achats. Mais les investisseurs ont néanmoins préféré agir avec précaution. Beaucoup attendent, en effet, la publication, mercredi, des dernières données disponibles concernant les échanges commerciaux avec l'étranger. Les milieux financiers sont très modérément optimistes à cet égard et tablent sur une légère contraction du déficit. Si confirmation était donnée d'une telle amélioration, « une détente sur le front monétaire interviendrait à coup sûr », entendait-on autour du Big Board. Personne cependant n'ose imaginer ce qui se produirait dans le cas contraire. L'activité a encore diminué, et 141,87 millions de titres ont changé de mains, contre 158,31 millions.

VALEURS	Cours du 9 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	58 1/2	60 7/8
Allegis (ex-UAL)	104 7/8	103 5/8
A.T.T.	33 3/8	32 7/8
Boeing	48 7/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37 1/8
Du Pont de Nemours	111 1/4	112
Eastman Kodak	99 1/8	101
Exxon	48 1/8	47 3/4
Ford	94 5/8	93 1/2
General Electric	58 1/4	58 1/2
General Motors	74 1/2	73 3/4
Goodyear	69	67 3/4
I.B.M.	147 3/8	149 7/8
I.T.T.	63 1/8	63 3/8
Mobil Oil	46 1/2	46 1/4
Pfizer	65 3/4	65 3/8
Schlumberger	45 3/8	44 7/8
Texaco	39 5/8	39 3/8
Union Carbide	29 1/2	29 3/8
U.S.X.	36 3/4	36
Westinghouse	70 3/8	69 3/8
Xerox Corp.	74 5/8	75

LONDRES, 12 oct. ↓

En baisse

La Bourse de Londres a commencé la semaine sur une note de faiblesse. L'indice FT a clôturé en baisse de 23 points, à 1 835,2. Le nombre de transactions a baissé, passant de 52 356 vendredi à 38 499 lundi 12 octobre. Les valeurs ont accentué leur recul en cours de séance, affaiblies par la baisse de Wall Street et également par la déception provoquée par la publication des résultats annuels moins bons que prévu de Glaxo.

Le groupe pharmaceutique a dégagé, pour l'exercice 1986-1987 terminé à la mi-octobre, un bénéfice de 746 millions de livres, en hausse de 22 %. Or ce résultat est inférieur aux prévisions des analystes, qui attendaient un résultat avoisinant les 800 millions de livres. Certains prévoyaient même 810 millions de livres. A l'annonce de cette nouvelle, les actions Glaxo ont chuté.

Aux valeurs bancaires, Midland a gagné 4 pence à 553, après la prise de participation de Prudential, tandis que Ocean Transport and Trading était stimulé par les rumeurs d'une OPA éventuelle de M. Ron Brierley. La brasserie Boddington était également recherchée sous l'effet d'une offre publique d'achat éventuelle de Midsummer Leisure.

L'annonce d'une hausse modérée des prix de gros, en septembre, a soutenu les fonds d'Etat, qui ont remplacé leurs pertes d'ouverture par des gains de 9 pence à 12 pence.

PARIS, 13 octobre ↓

Contagion

La baisse appelle la baisse, mais jusqu'où ira-t-elle ? se demandaient perplexe les investisseurs. La légère amélioration enregistrée en début de matinée mardi n'a donc pas duré. L'effritement s'est poursuivi, amenant l'indicateur de tendance à – 0,62 % à l'ouverture de la séance officielle. Il continuait alors son repli, descendant jusqu'à – 1,20 % à l'issue des transactions. La Bourse de Paris est donc définitivement revenue en dessous de son niveau du début de l'année. Pour le seul mois d'octobre, qui a débuté le 22 septembre et qui s'achèvera dans dix jours, la liquidation est négative de plus de 8 %.

La raison essentielle de ce marasme provient des taux d'intérêt, dont la hausse est inéluctable. Les adjudications hebdomadaires des bons du Trésor effectuées lundi par la Banque de France ont confirmé cette remontée. Néanmoins, après sa plongée de lundi, le MATIF s'est légèrement repris. Les contrats se sont appréciés de 0,30 % en moyenne, restant cependant en dessous de la barre des 94.

Sur le marché des actions, la plupart des valeurs financières pâtissent de ce « syndrome des taux », et nombre d'entre elles (UIC, UCB, Parisienne de Réescompte) sont revenues à leur niveau le plus bas de l'année.

Cette ambiance morose était néanmoins brisée par quelques hausses, comme Roussel-Uclaf, Avions M. Dassault ou Europe 1.

On apprenait en séance que la Coface avait ramené à 5,22 % sa participation dans la BAFIP, que M. Philippe Duménil avait réduit sa participation à 4,8 % dans le capital de Duménil-Leblé. Une filiale du Crédit lyonnais, Clinvest, a pris 7,5 % du capital de Safic-Alcan, et la Société de gestion Duquesne et Giral possède 10,03 % de la Suburbaine de canalisation.

TOKYO, 13 oct. ↑

Nouveau record

Le Kabuto-Cho n'est décidément pas en veine de céder le terrain. Ce mardi, le marché tokyoïte a continué de monter, lentement mais sûrement, et, à la clôture de la journée, le Nikkeï s'établissait au niveau record de 26 400,63 points.

Avec la hausse des matières premières et à la lumière des derniers résultats financiers, l'intérêt des investisseurs s'est concentré sur les valeurs sidérurgiques, sur les actions des entreprises de chantiers navals, des fabricants de produits chimiques et de pâte à papier.

Le chiffre 13 porterait-il bonheur à Tokyo ? Sur le marché japonais, le danger d'une hausse du taux d'escompte américain ne paraît plus être une certitude. Des opérateurs prennent le pari d'une réduction du déficit commercial des Etats-Unis et, partant, d'une détente sur le front monétaire.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Akaï	534	526
Bridgestone	1 380	1 410
Canon	1 330	1 360
Fuji Bank	3 340	3 350
Honda Motors	1 770	1 820
Matsushita Electric	2 710	2 740
Mitsubishi Heavy	725	725
Sony Corp.	5 410	5 480
Toyota Motors	2 360	2 330

FAITS ET RÉSULTATS

● **Thomson lance le premier téléviseur à tube extra-plat.** – Le groupe français vient de lancer le premier téléviseur à tube extra-plat, le fameux « Planar », exposé au dernier Salon électronique de Berlin, et fabriqué par sa filiale Vidéocolor, installée en Italie. Créée en 1971 en association avec RCA, maintenant dans le groupe Thomson, l'usine Vidéocolor a débuté la fabrication du nouveau tube en septembre dernier. Le niveau de production est actuellement de mille pièces-jour. Thomson vise le marché des tubes de grande taille (72 centimètres), évalué à quatre-vingt-cinq mille postes pour la France. Le tube équipera, à partir de 1988, les différentes marques de Thomson (Telefunken, Saba, Normende pour la RFA, Thomson et Brandt pour la France). Il sera également proposé à d'autres constructeurs, l'usine Vidéocolor d'Anagni fournissant la moitié de sa production environ à des marques européennes et mondiales.

La société Vidéocolor, filiale à 100 % de Thomson, possède trois usines de fabrication de tubes de TV à Anagni (la plus importante), à Lyon et à Genlis, près de Dijon. Elle fabrique 5 millions de tubes par an et réalise un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs.

● **Moulinex : réduction du déficit.** – Moulinex a enregistré, au premier semestre, une perte nette de 62,5 millions de francs, soit une réduction de plus des deux tiers par rapport au résultat de la période correspondante de 1986 (– 199,8 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 11,6 %, à 1,26 milliard de francs.

La capacité d'autofinancement est positive (17 millions de francs), alors qu'elle était fortement négative un an auparavant (– 78 millions de francs). La société FINAP, qui contrôle Moulinex, a versé, début juillet 1987, une avance en compte courant bloqué de 200 millions de francs.

Au 30 septembre, le CA consolidé de Moulinex s'établissait à 2,16 milliards de francs (– 5,6 %), dont 586,2 millions de francs en France (– 28,5 %).

Enfin, le groupe annonce que le conseil d'administration a approuvé un projet d'introduction en Bourse de la filiale espagnole, qui est contrôlée à 51 % par Moulinex SA.

● **Des options sur Peugeot, Saint-Gobain et Elf bientôt cotées à Londres.** – La Bourse de Londres ouvrira, le 5 novembre, un marché d'options négociables sur actions, qui concernera trois valeurs françaises : Peugeot, Saint-Gobain et Elf-Aquitaine. Ce marché concurrencera directement celui créé, à Paris, au début du mois de septembre, puisque Peugeot et Elf sont deux des valeurs supports cotées au palais Brongniart.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1195	1195	Manutan	371	369
Alain Manoukian	416	....	Marlin Immobilier	337	....
Asystel	480	....	Metallurg. Minière	150	....
B.A.C.	495	....	Métrologie Internat.	397	....
B. Demachy & Assoc.	768	....	Mécroservice	203	....
B.I.C.M.	900	900	M.M.B.M.	666	....
B.I.P.	620	....	Molex	316 50	....
Bolloré Technologies	950	....	Navale-Delmas	780	780
Buitoni	748	....	Olivetti-Logabax	425	420
Câbles de Lyon	1162	....	Om. Gest.Fin.	451	460
Calberson	884	....	Petit Bateau	228	219 o
Cardif	1850	....	Pernofigaz	449	448
C.D.M.E.	995	990	Pier Import	313	310
C. Equip. Elect.	299	....	Razel	1250	1205
C.E.G.I.D.	1015	....	St-Gobain Emballage	1465	1408 o
C.E.G.E.P.	205	....	St-Honoré Matignon	210	....
C.E.P.-Communication	1250	....	S.C.G.P.M.	225	225
C.G.I. Informatique	710	....	Segin-Metra	630	630
Ciments d'Origny	803	....	S.E.P.	1600	1600
C.N.I.M.	370	369	S.E.P.R.	1480	....
Concept	219	....	Sligos	1260	....
Conforama	800	820	S.M.T.Goupil	324	305
Delta	256	245	Sodexfong	1001	....
Dauphin O.T.A.	3250	3248	Sofibus	341	....
Devanlay	1900	....	Supra	1010	847 o
Deville	940	940	TF 1	196	....
Drouot-Ob. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	714	671
Éditions Belfond	235	220 90	Valeurs de France	364	359
Elect. S. Dassault	540	....			
Elysées Investiss.	28 20	28 50			
Expand	790	....			
Filipacchi	585	....			
Gelatoil	920	880 o			
Guy Degrenne	960	....			
I.C.C.	236	....			
IDIA	201	201			
I.G.F.	180	180			
IN2	204	195 o			
Int. Metal Service	199	199			
La Commande Electro.	450	....			
Le gd livre du mois	330	....			
Loca Investissement	300	285			
Locamic	289	....			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 12-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	60	111	140	–	110	120	–	–
Paribas	440	8,5	22,5	–	–	19,5	24	–	–
Peugeot	1550	62	132	195	–	90	105	145	–
Thomson-CSF	1200	82	125	–	–	32	–	90	–
Elf-Aquitaine	320	21	–	–	–	9,1	15	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 oct. 1987

Nombre de contrats : 120 169

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	93,55	93,10	92,90	–
Précédent	94,80	94,35	94,20	94,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,07 F ↑

Ralentie au début de la semaine par le chômage partiel observé aux Etats-Unis (Colombus Day), l'activité a repris à un bon rythme sur les marchés des changes. Dans l'espoir d'une réduction du déficit commercial américain pour septembre, le dollar a rebondi pour coter 6,0675 F (contre 6,0420 F) et 1,8220 DM (contre 1,8130 DM).

FRANCFORT	12 oct.	13 oct.
Dollar (en DM)	1,8130	1,8220

TOKYO	12 oct.	13 oct.
Dollar (en yens)	143,85	143,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 oct.) .... 7 9/16-7 11/16 %
New-York (12 oct.) .... 7 3/8-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	9 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	99,5	97,2
Valeurs étrangères	135	133,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	402,9	395

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 oct.	12 oct.
Industrielles	2 482,21	2 471,44

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 oct.	12 oct.
Industrielles	1 858,2	1 835,2
Mines d'or	449,5	457,3
Fonds d'Etat	85,49	

TOKYO

	12 oct.	13 oct.
Nikkeï Dow Jones	26 284,65	26 400,63
Indice général	2 156,17	2 161,69

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0660	6,0680	– 15		– 25		– 140	– 58
$ can.	4,6483	4,6534	– 86	– 61	– 154	– 117	– 488	– 389
Yen (100)	4,2008	4,2168	+ 127	+ 150	+ 243	+ 274	+ 696	+ 789
DM	3,3275	3,3304	+ 96	+ 114	+ 192	+ 215	+ 547	+ 617
Florin	2,9597	2,9622	+ 55	+ 65	+ 107	+ 123	+ 347	+ 399
F.B. (100)	16,0053	16,0190	+ 161	+ 233	+ 304	+ 435	+ 873	+ 1371
F.S.	4,0212	4,0252	+ 143	+ 161	+ 281	+ 307	+ 782	+ 861
L (1 000)	4,6129	4,6215	– 186	– 140	– 350	– 289	– 999	– 884
£	9,9755	9,9849	– 194	– 152	– 338	– 273	– 866	– 658

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/8	7 5/8	7 3/4	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 7/8	9
DM	3 5/8	3 7/8	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4	5	5 1/8
Florin	5 1/8	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	6	6 1/8
F.B. (100)	5 1/2	6 1/2	6 3/8	6 3/4	6 1/2	6 7/8	7 1/4	7 5/8
F.S.	1 1/2	2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16
L (1 000)	9 1/4	9 3/4	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12 1/8	12 5/8	13
£	9 1/4	9 1/2	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7 1/2	8	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	9	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 13 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 32

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1892	4,5 % 1973	1838	1832	1835	− 0 16
4210	C.N.E. 3%	4200	4200	4200	....
1196	B.N.P. T.P.	1185	1186	1186	+ 0 08
1129	C.C.F. T.P.	1130	1135	1135	+ 0 44
1271	Créd. Lyon. T.P.	1278	....	....	....
3210	C.G.E. T.P.	3201	3200	3200	− 0 02
1939	Renault T.P.	1900	1890	1890	− 0 52
2043	Rhone-Poul. T.P.	1983	1978	1977	− 0 29
1340	St-Gobain T.P.	1273	1273	1270	− 0 23
1258	Thomson T.P.	1284	1278	1278	− 0 46
460	Accor	447 50	448	448	+ 0 34
550	Agence Havas	525	535	535	+ 1 90
680	Air Liquide	666	650	655	− 1 65
2400	Alcatel	2150	2100	2135	− 0 70
2070	Als. Superm.	2050	....	....	....
475	A.L.S.P.I.	421	420	390	− 7 36
365	Alsthom ★	324	338	333 90	+ 3 06
2650	Arjom. Prioux	2065	2041	2045	− 0 97
625	Aussedat-Rey	561	554	552	− 1 60
1340	Axt. Entrepr. ★	1091	1100	1093	+ 0 18
925	Avions Dassault	801	830	831	+ 3 75
550	BAFP	478	473 50	473 50	− 0 94
390	Bail-Equipem. ★	350	357	354	+ 1 14
825	Bail Investiss.	840	826	826	− 1 67
465	B.N.P. C.I.	410 10	....	....	....
710	Cie Bancaire	610	600	601	− 1 48
515	Bazar H.-V.	404	401	401	− 0 74
540	Béghin-Say ★	475	487	474	− 0 21
855	Berger (Mé)	925	920	910	− 1 62
795	Bic ★	751	750	750	− 0 13
1380	B.I.S.	1260	1250	1200	− 4 76
2810	Bongrain S.A.	2795	2660	2660	− 4 83
1170	Bouygues	1110	1080	1082	− 2 52
97	B.P. France	86 50	84	84	− 2 89
5290	B.S.N.	4990	4955	4940	− 1
2460	Cap Gem. S. ★	2255	2220	2217	− 1 69
1400	Carnaud	1370	1329	1330	− 2 92
3390	Carrefour ★	3055	3058	3010	− 1 47
177	Casino	153	154	154 50	+ 0 98
136	Casino A.D.P.	118 70	119	119 50	+ 0 67
1390	C.C.M.C.	1190	....	....	....
870	Cetelem	802	812	802	....
790	Cerus	799	800	790	− 1 13
2040	C.F.A.O.	1916	1875	1880	− 1 88
335	C.G.E.	318 90	316 50	316 50	− 0 13
1350	C.G.I.P. ★	1171	1166	1168	− 0 26
1180	Chargeurs S.A.	1001	990	957	− 4 40
73	Chiers-Châtill.	68 50	67	67	− 2 19
1210	Ciments franç. ★	1050	1070	1025	− 2 38
635	Club Méditerr.	616	606	607	− 1 46
160	Codetel ★	148	149 50	149 50	+ 1 01
320	Cofimeg	302	301 50	300 50	− 0 50
2240	Colas	1790	1758	1736	− 3 02
275	Compt. Entrepr.	245	240	241	− 1 63
780	Compt. Mod.	722	720	720	− 0 28
1230	Créd. Foncier	1040	1040	1048	+ 0 77
515	Crédit F. Imm.	495	487	487	− 1 62
126	C.C.F.	125	123	124	− 0 80

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Créd. Lyon. (CI)	730	725	725	− 0 68
1170	Crédit Nat. ★	870	1005	881	+ 1 13
230	Crouzet ★	180	172	168 60	− 6 33
3000	Damart S.A.	2940	2820	2820	− 4 08
465	Darty ★	426	424	416 10	− 2 32
365	Darty (DP)	320	331	315	− 1 56
2180	De Dietrich	2056	1910	1960	− 4 62
300	Dév. P.d.C. (Li)	300	....	....	....
800	D.M.C.	531	542	533	+ 0 38
465	Drouot Assur.	455	460	460	+ 1 10
2460	Docks France ★	2235	2220	2210	− 1 12
1130	Dumez ★	921	945	935	+ 1 52
1310	Eaux (Gén.)	1136	1149	1136	....
1410	Ecco ★	1400	1405	1371	− 2 07
1020	Electro-Finan.	870	900	890	+ 2 30
385	Elf-Aquitaine	326	323 50	323	− 0 91
300	— (certific.)	284	278	278	− 2 82
970	Epeda-B-Faure	856	830	830	− 3 04
3870	Essilor	3560	3450	3450	− 3 09
2700	Essilor Int. (DP)	2350	2301	2300	− 2 13
440	Esso S.A.F. ★	400	400	388	− 3
2360	Eurafrance	2215	2120	2100	− 5 19
1430	Eurocom ★	1283	1307	1287	+ 0 31
4190	Euromarché	3975	4000	3925	− 1 26
730	Europe n° 1 ★	595	635	617	+ 3 70
1230	Exor ★	1180	1170	1180	....
780	Facom	682	685	675	− 1 03
1260	Fichet-bauche	1218	1210	1210	− 0 66
210	Financial ★	204	208 80	204	....
155	Fives-Lille	146 50	145	145	− 1 02
1290	Fromageries Bel	1250	1230	1230	− 1 60
1390	Gal. Lafayette ★	1268	1266	1257	− 0 08
435	Gascogne	415	402	402	− 3 13
2190	Gaz et Eaux	2113	2105	2105	− 0 38
585	Géophysique ★	492	494	494	+ 0 41
2890	Gerland	2410	....	....	....
750	GTM-Entrepose	630	608	609	− 3 33
725	Guyenne-Gas. ★	650	684	684	+ 2 15
2820	Hachette ★	2670	2570	2551	− 4 45
765	Hénin (La)	662	661	662	....
1610	Hutchinson	1360	1365	1365	+ 0 37
188	Imétal	178 50	172 80	177 50	− 0 56
376	Imm. Plaine-M.	374	361	361	− 3 48
5170	Inst. Mérieux	4503	4350	4230	− 6 06
520	Interbail ★	520	515	514	− 1 15
1470	Intertechnique	1250	....	....	....
820	J. Lefebvre	630	644	644	+ 2 22
1640	Lab. Bellon	1495	1500	1499	+ 0 27
1730	Lafarge-Coppée	1623	1637	1585	− 2 33
1510	Labon ★	1438	1412	1445	+ 0 49
3270	Legrand ★	3050	3135	3110	+ 1 97
2780	Legrand (DP) ★	2839	2865	2801	− 1 44
810	Leroy-Somer ★	770	785	750	− 2 60
1830	Lesieur	1942	1941	1941	− 0 05

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
706	Locabail Immob.	649	653	673	+ 3 70
695	Locafrance ★	612	608	610	− 0 33
875	Locindus	869	869	860	− 1 04
1170	L. Vuitton S.A. ★	1142	1151	1150	+ 0 70
500	Lucheire	459	465 60	475	+ 3 49
1430	Lyonn. Eaux ★	1325	1309	1307	− 1 36
77	Mais. Phénix	77	78 50	76	− 1 30
800	Majorette (Ly)	780	....	....	....
445	Mar. Wendel ★	395	395	402	+ 1 77
1790	Martell	1850	1825	1820	− 1 62
2200	Matra	2100	2078	2078	− 1 05
2500	Merlin-Gerin ★	2670	2685	2630	− 1 50
330	Michelin	302	299 50	300	− 0 66
1380	Midi (Cie)	1255	1275	1251	− 0 31
300	Midland Bk SA ★	261	254	258 80	− 0 84
1320	Min. Salsig. (Ma)	1388	1350	1355	− 2 73
58	M.M. Penarroya	55 10	55	54 90	− 0 36
2870	Moët-Hennessy	2365	2270	2276	− 3 80
83	Moulinex	77	77	74 30	− 3 51
1130	Navig. Mixtes	1028	992	997	− 3 02
159	Nord-Est	148 50	140	143	− 3 70
470	Nordon (Ny)	465	....	....	....
675	Nouvelles Gal.	541	520	520	− 3 88
1140	Occident. (Gén.)	1033	1002	1002	− 3
1580	Omn.F.Paris	1505	....	....	....
215	Olida-Caby	220	224	223 10	+ 1 41
420	Opfi-Paribas	351	363	333 10	− 5 10
3910	Oréal (L')	3536	3580	3500	− 1 02
430	Paribas	425	424 50	423	− 0 46
650	Paris-Réesc. ★	577	570	561	− 2 77
1360	Pechelbronn ★	1206	1202	1201	− 0 41
1260	Penhoët	1170	1150	1135	− 2 99
870	Pernod-Ricard	879	885	885	+ 0 68
1630	Peugeot S.A.	1481	1492	1475	− 0 40
17	Poclain	17	16 50	16 50	− 2 94
2400	Polier	2195	2180	2180	− 0 68
700	P.M. Labinal	715	700	700	− 2 10
3650	Presses Cité	3552	3552	3565	+ 0 37
1170	Préfabail Sic.	1170	1165	1175	+ 0 43
790	Primagaz	670	665	665	− 0 75
735	Printemps ★	674	680	677	+ 0 45
2150	Promodès	2129	2111	2102	− 1 27
480	Prouvost S.A. ★	558	545	549	− 1 61
1770	Radiotechn.	1539	1480	1485	− 3 51
98	Raff. Dist. Total	92 50	91	90 80	− 1 84
3450	Redoute (La) ★	3200	3260	3236	+ 1 13
460	Robur financière	436	432	432	− 0 68
1500	Roussel-Uclaf	1330	1386	1386	+ 4 14
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5360	R. Impériale (Ly)	4890	....	....	....
216	Sade	212	....	....	....
1750	Sagem ★	1601	1610	1596	− 0 31
515	Saint-Gobain	508	503	504	− 0 40
1340	St-Louis B.	1246	1258	1258	+ 0 96

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1840	Salomon	1655	....	....	....
1650	Salvepar	1663	....	....	....
760	Sanofi	762	750	745	− 2 23
755	S.A.T. ★	568	561	575	+ 1 23
1530	Saupiquet (Na)	1390	1293	1293	− 6 98
450	Schneider ★	384	382	368 50	− 4 04
123	S.C.O.A.	113 60	109 90	110	− 3 17
840	S.C.R.E.G.	795	780	775	− 2 52
1030	Seb ★	938	949	932	− 0 64
430	Sefimeg ★	449	436	435 10	− 3 10
1360	S.F.I.M.	1071	1075	1064	− 0 65
66	S.G.E.	58 50	59 50	58	− 0 85
565	Signaux ★	500	491	480	− 4
990	Silic	936	910	910	− 2 78
570	Simco-U.P.H. ★	576	576	576	....
390	Simnor (Li)	335	....	....	....
1270	Skis Rossignol	1230	1226	1181	− 3 98
565	Sliminco	675	677	684	+ 1 33
420	Société Générale	417	417	417	....
220	Sodecco	195	195	195	....
235	Sodero (Na)	235	235	236	....
2790	Sodexho	2590	2680	2670	+ 3 09
140	Sogenal (Ny)	132	....	....	....
430	Sogerap	411	410	409	− 0 49
3050	Somm-Allib. ★	2560	2700	2649	+ 3 48
870	Source Perrier	835	835	830	− 0 60
1100	Sovac ★	960	976	950	− 1 04
550	Spie-Batignol.	520	519	519	− 0 19
620	Strafor ★	601	591	590	− 1 83
350	Synthélabo ★	325 10	328	330	+ 1 51
650	Talcs Luzenac	660	650	650	− 1 52
3570	Tél. Elect.	3398	3430	3440	+ 1 24
1320	Thomson-C.S.F.	1211	1219	1197	− 1 15
425	Total (CFP) ★	401 10	402 10	402	+ 0 22
98	— (certific.)	94	95	94 10	+ 0 11
1950	T.R.T. ★	1750	1780	1650	− 5 71
650	U.F.B.	437	424	424	− 2 97
1220	U.I.C. ★	1090	1070	1049	− 3 76
585	U.I.F. ★	581	578	577	− 0 69
845	U.I.S.	862	861	861	− 0 12
290	U.C.B. ★	253 60	248 60	238	− 6 11
685	Unibail	711	711	711	....
680	Valéo	640	632	631	− 1 41
68	Vallourec	68 80	....	....	....
450	Via Banque	411	402 10	405	− 1 46
950	Elf-Gabon	921	895	895	− 2 82
158	Amax Inc.	165 50	160	160 10	− 3 26
215	Amer. Express	211	214	214	+ 1 42
193	Amer. Teleph.	195 10	200	200	+ 2 51
162	Anglo Amer. C.	168	165 80	165 80	− 1 31
755	Amgold	733	735	735	+ 0 27
1110	BASF (Akt)	1102	1125	1125	+ 2 09
1190	Bayer	1200	1206	1206	+ 0 50

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
132	Buffelsfont.	135 70	132 80	132 80	− 2 14
225	Chase Manh.	227	225 10	225 10	− 0 84
95	De Beers	106 40	104	104	− 2 26
2280	Deutsche Bank	2190	2206	2206	+ 0 73
1180	Dresdner Bank	1138	1149	1150	+ 1 05
166	Driefontein Ctd	167 80	166 30	166 30	− 0 89
880	Du Pont-Nem.	680	690	690	+ 1 47
600	Eastman Kodak	601	610	610	+ 1 50
83	East Rand	83 80	81 10	82 10	− 2 03
310	Electrolux	313 80	312 50	312 50	− 0 41
225	Ericsson	227	221 60	221	− 2 64
560	Exxon Corp.	288 50	287 50	287 50	− 0 35
615	Ford Motors	575	574	574	− 0 17
103	Freegold	101	98 70	98 70	− 2 28
137	Gencor	139	139 20	139 20	+ 0 14
360	Gén. Electr.	357 80	361	361	+ 0 89
590	Gén. Belgique	575	565	565	− 1 74
510	Gen. Motors	451	447	447	− 0 89
140	Goldfields	141 20	142 20	142 20	+ 0 71
57	Gd Metropolitain	56 75	58 20	58 20	+ 2 56
99	Harmony	98 70	97 60	98	− 0 71
57	Hitachi	63 70	65	65	+ 2 04
1060	Hoechst Akt.	1060	1070	1070	+ 0 94
158	Imp. Chemical	163 50	160 30	160 30	− 1 96
915	IBM	895	908	908	+ 1 45
365	ITT	375 10	382	382	+ 1 84
160	Ito-Yokado	170	171 70	171 70	+ 1
108	Matsushita	112	114 80	114 80	+ 2 50
1210	Merck	1207	1185	1185	− 1 82
465	Minnesota M.	472 10	467	467	− 1 08
285	Mobil Corp.	283	....	....	....
280	Morgan J.P.	275	280 10	280 10	+ 1 85
44800	Nestlé	43500	43700	43700	+ 0 46
235	Norsk Hydro	231	232 20	232 20	+ 0 52
260	Ofsil	252	245 50	245 50	− 2 58
2070	Petrofina	2026	1982	1982	− 2 17
670	Philip Morris	674	675	675	+ 0 15
150	Philips	150	150	150	....
126	Placer Dome	116 50	116 30	114 80	− 1 46
520	Quilmès	511	511	511	....
790	Randfontein	787	786	786	− 0 25
765	Royal Dutch	762	766	766	+ 0 52
134	Rio Tinto Zinc	135 40	135 40	135 40	....
115	St Helena Co	111	110 80	110 80	− 0 18
275	Schlumberger	274 80	271 60	271 60	− 1 20
131	Shell transp.	133 50	133 20	133 20	− 0 22
2160	Siemens A.G.	2135	2141	2150	+ 0 70
210	Sony	223 30	228 20	228 20	+ 2 19
210	T.D.K.	221	225 30	225 30	+ 1 95
31	Toshiba Corp.	33 80	34 75	34 80	+ 2 96
405	Unilever	396 20	392 20	392 20	− 0 76
325	Unit. Techn.	322 50	321 50	321 50	− 0 31
825	Vaal Reefs	808	807	807	− 0 12
385	Volvo	397 60	398	398	+ 0 10
380	West Deep	382 50	375 10	376	− 1 70
490	Xerox Corp.	447	459 80	459 80	+ 2 86
2 51	Zambia Corp.	2 57	2 51	2 51	− 2 33

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9040	..
Emp. 8,80 % 77	123 95	3 462
9,80 % 78/93	99 45	2 517
10,80 % 79/94	101 15	1 180
13,25 % 80/90	105 15	4 815
13,80 % 81/89	105 45	10 284
16,20 % 82/90	112 30	12 181
16 % juin 82	113 75	5 552
14,60 % fév. 83	112 15	9 400
13,40 % déc. 83	111 25	10 904
12,20 % oct. 84	106 20	0 200
11 % fév. 85	102 85	7 082
10,26 % mars 86	95 95	6 055
ORT 12,75 % 83	1777	..
OAT 10 % 2000	98 55	3 825
OAT 9,90 % 1997	100 20	8 273
OAT 9,80 % 1996	94 45	6 900
Ch. France 3 %	147	..
CNB Bques janv. 82	102 48	2 508
CNB Paribas	102 70	2 508
CNB Suez	102 90	2 508
CNI janv. 82	102 40	2 508
PTT 11,20% 85	101	8 820
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	103 10	3 781
CNT 9% 86	88 10	4 205
CRH 10,90% déc. 85	96	7 740
Métrologie I. 6% 6/7	70 50	7 060

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	999	960 o
Agache (Sté Fin.)	2536	2529
A.G.F. (St Cent.)	815	816
Applic. Hydraul.	909	....
Arbel	390	381
Asturg	345	....
Avenir Publicité	630	....
Bain C. Monaco	325	320
Banque Hypoth. Eur.	415	....
Béghin-Say (C.I.)	340	330
B.G.L.	603	....
Blanzy-Ouest	851	845
B.N.P. Intercontin.	287	....
Bénédictine	5200	5060
Bon-Marché	1050	1050
B.T.P.	137	137
Calif	721	693
Cambodge	750	745
C.A.M.E.	395	....
Campenon Bern.	380	345 o
Carbone-Lorraine	730	701
C.E.G.Frig.	605	606
Centen. Blanzy	2400	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	198 80	....
Cerabati	134 30	143
Chambourcy (NL)	850	....
Champex (Ny)	150 50	....
C.I.C. (Financ. de)	300	....
C.I. Maritime	617	....
Cimes-Sistra	395	407
Citram (B)	550	480 o
Clause	500	480 o
Cofradel (Ly)	1925	....
Cogifi	380	....
Comiphos	600	....
Cie Industrielle	3721	....
Comp. Lyon-Alem.	628	....
Concorde (La)	930	896
C.M.P.	35 20	32 80 o
Créd. Gén. Ind.	631	649
Cr. Universel (Cie)	650	640
Créditel	136 10	....
Dasbley S.A.	481	....
Delalande S.A.	1489	1273 o
Delmas-Vielj. (Fin.)	1486	1496
Didot-Bottin	899	....
Eaux Bass. Vichy	1322	....
Eaux Vittel	2700	....
Economats Centre	561	562
Electro-Banque	340	335
Elf-Antargaz	583	578 o
E.L.M. Leblanc	930	934
Enafi-Bretagne	262	262
Entrepôts Paris	575	575
Epargne (B)	3025	3000
Europ. Accumul.	70	....
Eternit	2880	2530
Finalens	236	219 70 o
FIPP	408	378 30 o
Fnac	825	....
Foncière (Cie)	540	....
Fonc. Lyonnaise	5090	....
Foncina	500	502
Forinter	1080	1080
Fougerolle	360	....
France I.A.R.D.	335	315
France (La)	6800	6500
From. Paul Renard	485	451 o
GAN	1160	1175
Gaumont	520	500 o
Gévelot	800	....
Gr. Fin. Constr.	442	440
Gds Moul. Paris	347 50	....
Groupe Victoire	3459	3459
G. Transp. Ind.	600	600
H.E.F.	125	....
Immindo S.A.	455	....
Immivest	270	265
Immobail	375	....
Immobanque	700	703
Immob. Marseille	8880	8610
Immofice	496	496
Invest. (Sté Cent.)	3480	3460
Jaeger	241	235
Laffitte-Bail	445	446
Lambert Frères	255	....
Lille-Bonnières	1101	1057 o
Loca-Expansion	263 10	....
Locafinancière	349	....
Locatel	702	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1521	1501
Lucia	1093	....
Machines Bull	46 20	44 70
Magasins Uniprix	230	....
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	307	....
Métal Déployé	420	421
Mors	130	....
Navig. (Nat. de)	75	....
OPB Paribas	280 10	....
Optorg	200	195
Oréal (L') C.I.	2191	2180
Origny-Desvroise	1110	....
Palais Nouveauté	625	....
Paribas-CIP	414	....
Paris France	286	286
Paris-Orléans	328	....
Partenbas	370	355 20 o
Patern. Risq. Div.	1405	1399
Pathé-Cinéma	710	721
Pechiney (cert. inv.)	335	340
Piles Wonder	1080	1080
Piper-Heidsieck	800	....
P.L.M.	161	....
Porcher	630	....
Promodès	1295	1295
Providence S.A.	1630	1620
Publicis	3000	3000
Raff. Souf. R.	122	120
Rhône-Poul. (c. inv.)	415	....
Ricqlès-Zan	260	242 o
Rochefortaise S.A.	532	....
Rochette-Cenpa	55	51 20 o
Rosario (Fin.)	1040	....
Roudière	246 80	....
Rougier et Fils	80	80 10
Sacer	501	481 o
SAFAA	346	332 o
Safic-Alcan	874	815
SAFT	1707	1649
Saga	256	....
St-Gobain C.I.	465 50	465 10
Salins du Midi	485	....
Santa-Fé	149 50	149
Satam	118	111
Saulnes	63	61 10
Savoisienne (M)	245	235
SCAC	700	....
Senelle Maubeuge	505	502
S.E.P. (M)	200	190
Serv. Equip. Véh.	104 90	....
Sicli	309	296 50 o
Sicotel	307	307
Sinvim	236 20	220 o
Siph (Plant. Hévéas)	370	378
Sté Générale-CIP	388	....
Sofal financière	1875	1860
Sofical	895	....
Soffo	450	450
Soficomi	770	770
S.O.F.I.P. (M)	170	180
Sofragi	1130	1130
Souduré Autog.	452	454
Sovabail	695	695
S.P.I.	638	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Sterni	1250	1200 o
Taittinger	1674	....
Testut-Aequitas	610	....
Tour Eiffel	526	....
Ufiner S.M.D.	700	....
U.A.P.	412 90	410
U.T.A.	1500	1480
Veuve Clicquot	3900	....
Vicat	1410	....
Viniprix	2050	....
Virax	162	155
Waterman S.A.	642	....
Brass. du Maroc	122	120
Étrangères		
A.E.G.	1150	1115
Akzo	509	490
Alcan Alum.	208	220
Algemene Bank	133	131
American Brands	343	....
Am. Petrofina	420	....
Arbed	288	....
Asturienne Mines	186	....
Bco Pop Espanol	483 10	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3600	....
B. Régl. Internat.	57000	....
Br. Lambert	621	....
Canadian-Pacific	121 10	....
CIR	26	....
Commerzbank	900	895
Dart. and Kraft	360	....
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	615	608
Gén. Belgique	575	565
Gevaert	1260	1225
Glaxo	168	....
Goodyear	420	....
Grace and Co	395	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	480	....
I. C. Industries	232	226
Johannesburg	1390	....
Kubota	27 30	26 30
Latonia	269	269
Midland Bank Plc	55	....
Mineral-Ressourc.	109	106 95
Nadorf	2710	2700
Noranda	164 90	....
Olivetti	33 70	....
Pakhoed Holding	249 90	246
Pfizer Inc.	410	....
Procter Gamble	589	....
Ricoh Cy Ltd	54	54
Rolinco	317	315
Robeco	328 50	324 80
Rodamco	436	....
Saipem	18 90	....
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	340	368
Steel Cy of Can.	117	....
Tenneco	360	....
Thorn EMI	72	....
Toray indust. inc	37 25	....
Vieille Montagne	901	....
Wagons-Lits	890	876
West Rand	30 10	....
Hors-cote		
Calciphos	270	....
C.E.M.	....	....
Cochery	162 30	164 50
Cogenior	146	138
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	400	400
Dubois Inv. (Certo.)	1000	....
Gachot	189	192
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	62	56
Nicolas	1000	1000
Paraseile-R.D.	3400	....
Révillon	360	....
Rorento N.V.	150 50	150 20
S.P.R.	506	606
Ufimex	380	....
Union Brasseries	127 10	122 o

SICAV (sélection) 12/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	811 28	791 49
Actilion	207 51	201 96
Actions France	477 92	460 65
Action invest.	388 60	370 98
Actions sélectives	614 18	591 98
Aedificandi	631 05	608 24
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1257 91	1227 23
A.G.F. 5000	601 69	587 01
A.G.F. ECU	1040 79	1030 49
A.G.F. Interfonds	441 45	430 68
A.G.F. Invest	107 34	104 72
A.G.F. OBLIG.	1084 34	1059 04
A.G.F. Sécurité	10286 17	10286 17
Agimo	650 01	634 16
Aloli	209 81	202 23
A.L.T.O.	183 02	176 40
Ameri-Gan	5789 48	5526 95
America-Valor	773 90	738 81
Amplitude	559 35	543 08
Arbitrage court terme	5512 10	5501 09
Argonautes	431 25	417 68
Associ Première	24938 88	24938 88
Associc	1164 02	1164 02
Aurecic	1425 82	1384 29
Axa Europe	115 18	109 96
Axa Investissements	125 06	119 38
Bourse-Investiss.	459 11	438 28
Bred Associations	2678 07	2670 06
Bred international	100 76	96 78
Capital Plus	1674 14	1674 14
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	394 60	379 42
Cortal court terme	1266 65	1266 65
Cortal Intérêt trim.	1033 55	1013 89
Cortexa	976 12	931 86
Credinter	521 84	506 64
Croissance Finance	283 05	270 86
Croissance Immobilière	656 54	626 77
Croissance Mercure	2578 48	2503 39
Croissance Prestige	384 69	367 25
Drouot-France	689 56	658 29
Drouot-Investiss.	1169 90	1118 85
Drouot-Sécurité	256 07	244 46
Drouot-Sélection	133 65	127 59
Ecucic	1170 17	1152 88
Ecureuil Privatisations	311 67	302 59
Elicoop Sicav	11289 10	11289 10 ♦
Elf-Valeurs	9288	9059 51 ♦
Energia	283 98	271 10
Epacic	2804 99	2802 19
Epacourt Sicav	4073 05	4082 90
Epargne Associations	24413 47	24378 90
Epargne-Capital	7782 66	7705 60
Epargne-Crois.	1666 71	1626 02 c
Epargne-Indust.	782 93	747 43
Epargne-Inter	731 36	711 79
Epargne J	53428 36	53428 36
Epargne-Long-Terme	1736 67	1690 19
Epargne-Oblig.	183 98	179 06
Epargne-Ouest	1008 92	1008 92
Epargne-Unie	1318 92	1259 11
Epargne-Valeur	427 95	416 50
Eparcfig	1263 51	1260 99
Epsilon	1005 92	995 96
Eurocic	9768 52	9624 16
Euro-Croissance	581 69	574 46
Eurodyn	1143 24	1105 65
Euro-Gan	5126 83	4894 35
Extrême Orient Sicav	592 84	575 38
Finord Placement	60506 93	60325 95
Fincod Valorisation	13326 78	13064 49
Fonsicav (div. par 10)	10868 44	10868 44
Foncival	286 43	264 25
France-Gan	6245 37	5962 17 ♦
France-Garantie	274 57	274 02
France-Investiss.	495 56	473 09
France-Net	119 39	118 21
France-Obligations	432 21	427 93
Francic	404 53	392 75
Francic Pierre	98 26	95 40

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1123 77	1091 04
Fructi-Associations	1344 33	1344 33
Fructicapi	308 98	302 42
Fructicourt	106131 28	106131 28
Fructidor	248 96	243 31
Fructifrance	810 35	780 58
Fructimmo	252 13	245 98
Fructivalor	552 34	538 87
Fructivar	82787 28	82580 83
Fructi ECU	559 19	550 93
Fructi-Première	10864 55	10802 51
Fuesroblig	990 60	989 61
Gestilion	56979 23	56837 14
Gestion Amérique	330 72	363 91
Gest. France Europe	104 33	99 60
Gestion Orient	196 30	187 40
Gestion Sécuricourt	10666 39	10560 78
Gestion Sicavimmo	754 08	719 89
Gestion Uni-Japon	1569 65	1498 47
Gestion Associations	160 52	156 99
Gestion Mobilière	758 67	724 27
Gest. Rendement	466 28	445 14
Gest. Sél. France	733 55	700 29
Haussmann Associat.	1186 84	1186 84
Haussmann court terme	1205 02	1205 02
Haussmann Epargne	1367 52	1367 52
Haussmann Europe	2400 51	2313 74
Haussmann France	1022 84	985 87
Haussmann Oblicroiss.	1265 07	1265 07
Haussmann Obligation	1485 81	1412 83
Horizon	1147 57	1114 15
I.M.S.I.	603 43	576 07
Indo-Suez Valeurs	776 06	740 87
Interoblig.	71828 80	71373 85
Interselec France	467 33	446 14
Intervaleurs Indust.	668 48	638 17
Invest. net	14360 16	14331 60
Invest. Obligataire	17774 26	17738 78
Japacic	187 47	182 01
Jeune épargne	239 97	238 33
Laffitte-Amérique	283 19	270 36
Laffitte-crt-terme	58758 48	58756 48
Laffitte-Expansion	885 64	845 48
Laffitte-France	331 38	316 36
Laffitte-Immobilière	250 99	239 61
Laffitte-Japon	360 34	344
Laffitte-Oblig.	144 85	138 28
Laffitte-Placements	84187 96	84187 96
Laffitte-Rend.	216 22	206 42
Laffitte-Tokyo	1393 46	1330 27
Lion-Associations	11369 48	11369 48
Lion court terme	115404 51	115404 51
Lion-Institutionnels	23002 86	22946 30
Loriplus	69700 55	69010 45
Livret portefeuille	879 42	859 63
Méditerranée	192 13	183 42
Minimax	25769 20	25769 20
Mondiale Investissem.	478 81	457 10
Monecic	5531 70	5531 70
Monecian	51468 65	51468 65
Moné J.	55159 68	55159 68
Moneléfin	268923 97	268923 97
Monevalor	62873 02	62873 02
Multi-Obligations	424 27	405 03
Mutuelle Unie Sél.	162 60	155 42
Natio-Assoc.	6516 68	6503 67
Natio-Epargne	13433 88	13300 67
Natio-Court terme	200720	200720
Natio-Immobilier	989 23	972 49
Natio-Inter.	1150 46	1118 67
Natio-Obligations	535 62	522 16
Natio-Patrimoine	1486 30	1445 55
Natio-Placements	64698 56	64698 56
Natio-Revenus	1002 52	992 59
Natio-Sécurité	10844 68	10844 68
Natio-Valeurs	714 31	695 19
Nippon-Gan	6552 15	6300 38
Nord-Sud Développ.	1196 04	1193 65
Normas IF	13476 17	13211 93 ♦
Oblicic Régions	1008 85	993 94

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicop Sicav	1353 97	1327 42 ♦
Obligations Convert.	449 30	428 93
Oblifion	1071 77	1061 16
Optimavalor	646 67	617 35
Paramérique	585 31	558 77
Parurope	885 38	845 23
Paribas Croissance	665 73	638 59
Paribas Epargne	15558 42	15527 37
Paribas France	108 34	103 24
Paribas Opportunités	119 50	116 02
Paribas Patrimoine	563 86	540 86
Paribas Revenu	93 30	92 38
Pamesse-Valor	1088 54	1087 45
Patrimoine-Retraite	1636 18	1604 10
Phénix Placements	243 55	242 34
Pierre Investiss.	742 23	708 57
Placement A	1059 45	1059 45
Placement crt-terme	71382 86	71382 86
Placement J	55571 97	55571 97
Placement Premier	53008 65	53008 65
Placements Rendement	10830 28	10830 28
Placements Sécurité	105737 57	105737 57
Planinter	1034 94	1009 70
Première Obligations	10568 33	10547 24
Prév'Association	21742 82	21742 82
Province Investiss.	549 02	523 17
Quartz	114 17	111 38
Ramacic	162 47	160 07
Revenus Trimestriels	5435 33	5381 51
Revenu Vert	1113 54	1112 43
Rivoli Plus	1065 02	1016 73
St-Honoré Assoc.	14054 66	13894 69
St-Honoré Bio-aliment.	850 11	811 56
St-Honoré Pacifique	607 48	579 93
St-Honoré P.M.E.	479 42	457 68
St-Honoré Réal	11435 62	11380 06
St-Honoré Rendement	11238 22	11182 31
St-Honoré Services	524 72	504 54
St-Honoré Technol.	808 75	772 08
St-Honoré Valor	12157 36	12060 89
Sécuricic	11028 82	11017 80
Sécur. Mobilière	398 65	380 78
Sécuri Taux	10586 98	10586 98
Sélection Croissance	549 32	533 32
Sicaden (Candan BP)	735 63	724 76
Sicav-Associations	1412 28	1410 16
S.F.I. fr. et étr.	662 81	643 50
Sicav 5000	356 52	348
S.I. Est	1380 27	1317 68
Sivafrance	569 92	544 93
Sivam	448 27	437 25
Sivarente	207 02	204 97
Silvinter	457 31	446 07
S.N.I.	1339 81	1300 79
Sogepargne	345 63	333 33
Sogepremière	63280 92	61437 79
Sogeroc	49305 87	47869 78
Sogevalor	77981 04	77131 74
Sogner	1159 74	1107 15
Soginter	1394 11	1330 89
Soleil Investiss.	502 65	479 86
Stratégie Actions	1044 88	1004 69
Stratégie Rendem.	1042 95	1010 12
Technocic	1180 79	1126 98
Techno-Gan	6698 31	6299 10
Trilion	5094 04	5033 70
U.A.P. Investiss.	426 38	410 97
Uni-Associations	112 26	112 26
Unifrance	481 29	459 47
Unifoncier	1249 38	1192 73
Uni-Garantie	1259 42	1234 70
Unigestion	952 09	908 92
Uni-Régions	3113 52	2972 33
Unirente	2049 49	1982 10
Univer	181 24	181 24
Univers-Actions	1057 51	1022 74
Univers-Obligations	1539 57	1498 96
Valorem	555 85	542 29
Valoblig	60007 09	59412 96
Valorg	1533 15	1531 62
Valmel	80426 99	80338 80

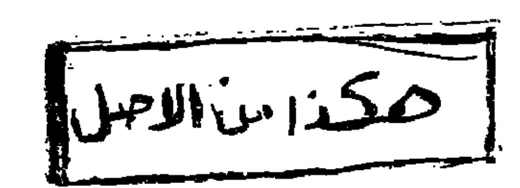
c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 042	6 066	5 800	6 300
ECU	6 919	6 919	....	....
Allemagne (100 DM)	333 110	333 100	323	341
Belgique (100 F)	16 022	16 022	15 400	16 300
Pays-Bas (100 fl.)	296 020	296 060	287	305
Danemark (100 krd)	86 930	86 930	83	90
Norvège (100 k)	91 130	91 200	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 985	9 979	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 336	4 343	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 617	4 617	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 620	401 920	389 500	409 500
Suède (100 krs)	94 900	94 980	92	98
Autriche (100 sch)	47 325	47 322	45 750	48 700
Espagne (100 pes.)	5 019	5 023	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 216	4 218	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 631	4 647	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 208	4 216	4 060	4 260

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/10
Or fin (kilo en barre)	89700	89600
Or fin (en lingot)	90100	90050
Pièce française (20 fr)	524	523
Pièce française (10 fr)	341	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	583
Pièce latine (20 fr)	519	518
Souverain	665	655
Pièce de 20 dollars	3040	3005
Pièce de 10 dollars	1470	1480
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	3380	3370
Pièce de 10 florins	536	536
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....



Le Monde

Lauréat du prix Nobel

Oscar Arias, pèlerin de la paix

Il a l'élégance raffinée des fils de bonne famille du Costa-Rica qui ont fait des études à l'étranger. L'assurance aussi, malgré une timidité apparente et de bon ton. Le visage plein, très mat et barré par d'épais sourcils noirs, le regard aigu et attentif, Oscar Arias appartient à la bourgeoisie aisée qui a fait fortune dans le café, principale ressource du Costa-Rica.

Ce n'était pas au départ un atout pour faire carrière au sein du Mouvement de libération nationale (MLN), qui se veut populaire. Le vieux parti de « Pepe » Figueres a rétabli la démocratie dans le pays après la brève guerre civile de 1948 et a surtout décrété la suppression des forces armées.

Mais l'image d'un Costa-Rica seule véritable démocratie d'Amérique centrale et totalement libérée de la tutelle des militaires est un peu moins vraie aujourd'hui. De plus en plus impliqué malgré lui dans les conflits de la région, le Costa-Rica avait accepté, sous la présidence de Luis ALberto Monge, prédécesseur d'Oscar Arias, de recevoir une aide militaire, modeste, des Etats-Unis. C'est contre ce dérapage qu'Oscar Arias a souhaité réagir en décidant de devenir le pèlerin de la paix en Amérique centrale. Il en mérite le titre même si son plan n'a pas encore, et de loin, obtenu tous les résultats espérés.

Jeune – il a quarante-six ans – dynamique et ambitieux, universitaire diplômé en sciences politiques de la London School of Economics, professeur lui-même, mais d'abord politicien habile et prudent, Oscar Arias a su gagner les sympathies et bonnes grâces des caciques du Mouvement de libération nationale, de tendance social-démocrate, des anciens présidents Daniel Oduber et Jose Figueres, notable et père fondateur du MLN, dont les avis comptent.

Secrétaire général du MLN de 1979 à 1985, Oscar Arias a su utiliser ce poste-clé sans heurter des bases parfois réticentes et conquérir l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle de février 1986, qu'il a gagnée de justesse. Considéré comme un peu plus conservateur que Luis Alberto Monge, il s'est révélé au gouvernement l'homme des compromis et du juste milieu. Jugé au départ pro-américain, il a, en réalité, osé affronter, dès le lendemain de son élection, l'ambassadeur des Etats-Unis à San-Jose.

Il a signifié au représentant de Washington que les « contras », installés à la frontière du nord du Costa-Rica, ne pourraient plus utiliser la piste construite à leur intention par des ingénieurs américains. Avec la bénédiction discrète de Luis Alberto Monge. Cet éclat inattendu était le point d'orgue d'une campagne électorale dont le slogan était « La paix avec Arias ».

Il a eu beaucoup de mal à persuader tous les acteurs, de l'intérieur et de l'extérieur, que la paix et la réconciliation étaient possibles dans la région. Les sandinistes étaient pour le moins réservés, jugeant le plan Arias « pro-américain », et les Etats-Unis étaient très réticents, l'estimant « trop favorable aux sandinistes ». La preuve que cet homme réaliste avait trouvé une voie moyenne susceptible de déclencher une dynamique de paix.

« Aucune œuvre humaine n'est parfaite, déclare Oscar Arias. *« J'accepte les réserves des uns et des autres. Mais en tout cas, la balle est maintenant dans le camp des Centre-Américains. C'est l'essentiel. »*

M. N.

COLOMBIE : après le meurtre d'un dirigeant communiste

Violentes manifestations à Bogota : cinq morts

Bogota. – L'assassinat le dimanche 11 octobre, près de Bogota, de M. Jaime Pardo Leal, dirigeant de l'Union patriotique (*UP*) a provoqué de violentes manifestations qui auraient, de source officielle, fait cinq morts dans la capitale colombienne. Le gouvernement de M. Virgilio Barco, qui a très fermement condamné ce nouvel attentat, a décrété des mesures de sécurité pour éviter une extension des troubles. Des unités de l'armée patrouillent dans le centre de Bogota alors que l'Union patriotique a décidé de lancer un appel, ce mardi, à une journée nationale de protestations. Des centaines de personnes ont participé lundi, place Bolivar, au cœur de la capitale, à une veillée funèbre en hommage au dirigeant communiste et leader de l'UP, tué la veille par des « inconnus ».

L'Union patriotique, principale formation de la gauche colombienne, représentée au Parlement de Bogota par plusieurs députés et sénateurs, a été créée en 1985, à la suite des accords de trêve conclus entre le gouvernement de M. Belisario Betancur et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, la plus importante organisation de guérilla, considérée comme le « bras armé » du Parti communiste).

Depuis un an, près de cinq cents militants ou sympathisants de l'UP ont été assassinés. *Les dirigeants de* gauche estiment que les auteurs en sont des groupes paramilitaires liés aux forces armées. Dans les milieux conservateurs, en revanche, on affirme que ces exécutions sommaires sont en réalité des « actes de vengeance » ou des « règlements de comptes » entre groupes de guérilla rivaux. Les organisations de défense des droits de l'homme ont pubié récemment des documents qui mettent bien en cause les groupes paramilitaires de droite.

M. Pardo Leal, âgé de quarante-huit ans, sénateur, professeur d'université, avait été candidat à l'élection présidentielle de 1985 remportée par M. Barco, un libéral. Il avait obtenu cinq cent mille voix. Il avait à deux reprises ces derniers mois, mis en cause d'anciens officiers supérieurs, dont deux anciens ministres de la défense, pour leur participation à la formation des commandos paramilitaires. – *(AFP, UPI.)*

Paris accepte le principe du rapatriement de dix employés de l'ambassade d'Iran

Le gouvernement français a accepté le principe du rapatriement d'une dizaine d'employés de l'ambassade d'Iran à Paris recrutés localement et ne bénéficiant pas du statut diplomatique, mais il reste à mettre au point les modalités pratiques de leur départ, a-t-on appris, mardi 13 octobre, de bonne source.

Des discussions avaient été engagées il y a plusieurs semaines entre les deux pays, à la demande de Téhéran et par l'intermédiaire de l'Italie et du Pakistan, qui représentent les intérêts de la France et de l'Iran depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux Etats en juillet dernier.

Sur la quarantaine de personnes résidant à l'intérieur de l'ambassade d'Iran depuis que celle-ci a été placée, en juin dernier, sous haute surveillance, cinq seulement ont le statut diplomatique. A Téhéran, ils sont neuf Français, également reclus dans leur ambassade, à bénéficier de ce statut.

Au Quai d'Orsay, on souligne que l'homme au cœur du litige entre la France et l'Iran, M. Wahid Gordji, interprète à la mission diplomatique iranienne et dont la justice française réclame l'audition comme témoin dans le cadre de l'enquête sur les attentats de Paris en septembre 1986, *ne ferait pas partie des* employés iraniens autorités à quitter l'ambassade.

Pour garantir l'écoulement de son pétrole

L'Arabie saoudite négocierait le rachat des réseaux Exxon en Europe

L'Arabie saoudite a engagé des négociations avec le premier groupe pétrolier mondial, Exxon, afin de prendre une participation dans ses opérations de raffinage et de distribution en Europe, évaluées à une trentaine de milliards de francs, assure l'Agence Reuter, citant de nombreuses sources industrielles.

Ces informations confirment en tout cas l'ampleur des réflexions engagées en Arabie saoudite depuis le limogeage de cheikh Yamani, l'ancien ministre du pétrole, il y a deux ans. Les milieux pétroliers guettent anxieusement les réformes attendues, qui risquent de modifier profondément le marché du brut. Si le royaume parvient, en effet, à s'assurer un débouché garanti pour son brut, il gagnera une position privilégiée au sein de l'OPEP, sa production étant désormais insensible aux fluctuations de prix.

L'expérience récente montre, en effet, que Ryad ne peut durablement imposer à ses clients – au premier rang desquels Exxon – des prix officiels supérieurs aux cours du marché libre, sans voir ses enlèvements chuter. Ainsi, le royaume, pour maintenir le niveau de sa production, en dépit de la faiblesse du marché, aurait-il récemment négocié avec les quatre compagnies membres de l'Aramco, le consortium qui exploite les champs saoudiens (Exxon, Mobil, Texaco et Chevron), une formule de prix temporaire plus souple, indexée sur les cours au jour le jour. La révélation de ces discussions aurait, selon la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*, fait achopper cet accord. Toujours est-il que, selon la même source, les quatre compagnies ont augmenté leurs enlèvements pour le mois d'octobre d'environ 15 %.

V. M.

Sur le vif

Bon appétit, messieurs...

Qu'est-ce qu'il attend pour démissionner, Chalandon ? Ce matin, à RTL, Philippe Alexandre disait qu'au gouvernement ils seraient bien contents : faut que tu te sauves, Albin ? On comprend, on te retient pas. Tu veux qu'on t'appelle un taxi ? Et à côté de ça, dans *Libé*, je ne sais plus quel politicien, Jean Foyer, je crois, prétendait que c'était pas possible. Ce serait reconnaître ses torts. Il est obligé de rester, le malheureux *(sic)* !

Je comprends pas. Pourquoi obligé de rester ? Il ne peut pas être juge et partie. Faut qu'il se démette, au contraire, jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire. C'est toujours la même histoire. Ils nous prennent vraiment pour des veaux, nos princes. La vérité, ils s'imaginent qu'en la cachant ils l'escamotent. Impossible. Elle resurgit, insubmersible, au goutte à goutte, au jour le jour. De plus en plus vite.

Et pas seulement chez nous. Regardez ce qui se passe aux Etats-Unis. Il y a quoi... il y a à peine un an, cent dix responsables de l'administration Reagan, je lisais ça dans *Time*, étaient sous le coup d'enquêtes, d'inculpations, de demandes à comparaître. Et, parmi eux, le ministre de la justice, précisément, vous savez, Edward Meese. Ça l'a pas empêché de rester à son poste.

Mais ça l'a foutu tellement mal qu'aujourd'hui, d'instinct, les Américains se méfient de tous ceux qui prétendent les diriger. Ils doivent se désister les uns après les autres, les candidats à la Maison Blanche. Ils ont trompé, menti, falsifié, plagié. Ça suffit pour les disqualifier aux yeux de l'opinion. Elle ne demande pas grand-chose : simplement de pouvoir faire confiance à ses élus.

Nous, ici, on se gausse. Ouais, si on peut plus être à la tête d'un grand Etat en cavalant à droite, à gauche, où on va ? L'autre jour, à la radio, il y en a même un qui est remonté sur le cheval blanc d'Henri IV : toutes ses nanas, ça l'a pas empêché d'être un bon roi ! On a vraiment la monarchie chevillée au corps dans ce pays, le pays de la Révolution.

Attention au retour de bâton. De Nucci à Chalandon, le peuple souverain va peut-être finir par exiger de ses serviteurs, comme n'importe quelle maîtresse de maison, des certificats de bonne conduite.

CLAUDE SARRAUTE.

Les incidents au Palais-Bourbon

Pas de sanctions contre les députés du Front national

Une condamnation morale, mais pas de sanctions réglementaires : c'est la décision qu'a prise le bureau de l'Assemblée nationale, présidé par M. Jacques Chaban-Delmas, le mardi 13 octobre ; décision prise à l'unanimité moins les deux voix des secrétaires Front national, MM. François Bachelot et Bruno Gollnisch.

Après près de deux heures de réunion, un communiqué a été publié : « *Constatant que ces incidents* [dans la nuit du 9 au 10 octobre] *ont été provoqués par une action concertée des députés du groupe du Front national, le bureau de l'Assemblée nationale condamne solennellement des comportements qui ont perturbé le déroulement des débats en entravant notamment la liberté d'expression du vote des députés et qui risquent, s'ils se renouvelaient, de porter atteinte au fonctionnement de l'institution et, par conséquent, à l'exercice de la démocratie dans notre pays.* »

Les députés socialistes auraient souhaité une sanction plus ferme. Ils se sont toutefois ralliés à l'argument de M. Chaban-Delmas, qui a fait remarquer qu'il était difficile de prendre des sanctions dans la mesure où aucune mise en garde officielle n'avait été faite durant la séance par le président, M. André Billardon.

Les députés communistes, sans proposer eux-mêmes de sanction – estimant que c'est aux électeurs de la porter, – auraient souhaité, quant à eux, une condamnation plus vigoureuse. Enfin, les élus du Front national se sont opposés à cette motion en développant à nouveau leurs critiques du vote à clef.

P. S.

● **FOOTBALL : France-Norvège.** – L'équipe de France qui doit rencontrer la Norvège, mercredi 14 octobre, à Paris, dans le cadre des éliminatoires pour le Championnat d'Europe des nations, aura la composition suivante : Martini ; Sonor, Sénac, Boli, Amoros ; Touré, *Fernandez, Anziani, Bijotat* ; *Fargeon*, Cantona.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1987 a été tiré à 537 161 exemplaires